

60,035 - 180

MÉMOIRES

DE

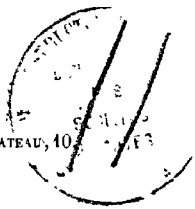
L'ACADÉMIE DU GARD.



NIMES,

IMPRIMERIE C. DURAND-BELLE, PLACE DU CHATEAU, 40

1857.



Per. 8

10199

TABLE DES MATIÈRES.

LETTRES.

	Pages.
Compte-rendu des travaux de l'Académie du Gard, par M. Nicor, <i>Secrétaire perpétuel</i>	5

ARCHÉOLOGIE.

Autel votif de l'Auricet, par M. Auguste PELET.....	21
---	----

LITTÉRATURE.

Notice et description de plusieurs sceaux de la collection Séguier, relatifs au Grand-Hôpital du Saint-Esprit, de Rome, par M. E. GERMER-DURAND....	27
Notice sur l'abbé Cassagnes, par M. Gaston BOISSIER.	55
Projet de modification au Code pénal, par M. IGNON.	77

POESIE.

Le Bric-à-brac, par M. J. REBOUL.....	90
Fragment de la traduction du quatrième livre de l' <i>Énéide</i> , par M. TEULON.....	94
Fragment de la 7 ^{me} satire de Juvénal, par M. Nicor.	98
Les Charlatans, satire, par M. Isidore BRUN.....	101
La Veuve, élégie, par M. BOUSQUET.....	107

SCIENCES.

Note sur les tables de sinus de G.-J. Rhéticus, par M. LIOTAUD.....	109
Résultats des Observations météorologiques faites à Saint-Hippolyte-de-Caton (Gard), en 1855, par M. le baron Charles D'HOMBRES.....	127

DEUXIÈME PARTIE.

LETTRES.

Discours de M. JUVIN, <i>Vice-Président</i> , prononcé en séance publique, en présence du Conseil-Général du Gard et du Conseil municipal de Nîmes, le 30 août 1857.....	129
--	-----

Compte-rendu des travaux de l'Académie du Gard, par M. NICOT, <i>Secrétaire perpétuel</i>	136
--	-----

ARCHEOLOGIE.

Essai sur l'un des plus anciens monuments d'ar- chéologie chrétienne, par M. Auguste PELET.....	150
--	-----

LITTERATURE.

+ De l'ouvrage de M. Alexis de Toqueville: L'ancien Régime et la Révolution, par M. de LAFARELLE....	169
+ Des Céréales, par M. le colonel PAGÉZY.....	189
Tullia, par M. MAURIN.....	191
Quelques mots sur Florian, par M. NICOT, <i>Secrétaire perpétuel</i>	321
Lettres de Florian.....	347

POESIES.

Fragment d'une traduction de Lucrèce, par M. E. TELLON.....	375
Pauvre Mère, par M. Jules Canonge.....	378
Une Excursion à Marseille, par M. Isidore BAUN.....	381

SCIENCES.

Sur la Théorie des fonctions Symétriques, par M. DELOCHE.....	385
Résultats des Observations météorologiques faites à Saint-Hippolyte-de-Caton (Gard), en 1856, par M. le baron Charles D'OMBRES.....	409
Programme des Concours 1856, 1858.....	385

Liste des ouvrages offerts par les Membres résidants, non résidants, correspondants, et par divers au- teurs, en 1856 et 1857.....	389
Liste des Sociétés correspondantes qui ont adressé leurs Recueils à l'Académie du Gard.....	392
Tableau nominatif des Membres de l'Académie du Gard.....	398

ERRATA. — A la page 385 (Programme des Concours),
au lieu de: 385, lisez: 410 et ainsi de suite jusqu'à la
page 426.

COMPTE-RENDU

DES

TRAVAUX DE L'ACADÉMIE DU GARD,

EN SÉANCE PUBLIQUE DU CONSEIL GÉNÉRAL & DU CONSEIL MUNICIPAL,

Le 29 Août 1858.

PAR M. NICOT, SECRÉTAIRE PERPÉTUEL.

MESSIEURS,

Les lettres eurent autrefois le gouvernement du monde. Elles se mêlaient à tout, elles régissaient tout. Dans les républiques anciennes, elles s'étaient placées à la tribune politique et de là dictaient des lois.

Au moyen âge, elles se réfugièrent dans le cloître et n'en furent que plus puissantes. Elles devinrent bientôt les modératrices et les bienfaitrices de la société.

Sous Louis XIV, elles voulurent, malgré l'omnipotence du grand roi, s'immiscer dans la politique, et se donnant le plus doux, le plus saint, le plus éloquent des organes, elles essayaient de discipliner le monde, en paraissant n'organiser que la république de Salente.

Au XVIII^e siècle, elles s'allièrent à la philosophie, et fortes de ce secours elles modifièrent l'état, les grands et le peuple.

Sous l'empire, elles se turent à peu près, ou n'eurent que d'incertaines lueurs, et sous les deux gou-

vernements qui suivirent, sentant qu'elles n'étaient plus un pouvoir social, elles se laissèrent éteindre et presque absorber dans les débats politiques et la presse quotidienne.

Aujourd'hui que sont les lettres et que sont les académies destinées à les vivifier ?

Peu de mots suffiront pour répondre à ces questions.

Les lettres sont toujours sans doute un écho de la pensée nationale, mais avouons que cet écho est affaibli depuis que nos tendances sont de plus en plus prononcées vers les sphères étroites des intérêts matériels. Nous nous garderons bien de dire avec les hommes voués au positivisme des affaires et à la spéculation que les temps sont venus où vont s'effacer les jeux surannés de l'imagination ; qu'on reconnaît qu'elle ne produit que des œuvres chimériques, une vaine série de paroles cadencées ; qu'elle n'a plus d'étincelles, qu'elle n'est qu'une vraie superfétation, sorte de gui parasite sur l'arbre social.

Loin de nous cette pensée décourageante, mais nous sommes forcés d'avouer que les lettres ne tiennent plus la première place dans le monde des intelligences, qu'elles n'occupent plus les esprits comme elles le faisaient dans le passé, que nos tendances sont un peu prosaïques ; et de là, Messieurs, une situation plus difficile pour les Académies, des devoirs plus graves à remplir. Elles ont d'abord à combattre les doctrines des utilitaires par la parole et par les œuvres. Elles ont, avec plus de responsabilité que ces congrégations bénédictines d'autrefois, à recueillir soigneusement les progrès dans toutes les sciences, hâter le développement de tous les arts, faire circuler et même descendre dans les rangs divers, non pas

l'idée ramassée dans le ruisseau ou entrevue par l'utopie dans les nuages, mais à répandre les principes moralisateurs, à faire entendre une parole pénétrante, solide, ornée, naturelle, qui pose ce qui est vrai, inspire ce qui est juste, persuade ce qui est bien. S'animant par l'émulation et par l'échange affectueux de la pensée, elles doivent se livrer à des études sérieuses et suivies, en se plaçant en dehors de ce mouvement fébrile d'affaires et de luxe qui pousse vers la roue de la fortune. Les sociétés savantes ont à montrer que la dignité et l'habileté de l'homme ne sont pas dans un vulgaire mélange de calculs, de procédés et d'expédients, elles doivent professer la maxime que l'exercice paisible de la pensée, sercine, philosophique, religieuse, est un instrument de félicité, et qu'au lieu de s'user dans les voies tortueuses de l'agiotage, et remarquez-le : je ne dis pas de l'industrie, parce que l'industrie enfante des merveilles et est un exercice des plus hautes facultés, qu'au lieu de se laisser aller à de cupides appétits, il est bien mieux de ramener les esprits vers les choses nobles et grandes, bien mieux d'élever vers de glorieuses images les regards trop souvent abaissés vers l'amour des réalités productives et le culte du succès.

En marquant ainsi le rôle actuel des lettres et en retraçant les devoirs de ceux qui les cultivent, j'ai cru, Messieurs, préparer votre jugement, j'ai indiqué le but. Avons nous su l'atteindre ? Cherchons la réponse dans l'exposé complet et détaillé de la situation et des œuvres de notre compagnie.

Je commencerai par la section des sciences. Elle a fourni, cette année, un assez ample contingent.

M. Liotard, en homme de science et de cœur,

après avoir donné généreusement à la ville tous les ouvrages de mathématiques qu'il a soigneusement amassés depuis longues années, nous a lu une notice pleine d'intérêt sur un de ces volumes, devenu fort rare et probablement unique *thesaurus mathematicus*, qui a appartenu à Delambre.

M. Olive-Meinadier a offert à notre Académie et à l'Institut un nouveau mémoire mathématique sur un problème des plus ardu : La recherche des causes qui se sont opposées jusqu'à ce jour à la résolution des équations algébriques de degrés supérieurs au 4^{me}, et il a ramené avec une ingénieuse prestesse la résolution des équations de tous les degrés à trois principes généraux découverts dans de hautes régions.

M. Aurès nous a donné un essai historique sur les machines à vapeurs combinées d'eau et d'éther, et sur leur application à la navigation maritime. Après avoir exposé les tentatives heureuses de M. Dutremblay, ainsi que les expériences d'un officier de marine distingué, M. Lafon, qui propose l'emploi moins périlleux du chloroforme, M. Aurès entre dans les calculs et les considérations propres à faire apprécier la découverte, et finit par nous prédire, avec l'autorité de son savoir, que la science de nos chimistes ne tardera pas à perfectionner les systèmes actuels, et que la modification des machines s'opérera toujours.

L'Académie a également écouté avec un vif intérêt, avec un intérêt toujours croissant, la seconde partie du Mémoire de M. Plagniol, sur les Observations Magnétiques qu'il a faites à Nîmes. Elles sont si lumineuses qu'elles ont frappé plusieurs physiciens de notre époque. La modestie de mon confrère repro-

chera cette indiscretion à l'amitié, qui, j'en conviens, n'en tient nul compte.

M. Hedde, poursuivant le cours des études variées qu'il a faites sur l'industrie textile et sur la céramique, nous a communiqué quelques pages, où il donne d'utiles conseils pour le perfectionnement de divers meubles et objets d'art; où il propose de remplacer les riches et coûteuses verreries de nos églises, par le moyen de toiles convenablement préparées. Étendant ses vues et ses vœux sur ce qu'il appelle l'habitativité, c'est-à-dire, l'amour du chez soi, le *at home* des anglais, il signale les inconvénients attachés à notre mode de chauffage et à la préparation des aliments, et soumet à l'Académie les plans d'un fourneau qu'il a reconnu, par expérience, répondre à toutes les exigences d'un large intérieur domestique.

Ces inconvénients de notre mode de chauffage, les moyens d'y remédier avaient autrefois été l'objet d'un travail de M. Jules Teissier. Ce membre a bien changé de sujet cette année. Il nous a fait part de ses vues, sur la restauration de l'aqueduc romain et sur la salubrité, mal-à-propos contestée, des eaux de la fontaine d'Eure.

Ce mémoire de M. Teissier forme suite à ses fortes et patientes études, sur l'adduction des eaux à Nîmes, ce projet qui rappelle un peu la toile de Pénélope, le tonneau des Danaïdes, et surtout le sonnet de Molière.

M. d'Hombres père, qui jusqu'à ce jour, a porté si légèrement le poids des années et qui depuis si longtemps alimente nos séances, nous a présenté :

1^o La description de deux coquilles fossiles nouvellement observées et figurées par le professeur Catullo, membre de l'Institut Italien et de nombreuses Académies ;

2^o Un autre mémoire sur les coquilles rares et curieuses du département, et notamment sur le *pecten glaber*, s'efforçant de compléter ainsi des travaux dès longtemps appréciés par les naturalistes

M. d'Hombres fils nous a, à son tour, envoyé des observations géorgico-météorologiques, faites en 1855, où il a soigneusement consigné les faits propres à intéresser et à éclairer nos agronomes ;

Enfin, M. de Pouzols a édité le premier volume de la Flore du Gard, qui, avec la Faune de M. Crespon, nous fera connaître les richesses de notre département.

Animés par ces exemples, ou plutôt, cédant à leur zèle instinctif et infatigable, deux de nos confrères occupés, épris de science archéologique, nous ont vivement intéressés par de fréquentes communications

Ainsi, M. Durand nous a entretenus successivement, et avec cette netteté, cette précision, cette sagacité qui ne l'abandonnent jamais, d'une inscription hébraïque ; d'un hiéron (petit temple) pélasgique enclavé dans la villa de Bratus, à Tivoli, puis il a décrit les sceaux de la collection Séguier, relatifs au grand hôpital de Rome, non sans y joindre d'importants aperçus historiques.

Ainsi encore M. Pelet nous a lu de nombreux mémoires, d'abord sur trois inscriptions trouvées dans un mazet voisin de Nîmes ;

Sur une inscription moderne trouvée ici dans une récente démolition ;

Une autre trouvée à Bagnols ;

Sur un autel votif ;

Sur un monument situé à Lauuéjols (Lozère).

L'Académie l'a remarqué et le signale avec satis-

faction , M. Pelet ne se borne pas à décrire ses découvertes. Mu par un esprit de conservation , de patriotisme et de progrès , il fait acquérir , pour les joindre à nos collections , les objets trouvés , profitant heureusement, des dispositions toujours si bienveillantes de l'autorité municipale.

Quand je considère les efforts persévérants de nos deux doctes confrères pour rassembler ou décrire tous ces restes d'antiquités , ces savantes pepites plus précieuses pour nous que celles de la Californie , je ne serais pas de rappeler et même d'appliquer les paroles d'un archéologue éminent qui fouille le sol de la vieille Normandie et a été souvent couronné par l'Institut , M. l'abbé Cochet , qui explique ainsi la persistance obstinée de ses travaux.

« Ce que je cherche au sein de la terre c'est une
» pensée , ce que je poursuis à chaque coup de pioche,
» c'est une idée , ce que je désire recueillir avec
» ardeur , c'est moins un vase , une médaille qu'une
» ligne du passé écrite dans la poussière du temps, une
» phrase sur les mœurs antiques , les coutumes funè-
» bres ou l'industrie romaine ou barbare. C'est la vérité
» que je veux surprendre dans le lit où elle a été
» couchée par des témoins qui ont à présent douze ,
» quinze ou dix-huit cents ans. Je donnerai volontiers
» tous les objets possibles pour une révélation de ce
» genre. Les vases , les médailles n'ont de prix qu'au-
» tant qu'ils révèlent eux-mêmes le nom et le talent
» d'un artiste , le caractère et le génie d'un peuple ,
» en un mot , la page perdue d'une génération éteinte.
» Voilà surtout ce que je poursuis au sein de la terre.
» Je veux y lire comme dans un livre. Aussi j'inter-
» roge le moindre grain de sable , la plus petite pierre ,

» le plus chétif débris ; je leur demande le secret
» des âges et des hommes , la vie des nations et les
» mystères de la religion des peuples. »

La section des lettres a aussi payé un assez large tribut. Je ferai rapidement l'énumération des œuvres produites.

M. Maurin a entrepris de démontrer que la condamnation de Socrate devait être attribuée bien moins à des causes purement philosophiques qu'à des causes politiques. Il a examiné en légiste l'accusation et ses charges, la défense et ses moyens ; il a exposé en écrivain brillant tous les faits, le principe et les conséquences de ce fameux procès, lequel peut bien donner à la philosophie le droit de protester contre la condamnation d'une intelligence supérieure qui avait devancé le christianisme et préparé les esprits à son avènement, mais, où la justice légale n'a aucun blâme à formuler. Telle est la pensée de l'écrit.

M. de Lafarelle nous a offert l'introduction d'un ouvrage philosophique qu'il prépare en ce moment. Il a éloquemment déroulé et profondément discuté tous les systèmes adoptés et souvent imaginés et rêvés par diverses écoles philosophiques, depuis Platon jusqu'à Royer-Collard. C'est en quelque sorte une revue de toutes les transformations du génie humain.

Nous devons à M. Ignon un mémoire important sur l'insuffisance des jurys dans certaines causes, et un récit animé des vols audacieux d'une bande de malfaiteurs ;

A M. Jules Salles, une biographie savante et colorée du célèbre Callot ;

A M. Dumas Alphonse, la relation attachante d'un voyage à Paris, en Belgique et en Hollande. Ce n'est

pas ici une description physique ou une narration enjouée, mais une succession de peintures morales et d'appréciations propres à rectifier les vues, ou du moins, à provoquer les réflexions.

M. Boissier nous a fait part d'essais littéraires, où il a su réunir le mérite des recherches les plus patientes aux formes les plus heureuses. Ce jugement va être en quelque sorte confirmé par une étude nouvelle sur un de nos compatriotes (1), souvent nommé, depuis la satire de Boileau, mais pourtant peu connu par ses œuvres.

Quittant ses champs fertiles et sa retraite studieuse, M. Isidore Brun est venu remplir plusieurs de nos séances de sa voix sympathique et de son talent aimé. Nous avons surtout applaudi à une dissertation sur l'homme de lettres dont il a splendidement et magistralement retracé les devoirs.

Au milieu de cette ruche travailleuse, que pouvait, que devait faire le secrétaire de l'Académie? Abeille modeste et s'efforçant d'être diligente, il a recueilli et analysé toutes ces richesses éparses, les a publiées dans les journaux de la localité, puis a essayé d'ajouter une frêle part au travail commun.

Il a écrit la vie d'un maréchal illustre. Molitor lui a paru reproduire heureusement les qualités de notre grande et héroïque famille militaire; la mieux représenter, parce que mieux que les guerriers les plus renommés, il a su et pu réunir tous les sourires de la gloire, tous les rayonnements de la bonté, de la vertu. C'est plus qu'une illustration, c'est un type. Une assemblée d'hommes éminents (l'Académie de Metz) a couronné cette œuvre, et quoiqu'on puisse

(1) Jacques Cassagne.

très-bien remarquer que les lauriers académiques parent peu les fronts sexagénaires, je suis contraint d'avouer qu'ils sont venus s'y placer, s'y égarer.

Pour ne rien omettre de tous les faits qui sont comme autant de fils que j'essaye de rassembler pour en composer le tissu académique, j'ai à parler de nos pertes et de nos acquisitions, et à donner quelques détails indispensables.

Nous avons vu s'éloigner avec regret un de nos plus laborieux et plus avenants confrères, M. Rivoire, et nous nous sommes enrichis par l'affiliation de quelques sommités : M. Pagezy, maire de Montpellier ; Boudard, secrétaire de la société archéologique de Béziers ; la comtesse Vernède de Corneillan, auteur de poésies couronnées dans diverses académies ; M. A^{te} de Gasparin, agronome, ancien député ; Jalabert, peintre.

Nous avons accueilli avec gratitude les communications de plusieurs de nos féconds correspondants, MM. Vingtrinier, de Rouen, Sibour, archevêque de Paris, Casimir Bousquet, de Marseille, Sausse-Villiers, de Montfrin.

Nous avons encore reçu de nombreux écrits offerts en hommage de tous les départements à peu près. Entre tous ces envois nous avons distingué des essais historiques de M. Chabert, de Metz ;

Un nouveau livre sur St-Cyr, par M. le chanoine Giraud ;

Une biographie d'Edouard Adam qui découvrit et appliqua tout près de nous, au Mas Boulbon (2), des procédés expéditifs et rationnels de distillation, les-

(1) Domaine situé à une demi lieue de Nîmes.

quels ont si notablement accru les richesses viticoles de nos contrées méridionales ;

Une notice de M. Revoil sur un tombeau romain découvert dans l'ancien Couvent du Repentir au chemin de Beaucaire.

Enfin , et ici je cède encore à la loi que m'imposent les devoirs de narrateur et les tyrannies du procès-verbal , je mentionne un opuscule de M. Frédéric Nicot , sur le goût musical en France , opuscule jugé avec autant d'indulgence que d'esprit , dans un rapport étendu de M. Boissier.

Et ce rapport , Messieurs , n'est pas le seul qui ait été distingué.

Nous avons surtout entendu avec intérêt et profit un compte-rendu où notre Président, M. le conseiller Ignon, ayant à juger un écrit de M. le docteur Vingtrinier, sur les enfants dans les prisons, et les réformes à faire dans les lois pénales qui leur sont appliquées , a non-seulement reproduit l'œuvre nouvelle de l'honorable médecin de Rouen , mais a exposé ses vues personnelles sur les modifications à faire subir au Code Pénal , et cela avec une profonde connaissance des lois , une raison calme et haute , avec cette expression mesurée , discrète , qui en signalant une défectuosité dans les lois ou les institutions , n'y voit point la malice des gouvernements , mais l'erreur des hommes.

M. de Castelnau a imité notre Président , et il a trouvé dans un recueil qu'il s'était chargé d'analyser , matière à de salutaires réflexions et l'occasion de renouveler un de ses vœux les plus ardents. Ne pourrait-on pas , ne devrait-on pas établir dans chaque cimetière de notre ville , une salle d'exposition , où les familles feraient garder les corps ? Cette mesure remédierait aux

dangers des inhumations précipitées. Notre confrère, dans son zèle pour ce qui est bien, a exprimé un autre desir. Il voudrait qu'aucun acte de décès ne fut reçu à l'état civil que sur l'attestation du médecin qui a donné les derniers soins à l'individu décédé.

Nous avons aussi eu à louer, à propos de nos concours, un rapport très-étendu de M. le colonel Pagezy, où sous une forme incisive et élégante, il a montré une science des plus sûres et des plus variées.

Je viens de prononcer le mot concours. Je dirai sans déguisement que celui de cette année a été entièrement improductif, malgré l'intérêt du sujet : Étude sur François Traucat, qui implanta le mûrier dans nos contrées.

L'Académie en a été plus contristée que surprise. En effet, elle est placée dans une alternative assez singulière. Si elle propose comme elle l'a souvent fait, des sujets un peu vastes, un peu compréhensifs, la modicité de la récompense, le lointain peu retentissant où nous sommes, ce desir si universel dans un siècle où on est si avide d'or et de renommée, d'avoir un écho plus sonore que l'Académie du Gard, un salaire un peu copieux, détourne les concurrents, et si nous prenions un sujet trop limité, il nous semblerait que nous amoindrissions une mission d'utilité, que d'illustres devanciers nous ont faite si élevée.

L'Académie a cru tout concilier en proposant pour 1857, la question de l'Échelle mobile et du droit fixe dans le Commerce des Céréales.

Vous savez tous, Messieurs, combien la législation des grains intéresse le pays; vous savez surtout combien elle présente de points d'économie politique importants, je dirai même, délicats à traiter. Les a-t-on

tous éclaircis et réglés? A-t-on résolu par l'établissement du tarif actuel tous ces problèmes ardu? On reconnaît généralement que le tarif gradué du 15 avril 1832 protège l'agriculture parce qu'en effet, quand le grain est à bas prix, les grains étrangers sont frappés d'un droit qui s'élève à mesure que diminue le prix du blé indigène. C'est là une combinaison des plus ingénieuses. Mais comme elle a soulevé de nombreuses et vives réclamations; comme le gouvernement dans la situation forcément anormale que nous ont faite la guerre et le défaut de récoltes, a renoncé à ce système, l'Académie du Gard s'est demandé quel sera, quand nous sortirons des voies exceptionnelles, le régime à adopter pour satisfaire à la fois, ou du moins, pour mécontenter le moins possible, les commerçants, les producteurs et les consommateurs.

Tel est le sujet qui nous a paru, surtout le prix ayant été sensiblement accru, commander des recherches aux économistes, des efforts au talent; qui nous a paru répondre à la pensée toujours active et pleine de sollicitude du chef et des élus du département.

Il ne me reste plus qu'à vous entretenir de nos compositions poétiques. Sacrifiant les lois de la méthode et ne m'occupant que des intérêts de la compagnie, j'en ai réservé la mention à la fin de cette sèche revue pour que ce fût un dédommagement, une consolation, j'allais dire, une sorte de couronnement, et un de nous, qu'il est superflu d'indiquer, va vous prouver que le mot n'est point trop ambitieux.

M. Canonge a publié un volume intitulé: *Varia*, où se plaçant selon son habitude dans une sphère pure et sereine, il a retracé en accents tantôt légers, tantôt graves, et toujours mélodieux, les joies et les tristesses

du cœur et les conquêtes de l'esprit ; où surtout dans une épître pleine de verve il flagelle justement l'écrivain qui a montré tout ce que peuvent donner le goût le plus pur et le talent le plus vrai, mais qui aussi s'est fait un triste jeu, un honteux plaisir d'attaquer, d'outrager ce qu'il faut le plus honorer, la religion, l'innocence, la jeunesse et la gloire (1).

M. Bousquet nous a offert récemment une composition dramatique de longue haleine, après nous avoir souvent attendris par des élégies et des poèmes où nous avons remarqué avec la vivacité des sentiments la profondeur des lignes mélancoliques et l'évolution la plus facile de la pensée.

M. Brun, du fond de sa retraite, a vu l'étrange trafic, les mensonges, les menées de quelques faméliques auteurs, et indigné de voir surgir dans le domaine autrefois si respecté des lettres, tant de cupidité et de stratagèmes, il a cherché, hors de la mêlée de cette bohème, des inspirations droites et généreuses, et les a abondamment répandues et profondément ciselées dans une belle épître intitulée : Les Charlatans.

M. Charles Rey a imprimé de spirituelles satires et des fables nouvelles qui ne se présentent certes pas comme des œuvres desséchées au souffle des ans. La critique ainsi comprise et exercée n'a plus que des avantages. La plume dont elle se sert n'est ni l'épée ni le poignard qui blesse, mais l'aiguillon qui avertit et qui ranime.

Voués à une tâche moins brillante et se gardant de céder à leurs inspirations personnelles, MM. Teulon et

(1) L'épître à Voltaire de M. Canonge a été reproduite avec éloge par un grand nombre de feuilles publiques.

Nicot ont seulement traduit des poètes latins. Le premier nous a très-heureusement donné le 4^e livre de l'Énéide, ce livre véritable chef-d'œuvre d'éloquence et de poésie, qui contient la peinture de tant de scènes émouvantes, la manifestation de tant de sentiments dictés par des passions fortes et vraies. Je ne surprendrai ici personne en répétant le jugement unanime de l'Académie, qui a trouvé dans cette œuvre nouvelle de M. Teulon une touche énergique, en même temps qu'une élégance continue et cette limpidité, cette harmonie qui constituent le génie du poète latin.

Enfin, Messieurs, nous avons souvent écouté avec charme l'adepte de la poésie (1), celui qui nous en paraît comme la personnification. Nous l'avons entendu, se dépouillant parfois de la solennité du langage et revêtu d'une armure légère fouetter d'un vers plaisant les travers de l'époque. Une fois même il n'a pas craint de tracer les devoirs et les tribulations de l'édilité Nimoise. Ce n'est point ici une plainte et moins encore une leçon, mais un jeu d'esprit comme se le permettaient Pope et Boileau.

Du reste, si on pouvait regarder cette œuvre comme une sorte d'avertissement, nous affirmerions qu'il est donné avec la mesure la plus discrète et avec ce fond de justice bienveillante qui se manifeste, qui étincelle dans les vers que je vais citer.

En loyal citoyen

J'aime à le signaler, quand je trouve le bien :
Je commence par rendre un légitime hommage
A ces travaux donnés en des jours de chômage
Qui firent d'un rocher aride et sans gazon,

(1) M. J. Reboul.

Cet éden sinueux vert en toute saison .
Au lieu de la gothique et puante lanterne
Qui ne donnait la nuit qu'une lumière terne ,
Je rends grâce à celui qui fit dans la cité
Briller ce gaz qui semble au soleil emprunté ;
A celui qui , creusant des routes souterraines ,
Dans tous nos carrefours fit jaillir des fontaines ;
A celui qui , voûtant de fétides canaux ,
Rendit l'air plus salubre à nos quartiers nouveaux ,
Et pour les arrivants ouvrit cette avenue
Qui si superbement met notre ville en vue :
Le fronton du palais et le Cirque Romain.
A toute grande chose il faut un grand chemin ;
A ceux qui , dans les jours de discorde intestine ,
Ont aux coups de l'émeute opposé leur poitrine.
Bien loin de le blâmer , j'applaudis bel et bien
Au salubre impôt qui pèse sur le chien.
L'espèce pullulait ici plus qu'à Byzance ,
Nîmes semblait pour elle un pays de plaisance.
Grâces à Dieu , la nuit , auprès des restaurants ,
Plus de roquets galeux , de caniches errants ,
Qui , las de remuer l'aride balayure ,
Venaient à vos mollets chercher leur nourriture !
On voit que mon encens , quand il est mérité ,
Sait monter vers la main qui tient l'autorité.

Après les vers que vous venez d'entendre , et que suivront bientôt des vers non moins heureux ; après cet exposé fidèle de nos travaux , vous reconnaîtrez sans doute que la culture des lettres et des sciences n'a pas été négligée parmi nous dans l'année que nous venons clore ; que nous n'avons pas eu beaucoup d'heures oisives et d'inféconds essais , et permettez-nous cet espoir , laissez-moi l'exprimer librement au sein d'une atmosphère de bienveillance et de confraternité , laissez-moi croire que vous vous direz en sortant : Nîmes a un Poète , Nîmes a une Académie.

ARCHÉOLOGIE.

AUTEL VOTIF DE L'AURICET,

PAR M. AUGUSTE PELET.

Sur quatorze autels votifs dédiés aux Proximi, quatre étaient, jusqu'à ce jour, considérés comme perdus :

- « *Seneca*, trouvé à Vaison ;
- » *Leda*, id. à Uzès ;
- » *Portius Juvenalis*, id. à Nîmes ;
- » *Attia Prima*, id. à Arles.

Ce dernier vient de se retrouver à l'Auricet, campagne de M. Emile Causse, en Camargue. Les belles proportions de ce monument, la forme et l'exécution des lettres le rapportent au premier siècle.

Il était placé dans une terre connue, depuis un temps immémorial, sous le nom de *Terre de la Tombe*.

Une colonne antique et divers fragments de poterie sembleraient indiquer que là se trouvait une ancienne villa romaine. Elle est située au bord du Rhône, sur un point où ce fleuve, revenant sur lui-même, contourne de manière à former le dessin de l'oreille humaine, *auricula* ; cette disposition n'aurait-elle pas provoqué le nom de l'*Auricet* qu'a toujours porté cette localité ?

Les petites dimensions des autels dédiés aux Proximi,

disait notre savant collègue , le capitaine Colson , *leur forme , la grossièreté de leur exécution semblent indiquer un culte domestique.*

Nous ne pensons pas que les fortes proportions et l'élégance de celui que nous venons de retrouver à l'*Auricet* (il a 1^m50 de haut sur 0^m75 de large) , puissent contrarier les conclusions de notre ami. Elevé dans une propriété particulière éloignée de la ville , cet autel , en plein champ , était en quelque sorte le temple où la famille d'*Atilia Prima* venait adresser ses vœux aux *Prozumi* qu'elle s'était choisis et qui étaient devenus les pénates de sa maison.

Denoble Lalauzière , qui a rapporté cette inscription sous le n° 6 , l'avait mal copiée ; on y lit :

ATTIA PRIMA
PROXSVMIS
SVIS

INSCRIPTIONS INÉDITES ,

PAR LE MÊME.

Nous avons à enregistrer , cette année , quelques inscriptions inédites.

A un kilomètre de la ville , sur le chemin d'Avignon , nous avons trouvé , dans le *mazet* de M. Cote , trois stèles de même dimension (65 cent. de haut sur 40 cent. de large) , surmontées chacune d'un fronton triangulaire et portant une inscription renfermée dans un cadre ; sur notre invitation , M. Cote en a enrichi le Musée de Nîmes. Elles portent :

N° 1	N° 2.	N° 3
Θ ΕΟΙΣ ΔΑΙΜΟΝΙΝ	D M	D M
ΙΟΥΑΙΑ ΦΕΙΔΑ	ΙΥΛΙΑΕ ΗΕΛΠΙ	BONILLÆ
TITIAMITPI	DIS·C·POMPEI	PHILLVS·CONIVG
ΓΑΥΚΥΤΑΘ	V S ΠΙΟΕΒΥΣ·Υ·Ρ	PIENTISSIMÆP
	VXOR	<i>Diis manibus</i>
<i>Diis Dæmonibus</i>	<i>Diis Manibus</i>	<i>Bonillæ libertæ</i>
<i>Julia Fida</i>	<i>Juliae Helpidis</i>	<i>conjugi pientissimæ</i>
<i>Titia Matri</i>	<i>Caius Pompeius</i>	<i>posuit</i>
<i>dulcissimæ</i>	<i>Phæbus vivens posuit</i>	
	<i>uxor</i>	

La première porte une dédicace encore unique dans nos contrées , *Diis Dæmonibus* , et fort rare partout ailleurs.

Le mot *δαίμωνιον* , dit Mongez , chez les anciens philosophes signifiait quelque chose qui tient du divin , un génie. Les Platoniciens donnaient ce nom à certains êtres moyens , remplissant le vide immense qui se trouve entre Dieu et les hommes , disposés par étage , plus puissants , plus éclairés les uns que les autres. Ils font , disait-on , dans ce système , passer , pour ainsi dire , de main en main les vœux et les prières que les hommes adressent à Dieu , et rapportent aux hommes les grâces dont Dieu les comble en échange. Ce sont donc eux qui reçoivent les prières et les sacrifices ; ce sont eux qui rendent les oracles.

A chaque homme , dit Ménandre , est donné en naissant un *démon* , ou bon génie , qui lui sert , pendant toute sa vie , de maître et de guide. Plutarque dit , de même , que ces *démons* prennent quelquefois des hommes en amitié , qu'ils les avertissent de leurs devoirs , les guident dans le chemin de la vertu , veillent à leur sûreté et les tirent des périls redoutables où ces hommes se livrent par précipitation

ou par ignorance. Ces êtres intermédiaires ne sont pas de simples intelligences ; ils sont revêtus d'un corps subtil et imperceptible à nos sens ; l'univers en est rempli ; il y en a dans l'air, dans la mer, sur les montagnes, dans les forêts. Les poètes donnent aussi le nom de *démons* aux mânes, aux ombres des morts.

Dans les fouilles que Pie IV fit exécuter à Tivoli, on découvrit un autel, portant :

ΑΓΑΘΟΣ ΔΑΙΜΟΝ

AGATHO DAIMONI

SACRVM

E . V . S (ei votum solvit)

Ce vœu adressé au *bon génie* doit nécessairement faire supposer qu'il y avait aussi un *mauvais génie* ; sur quoi Pline remarque qu'il devait y avoir un bien plus grand nombre de dieux ou de nature céleste que d'hommes, puisque chacun avait un ou deux génies. Il y en avait aussi de propres à chaque lieu : des *génies* des peuples, des villes, des provinces, des fontaines, etc., etc. Chacun faisait des sacrifices à son génie ; le jour de sa naissance, on lui offrait des fleurs, des vins, de l'encens.

2^{me} INSCRIPTION.

En 1758, il existait à Nîmes, dans la maison de M. Jean de Poitiers, un cippe, sur lequel on lisait :

D M

M. SENVCII

SERVATI . Q . COL

AVG. NEM AB AER

ET. IVLIAE HELPIDIS

VXORIS OPTIMAE

V. P

*Dius Manibus Marci Senucii Servati , quæstori
coloniæ Nemausi ab ærario et Julice Helpidis uxoris
optimæ viventes posuerunt.*

Si nous rapprochons cette inscription de la légende gravée sur la stèle n° 2, nous en concluons que *Julia Helpes* fut d'abord l'épouse de *Senucius Servatus*, questeur de la colonie Augustale de Nîmes, commis à la garde du trésor public, et que, plus tard, elle se maria, en secondes nœces, avec *C. Pompeius Phæbus*, simple particulier, qui, à tort ou à raison, ne l'appela plus, comme le premier, *uxor optima*.

Vous vous rappelez, Messieurs, la savante dissertation que nos savants collègues, MM. le capitaine Colson, dont nous déplorons la perte, et Germer-Durand, nous ont communiquée, relativement aux noms de onze localités inscrits sur un petit autel de notre Musée : celui de *Brigium* a fort judicieusement été appliqué au village de Brignon, et particulièrement au petit monticule qui se trouve tout près, auquel on donne le nom de *Serre de Brienne*. Il s'est déjà trouvé, sur ce point, bon nombre d'inscriptions romaines, des médailles, des poteries et une infinité d'objets qui démontrent que là fut jadis une antique cité.

J'ai acquis, d'un paysan de Brignon, un petit autel votif de 19 centimètres de hauteur sur 10 de largeur, trouvé sur le Serre de Brienne; on y lit :

G. AVRELI
VS AQVIS · B
V. S. L. M

La troisième lettre de la seconde ligne, qui a la forme d'un *lambda* grec, ne peut être qu'un A dans

lequel la traverse a été supprimée , comme on en trouve quelques exemples dans les inscriptions ; quant à la lettre B , qui suit le mot AQVIS , elle doit être considérée que comme initiale de la localité *Briginn* , où cet autel a été découvert ; c'est ainsi que nous traduisons tous les jours , par *Nemausus* , la lettre N que nous trouvons tous les jours sur une infinité d'inscriptions de Nîmes.

D'après cela , notre légende serait l'expression d'un vœu adressé par *Caius Aurelius aquis Briginensis* , c'est-à-dire , aux nymphes de quelques sources situées près de l'antique *Briginn*.

Un entrepreneur intelligent , M. Ladet , a découvert , dans les vieux murs d'une maison en démolition dans la nouvelle rue Guizot , une inscription funéraire inédite , de la belle époque , qu'il a , sur notre invitation , fait immédiatement transporter au Musée ; ou y lit :

C. ATTIO ATTI. F VRBANO
EX TESTAMENTO

Dans la maison de M. Dumas , ancien maire de Cournonsec , village dans le département de l'Hérault , il existe une inscription inédite , portant :

C. OCTAVIO. VOL
MESSORI
VOSSILLI · F MARITVM.

Caio Octavio Voltiniae Messori , vossilliae , vossilli filiae Maritumi.

Une superbe inscription , qui appartient à la plus belle époque de l'art épigraphique , avait été indiquée par l'historien de Nîmes , comme existant dans le

jardin de l'hôtellerie de la Tourmagne , hors de la porte de la Magdelaine ; cette inscription, qu'on croyait perdue depuis longtemps , vient de nous être signalée par un jeune docteur , ami de la science (M. Tribes) ; elle sert à l'écoulement des eaux dans un égout de la maison Fromental , négociant , rue Racine , n° 1.

Nous n'avons pas eu beaucoup de peine à faire comprendre à M. Fromental que la place de ce beau cippe était au Musée ; on y lit en caractères du 1^{er} siècle :

C. MELIVS
C. F. VOLT
SEDATVS
VIVVS SIBI

Caius Melius Sedatus , fils de Caius , de la tribu Voltinia , de son vivant pour lui-même.

Cette inscription est entourée d'une superbe frise.

NOTICE ET DESCRIPTION

De plusieurs Sceaux de la Collection Séguier , relatifs au Grand Hôpital du Saint-Esprit , de Rome ,

Par M. E. GERMER-DURAND.

En visitant , au mois de mai 1852 , le Grand Hôpital du Saint-Esprit , la première des institutions charitables de Rome , et en parcourant le cimetière de cet Hôpital , situé sur la colline appelée , de son nom , *Monte di San-Spirito* , je ne pouvais penser sans tristesse que , 325 ans auparavant , ce coin de terre où reposent ,

depuis plusieurs siècles, les dépouilles mortelles de tant de pauvres de Jésus-Christ, et que je foulais, en ce moment, avec respect, avait été le premier profané par les bandes de Charles-Quint que le connétable de Bourbon avait conduites jusqu'au pied des murailles (1).

Cet amer souvenir venait de m'être rappelé par une inscription sur plaque de marbre, encastrée dans le mur extérieur de la tour du clocher. Cette inscription consacre la mémoire d'un héroïque citoyen de Rome, l'orfèvre Bernardino Passerini, qui, sur cette même colline et devant la porte qui conduit *alla Lungara*, tomba percé de coups, en défendant sa patrie, après avoir tué de sa main plusieurs soudards et leur avoir pris un drapeau.

Le magnifique Hôpital du Saint-Esprit fut naturellement la première proie sur laquelle s'abattirent ces pillards, la plupart hérétiques. On y trouve partout le souvenir des déprédations et la trace des ravages qu'ils y exercèrent.

Le Trésor, qui sans doute avait été, pendant le siège, mis en lieu de sûreté, paraît avoir moins souffert. On y voit encore des objets précieux qui remontent aux premiers siècles de l'existence de cet Ordre hospitalier. On y remarque surtout un très-ancien exemplaire de la Règle de l'Ordre, sur vélin, couvert d'un diptyque en argent ciselé, représentant la Très-Sainte Trinité entourée des têtes des douze Apôtres. De belles miniatures forment les têtes des divers chapitres.

Quant aux archives, que leur masse, dès-lors con-

(1) C'est de dessus la colline où est situé le cimetière de l'Hôpital que l'assaut fut donné aux murailles de la ville, le 6 mai 1527.

sidérable, ne permettait guère de soustraire au pillage, on estime qu'elles perdirent, dans ce désastre, le tiers au moins des titres qui s'y trouvaient réunis. En dépit de ces pertes et d'autres moins graves assurément qu'elles ont pu subir depuis, ces archives sont encore le dépôt le plus riche et le plus intéressant pour l'histoire des institutions charitables de la chrétienté tout entière, surtout pendant le moyen-âge. On sait, en effet, que, depuis les premières années du XIII^e siècle jusque vers le milieu du XVII^e, la Maison de Rome a exercé sur toutes les autres maisons de l'Ordre, en Italie, en Allemagne, en Pologne, en Hongrie, en Angleterre, en Espagne et même en France, une juridiction incontestable et qui ne fut jamais sérieusement ni longtemps contestée (1). Ce n'est que vers 1629, qu'un sieur Olivier de la Trau, seigneur de la Terrade, se qualifiant « Archi-Hospitalier-Général et Grand-Maitre de l'Ordre, milice et religion du Saint-Esprit », dans un discours sur l'origine de cet Ordre, auquel il attribue une antiquité fabuleuse, remua de nouveau cette question. Et c'est pour trancher définitivement toutes ces contestations, que frère Pierre Saulnier, sous-prieur de la Maison de Rome, écrivit, en 1649, le précieux plaidoyer dont nous venons de donner le titre en note. Dans sa discussion, il s'appuie à chaque pas sur des actes authentiques empruntés aux archives qu'il avait

(1) Voir les preuves de cette juridiction amplement et savamment exposées dans l'ouvrage intitulé : *De capite sacri Ordinis Sancti Spiritus Dissertatio, in qua ortus progressusque Ordinis totius, ac specialim romanæ Domus amplitudo, prærogativum ius et œconomia disseruntur.* — Scriebat FR. PETRUS SAULNIER, Gallus, romanæ Domus Professorus. — Lugduni, apud Guillelmum Barbier, 1649. Petit in-4°.

sous la main ; et, à l'aide de ces documents, il établit, sur des preuves irréfragables, la primauté de juridiction de la Maison de Rome.

Pendant que je visitais ces curieuses archives, non avec l'attention éveillée d'un paléographe, mais avec le regard distrait d'un simple curieux, mes yeux s'arrêtèrent par hasard sur un sceau orbiculaire, de moyenne grandeur, qui pendait en dehors d'une liasse d'actes appartenant aux premières années du xvi^e siècle. Il me semblait l'avoir déjà vu quelque part ; mais je ne m'y arrêtai pas davantage (1).

Je ne m'étais pas trompé : la matrice qui avait servi autrefois à former cette empreinte m'avait déjà passé par les mains, et je la retrouvai en novembre 1853, lorsque je voulus étudier une à une et avec soin toutes celles qui ont été recueillies par notre savant antiquaire nimois, J.-F. Séguier, pendant son long séjour en Italie, puis léguées par lui à l'Académie de Nîmes, et qui sont conservées aujourd'hui dans le médaillier de la bibliothèque de cette ville (2). Je ne tardai pas à

(1) Voir plus loin, au paragraphe II (page 42), la gravure et la description de ce sceau.

(2) Cette collection, qui se composait originellement de 306 matrices, la plupart très-bien conservées, n'en compte plus aujourd'hui que 296, dix d'entre elles ayant disparu, en même temps que les médailles, avant le mois d'août 1848. — Outre les matrices qu'il avait rapportées d'Italie et qui formaient le noyau de sa collection sigillographique, Séguier, de retour de sa ville natale, continua d'en recueillir d'autres plus intéressantes pour l'histoire de notre pays. On lit dans une lettre de lui au docteur Calvet, du 6 janvier 1768 : « J'ai acquis un grand nombre de sceaux de cuivre et de plomb du moyen-âge, plusieurs antiques, parmi lesquels il y en a un en plomb de Fl. Julius Nepos, l'empereur. C'est un des plus anciens qu'on connaisse ».

m'apercevoir que cette collection renfermait encore plusieurs autres sceaux relatifs à l'Archi-Hôpital du Saint-Esprit. Ce sont ces petits monuments que je vais étudier et décrire successivement, après avoir résumé, en quelques pages, l'histoire de l'origine et du développement de la Maison de Rome.

I.

ARCHI-HOPITAL DU SAINT-ESPRIT, A ROME.

I. *Eglise et Hospice de Santa-Maria in Saxia.* (728-1198.) — L'an 728, sous le pontificat de Grégoire II (715-731), une troupe de pèlerins anglo-saxons arrivait en vue de la Ville éternelle. Suivant l'usage universellement observé chez les nations chrétiennes, au moyen-âge, ces hommes venaient du fond de l'Angleterre, à travers mille dangers, se prosterner *ad limina Apostolorum*, et déposer aux pieds du Pontife l'hommage de leur obéissance et de leur vénération. Cette pieuse caravane comptait dans ses rangs un roi et une reine qui, désabusés du pouvoir et volontairement descendus du trône, allaient couronner leur vie en ce monde et mériter les récompenses de l'autre, par l'exercice de la charité et la fondation d'œuvres pieuses.

C'était Ina, roi de Wessex, et sa compagne (1). En-

(1) « Ina assembla le conseil des chefs saxons (*witenagemote*), lui fit part de la résolution qu'il avait formée d'expier, dans les exercices de la pénitence, les péchés de sa jeunesse, déposa la couronne et délia ses sujets du serment de fidélité. Le *witenagemote* élut pour lui succéder, Æthel-

couragé par le Pape, Ina acheta, sur les bords du Tibre, en dehors des murs de la ville, un enclos où il fit bâtir, sous l'invocation de Notre-Dame, une église et un hospice destinés aux clercs de sa nation qui viendraient à Rome pour recueillir à leur source les traditions de la théologie et de la liturgie chrétiennes, ainsi qu'aux simples pèlerins que leur piété amènerait dans la métropole du Catholicisme (1). Il assigna pour dotation à l'église et à l'hospice une partie du tribut annuel qu'il avait établi sur son peuple, afin d'en faire hommage à la chaire de S. Pierre (2). Après avoir ainsi assuré l'avenir de cette fondation et s'être dépouillés, en sa faveur, de tout ce qu'ils possédaient, Ina et son épouse, confondus dans les derniers rangs de la populace d'un faubourg de Rome, vécurent du travail de leurs mains. Un an s'était à peine écoulé que le pieux roi, le pèlerin inconnu avait cessé de vivre. La courageuse compagne de sa pénitence ne lui survécut que peu de jours, et l'on aime à penser que leurs dépouilles furent déposées ensemble sous les premières assises de l'église Santa-Maria.

Soixante-cinq ans plus tard, Offa, roi de Mercie, étant venu à Rome, voulut faire participer ses na-

heard et Oswald. Peu de jours après, Ina et la reine partirent, sous le costume de pèlerins, pour aller visiter le tombeau de S. Pierre et de S. Paul ». — Rev. Th. Flanagan, *A Manual of british and irish History*, p. 57; London, Th. Richardson, 1852.

(1) Cf. Matth. Westm., *Flor. Histor.*, ad ann. 727; — Nic. Harpsfield, *Hist. Eccles. Angl.*, sec. VIII, cap. 10.

(2) C'est ce tribut qu'on appelait, au moyen-âge, le *Romescot*, en anglais, *Rome-Feoh* ou *Peter-pence*.

tionaux à l'œuvre hospitalière fondée par Ina (1) ; il l'obtint , en augmentant les revenus de l'hospice au moyen du *Romescot* , qu'il établit , à son tour , dans son royaume (2).

La maison ou (comme le peuple l'appelait alors) l'École des Saxons , *Schola Saxonum* , était en pleine prospérité , lorsque , en 817 , un violent incendie vint détruire en partie l'église de Notre-Dame et les bâtiments de l'hospice. Toutefois les clercs ne se dispersèrent point ; ils purent même bientôt , grâce à la généreuse intervention du pape Pascal I^{er} , relever les ruines de leur sainte demeure , y vaquer de nouveau à la prière et à l'étude et y accomplir les devoirs de l'hospitalité. Trente ans après (847), un incendie plus terrible dévora , en une nuit , non-seulement le quartier qui , de l'hospice fondé par Ina , avait pris peu à peu le nom de *Vicus saxonum* , mais encore ceux des Frisons et des Lombards.

C'est alors que Léon IV sentit le besoin de protéger ce faubourg , devenu considérable , en l'entourant de murailles et en le rattachant au reste de la ville par une enceinte continue. Aussi la reconnaissance populaire a-t-elle donné et conserve-t-elle encore à ce quartier de Rome , le nom de *Cité Léonine*. L'École des Saxons dut , aux libéralités du Pape de voir renaître

(1) Il venait solliciter du pape Hadrien I^{er} (772-795) la création d'un évêché dans son royaume de Mercie , qui jusqu'alors ressortissait , pour le spirituel , de l'archevêché de Cantorbéry. — Quelques historiens veulent qu'Offa n'ait point été lui-même à Rome , et pensent qu'il traita cette affaire par ambassadeurs. Cf. Th. Flanagan , *British and Irish History* , p. 56.

(2) H. Spelman , *Concil. Britann.* , t. III , ad ann. 794.

encore une fois de ses cendres l'église de Notre-Dame des Saxons ; et le roi Ethelwulf , étant venu , quelques années après l'incendie , en pèlerinage à Rome , compléta l'œuvre de la reconstruction de l'hospice , où il logea pendant une année entière (852).

L'hospitière demeure était désormais en état d'abrayer les pèlerins de tout rang que l'Angleterre y envoyait en grand nombre. En 874 , un successeur d'Offa , Burrhed , après avoir vainement essayé de défendre la Mercie contre les affreux ravages des Northmans , vint , comme jadis Ina , chercher à Rome le repos et l'oubli et confier sa dépouille à ce sol béni de Santa-Maria-in-Sassia (1), qui était devenu , pour tous les Bretons de ces âges de foi , comme une autre patrie au sein de la grande cité catholique.

Protégé à la fois par les Souverains Pontifes et par les rois saxons, l'hospice de Santa-Maria obtint, en 882, sur la demande du roi Alfred-le-Grand, d'être exempté de tout impôt et de toute redevance par le pape Martin II.

L'infirmerie de cet hospice fut, en 925, témoin d'une bien triste agonie. Un des vassaux du roi Athelstan, nommé Alfred, avait conspiré contre son suzerain. Celui-ci l'envoya, sous escorte, se justifier auprès du pape Jean X (914-928) ; mais la providence devait se charger elle-même de punir le coupable. Alfred, arrivé à Rome, se présente à l'audience du Saint-Père. Interrogé par lui devant l'autel vénéré de S. Pierre, il ose ajouter le parjure à son crime, et tombe, en présence de tous, frappé d'un mal soudain. Emporté par ses gardes, il est par eux déposé dans l'hospice et y meurt après une agonie de trois jours sans avoir repris connaissance (2).

(1) Baron., *Annal.*, t. x, ad ann. 874.

(2) Will. Malmesb., *Hist. Novel.* ; — Baron. *Annal.*, ad ann. 924 ; — Th. Flanagan, *British and Irish Hist.*, p. 75.

L'immunité conférée par Martin II à l'École des Saxons avait souffert, avec le temps, quelques atteintes. A la prière de Canut-le-Grand, elle fut, en 1031, renouvelée et confirmée par le pape Jean XIX.

La situation de l'hospice, au bord du Tibre, à l'extrémité de la Cité Léonine, dont le mur bornait au nord son enclos, en fit presque nécessairement le point de mire de tous les assauts que les remparts de la Ville éternelle eurent à essayer, durant tout le XI^e siècle, de la part de l'empereur d'Allemagne ou de ses anti-papes.

Le 14 avril 1062, l'anti-pape Cadaloüs, qui avait pris le nom d'Honorius II, parut sous les murs de Rome. Il vint placer son camp dans les prés néroniens (1). Le pape romain, Alexandre II, qui, du haut de l'église Sainte-Marie-des-Saxons, surveillait les mouvements de l'ennemi, franchit, avec ses troupes, la porte de la Cité Léonine. Une lutte acharnée s'engagea au pied du Mont-d'Or (2); la victoire allait se déclarer pour Cadaloüs, quand le comte Godefroid, le père de l'illustre et pieuse comtesse Mathilde, arrivant à la tête de troupes fraîches, mit en fuite l'armée de l'anti-pape. Cadaloüs ayant pu échapper au désastre (3), revint l'année suivante; mais la trahison lui ayant ouvert la porte de la Cité Léonine, il ne fit que traverser ce faubourg pour pénétrer dans le Vatican et s'emparer de la tour de Crescentius.

Que devint l'École des Saxons pendant les funestes années qui suivirent jusqu'au sac de Rome par Robert

(1) « In pratis neronianis, ad urbem Leoninam ». — Cardin. Aragon., in *Vita Alex.*

(2) Mons-Aureus, aujourd'hui *Montorio*, l'ancien Janicule.

(3) Muratori, *Annal. d'Ital.*, ann. 1061.

Guiscard (1084)? Il est facile de le conjecturer, en remarquant d'une part que, depuis la conquête, l'Angleterre payait fort inexactement le denier de S. Pierre, et que, de l'autre, Guillaume-le-Conquérant mettait obstacle à ces pèlerinages de Rome dont les Anglo-Saxons s'étaient fait jusqu'alors une pieuse habitude. Ce dernier fait résulte d'une lettre écrite en 1079 par S. Grégoire VII à Lanfranc, archevêque de Cantorbéry (1); et, quant à l'inexactitude avec laquelle était alors levé le denier de S. Pierre, Guillaume lui-même s'en excuse, dans une lettre au Pape, de la même année (2).

Privé de ses ressources naturelles et des communications qui le rattachaient à la mère-patrie, l'hospice des Saxons se trouva bientôt dans l'impossibilité de résister à toutes les causes de destruction auxquelles il dut être en butte, pendant les trois campagnes successives qui amenèrent l'empereur Henri IV sous les murs de la Cité Léonine, en 1081, 1082 et 1083. On sait que cette troisième tentative réussit. Une tradition fort ancienne et vraiment touchante rapporte qu'un jeune chevalier, porte-étendard de l'empereur, ayant

(1) « Religio tua poterit... regem constanter admonere ne contra matrem omnium Romanam Ecclesiam quid iniustum præsumat, et neque tuam neque alicuius devotionem ab Apostolicæ Sedis visitatione ulterius coercere attentet ». S. Greg. Papæ *Epistol.*, l. vi, p. 30 (ed. J.-P. Migne).

(2) « Pecunia, tribus fere annis in Galliis me agente, negligenter collecta est; nunc vero, divina misericordia me in regnum meum reverso, quod collectum est per præfatum (legatum Hubertum) mittitur; et quod reliquum est per legatos Lanfranci, archiepiscopi, fidelis nostri, quum opportunum fuerit, transmittetur ». — Apud Baron., *Annal.* l. xvii, p. 521; ad ann. 1079.

été blessé dans l'assaut, fut porté presque expirant dans l'église la plus voisine (c'était Notre-Dame-des-Saxons), et que là il s'engagea, par un vœu, à faire le pèlerinage de la Terre-Sainte. Ce chevalier, c'était Godefroi de Bouillon, le futur héros de la première croisade.

Lorsque, en 1084, Robert Guiscard vint, avec ses farouches Normands et ses Sarrasins pillards, pour chasser de Rome les Allemands, la ville presque tout entière devint la proie de l'incendie (1). C'est sans doute dans ce désastre que disparut ce qui restait du pauvre hospice des Saxons. Aussi n'en est-il plus fait mention dans l'histoire. L'œuvre d'Ina et de ses successeurs devait succomber avec la nationalité saxonne, emportée comme elle par les flots de la conquête normande.

II. *Hôpital du Saint-Esprit*. — Le siège de Rome par l'empereur Henri V (1110), par Frédéric Barberousse (1167) et les dévastations qui s'en suivirent pour la Cité Léonine n'avaient définitivement laissé subsister de l'établissement saxon que l'église Sainte-Marie, lorsque, en 1198, Innocent III, averti par un songe, dit la légende (2), résolut de fonder à Rome un grand hôpital, destiné non-seulement à recevoir tous les

(1) « Totam Urbem, Gregorio papæ rebellem, penitus expoliavit (Robertus) et maiorem eius partem igni consumpsit ». Berthold. Constant. *Chron. apud S. Greg. VII Epist. et Diplomata Pontif.*, ed. J.-P. Migne, p. 112.

(2) Voir, dans M. G. Peignot (*Hist. de la fondation des hôpitaux du Saint-Esprit de Rome et de Dijon, représentée en 22 sujets, d'après les miniatures d'un manuscrit de la Bibliothèque de la Charité de Dijon*. 1 vol. in-4° (S. L. N. D.), les miniatures III - XI, avec l'explication qui les accompagne

pauvres malades , mais encore à recueillir les enfants exposés. La partie de la Cité Léonine autrefois occupée par l'École des Saxons offrait un terrain convenable et déjà consacré par de pieux et charitables souvenirs. Ce fut l'emplacement que le Pontife choisit ou qui lui aurait été miraculeusement indiqué , d'après la légende (1).

Après s'être assuré du consentement du roi d'Angleterre, Jean-Sans-Terre , et après avoir obtenu de lui , outre la cession de ses droits de propriété sur ce terrain , un riche subside (2), Innocent III se mit à l'œuvre et fit bâtir d'abord un hôpital, puis une nouvelle église qu'il dédia au Saint-Esprit, à l'inspiration duquel il devait l'idée première de son charitable dessein. C'est du vocable de cette église que l'hôpital prit plus tard son nom , en y ajoutant les mots *in Saxia* , qui conservaient le souvenir de l'hospice des pèlerins saxons. Toutefois l'établissement qu'Innocent III venait de fonder garda encore longtemps le nom de *Sancta-Maria-in-Sassia* , comme le prouve une bulle d'Alexandre IV, donnée à Naples , le 1^{er} mars 1255 , ou celui de *Sancta-Maria ripæ Sassiensis* , comme on lit (3) sur le sceau de Fra Giovanni (1290). Il est vrai que , dès l'année 1248 , Innocent IV , dans une bulle datée de Lyon , 15 avril , disait déjà : *Hospitalis Sancti-Spiritus in Saxia de Urbe*. Ces différences nous mon-

(1) G. Peignot , *Hist. de la Fond.*, miniatures VIII, IX et X.

(2) Ce subside s'élevait à la somme de cent marcs d'argent par an , et devait être payé jusqu'au moment où l'hôpital du Saint-Esprit entrerait en jouissance de l'église S. Nicolas de Wirtel , que le roi lui avait donnée.

(3) Voyez plus loin , au paragraphe des sceaux des grands-maitres (p. 14), la gravure et la description du sceau de Fra Giovanni.

irent que cette dernière appellation commença à être employée vers le milieu du XIII^e siècle, concurremment avec l'ancienne *Hospitalis Sancte-Marie in Saxia*, ou (conformément à la prononciation italienne) *Sassia*, laquelle ne disparut définitivement qu'au commencement du XIV^e siècle.

Nous ne donnerons pas ici la série des grands-maîtres de l'Archî-Hôpital du Saint-Esprit, depuis Guy de Montpellier, qu'Innocent III appela, en 1202, à occuper le premier cette dignité, nous contentant de renvoyer à la savante dissertation de Pierre Saulnier. Nous n'énumérerons pas non plus les donations dont cette maison fut enrichie par les successeurs d'Innocent III et par une foule de personnes pieuses et charitables, mais nous signalerons rapidement les diverses phases du développement de ce magnifique palais, asile ouvert à la douleur par la charité, et nous indiquerons les agrandissements et les embellissements successifs qui ont produit l'ensemble grandiose qu'on admire aujourd'hui.

Au XV^e siècle, époque qu'on peut appeler l'aurore de la renaissance en Italie, on s'aperçut que les vieux bâtiments du Saint-Esprit commençaient à menacer ruine, que l'édifice élevé par Innocent III n'était plus, d'ailleurs, en harmonie avec les besoins du temps et avec le goût des architectes d'alors. Sixte IV (1471 - 1484) ne se borna donc pas à faire restaurer ces bâtiments, il les reconstruisit sur un plan plus vaste et les disposa dans un ordre qui subsiste encore et qui atteste autant de goût que de magnificence. Les armoiries de ce pape se voient encore, sculptées sur le clocher, monument curieux de l'art du XV^e siècle, que Sixte IV fit ajouter à l'église du XIII^e siècle.

Les successeurs de Sixte IV, prenant un égal intérêt à cette précieuse institution, s'empressèrent aussi de concourir à l'accroissement des diverses parties de l'édifice.

Paul III (1534 - 1550) fit rebâtir, d'après le plan d'Antonio da San-Gallo, qui respecta le clocher de Sixte IV, une église dont la façade ne fut construite que sous le pontificat de Sixte V (1585 - 1590) sur les dessins d'Ottaviano Mascherini. Les peintures qui décorent l'intérieur de cette église sont pour la plupart dues au pinceau de Marcello Venusti, de Livio Agresti et d'autres disciples de Michel-Ange. Au-dessus du maître-autel, on voit un ciborium de bronze doré, en forme de temple, attribué au célèbre architecte Palladio.

Grégoire XIII (1572 - 1585) y fit élever, par Ottaviano Mascherini, un palais destiné à loger le prélat auquel est confiée l'administration de l'hôpital et qui porte le titre de Commandeur. Ce prélat a presque toujours été un évêque.

Au xvii^e siècle, Alexandre VII (1655 - 1670) ordonna de nouvelles réparations dans toute l'étendue de l'hôpital; elles furent exécutées sous la direction du Bernin.

Le docteur Giovanni-Maria Lancisi, médecin du pape Clément VII (1700 - 1721), dota le palais du prélat-commandeur d'une nombreuse bibliothèque, d'une excellente pharmacie et d'une précieuse collection d'instruments de physique, de chirurgie et d'anatomie. Plusieurs souverains, au nombre desquels il faut compter Louis XIV, ont contribué, par diverses donations, à enrichir cette bibliothèque.

Benoît XIV (1740 - 1758) augmenta les revenus

de l'Hôpital du Saint-Esprit, et reconstruisit, sur le plan du chevalier Passalacqua, l'oratoire de la confrérie du Saint-Esprit, confrérie instituée dès l'origine pour le service des malades. C'est encore ce pape qui a commencé à faire élever, sous la direction de Ferdinando Fuga, le grand bâtiment affecté aujourd'hui aux malades et où se trouve une salle de mille lits.

Le vénérable Pie IV (1775-1799) accrut encore l'enceinte des bâtiments, en y joignant un grand édifice, qu'il fit construire en face de l'établissement déjà existant.

Enfin, ses successeurs n'ont pas cessé de faire de l'Hôpital du Saint-Esprit l'objet constant de leur sollicitude et de leur munificence.

On voit dans cet hôpital, une vaste salle qui contient à elle seule plus de mille lits. Une autre moins grande est spécialement réservée aux maladies contagieuses; une troisième aux blessés. Les ecclésiastiques et les nobles que leur détresse réduit à cet asile y ont des appartements particuliers. Au milieu de la grande salle est dressé un magnifique autel, surmonté, comme celui de l'église, d'un riche baldaquin soutenu par quatre colonnes. On y remarque un beau tableau de Carlo Maratta, représentant Job, ce type de toutes les douleurs et de toutes les souffrances qui peuvent atteindre l'homme dans son corps. Enfin, on peut regarder l'Hôpital du Saint-Esprit comme un des plus beaux monuments élevés par la charité catholique au soulagement des misères corporelles.

II.

SCEAU DE L'ARCHI-HOPITAL DU SAINT-ESPRIT.

(Collection Séguier , n° 279.)



Avant le xvii^e siècle , comme aussi sans doute depuis , la maison du Saint-Esprit , à l'exemple des monastères et des chapitres , scellait certains actes importants et qui intéressaient toute la communauté d'un sceau anonyme , c'est-à-dire qui ne portait le nom d'aucun grand-maître , d'aucun officier ou dignitaire de l'Ordre , mais qui représentait l'Ordre tout entier , stipulant et signant un acte.

Le sceau qui nous frappa , lors de notre visite aux archives de cet hôpital , et dont nous avons retrouvé plus tard la matrice dans la collection Séguier , est précisément un sceau de cette espèce.

Il est de forme orbiculaire ; il porte , en chef , un Saint-Esprit nimbé , et , en pointe , une croix à doubles croisillons. Telles sont , en effet , les armoiries de l'ordre hospitalier du Saint-Esprit , comme on peut les voir figurées deux fois dans le livre déjà cité

par nous , de Pierre Saulnier (1), d'abord au frontispice , puis en tête de la première partie de ce mémoire , sur une gravure qui porte pour légende : *Scutum romanæ domus*.

Il faut remarquer que c'est seulement à partir du xvi^e siècle que la croix à doubles croisillons ou à douze pointes (2) a été constamment surmontée d'un Saint-Esprit. Avant cette époque , la croix est souvent seule. Ainsi les armoiries qu'on voit encore aujourd'hui gravées ou sculptées sur les parties de l'édifice antérieures au xvi^e siècle , ne se composent que de la croix à douze pointes. Il en est de même encore sur la première miniature reproduite par M. G. Peignot (3), d'après un manuscrit qui paraît dater de la fin du xv^e ou des premières années du xvi^e siècle.

La légende , qui ne présente aucune difficulté de lecture , est celle-ci :

† S. SPIRITVS · IN · SAXIA · D^e · VRBE.

(1) Elles sont , de plus , décrites (p. 60) de la manière suivante : « Crux, Ordinis vexillum , duplici decusse secta , cui sacra Columba , divini Spiritus emblema , supervolat »

(2) Ce n'est évidemment que par inadvertance , ou plutôt par suite d'un *lapsus calami* , que M. Peignot a pu écrire (*Hist. de la Fondation* , p. 41) : « Cette croix est à dix pointes , parce que chacune des six extrémités , s'élargissant un peu , était terminée par deux pointes ».

(3) *Histoire de la Fondation* , etc. , pl. 1^{re}.

III.

SCEAUX DES GRANDS-MAITRES.

1. SCEAU DE FRA GIOVANNI (1290), DIXIÈME
GRAND-MAITRE.

(Collection Séguier, n^o 5.)



Sceau elliptique. Dans la partie supérieure, le couronnement de Notre-Dame; Notre-Seigneur assis, à droite, sur un banc, portant le nimbe crucifère, tenant de la main gauche le livre des Évangiles et bénissant de la droite; — assise à l'autre extrémité de ce même banc, Notre-Dame, sur la tête de laquelle un ange pose une couronne royale. — Dans la partie inférieure, sous une arcade trilobée, Fra Giovanni, agenouillé, en prière.

Légende : S · FRA · IOH · PRI · S · M · RIPE · SASSI. —
S[igillum] Fra[tris] Io[h]annis, Pri[or]is S[anct]e
M[arie] Ripe Sassi[ensis]. — Sceau de Fra Giovanni,
Prieur de Notre-Dame-de-la-Rive, en Saxe.

Nous pourrions douter que ce sceau ait appartenu à un commandeur de la maison du Saint-Esprit de Rome, si nous ne savions, d'une part, que, jusqu'au commencement du *xiv*^e siècle, cet hôpital s'appelait encore *S. Maria in Saxia* ou (suivant la prononciation italienne) *Sassia*; et, d'autre part, que quelques commandeurs, et entre autres Silvestro, le prédécesseur immédiat de notre Fra Giovanni, ont porté le titre de *Prior* (1). Quant au mot *Ripe* de notre légende, il s'explique très-naturellement par la position qu'a, de tout temps, occupée cet hôpital, au bord du Tibre, dans l'angle formé par le fleuve et le mur de la Cité Léonine.

L'administration de Fra Giovanni a laissé des traces dans l'histoire de l'Ordre. On voit, par un acte de 1290, cité par Pierre Saulnier (p. 36) et conservé, de son temps, dans les archives de la maison de Rome, où on le retrouverait sans doute encore aujourd'hui, que Fra Giovanni acquit, cette année-là, au nom de l'hôpital, *mediam Castellaris partem*, qui lui fut vendue par le seigneur Pietro di Vico-Orsini, préfet de Rome. Quelques années auparavant, il avait déjà acheté le domaine di Santa-Poppa. L'obituaire de l'ordre assigne pour date à la mort de Fra Giovanni le 12 mars 1291. Répétons, à son éloge, le mot du P. Saulnier : « *Dies certo non perdidit qui Christi pauperibus tantum acquisivit* ».

(1) On lit, dans Pierre Saulnier, p. 36 : « *Silvester, ut scribitur, Prior totius Ordinis, appellatione singulari et alibi nusquam apud nos usurpata* ». — Si Saulnier avait connu notre sceau, il aurait vu que Fra Silvestro ne fut pas le seul Commandeur de l'Ordre qui se contenta du modeste titre de *Prieur*, et que son successeur Fra Giovanni le portait aussi.

2. SCEAU DE FRA SIMONE (1295-1326),

DOUZIÈME GRAND-MAÎTRE.

Dom François Calmelet, dans son *Histoire* (manuscrite) de l'*Hôpital du Saint-Esprit de Dijon*, nous a laissé, sur un feuillet à part, joint à la page 46, la description suivante d'une empreinte du sceau de ce Grand-Maitre : « Ce sceau est en cire verte. On voit, dans le champ, une Croix de l'Ordre, surmontée d'un Saint-Esprit sous la figure d'une colombe et environnée de douze têtes, qui représentent probablement les douze Apôtres (1). »

Ce sceau a été dessiné et décrit par D. Fr. Calmelet, d'après une empreinte qu'il en a trouvée, pendante encore à une ratification faite par ce Grand-Maitre d'une « transaction passée, le 13 juin 1311, entre 1^o Frère Girard, précepteur des hôpitaux de Dijon, Tonnerre, Bar-sur-Aube et Fouvent, comme procureur de Frère Symon, humble Maitre de l'Hôpital du Saint-Esprit, en Saxe, à Rome; et 2^o les Prieur et Couvent de Grosse-Sauve, au sujet d'un cens sur une métairie dépendant de la maison de Fouvent ». M. G. Peignot (2) nous apprend que, dans le manuscrit de D. Fr. Calmelet, on trouve un dessin de ce sceau fait à l'encre de Chine, et que de la légende, fort détériorée, le mot SAXIA seul est conservé en entier.

(1) Le Grand-Maitre Fra Simone avait évidemment emprunté ce motif d'ornementation au diptyque en argent ciselé qui sert de couverture au fameux exemplaire de la Règle de l'Ordre, dont nous avons parlé en commençant. — Voir ci-dessus, p. 28.

(2) *Histoire de la Fondation*, etc., p. 76.

Au bas du fenillet qui porte cette note et ce dessin, on lit, toujours de la main de D. Fr. Calmelet : « L'acte cy-dessus nous a été communiqué, le 14 juillet 1772, par M. l'abbé Lanizeulle, chanoine-archidiaque, vicaire-général, et supérieur du séminaire de Langres, dans les archives duquel il est conservé, à cause de la réunion du prieuré de Grosse-Sauve à ce séminaire ». Nous aurions vivement désiré pouvoir donner ici, non le dessin de D. Fr. Calmelet, sans doute aussi peu exact que le sont en général les reproductions sigillographiques du xvii^e et du xviii^e siècle, mais un fac-simile pris sur le sceau lui-même. Malheureusement, nous n'avons pu parvenir à savoir si les archives du séminaire de Langres existent encore dans quelque dépôt public du département de la Haute-Marne, et si l'on pourrait y retrouver aujourd'hui l'acte du 3 juin 1311 avec son sceau.

Fra Simone était de l'illustre famille des Orsini. Saulnier (p. 36) a vu, dans les archives de la Maison de Rome, plusieurs chartes scellées d'un sceau qui portait les armoiries de cette noble et ancienne famille romaine. Mais le savant historiographe de l'Ordre du Saint-Esprit nous paraît avoir commis une méprise en blasonnant ces armoiries : *Signatoria tessera*, dit-il, *rosa cum fasciis insignis*. Ce que Saulnier a pris pour une *rose* n'est autre chose qu'un *oursin* (1), armoirie parlante des *Orsini*.

(1) On trouve, entre les pages 46 et 47 de la *Dissertation* de Saulnier, trois planches gravées comprenant les armoiries de famille de quarante des Grands-Maitres de l'Ordre, et, dans ce nombre, celles de la famille des Orsini, au-dessous desquelles le graveur a mis (nous ne savons par suite de quelle erreur) le nom de Matrubeus. Ces armoiries sont, en général, assez mal gravées; et pourtant il est aisé d'y

Quoi qu'il en soit, il semble résulter des renseignements qui nous sont fournis et par D. Calmelet et par Saulnier, que ce Grand-Maitre avait deux sceaux différents, dont l'emploi était sans doute déterminé par la nature particulière des actes qu'ils étaient destinés à *munir* et à *corroborer*, comme disent les notaires du moyen-âge. L'un ne portait que les armes de l'Ordre, et l'autre était parti à dextre de l'Ordre et à senestre des Orsini (1).

Fra Simone gouverna, pendant plus de trente ans (1295-1326), l'Ordre du Saint-Esprit, qui s'enrichit alors de donations nombreuses et importantes. Ainsi, la première année de sa maîtrise, il reçut en don, d'un seigneur nommé Gallesio, la seconde moitié du château de Torricella (2). En 1296, il admit dans l'Ordre Curtabraccio de Curtabracci, qui, en y entrant, lui donnait tous ses biens et entre autres le domaine (*castellum*) de Sterpacappa. Les archives de la Maison de Rome conservent encore un grand nombre d'autres actes portant donations ou achats de terres et métairies, qui, sous son administration, vinrent grossir le trésor des pauvres et des malades. Fra Simone mourut, plein d'œuvres et de jours, le 12 février 1326.

reconnaître que la figure qui occupe la partie supérieure de l'écu n'est pas du tout une rose, mais bien un oursin. — L'écusson de Guy de Montpellier, qui est de la composition de Saulnier (v. sa *Dissert.*, p. 60) et qui vient en tête de la 1^{re} planche, après celui d'Innocent III, ne porte point de nom; c'est un oubli évident du graveur.

(1) « Sic enim aream partiri moris est institutumque prisci, dextræ præfigendo signum religiosi sodalitiis, sinistræ vero gentis symbolum ». — *Dissert.*, p. 60.

(2) La première avait été achetée, en 1292, par son prédécesseur, Fra Ventura.

3. SCEAU DE FRA GIACOPO (1326-1348),

TREIZIÈME GRAND-MAITRE.

(Collection Séguier , n° 74).



Sceau elliptique. Dans le champ, la croix à douze pointes surmontée d'un Saint-Esprit ; à droite, dans l'angle formé par le haut de la croix et le bras droit du croisillon supérieur, une étoile à six rais ; à gauche, dans l'angle correspondant, un croissant.

Légende : S' FRATIS (1) IACOBI. — Sceau
de Fra Giacopo.

Rien, dans la simplicité de cette légende, ne nous révélerait que ce sceau fut celui d'un Grand-Maitre

(1) Nous avons déjà vu, dans le mot *Saxia* écrit *Sassia*, un exemple de l'influence de la prononciation italienne sur l'orthographe des mots latins, au moyen-âge. *Fratis* pour *Fratis* en est une nouvelle preuve. On sait que, en italien, on dit *Frate*.

de l'Ordre, si ce fait ne nous était attesté par la présence, dans le champ, de la croix à douze pointes surmontée d'un Saint-Esprit.

Nous ne savons à quelle famille appartenait Fra Giacopo; cependant, s'il nous était permis de hasarder ici une conjecture, en voyant que, dans l'année 1335, un certain Matteucci de' Orsi donne à l'Hôpital le château d'Apollonio, et que, plus tard, en 1363, un autre membre de la même famille, portant, comme notre Grand-Maitre, le prénom de Giacopo, contribue, pour une somme considérable, aux frais de réparation de l'église, nous serions porté à penser que Fra Giacopo était un membre de cette famille de' Orsi di Vivofaro, qui, pendant plus d'un demi-siècle, se montra si libérale envers la Maison de Rome; mais, nous nous bâtons de le reconnaître, ce n'est là qu'une simple hypothèse.

Vaillant défenseur du patrimoine des pauvres, Giacopo eut à soutenir, en 1328, une lutte judiciaire contre les héritiers de Gallesio. Nous avons dit plus haut, en parlant de son prédécesseur Fra Simone, que ce bienfaiteur de la Maison du Saint-Esprit avait donné à l'Hôpital la seconde moitié du château de Torricella. Ses héritiers voulurent en disputer la juridiction au Grand-Maitre Fra Giacopo, qui en obtint la confirmation par jugement solennel. C'est sous lui que, en 1334, Francesco de' Tartari offrit à l'Ordre une métairie située sur le Monte-Malo, aujourd'hui le Monte-Mario, et que, l'année suivante, Matteucci de' Orsi donna, comme nous l'avons déjà dit, le château d'Apollonio. Giacopo mourut le 27 juin 1348.

4. SCEAU DE FRA BALDASSARE BOLOGNETTO (1621-1624), CINQUANTE-SIXIÈME GRAND-MAÎTRE.

Nous avons fait remarquer, à l'article de Simone de' Orsini, que les Grands-Maitres du Saint-Esprit avaient deux sceaux, dont l'un ne portait que les armes de l'Ordre, c'est-à-dire la croix à douze pointes surmontée d'un Saint-Esprit, tandis que l'autre était parti à dextre de l'Ordre, et à senestre des armoiries de famille du Grand-Maitre. La collection Séguier ne possède la matrice d'aucun des deux sceaux de Fra Baldassare; mais nous y avons trouvé (n° 241) celle du sceau de son neveu, Alberto Bolognetto, qui fut, vers la fin du xvii^e siècle, évêque de Massa dans le duché de Massa-Carrara, et nonce apostolique.

Rien ne serait donc plus facile que de reconstituer l'un des deux sceaux du Grand-Maitre Fra Baldassare, d'après les armoiries qui figurent dans le sceau épiscopal de son neveu Alberto, et dont voici la gravure et la description :



Sceau orbiculaire. Dans un écu dont la pointe coupe

la légende en deux parties égales, on voit, en chef, trois fleurs de lis séparées, une à une; et, au-dessous, dans une couronne d'épines, un buste de femme entièrement nue, aux longs cheveux pendants; c'est celui de sainte Marie-Egyptienne (1). L'écu est sommé d'une mitre aux fanons soulevés et entouré de rinceaux.

Légende : + ALBERTVS + BOLOGNETVS + EPISC + MASSAN + NVN + APO. — *Albertus Bolognetus, Episcopus Massan[us], Nun[tius] Apo[stolicus]*.

Entre chaque mot, une petite croisette au lieu de point.

Fra Baldassare, d'une bonne famille de Bologne, qui a produit, au xvii^e et au xviii^e siècle, plusieurs hommes distingués, avait d'abord appartenu à l'ordre des Servites de Marie (2). Son savoir comme professeur de théologie et son éloquence comme prédicateur l'avaient fait arriver au généralat de son ordre; mais, en l'année 1621, il s'en démit pour devenir Grand-Maître du Saint-Esprit, dignité qu'il abandonna, trois ans plus tard pour l'évêché de Nicastro, petite ville de la Calabre-Ultérieure, dans le royaume de Naples.

(1) On remarque ce même buste de sainte Marie-Egyptienne sur le sceau du Gardien des récollets de Dunkerque. — Voir la savante description qu'en a donnée M. Carlier, *Revue de Sphragistique*, iv^e année, p. 44-55.

(2) Les Servites de Marie avaient, à Bologne, une de leurs principales maisons. La collection Séguier possède une jolie matrice du sceau de ce couvent, au xiv^e siècle.

IV.

SCEAU MANUEL OU CACHET DU VICAIRE-GÉNÉRAL
DE L'ORDRE.

(Collection Séguier, n° 31.)



Sceau (ou plutôt cachet) elliptique. Dans le champ, la croix à douze pointes.

Légende: + SIGILLVM · F · VIC · OR · S · S · — *Sigillum F[ratris] Vic[arii] Or[adinis] S[ancti] S[piritus]*.

Après le Grand-Maitre, qui, sous le titre de *Magister generalis*, résume en lui l'autorité suprême, venait un officier chargé d'abord spécialement de surveiller les intérêts matériels de l'Ordre. Cet officier était appelé *Camerarius*, nom qui lui est déjà donné dans la règle du fondateur Guy. Bientôt ce titre fut changé pour celui de *Magister Domus*; puis, plus tard, lorsque le développement de l'œuvre eut fait sentir le besoin de donner aussi à cet officier une surveillance spirituelle, il prit le nom de *Vicarius* ou *Vicarius generalis*; il jouissait, à ce titre, dans tout l'ordre, d'une autorité qui n'avait au-dessus d'elle que celle du Grand-Maitre ou commandeur.

C'est le cachet d'un de ces officiers que nous avons ici. Il est, comme on le voit, anonyme; mais, à en juger par les caractères de la légende, nous pensons qu'il appartient au commencement du xvi^e siècle.

Nous avons dit que c'est plutôt un cachet ou sceau manuel, qu'un sceau proprement dit; c'est ce qu'indique clairement la forme de la matrice, qui se termine par un appendice conique hexagonal, surmonté par un trèfle dont le fleuron supérieur est percé d'un trou.

V

SCEAU DE FRA FAENZIO, HOSPITALIER DE L'ORDRE DU SAINT-ESPRIT.

(Collection Séguier, n^o 40.)

Nous n'avons plus la matrice de ce sceau. Elle a disparu, ainsi que neuf autres de la collection Séguier, en même temps que le riche médaillon volé à la Bibliothèque de la ville de Nîmes; mais il nous reste, dans le catalogue rédigé par Séguier lui-même, la description que voici :

• Sceau elliptique. La Sainte-Vierge, dans une niche; au bas, un moine à genoux. Légende: † S · FRIS · FAENCHI · ORD · SCI · SPIRITVS · D · ROMA. »
S[igillum] Fr[at]ris Faencii, Ord[inis] S[an]c[t]i Spiritus d[e] Roma.

On remarquera que la croix à doubles croisillons ne figure ici que comme croisette, au commencement de la légende.

Les sceaux que nous venons d'étudier et de décrire sont, pour la plupart, d'une exécution simple et même

négligée. Ils ont donc peu de valeur au point de vue de l'art ; mais nous avons pensé qu'ils n'étaient pas sans importance pour l'histoire d'une des plus belles institutions charitables qui soient nées de l'inspiration catholique , au moyen-âge. C'est à ce titre , sans doute, que Séguier a cru devoir les recueillir ; c'est à ce titre aussi que nous avons voulu leur consacrer cette notice.

NOTICE

SUR L'ABBÉ CASSAGNES ,

Lue à la Séance publique de l'Académie du Gard, le 29 Août 1856,

Par M. GASTON BOISSIER,

Professeur de Rhétorique au Lycée de Nîmes.

Il y a quelques années , Messieurs , qu'un spirituel critique eut l'idée d'écrire l'histoire de ceux qu'il appelait les victimes de Boileau. Comme , à cette époque, le nom et l'autorité de Boileau étaient chez nous en fort petite estime , on ressentait une compassion singulière pour tous ceux qu'il avait maltraités , et c'était un titre pour plaire que de lui avoir déplu. Néanmoins , le critique dont je parle ne poussa pas loin son dessein ; après avoir entretenu le public de St-Amand et de Théophile , esprits bizarres , auxquels une certaine étrangeté d'allures donne quelquefois un faux air de génie , il n'osa pas aller plus avant. Peut-être qu'ayant lu Chapelain , le cœur lui manqua pour le défendre !

Que serait-ce s'il était descendu plus bas , jusqu'aux disciples de Chapelain ?

Je n'ai pas l'intention de continuer son ouvrage. Mais , sans prétendre réhabiliter les victimes de Boileau , qui sont plutôt celles du bon goût , je crois qu'on peut tirer de leur vie et de leurs livres quelques renseignements utiles pour l'histoire littéraire de leur temps. Boileau lui-même gagnera à cette étude. Il me semble qu'on le connaît mieux et qu'on l'apprécie davantage quand on vient de fréquenter un moment tous ces méchants écrivains dont il nous a délivrés. Triste destinée, Messieurs , et bien faite pour nous attendrir , si de Pure ou Cotin nous pouvaient toucher ! Vivants , ils ont été immolés par la verve impitoyable du satirique ; morts , ils n'ont de chance d'échapper un moment à l'oubli que pour servir la gloire de celui qui les y a condamnés. C'est seulement dans cette pensée , et non pas en vue d'une réhabilitation chimérique , que je viens vous parler de Cassagnes. — Cassagnes d'ailleurs était notre compatriote , et , s'il n'augmente pas beaucoup la gloire de notre pays , au moins a-t-il quelque titre à occuper un moment notre souvenir.

Jacques Cassagnes naquit à Nîmes , en 1636 , d'une famille riche , honorable et surtout lettrée. Son père , d'abord maître des requêtes du duc d'Orléans , plus tard trésorier du domaine de la Sénéchaussée de Nîmes , fut un des fondateurs et des membres les plus actifs de notre Académie. C'est donc chez lui , dans l'exemple de son père , dans les traditions de sa famille , que le jeune Cassagnes prit de bonne heure ce goût des lettres qui , après une éducation forte , commencée à Nîmes et terminée à Paris , se tourna bientôt en passion. Le trait distinctif de son caractère , c'est d'avoir

aimé et cultivé les lettres avec une sorte de fureur , d'avoir cherché le succès par tous les moyens , d'avoir poursuivi la gloire littéraire avec une ardeur inquiète , et jusqu'à mourir de chagrin pour l'avoir manquée. Ce désir impatient , cette soif de réputation n'avaient pas échappé à ses amis , qui sentaient le besoin de l'excuser par la vivacité de la jeunesse. « Pour l'ambition et l'amour de ses ouvrages , disait de lui Chapelain , ce sont deux défauts qui ne sont blâmables qu'aux gens d'un âge plus avancé (1) ». Il est donc naturel que , sortant du collège avec ce grand désir de se faire connaître , Cassagnes ait d'abord cherché la route qui le conduirait le plus vite au succès. — De nos jours , il se serait fait avocat ; profession commode , faite à souhait pour tous ceux qui , comme lui , sans avoir un dessein bien arrêté , ont conçu de vastes espérances : elle ne prétend rien , et permet d'aspirer à tout. — Alors , c'était l'église qui attirait surtout le talent. Il y trouvait , avec la sécurité et le loisir , de puissants protecteurs , de riches dotations , et des moyens assurés de se faire connaître. Cassagnes embrassa donc l'état ecclésiastique. D'abord ses espérances semblèrent se réaliser ; il vit le monde et y réussit ; il fréquenta les hommes de lettres , et comme il était habile à les flatter , et leur prodiguait les noms d'Horace et de Virgile (2) , parmi les plus illustres il se fit bientôt des amis dévoués. C'était Conrard (3) , le prudent

(1) Voir la liste présentée à Colbert par Chapelain pour les récompenses à décerner aux gens de lettres. Cette liste est citée dans le Boileau de St-Marc , 1747. 11. — 455.

(2) Puisque aujourd'hui la France , en miracles fertile ,
A bien plus d'un Horace et bien plus d'un Virgile.
Cass. , Poème d'Henri IV.

(3) Voir les éloges que Cassagnes donne à Conrard , dans sa préface des OEuvres de Balzac. (Paris , 1665.)

Conrard, l'homme d'affaires de la littérature de ce temps, comme au XVIII^e siècle le baron d'Holbach en était le maître-d'hôtel, et qui, en logeant chez lui l'Académie Française naissante, mérita d'en être le premier secrétaire perpétuel. C'était surtout Chapelain à qui Cassagnes donne cet éloge : « que, par son érudition, il a pénétré dans les règles les plus secrètes de l'art, et que, par son jugement, il pourrait tenir lieu de règles quand il n'y aurait pas d'art établi (1). » Chapelain régnait alors sur la littérature ; non-seulement il était *le mieux renté de tous les beaux esprits*, mais Colbert ne distribuait guères de pension que d'après ses conseils. Habile à montrer et à cacher à propos ses ouvrages, mettant quelquefois autant de coquetterie à dérober ses vers que d'autres mettent d'empressement à les lire, il avait su faire naître une telle attente de son poème épique, que longtemps on l'avait regardé, à l'hôtel Rambouillet, comme l'héritier présomptif d'Homère. Son estime assurait donc aux jeunes écrivains à la fois la fortune et la gloire. Certes, Cassagnes dut se croire bien heureux le jour où Chapelain le distingua, écouta avec plaisir ses ouvrages, et consentit à passer pour son maître. Hélas ! cette immortalité que Cassagnes espérait trouver dans l'amitié de Chapelain devait être seulement l'immortalité du ridicule. Que de gens ne le connaissent aujourd'hui que par la place qu'il tient dans la plaisanterie de *Chapelain décoiffé* !

Quoi qu'il en soit, grâce à la protection des beaux esprits à la mode, Cassagnes fut bientôt connu. « Il prit d'abord, nous dit d'Olivet, les deux routes qui peuvent le plus promptement mener à se faire un

(1) Préf. de Balzac.

nom : je veux dire la prédication et la poésie (1). » Comme prédicateur, il nous est très-difficile aujourd'hui d'apprécier Cassagnes ; il n'eut pas le temps de publier ses sermons, et, après le vers terrible de Boileau, personne ne voulut l'avoir entendu, ni donner de renseignements sur son éloquence (2). Il me semble néanmoins qu'en lisant ses divers ouvrages de prose, on peut prendre quelque idée de ce qu'il était dans la chaire. Disciple chéri de Chapelain, bien que son maître ait quelque part souhaité que *son jugement se mûrît et tempérât le beau feu qui l'agitait*, il faut reconnaître que ses œuvres brillent plus par l'exacte raison et une sage ordonnance que par le mouvement et la couleur. Évidemment Chapelain l'accusait à tort, et du *beau feu qui l'agitait*, il n'est pas même resté une étincelle. En revanche, nous trouvons partout un grand luxe de citations et le respect minutieux de la rhétorique ancienne. Cassagnes croyait sans doute, comme son maître, que la connaissance des règles pouvait suppléer au génie, et qu'il y a une formule pour les chefs-d'œuvre qui permet de les repro-

(1) Histoire de l'Académie Française, 11. — 170.

(2) Cassagnes n'a publié que l'oraison funèbre de Mgr de Péréfixe. — Perrault est le seul qui fasse une allusion bien vague à l'éloquence de Cassagnes dans la lettre qu'il adresse à Boileau, à propos de son discours sur l'Ode : « J'ai ajouté, dit-il, que j'avais été fort pressé à un des sermons de Cotin, et cela est vrai. D'autres assurent que la même chose leur est arrivée aux sermons de M. l'abbé de Cassagnes. Mais qu'importe ! Le nom de Cotin rime à festin, et celui de Cassagnes remplit bien le vers ; point de miséricorde ! On est bien malheureux lorsque, pour faire un bon vers, on n'hésite pas à ternir la réputation de deux hommes de mérite. »

duire (1). Il nous dit lui-même que son idéal, en fait d'éloquence, n'allait pas plus loin que Balzac. Le grand secret de réussir lui semblait d'aller chercher dans cet écrivain les passages brillants, les grandes phrases si bien rythmées, et de les distribuer dans un cadre oratoire dont les anciens auraient fourni le modèle. « Voilà sans doute, ajoutait-il avec transport, une perfection bien haute que je propose. Mais, quoique personne n'espère de l'acquérir, nous y devons tous aspirer, afin d'aller le plus loin qu'il nous sera possible, de redoubler notre force par notre courage, et de monter au second ou au troisième rang, si nous ne pouvons pas nous élever au premier. » — Remarquez que le pauvre Cassagnes a toujours manqué d'à-propos. Au moment même où il proposait avec tant d'éclat de transporter Balzac, c'est-à-dire la rhétorique, dans la chaire chrétienne, l'éloquence y montait avec Bossuet.

En même temps que prédicateur, Cassagnes était poète; et, pour apprécier son talent poétique, les documents ne nous feront pas défaut. La bibliothèque de Nîmes possède un manuscrit in-folio de vers lyriques, corrigé de la main même de l'auteur, et tout rempli des louanges de Louis XIV (2). — Eh quoi ! me direz-

(1) Dans la préface de son volume manuscrit de poésie, Cassagnes croit avoir répondu d'avance à toutes les critiques, en disant : « Je n'ai rien oublié de ce qui dépendait de moi pour me bien instruire des règles de l'art. »

(2) Ce manuscrit porte le n^o 13,880 dans le catalogue rédigé par M. de Lavernède. Il a été probablement copié et corrigé par Cassagnes vers la fin de sa vie, pendant les derniers efforts qu'il fit pour ressaisir la faveur du public que Boileau lui avait fait perdre. Il est magnifiquement relié en maroquin avec les armes du roi, auquel peut-être Cassagnes se proposait de l'offrir avant sa fatale maladie.

vous, un gros volume de flatteries ! — Oui, Messieurs ; toutes les campagnes du roi y sont célébrées et chacune, de ses vertus y est l'objet de quelque panégyrique. On y chante tour-à-tour sa valeur, sa justice, sa vigilance, sa modération, la fermeté de son âme, l'égalité de son humeur ; et, si le poète abandonne un moment Louis XIV, ce n'est que pour le retrouver dans l'éloge de son jeune fils. — Pour comprendre une pareille profusion de louanges, n'oublions pas qu'on était alors à l'aurore de ce règne. Après la nullité du roi précédent, les désordres de la Fronde, les gaspillages de Mazarin, la tête tourna à la France quand elle vit un roi de vingt-deux ans prendre si résolument le pouvoir ; au milieu des séductions du plaisir, se montrer capable d'application ; joindre aux qualités sérieuses qui ravissent l'admiration les agréments qui charment les cœurs, cet air de grandeur dans les fêtes et de bonne grâce dans les affaires, ce goût naturel pour l'esprit jusqu'à le rendre capable d'en bien juger sans éducation, cette majesté égale et soutenue qui, dès le premier jour, se trouva à l'aise dans le pouvoir suprême et comme dans son élément naturel. Gui-Patin lui-même, ce bourgeois mécontent, toujours armé de sa verve caustique contre les ministres et les grands seigneurs, fut séduit comme les autres. Il écrit à Falconnet : « Dieu nous veuille, par sa sainte grâce, conserver un si bon et si sage prince. On dit que, si la paix était faite, nous verrions bientôt le siècle d'or. Je consens de mourir dès que je l'aurai vu (1). » Le siècle d'or n'arriva pas ; mais si l'aigre et méfiant Gui-Patin espérait le voir, il était bien permis au bon Cassagnes de le chanter par avance.

(1) Lettre à Falconnet. — Mars 1668.

Dès 1661 , c'est-à-dire au lendemain presque de la mort de Mazarin , et quand la gloire du roi ne pouvait être encore qu'une espérance , Cassagnes s'empressa de la célébrer dans un poème qui fut reçu avec de grands applaudissements (1). Il y faisait parler Henri IV , qui donnait des leçons à son petit-fils sur les devoirs de la royauté , et allait jusqu'à lui recommander de fuir

Ces flatteuses Sirènes

Qui sur les souverains se rendent souveraines ;
conseil assez mal placé dans sa bouche et qui devait être si peu suivi. On rencontre du reste dans ce poème

(1) *Henri-le-Grand au roi* , poème , chez Courbé , 1661. Cet ouvrage a eu deux éditions en un an. Voltaire le connaissait : le début de sa *Henriade* est imité du passage suivant de Cassagnes :

Lorsqu'après cent combats je possédai la France
Et par droit de conquête et par droit de naissance.

L'exemplaire de cet ouvrage que possède la bibliothèque de Nîmes est précédé de quelques vers manuscrits signés par Jean Ménard , prêtre , oncle de notre historien. (Voir l'excellente notice de M. Germain sur Léon Ménard). Je vais les citer , moins à cause de leur mérite que pour montrer quel plaisir causaient aux Nimois de ce temps les succès poétiques de leur compatriote :

Que ton génie est admirable
Dans le tour coulant de ces vers ,
Dont le style fleuri de mille traits divers
A tout autre que toi serait inimitable !
Qui n'admirerait le pouvoir
De ce fort et charmant savoir
Qui s'étale avec abondance !
Ce Henri , si fameux par ses nobles exploits ,
Ne fut jamais si grand , ayant soumis la France ,
Qu'il l'est par ton moyen en instruisant les rois.

d'assez beaux endroits, et il semble que Cassagnes, si ennuyeux d'ordinaire, n'a jamais écrit avec autant de verve et de chaleur. C'était sans doute le feu de la jeunesse qui devait, hélas ! sitôt s'éteindre. Voici comment, au début de l'ouvrage, il malmène les flatteurs :

Artisans du mensonge et conseillers du vice ,
Ils ont de mille rois creusé le précipice ,
Et les ont fait tomber , par un aveugle orgueil ,
De la gloire à la honte et du trône au cercueil....
Ils savent l'art de plaire , ils savent l'art de nuire ,
Ils égarent toujours ceux qu'ils veulent conduire ;
De la fortune aveugle ils suivent les torrens ,
Par l'esclavage même ils se rendent tyrans.

J'aime encore mieux ce passage de la fin où il dépeint, en très-beaux vers, le malheur du prince qui s'éloigne de Dieu :

Quand les princes ingrats aux faveurs de leur maître,
Oubliant ce qu'ils sont et ce qu'ils doivent être ,
Portent leurs attentats jusques à dédaigner
Celui qui les fait vivre et qui les fait régner ,
Ils éprouvent bientôt par des tourments extrêmes
Que tous ses ennemis sont ennemis d'eux-mêmes.
Mille soins importuns, mille ennuis rigoureux
Au milieu du bonheur les rendent malheureux.
Loin de guérir leur mal, le temps même l'augmente ;
Le présent leur déplaît, l'avenir les tourmente.
Jamais l'espoir flatteur ne les peut secourir ;
Et dégoûtés de vivre, ils ont peur de mourir.

A partir de ce moment, la muse de Cassagnes semble avoir fait vœu de ne plus chanter que le roi. C'était sans doute par reconnaissance ; elle ne voulait plus se détacher d'un prince auquel elle devait ses premiers succès.

Malheureusement, dans ce volume manuscrit dont

j'ai parlé, et qui contient les divers poèmes de Cassagnes, la forme n'est guère plus agréable que le fond n'est varié. Esprit, avant tout, souple et facile, les sujets simples et gracieux auraient pu lui micux convenir. Il semble l'avoir compris lui-même lorsque, dans la description d'un riche jardin, en présence d'un ruisseau, il dit à sa muse :

Fais, d'une source agréable,
Couler un ruisseau semblable
A ce ruisseau murmurant,
Et règle plutôt ma veine
Au doux jet d'une fontaine
Qu'à la chute d'un torrent.

C'est pourtant un hasard qu'il se plaise à murmurer comme un ruisseau, ou se contente d'imiter le cours paisible d'une fontaine. Il aspirait plus haut. Chapelain s'était précipité sur les pas d'Homère, Cassagnes voulut s'envoler à la suite de Pindare. Il n'ignorait pas cependant quelles sont les exigences de la poésie lyrique. « L'ode, dit-il, réclame l'enthousiasme et une divine fureur.... L'emportement y est de bonne grâce et les efforts heureusement hardis y excitent l'admiration. » Mais ne s'emporte pas qui veut, et il n'était jamais entré d'enthousiaste ni de furieux dans la maison de Chapelain. Comme il faut respecter les morts, surtout quand ils nous tiennent de près, je ne me donnerai pas le malin plaisir d'exhumer quelques-uns des mauvais vers de Cassagnes. Il me suffira de vous dire que sa poésie a le pire des défauts, elle est ennuyeuse. C'est à grand peine si la platitude, qui en est le caractère général, se trouve de temps en temps relevée par quelque pointe de mauvais goût ou quelque hyperbole digne de Brébeuf. Cependant j'ai trouvé dans ce recueil quel-

ques strophes assez bien tournées et qui m'ont paru dignes d'être tirées de l'oubli. Il s'agit de louer Horace; Cassagnes n'y célèbre pas le poète épicurien, l'ami des plaisirs modérés, celui à qui Voltaire disait en si beaux vers :

Jouissons, écrivons, vivons, mon cher Horace...
J'ai vécu plus que toi, mes vers dureront moins;
Mais, au bord du tombeau, je mettrai tous mes soins
A suivre les leçons de ta philosophie,
A mépriser la mort, en savourant la vie,
A lire tes écrits pleins de grâce et de sens,
Comme on boit d'un vin vieux qui rajeunit les sens.

Cassagnes, occupé de ses prédilections pour la poésie lyrique, n'a vu dans Horace que l'auteur des Odes, et il l'a loué en ces termes :

Immortel ornement de la muse romaine,
Horace, les amours d'Auguste et de Mécène,
Qui, dans l'art des neuf sœurs dont tu suivais la loi,
As sur tous les mortels remporté la victoire,
Que ne puis-je, en mes vers, honorer ta mémoire,
Et te donner autant de gloire
Que Pindare en reçut de toi !

Heureux sont les guerriers qui, par tes chants célèbres,
Du trépas ennemi surmontent les ténèbres
Et défendent leurs noms de l'injure des temps !
Quand tu veux consacrer leur héroïque audace,
Tu montres tant de pompe, et de force, et de grâce,
Que ce brillant honneur surpasse
Mille triomphes éclatants !....

Ta force, qui jamais ne peut être égalée,
Rapidement l'élève à la voûte étoilée
Où les dieux t'ont reçu dans leurs concerts savants.
Plus haut que le sommet des montagnes chenues,
Tu prends, d'un cours hardi, des routes inconnues,
Et, foulant sous les pieds les nues,
Voles plus vite que les vents.

D'un regard généreux et d'une aile sublime,
Dans les hardis transports dont la gloire t'anime,
Comme un aigle, rempli de courage et d'ardeur,
En la sphère du feu tu cherches la lumière,
Et de l'astre du jour, au fort de sa carrière,
Sans jamais siller la paupière,
Contemples la vive splendeur!

C'est ainsi, Messieurs, qu'avec ce double talent de la prédication et de la poésie, Cassagnes tenta résolument la renommée, et la renommée ne se fit pas attendre. A vingt-cinq ans il désira entrer à l'Académie Française. Comme il savait les immortels sensibles à la louange, il écrivit une ode en leur honneur et fut reçu à la place de Saint-Amand. Ne soyez pas surpris de l'y voir entrer si jeune et quand il n'avait encore composé aucun des ouvrages qui l'ont fait plus tard connaître. En parcourant l'histoire de l'Académie Française, on voit qu'alors des réceptions pareilles ne sont pas rares. Je ne parle pas de ceux qui y entrèrent uniquement par la faveur des ministres, comme cet abbé de Lavau, le moins lettré des hommes, qui fut fait académicien pour avoir aidé la fille de Colbert à devenir duchesse de Mortemart; mais que d'autres y furent reçus avec un très-mince bagage, sur la réputation qu'ils obtenaient dans les salons et les espérances que semblait donner leur esprit! Patru, quand il entra à l'Académie, n'avait écrit qu'une épître dédicatoire de quelques lignes; elles suffirent pour faire deviner un grand écrivain. Quant à Montcreul, Scrizay et tant d'autres, ils avaient la réputation de juger sagement les œuvres d'esprit et de bien tourner quelques vers galants qui ne furent ja-

mais imprimés (1). Il semble que l'Académie ne se considérait pas alors comme la récompense, ou, si vous me permettez de le dire, comme les invalides du talent; elle était jeune, elle voulait remplir un rôle actif; elle aspirait à régler la langue, à établir des lois pour les ouvrages d'esprit, à gouverner la littérature. Pour tous ces travaux, il lui fallait des hommes dans la force de l'âge, dans la vigueur du talent. Elle les choisissait donc avant qu'ils fussent devenus tout à fait célèbres, et plutôt sur l'espérance qu'ils donnaient que sur les livres qu'ils avaient écrits. C'est à ce titre sans doute que Cassagnes y entra en 1661. Rien n'égalait sa joie le jour où il vint y prendre séance, et son remerciement en porte des traces curieuses: « Vous m'avez tiré, disait-il à ses nouveaux collègues, d'une cruelle incertitude, puisque j'avais douté jusqu'à ce jour si, en me consacrant aux lettres, j'avais bien entendu la voix du ciel et le conseil de la nature; vous autorisez mon choix par le vôtre; vous me faites connaître que je m'étais bien connu, et me persuadez, par une illustre expérience, que j'avais pris le chemin qui me devait mener à la gloire. » En même temps, Colbert, charmé de son poème d'Henri IV, lui fit obtenir une pension de la cour et le nomma garde de la bibliothèque du roi. Quand on songea à fonder l'Académie des Inscriptions, c'est encore lui qui fut un des quatre premiers membres dont elle fut d'abord composée.

(1) Voir l'histoire de l'Académie Française par Pellisson et d'Olivet. — Il y est entr'autres question d'un certain Renouard de Villayer, si parfaitement inconnu que d'Olivet, malgré sa bonne volonté, ne le peut louer que d'avoir un honnête petit-fils. (Hist. de l'Acad., II — 260.)

Enfin , après qu'il eut fait paraître sa préface des œuvres de Balzac , qui est assurément son meilleur ouvrage , on combla son ambition en le désignant pour prêcher le carême à la cour. C'était en 1665 , au moment même où se préparait le coup qui allait renverser toute sa fortune.

Il y avait alors , dans la poudre du greffe , au milieu d'une famille qui cultivait les lettres parmi les arrêts et les recollements , un jeune homme si lourd et si taciturne que tout le monde le regardait comme un fort petit génie , et que son père lui même le méconnut. Mais aucun mécompte ne pouvait abattre cette volonté solide qui n'éprouva jamais ni hésitation ni faiblesse , qui vit sa route dès le premier jour et la suivit résolument. A quinze ans , s'il faut l'en croire , il ressentait déjà la haine d'un sot livre ; c'est-à-dire qu'il avait reçu du ciel non-seulement ce sens droit qui va naturellement aux belles choses et se plaît à les savourer , mais ce goût délicat et sensible que le faux irrite , qui ressent de singulières impatiences à entendre louer de mauvais auteurs et éprouve le besoin de se mesurer avec eux ; il était né satirique. Aussi , avec un sentiment confus de sa vocation , débuta-t-il par écrire , dans son grenier , deux satires imitées des auteurs latins , ouvrages médiocres où le poète qui cherche sa route ne se prend encore qu'à des travers généraux et à des ridicules insignifiants qu'il poursuit de vagues invectives. Cependant ces satires lui firent un nom ; les salons de Paris désirèrent connaître le jeune Despriaux , et , comme tous les écrivains d'avenir , il fut conduit une fois à l'hôtel Rambouillet (1).

(1) D'Olivet — Hist. de l'Acad. , II — 188.

Assurément, il n'était pas fait pour s'y plaire et n'avait pas les qualités nécessaires pour y réussir ; aussi n'y revint-il plus. Mais dans cette rapide visite, il avait aperçu la littérature de son temps ; il avait écouté Cotin , Cassagnes , Chapelain ; il avait vu leurs ridicules admirés , leurs méchants vers portés aux nues , leur exemple tourné en règle , leur médiocrité affectant des airs de génie. Sa verve s'alluma à ce spectacle ; le rôle qu'il devait prendre se révéla à lui , et , son talent ayant trouvé la matière où il devait s'exercer , il prit son essor dans sa viii^e satire , publiée en 1663. Du premier coup , le jeune auteur osa s'attaquer au roi des poètes du temps ; il frappa Chapelain. Puis enchaînant à sa suite tous les médiocres écrivains qui s'abritaient sous son nom ,

Perrin et Pelletier ,
Bonnecorse , Pradon . Colletet , Titreville ,

il en faisait comme un cortège à la grande victime qu'il immolait.

Quel ne dut pas être l'étonnement du public à l'apparition de cet ouvrage ! C'était le premier coup porté à des réputations qui semblaient hors d'atteinte ; il fallait , suivant le mot de Ménage , adorer ce qu'on avait brûlé et brûler ce qu'on avait adoré : et pourtant l'opinion publique n'hésita pas. — On peut, Messieurs, discuter la gloire poétique de Boileau. Il y a , dans le xviii^e siècle, des noms plus grands que le sien, des talents plus complets et qui ont mieux conservé leur jeunesse. Mais qu'on le prenne dans le rôle qu'il a joué, dans l'influence qu'il exerça sur son siècle, comme homme et comme critique plus que comme poète, toute sa grandeur reparait. Songez à quels écarts la poésie s'était laissée entraîner et de quel degré d'abaissement

il sut la tirer. Rappelez-vous dans quelles folles admirations s'égarait le goût public, et comment seul il rendit à tout le monde le sens du vrai et du beau. Quel sentiment de la vérité ! quelle sûreté pour la reconnaître ! quelle vigueur pour la faire triompher ! et ce n'est pas seulement par ses préceptes qu'il en inspirait le goût. Tout en lui, jusqu'à ses défauts, le servit dans sa lutte contre la mauvaise littérature de son temps. Même ce que nous lui reprochons aujourd'hui et qui nous éloigne de ses ouvrages fut utile à son heure et sembla une leçon. Son vers sobre et froid, pauvre d'épithètes et qui se met plus en peine de la précision que de la poésie, ne formait-il pas un parfait contraste avec les excès d'imagination des Lemoine et des St-Émand ? après toutes ces fausses lueurs répandues sans utilité dans le *St-Louis* et le *Moïse*, ne fallait-il pas qu'il parût en écrivain moins prodigue de couleurs et qu'il n'éclairât les choses que pour les faire mieux voir ? Nous nous plaignons qu'il frappe parfois trop fort, qu'il est rude, quelque peu brutal, et se soucie médiocrement de dire les choses avec finesse ; mais songez à quel degré d'affectation ridicule, de délicatesse outrée, de recherche puérile, l'amour de la finesse avait entraîné les successeurs de Voiture. Certes, nous avons raison de trouver que ce n'est pas par la facilité et l'inspiration que brille Boileau ; mais, autour de lui, on se piquait d'écrire vite, on affectait de ne faire cas que de la verve et de la fécondité, et l'on eût rougi de consentir à corriger ses livres. Scudéry se vantait hardiment de son ignorance et de ses fautes, sous prétexte « qu'il avait plus usé de mèches en arquebuses qu'en chandelles et qu'il sortait d'une maison où l'on n'avait jamais porté de

plumes qu'au chapeau.» A côté de tant d'arrogance unie à tant de médiocrité, quelle leçon dans l'exemple d'un poète sage et vrai qui travaillait péniblement et osait le dire, qui toujours mécontent de ses ouvrages parce qu'il avait conçu une haute idée de l'art et qu'il savait à quel prix se trouve la perfection, les remettait cent fois sur le métier, et mourut en les corrigeant ! Enfin la littérature de ce temps semblait s'être enfermée dans les salons. C'est là que se jugeaient les ouvrages d'esprit ; c'est là que se faisaient les renommées littéraires. Boileau dédaigna d'y paraître. Il n'alla pas leur demander des amis, des promoteurs et une gloire sans solidité ; au contraire, osant attaquer tous ces héros de ruelles, il porta pour ainsi dire le débat au grand jour, il fit appel au vrai public, il remit en ses mains le pouvoir de juger qui lui appartenait et qu'avaient usurpé quelques coteries ; et le public lui donna raison.

N'en soyons pas surpris ; la force de Boileau vint toute de ce qu'il avait deviné son temps, qu'il en avait compris tous les instincts, et que, le voyant un moment égaré, il le remit dans sa route. Quand les hommes lettrés du xvii^e siècle lurent pour la première fois les satires de Boileau, ils en furent peut-être plus frappés que des tragédies de Racine et des fables de La Fontaine. C'est qu'en les lisant, ils n'éprouvaient pas seulement ce plaisir que donnent les beaux vers, ils retrouvaient le sentiment d'eux-mêmes qui s'était un moment obscurci ; ils reconnaissaient leur tendance naturelle et leur idéal dans cet amour de la règle, de l'ordre et de la clarté, dans ce goût pour les idées justes et les expressions vraies, dans ce soin de se respecter soi-même pour mériter les respects du public. Voilà

pourquoi les satires furent si vite populaires, les vers en devinrent proverbes en naissant, et malheur à l'écrivain dont le nom trouvait place dans un de ces malins hémistiches ! Il n'y avait plus d'espoir pour lui ; car l'opinion publique, qui l'admirait encore la veille, comme honteuse de s'être laissée duper un moment, semblait vouloir se venger par des sarcasmes sans fin de ces hommages d'un jour !

Cassagnes avait trop marqué parmi les héros de cette mauvaise littérature pour être épargné. Son tour arriva dans la satire du repas ridicule. — Après avoir dépeint une table trop étroite où les convives pouvaient à peine tenir, Boileau ajoutait :

Jugez en cet état si je devais me plaire,
Moi qui ne compte rien, ni le vin ni la chère,
Si l'on n'est plus au large, assis en un festin,
Qu'aux sermons de Cassagne ou de l'abbé Cotin.

Voilà certes une épigramme bien légère. Boursault fait même remarquer qu'elle n'est pas très-claire et pourrait à la rigueur se tourner en éloge (1). Si Cassagnes avait eu l'esprit bien fait, il aurait imité Pelletier, à qui Boileau reprochait d'écrire trop facilement :

J'envie en écrivant le sort de Pelletier,
et qui, feignant de ne pas voir l'ironie, fit imprimer ce vers en tête de ses œuvres, comme un hommage de Boileau. Mais Cassagnes n'était point accoutumé

(1) Si j'avais son esprit, j'aurais mis, pour mieux faire.
Moi qui ne compte rien, ni le vin ni la chère,
A moins que d'être à l'aise, assis en un festin,
Comme.... il aurait pu dire *aux sermons de Cotin,*
S'il l'eut voulu ; mais là, sans faire l'habile homme,
A la place de *plus*, il fallait mettre *comme*,
Sans contredit.

aux épigrammes et c'était la première fois qu'il en était atteint. Jusques là tout lui avait souri. Il n'avait vécu qu'au milieu de sociétés bienveillantes, parmi des amis et des admirateurs. Tout le monde lui promettait la gloire, et il se la promettait à lui-même; et voilà que sur la route qui l'y devait conduire, et presqu'au moment d'y atteindre, une main terrible dirigeait contre lui un de ces traits inévitables, auxquels on ne survivait guères. La blessure fut profonde, étant inattendue. Il sembla à Cassagnes que ce vers malencontreux allait courir le monde comme tous ceux dont la fortune avait été déjà si brillante. Pourrait-il se présenter quelquepart désormais, sans être accueilli par un malin sourire? Et toutes les fois qu'il monterait dans une chaire, ne verrait-il pas les auditeurs se compter? La cour surtout lui faisait peur; car c'est là, plus qu'ailleurs, que les satires de Boileau avaient réussi. Nous savons par M^{me} de Caylus que Louis XIV n'avait jamais pu souffrir l'esprit de l'hôtel Rambouillet et des salons littéraires de Paris, où régnait le précieux et le maniéré; et la cour, se réglant sur le maître, avait fait bon accueil au poète qui les attaquait (1). Cassagnes comprit donc que le vers de Boileau l'aurait précédé à la cour: il n'y voulut point paraître, et, quoiqu'il l'eût ardemment souhaité, il renonça à y prêcher. Ensuite, sentant le besoin de rétablir sa réputation ébranlée, il se

(1) « L'éloignement du Roi pour M^{me} de Maintenon était fondé sur ce qu'il la soupçonnait d'avoir dans l'esprit le précieux de l'hôtel de Rambouillet... On se moquait à la cour de ces sociétés de gens oisifs, uniquement occupés à développer un sentiment et à juger d'un ouvrage d'esprit. » — Souvenirs de M^{me} de Caylus.

remit à travailler avec ardeur. Il fit successivement, paraître ses traductions de Salluste et de Cicéron, où, de son aveu même, il recherche plus l'élégance que la fidélité; son *traité de la valeur*, lieu commun philosophique, qui ne se recommande ni par l'originalité des idées, ni par la vivacité du style, et, à la demande de M. de Péréfixe, qui estimait son talent, il prépara un *sermonnaire* ou recueil de discours pour les prêtres du diocèse de Paris. En même temps, il ne laissait passer aucune occasion de se rappeler au souvenir du Roi, en l'accablant de vers louangeurs. Mais le malheureux sentait qu'un temps nouveau avait commencé. Ses ouvrages ne se lisaient plus avec la même faveur; ses vers passaient inaperçus, et Louis XIV, accoutumé aux louanges délicates de Boileau, n'en voulait plus écouter d'autres (1). Cassagnes n'y tint pas. Le travail excessif auquel il s'était livré altéra sa santé, qui, au dire de Chapelain, avait toujours été mauvaise. Les mécomptes et le désespoir achevèrent de l'abattre. Sa tête se déranginga, il fallut l'enfermer à St-Lazare (2).

(1) On lit dans le *Bolæana*, que Cassagnes présenta des vers au Roi sur le passage du Rhin, mais qu'ils furent mal reçus, parce qu'il avait jeté du lugubre dans sa pièce à propos de la mort du comte de St-Pol.

(2) D'Olivet accuse formellement le vers de Boileau de la folie de Cassagnes. D'autres ont voulu en défendre la mémoire du grand satirique; mais leurs raisons me semblent peu concluantes, en présence du témoignage de d'Olivet. Ils allèguent que Cassagnes n'a point réclamé, ainsi que le fit Cotin; mais est-ce un motif de penser qu'il n'ait pas profondément ressenti la blessure? Ils rapellent que Perrault, qui cherchait avec tant de soin tous les prétextes d'accuser Boileau, ne lui a pas reproché ce triste résultat de ses raileries; mais au moment où il écrivait ses *parallèles*, Cassagnes venait de mourir à St-Lazare; ne se peut-il pas que

Dès ce moment, sa vie nous échappe. Ennemis aussi bien qu'amis, les uns, par convenance, les autres, par regret et douleur, ne prononcent plus son nom. Le silence se fait autour de cet homme qui avait tant aimé le bruit. On sait seulement qu'après plusieurs alternatives de guérisons et de rechûtes, Cassagnes mourut en 1679, âgé de 43 ans, dans la maison des fous.

Telle fut, Messieurs, la triste fin d'une vie commencée avec tant d'éclat. On a quelquefois reproché à Boileau sa sévérité, et l'on s'est fait de la mort de Cassagnes une arme contre lui. Sans doute Cassagnes n'était pas un écrivain absolument mauvais, et, malgré l'ordinaire médiocrité de ses ouvrages, on pourrait en tirer quelques vers heureux, quelques pages sensées. Mais vous savez qu'entre le médiocre et le pire, Boileau ne plaçait pas de degré; et il avait raison. Rien n'est fatal aux lettres comme cette bienveillance commune qui cherche partout des raisons d'admirer et encourage tous les essais d'un sourire banal. Une pareille tolérance finit par émousser

Perrault, qui l'estimait, ait voulu, par respect pour sa mémoire, ne pas parler de l'affreuse maladie à laquelle il avait succombé? Assurément la tête de Cassagnes ne devait pas être très-solide, et le vers de Boileau n'a pas suffi à la déranger. Mais parmi les causes qui troublèrent sa raison, il est naturel de placer, avec d'Olivet, les mécomptes littéraires qu'il devait plus vivement ressentir qu'un autre. — A St-Lazare, Cassagnes fut le compagnon de Loménie de Brienne, ancien secrétaire d'Etat, que sa famille y avait fait enfermer. La biographie universelle dit qu'il est question de Cassagnes dans les *mémoires* de Brienne et dans son *poème sur les fous*, ouvrages qui sont demeurés manuscrits. Mais je n'ai pu me les procurer et ils n'existent pas à la bibliothèque impériale.

le sens du beau et du vrai , et , quand on rend le goût public indulgent pour le médiocre , on lui ôte tout ressort pour le bien Mais , sans accuser Boileau , on peut cependant plaindre Cassagnes. Né avec un désir immense de la gloire , il eut le malheur de rencontrer un public plus épris des lettres qu'habile à en bien juger ; dont le goût n'était pas encore formé par la contemplation des chefs d'œuvre ; et qui , dans cette première ardeur d'amour pour la poésie , admirait tout sans choisir. Encouragé par la complaisance du public qui fortifiait cette complaisance secrète que l'on ressent toujours pour soi-même , Cassagnes se méconnut ; il se crut un homme de génie , et , pendant près de dix ans , tout conspira à le lui faire croire. Est-il surprenant qu'après une si longue illusion , le réveil ait été pour lui si triste , et qu'il ait manqué d'énergie pour soutenir ce grand revers ? Plaignons le donc , je le répète , d'avoir ainsi survécu à toutes ses espérances ; d'avoir vu la postérité commencer pour lui avant sa mort , et le mettre à son rang : plaignons-le de n'avoir senti les premiers rayons de la gloire , plus doux , selon Vauvenargues , que les premiers feux du jour , que pour mieux éprouver plus tard toutes les rigueurs de l'indifférence publique et toutes les amertumes de l'oubli !

PROJET DE MODIFICATION AU CODE PÉNAL,

Par M. IGNON.

M. le docteur Vingtrinier, médecin en chef des prisons de Rouen, a adressé à l'Académie du Gard un travail sur les enfants dans les prisons et devant la justice, et sur les réformes à faire dans les lois pénales qui leur sont appliquées.

M. le conseiller Ignon, après avoir étudié et analysé l'œuvre confiée à son examen, a exposé un projet de modification au Code pénal, qui lui paraît réaliser la plupart des vœux émis par M. Vingtrinier, et être conforme à l'intérêt des enfants. Voici le projet.

ART. 66 DU CODE PÉNAL.

2. 1^{er}. Les enfants de l'un et de l'autre sexe, âgés de moins de douze ans, quels que soient les crimes ou délits qui leur seront imputés, ne pourront être poursuivis que devant le tribunal de simple police du chef-lieu de l'arrondissement communal. Si le tribunal décide qu'ils ont agi sans discernement, ils seront acquittés; mais ils seront, selon les circonstances, remis à leurs parents ou placés dans une maison de préservation pour y être retenus et élevés pendant le temps que le tribunal déterminera, et qui, toutefois, ne pourra excéder l'époque où ils auront accompli leur seizième année.

2. 2. S'il est décidé qu'ils ont agi avec discerne-

ment, ils seront condamnés par le tribunal de simple police, à être détenus dans une maison de discipline paternelle, suivant les distinctions et dans les limites de durée portées aux art. 67 et 69 ci-après. Le même jugement déterminera si, à l'expiration de cette peine disciplinaire, ils devront être rendus à leurs parents ou conduits dans la maison départementale de préservation, pour y être retenus et élevés comme enfants abandonnés.

2. 3. Il y aura dans chaque arrondissement communal et dans les dépendances de l'hospice civil un quartier séparé, destiné au dépôt provisoire et à la détention par voie de discipline paternelle des enfants au-dessous de douze ans, comme aussi à la détention civile par voie d'autorité ou de réquisition personnellement exercée par les pères de famille, en vertu des art. 375 et suivants du Code Napoléon.

2. 4. Il sera établi dans chaque chef-lieu de département, par les soins des commissions administratives des hospices et sous la haute direction de l'administration supérieure, une maison de préservation, réunissant, autant que faire se pourra, le triple caractère de maison d'éducation et d'apprentissage industriel et agricole, suivant les convenances de chaque localité. Les jeunes enfants acquittés, et qui devront être charitablement élevés, ceux qui auront accompli leur temps de discipline paternelle et qui ne pourront être rendus à la famille, et les enfants trouvés et abandonnés à la charge de l'hospice, pourront y être élevés concurremment.

2. 5. L'administration charitable de l'hospice aura la tutelle administrative ou le patronage de tous les enfants qui lui auront été confiés à ces divers titres,

jusqu'à ce qu'ils aient été rendus à leurs parents , ou jusqu'à leur émancipation ou à leur majorité. Elle pourra , après une première éducation , les placer dans des établissements privés de préservation , les confier à des sociétés de patronage légalement autorisées , ou les mettre en apprentissage chez des artisans ou cultivateurs honnêtes. .

§. 6. Lorsque l'enfant âgé de plus de douze ans et de moins de seize , sera poursuivi criminellement ou correctionnellement , s'il est décidé qu'il a agi sans discernement , il sera acquitté ; mais il sera , selon les circonstances , remis à ses parents , ou conduit dans une colonie agricole ou industrielle privée , pour y être retenu et élevé pendant tel nombre d'années que le jugement déterminera et qui toutefois ne pourra excéder l'époque où il aura accompli sa vingtième année.

§. 7. Après trois ans passés dans la colonie , l'enfant qui se sera bien comporté , et dont l'éducation paraîtra suffisamment avancée , pourra , sur l'avis favorable du directeur et des inspecteurs du service pénitentiaire , être remis , à titre provisoire , à la famille , si elle en est jugée digne , ou à une société de patronage légalement autorisée.

ART. 69.

§. 1^{er}. Comme au Code pénal.

§. 2. Les enfants âgés de moins de seize ans , condamnés à l'emprisonnement , soit en vertu des art. 67 et 68 , soit en vertu du §. 1^{er} du présent article , subiront leur peine dans des quartiers séparés des maisons départementales de correction ou des maisons

centrales , ou dans les établissements ou colonies pénitentiaires de jeunes détenus , fondées par le Gouvernement .

2. 3. Lorsque les enfants poursuivis appartiendront à des familles connues et solvables , le père , administrateur légal pendant le mariage , le tuteur ou la tutrice , après la dissolution du mariage , seront cités comme civilement responsables , pour s'entendre condamner s'il y a lieu en cette qualité , et même personnellement , soit au paiement des frais du procès , soit à ceux d'éducation préservatrice ou pénitentiaire .

2. 4. L'administration aura le droit de modérer ces condamnations , d'en attermoyer le paiement , et même d'en faire la remise complète dans des cas extrêmement favorables , lorsqu'elle y sera déterminée par la bonne conduite de l'enfant et par la position intéressante de la famille .

2. 5. Dans le cas même où , par un motif quelconque , il n'aurait été poursuivi aucune condamnation pécuniaire contre les pères ou tuteurs , l'administration pourra toujours , suivant les circonstances , apposer pour condition à la remise des enfants à leur famille , le paiement préalable de tout ou partie des frais d'éducation préservatrice ou pénitentiaire .

ART. 271.

2. 1^{er}. Comme au Code pénal .

2. 2. Néanmoins , les vagabonds , âgés de moins de seize ans , seront déposés provisoirement dans la maison hospitalière de discipline paternelle et traduits devant le tribunal de simple police du chef-lieu d'arrondissement , qui , sur la preuve des faits de vaga-

bondage , ordonnera qu'ils seront conduits dans la maison départementale de préservation , pour y être élevés et retenus comme enfants abandonnés.

Art. 274.

2. 1^{er}. Comme au Code Pénal.

2. 2. Les maisons hospitalières de préservation seront considérées comme établissements publics organisés pour obvier à la mendicité, en ce qui touche les enfants âgés de moins de seize ans ; en conséquence , tout enfant qui n'aura pas atteint cet âge , et qui sera trouvé mendiant , sera conduit et déposé provisoirement dans la maison de discipline paternelle , et traduit devant le tribunal de simple police du chef-lieu d'arrondissement , qui , en cas de conviction , le condamnera à une détention par voie de discipline paternelle , dont la durée sera déterminée par les dispositions combinées des art. 274 , 276 et 69 du présent Code. Le même jugement déterminera si , à l'expiration de cette peine disciplinaire , l'enfant devra être rendu à la famille , ou s'il devra être conduit dans la maison charitable de préservation pour y être retenu et élevé comme enfant abandonné.

Art. 280.

Tout père , mère , tuteur , ou autre légitime administrateur , tenu de prendre soin de la personne d'un mineur de seize ans , qui , pour s'exonérer de cette obligation , ou dans un but de spéculation personnelle , aura volontairement provoqué ledit mineur à se livrer au vagabondage ou à la mendicité , ou l'aura contraint par de mauvais traitements à désertter le domicile légal sans aucune ressource ni moyen

d'existence , sera puni de la peine portée en l'art. 276 (6 mois à 2 ans).

Tout individu majeur qui , dans un but d'exploitation et de spéculation personnelle , aura induit d'une manière quelconque un ou plusieurs mineurs de seize ans à mendier dans son intérêt , sera puni de la même peine.

NOTES EXPLICATIVES.

Déterminer un âge d'irresponsabilité n'était ni logiquement ni scientifiquement possible. La responsabilité doit être pesée et appréciée en vue de chaque fait et de chaque agent , tel est le système rationnel de notre loi pénale ; il ne faut pas , sous prétexte de l'améliorer , la dénaturer dans sa valeur morale et scientifique.

M. Vingtrinier l'avait pressenti , puisque , tout en proclamant l'irresponsabilité pénale jusqu'à l'âge de douze ans et demi , il désirerait néanmoins que la chambre du conseil fût appelée à juger préalablement la question de discernement. Il reconnaissait donc que cette irresponsabilité ne pouvait pas être absolue , mais le résultat d'une appréciation préalable d'un jugement. La juridiction de la chambre du conseil était mal choisie ; ce n'est pas , à proprement parler , une juridiction de jugement , mais une juridiction d'instruction. Dans les matières criminelles , la chambre des mises en accusation a seule la plénitude de juridiction ; il suffit d'un seul dissident dans la chambre du conseil pour que la chambre des mises en accusation doive être saisie. Dans la chambre du conseil , la majorité ne fait pas la loi en faveur du prévenu ; sa décision , même unanime , peut être déférée à la chambre des mises en accusation par le procureur impérial.

Dans les matières correctionnelles, la chambre du conseil est rarement saisie; le ministère public et les parties civiles ont le droit de citer directement devant le tribunal correctionnel, et c'est ce qui arrive le plus souvent.

Les juridictions d'instruction ont sans doute le droit d'apprécier toutes les exceptions péremptoires, et le discernement est de ce nombre. Mais l'état de l'instruction, faite principalement pour constater le corps de délit, pour recueillir des indices graves contre l'accusé, et pour déterminer la compétence, est rarement assez complet pour pouvoir permettre d'apprécier les questions de moralité, d'intention, d'imputabilité et de responsabilité sur lesquelles le débat oral et contradictoire peut seul porter la lumière.

Il n'y avait donc pas possibilité de soumettre dans toutes les affaires la solution de la question de discernement à la chambre du conseil (1).

Pour faire échapper la première enfance à l'empire des lois générales de la pénalité et à la compétence des juridictions ordinaires de répression, il fallait donc rechercher un autre moyen. M. le docteur Vingtrinier l'avait aussi indiqué, il ne s'agissait que de le mettre en œuvre.

Ce moyen consiste à créer, pour la première enfance, une peine de discipline purement paternelle, dont l'application sera confiée à cette justice patriarcale, qui se rapproche le plus par ses attributions et par ses formes de l'autorité domestique, et qui semble naturellement appelée à la suppléer lorsque, par une indigne faiblesse, elle laisse périr dans ses mains le

(1) La juridiction à la chambre de conseil a été supprimée depuis.

légitime ascendant de la puissance paternelle, ou qu'il est suffisamment constaté que les ressources limitées, que les lois et les mœurs laissent à sa disposition, sont devenues impuissantes.

Car il ne faut pas se le dissimuler, le temps et les mœurs nouvelles ont emporté cette autorité si respectée des pères de famille, qui formait la base des sociétés anciennes. L'unité civile n'est plus représentée par cette institution de la famille, se personnifiant dans la souveraineté absolue et viagère de son chef sur tous les membres qui la composent, mais elle réside aujourd'hui, amoindrie et rapetissée outre-mesure dans l'individualité de chaque personne majeure. Si nous lisons encore, dans un tout petit coin du Code de nos lois civiles, cette solennelle rubrique : *De la puissance paternelle!* ces mots, évidemment détournés de leur signification primitive, ne présentent à nos esprits étonnés que des idées analogues à celles que font naître au milieu des ruines entassées des plus beaux monuments de l'antiquité, les fastueuses inscriptions qui les consacraient au temps de leur splendeur.

Les mêmes causes qui ont fait modifier les lois répressives applicables aux hommes faits et qui en ont fait bannir les violences corporelles, devaient modifier, dans le même sens, la discipline même paternelle : aussi, nulle part la loi nouvelle ne reconnaît au père le droit de correction manuelle. Les art. 275 et suivants du Code Civil, se bornent à lui donner le droit de provoquer la détention civile et dans des limites très-restreintes.

Ce serait donc un contre-sens que de renvoyer au père la correction des enfants qui commettent des délits

ou des crimes, lorsque les lois ne mettent en son pouvoir que des moyens de discipline si bornés.

C'est une nécessité que l'autorité publique fasse ce que la famille n'a pas le droit de faire.

Diviser l'enfance en deux périodes, dont la première ne sera pas soumise à l'empire des lois pénales et aux juridictions ordinaires de répression, tel est le vœu d'une philanthropie éclairée.

C'est pour le réaliser que nous proposons tout un système de discipline, dite paternelle, qui n'aurait rien de commun ni avec la cour d'assises, ni avec la police correctionnelle, ni avec les prisons ordinaires.

Il fallait trouver non pas un juge, mais un tribunal ou une juridiction déjà établie, car il ne faut pas les multiplier à l'infini.

Il suffira d'attribuer une compétence nouvelle à une juridiction déjà existante.

Cette juridiction doit présenter la condition d'un ministère public pour la mettre en action, pour constater les faits, recueillir les plaintes, les dénonciations, prendre les renseignements nécessaires sans avoir à se livrer à une instruction proprement dite, donner les citations ou les avertissements, conclure à l'audience, faire exécuter la décision.

Dans les détails d'exécution, toute cette procédure sera aussi sommaire que possible et presque sans frais.

L'enfant sera traduit devant le juge, sans l'appareil de la contrainte armée, par le père, un parent, un appariteur, un garde-champêtre, un huissier; pas de gendarmes surtout: on ne devra y avoir recours que dans des cas bien exceptionnels. La force armée sera presque toujours inutile pour les enfants de cet âge.

On pourra, sans inconvénient, établir une maison tout à la fois préventive et disciplinaire. En la plaçant dans un établissement de charité déjà existant, dans des conditions telles qu'on y pourra loger, nourrir, soigner, entretenir, surveiller et élever les enfants avec le concours des sœurs hospitalières, médecins, aumôniers, inspecteurs, administrateurs, agents comptables et autres employés déjà établis et rétribués, on trouvera le moyen de créer une institution nouvelle avec facilité, économie, et d'une manière convenablement appropriée à sa destination.

Pour cette première enfance, comme pour la seconde, la question de discernement sera posée. La décision de cette question est toujours délicate, puisqu'il s'agit d'apprécier chez l'enfant le degré d'intelligence et de moralité. Il s'agit encore, en cas d'acquiescement, de décider si l'enfant doit être rendu à la famille, autre question non moins délicate, et pour la solution de laquelle le ministère public et le juge auront dû se renseigner à l'avance sur la moralité de la famille, ses moyens d'existence et de surveillance sur le jeune enfant.

Nous avons été amenés à attribuer cette juridiction au seul tribunal de police du chef-lieu, parce qu'il aurait fallu créer trop de prisons locales si on avait donné cette attribution à tous les tribunaux de police de canton; qu'il n'y a pas d'hospice dans tous les cantons; que le personnel des juges de paix répond mieux à cette destination dans les arrondissements, qu'il y est plus rétribué, mieux recruté; que les mêmes observations s'appliquent au ministère public, toujours rempli par des commissaires de police choisis aussi, et rétribués dans de meilleures conditions,

Il était convenable, d'ailleurs, de centraliser cette institution au point de vue des vâgabonds et des mendians.

Nous n'avons pas eu à présenter une nomenclature nouvelle des faits répréhensibles, et à remanier, dans l'intérêt de l'enfance, toutes nos lois de répression.

Les principes de la morale et les conditions de l'imputabilité sont les mêmes pour les enfants et pour les hommes faits. Toute la différence à faire entre eux ne peut consister que dans la nature et la durée des moyens de répression. Les art. 67, 68, 69 et 463 du Code Pénal ne laissent rien à désirer quand à leur durée; et quant à leur nature, notre système de discipline paternelle substitué à la peine correctionnelle et remplaçant les prisons ordinaires par les maisons hospitalières de rétention et de préservation nous paraît répondre à toutes les convenances légitimes.

Nous avons pensé, que dans ses rapports de discipline avec l'enfance, la société devait s'inspirer de ces sentiments de sympathique bienveillance qui impriment toujours un caractère propre aux sévérités paternelles et qui font bénir la main qui châtie. Il faut qu'on puisse dire d'elle aussi :

Un père en punissant, Madame, est toujours père,
Un châtiment léger suffit à sa colère.

Notre rédaction ne satisfait pas pleinement, nous l'avons, aux règles scientifiques de la codification, en ce qu'elle réunit et juxtapose aux dispositions de discipline répressive, qui devraient naturellement figurer dans le Code Pénal, des dispositions d'organisation qui seraient mieux placées dans le Code

d'Instruction criminelle ou dans un règlement séparé d'administration publique qui pourrait les développer avec plus de détail ; mais cette dérogation aux conditions logiques de la classification des matières , qui n'est pas d'ailleurs sans exemple dans nos lois , n'est ici d'aucune conséquence. Ce n'est pas au législateur que nous nous adressons en ce moment ; c'est à notre Académie , c'est à toutes celles avec lesquelles elle est heureuse d'entretenir de précieuses relations que nous proposons nos idées sur une matière qui n'intéresse pas seulement l'enfance , mais la société tout entière. C'est pour ces Compagnies qui savent allier les travaux de l'intelligence aux inspirations généreuses d'une raisonnable philanthropie , que nous formulons d'une manière pratique et réalisable les vœux émis dans le remarquable travail de M. le docteur Vingtrinier.

Si nous avons emprunté la forme d'un projet de loi , c'est précisément parce qu'elle nous a paru plus saisissante et plus propre à faire apprécier la portée de nos propositions , et surtout parce qu'elle doit répondre , nous aimons à le croire , d'une manière victorieuse , à cette objection qui s'était produite dans le sein de l'Académie de Rouen , et qui consistait à dire que les demandes de notre honorable correspondant étaient presque impossibles à réaliser , parce qu'elles entraîneraient d'immenses changements dans le Code Pénal.

Nous ne nous flattons pas d'être le magistrat éminent dont M. le docteur Vingtrinier appelle le concours , pour venir en aide au triomphe de son œuvre philanthropique. Osbeur pionnier de la justice , organe habituel de ses sévérités et quelquefois témoin de ses

défaillances , nous croyons fermement que les législateurs et les gouvernants , lorsqu'ils s'appliquent à mettre leurs actes en harmonie avec les progrès de la civilisation et les besoins de leur époque , sont les vrais précepteurs des nations ; que les tribunaux de la justice répressive sont des puissantes écoles de morale pratique ; que l'exécution complète , rapide et inévitable des lois pénales , serait le meilleur moyen d'opposer une digue au torrent des vices qui minent sourdement la société , et de donner aux masses populaires cette direction morale qu'on demanderait en vain pour elles aux seuls enseignements théoriques et à la discipline purement domestique.

La stabilité des lois civiles , le perfectionnement graduel des lois criminelles et des mesures de tutelle et de prévoyance administrative qui en préviennent la violation ou en assurent l'exécution , telle nous paraît être la base fondamentale d'une législation vraiment protectrice des intérêts sociaux ; tel est aussi , nous le pensons , le plus noble sujet d'étude pour ces intelligences élevées et ces âmes d'élite qui aiment à consacrer au soulagement de l'humanité les précieuses facultés que leur a départies la nature.

Ces sentiments généreux distinguent à un haut degré l'homme de science , le médecin charitable , l'écrivain philosophe dont nous venons de faire apprécier la publication récente , et que tant d'œuvres remarquables recommandaient déjà à la reconnaissance publique et aux bénédictions des classes souffrantes.



POÉSIE.

LE BRIC-A-BRAC.

Par M. J. REBOUL.

Quelle bizarrerie aujourd'hui nous travaille ?
Le siècle novateur adore l'antiquaille !
Un meuble vermoulu se vend à beaux deniers ;
Pour orner les salons , on vide les greniers.
Une lame rouillée , un débris de vieux vase,
Captivent les esprits et provoquent l'extase.
Il faut qu'un beau tableau soit un peu dévasté :
Rien ne vaut , en fait d'art , que par la vétusté.
Le plus petit grimaud se fait archéologue ;
Il a son cabinet avec son catalogue.
Admirez ce tesson , car c'est là qu'autrefois
Les marmitons romains faisaient cuire leur pois !
Ce bouclier d'Annibal protégea la personne ,
Quand , près de Roquemaure , il traversa le Rhône ;
Il fut trouvé jadis avec ces trois flacons ,
Pleins du fameux vinaigre à dissoudre les monts.
Ce miroir de métal est celui de Poppée ,
Dame de sa parure à toute heure occupée.
Voici de Damoclès le glaive suspendu :
Il tenait par un fil ; mais le fil s'est perdu.
C'est une pièce rare , une pièce classique ,
Qui mit beaucoup de gens en frais de rhétorique.

Mon cher lecteur , voilà les trésors peu suspects
Qu'étaie l'amateur des Romains et des Grecs.
Écoutons , à son tour , celui du moyen âge :
Il faut d'abord grimper au quatrième étage :

On soulève, en entrant, de vieux tapis fanés,
En portière, en rideaux bien ou mal façonnés.
L'artiste en les joignant à l'aide de l'aiguille,
Y maria Jephthé, sacrifiant sa fille,
Avec l'Enfant prodigue et l'Olympe païen :
Macédoine de juif, de grec et de chrétien.
Vous êtes introduit au sein du sanctuaire :
L'ogive avec le jour y verse le mystère.

Le grand-prêtre commence, et son commencement
Tombe sur ses rivaux peu charitablement :

« Il est des cabinets, véritables boutiques,
Dont les assortiments sont très-problématiques.
Moi, j'ai peu ; mais aussi je me fais une loi
De ne montrer aux gens qu'objets de bon aloi.

C'est toujours des châteaux, ou bien des sacristies,
Qu'originellement mes pièces sont sorties.

Lorsque des citoyens le zèle officieux

Elevait aux autels l'or superstitieux,

On forma ce musée, ou mieux ce reliquaire,

Qui fait le désespoir de la gent antiquaire,

Obligée aujourd'hui à vivre des encans

Où brillent empaillés lézards et pélicans,

Chefs-d'œuvre que Crespon, offre à des prix modiques,

Aux bourgeois fraîchement sortis de leurs boutiques.

Qui ne voient rien de mieux pour orner leurs salons

Que des cornes de cerf ou des plumes d'oisons.

De tous ces goûts divers, Basque (1) est le proxénète ;

Mais ce n'est point chez lui que je troque ou j'achète.

« Voici, dit-il, après ce long avant-propos,

Le fouet avec lequel un légat bien dispos

Fustigea le derrière à Raymond de Saint-Gilles,

Homme dont les serments étaient un peu fragiles.

Cette pièce, monsieur, est un rare trésor,

Et je n'ai pas voulu la vendre au poids de l'or.

Ces tableaux sur fond d'or sont tous du Bas-Empire ;

Les uns sont peints à l'œuf, les autres à la cire ;

Ils viennent d'un couvent de Grecs du mont Athos,

Qui n'avait au pacha pu payer ses impôts.

(1) Marchand de bric-à-brac, à Nîmes.

Quelle onction naïve et cependant austère !
C'est d'un maître inconnu, mais plein de caractère.
Taylor, le pourvoyeur des cabinets royaux ,
Dit qu'il n'a jamais vu de bysantins plus beaux . »

Quoique le descriptif et la nomenclature
Soient assez bien reçus dans la littérature ,
Tu ne subiras point , bienveillant lecteur ,
Toutes les raretés du loquace amateur.
Plus généreux que lui , je veux te faire grâce
De tous les vieux galons qu'à grands frais il ramasse ;
Faïence de tout genre et de toutes couleurs ,
A pourvoir largement tous les restaurateurs ;
Et la collection de ses vieilles armoires ,
Coffrets , magots chinois ; et puis un tas d'histoires
Qu'il place , qu'il déplace , arrange incessamment ;
Sans que ce soit jamais définitivement.
J'aime mieux dépenser mon temps et ma parole
A des réflexions sur ce culte frivole :

Je le sais , quoi qu'en dise un orgueil entêté ,
L'amour de la relique est dans l'humanité.
Ceux même qui se font ennemis du mystère ,
Le confessent devant la canne de Voltaire ;
Et Ferney fut longtemps la Mecque et le Saint Lieu
De bien des esprits forts qui se moquaient de Dieu.
Mais ce dogme n'est point l'amour des vieilleries
Dont je fais le sujet de ces plaisanteries.
J'admire les débris du faste des Césars ,
Tout ce qui fait anneau dans la chaîne des arts.
Une pierre a souvent justifié l'histoire
A laquelle jamais on n'aurait osé croire.
Mais le monde n'a pas de coutume ni d'us
Qui ne puisse au burlesque arriver par l'abus .
Certes , je ne veux point , prenant un ton sublime ,
Mettre ici de Danjou les articles en rime ;
Mais , comme sur ce point chacun a dit son mot ,
Je veux dire le mien et payer mon écot .

J'ai souvent entendu traiter de gens ignares
Nos pères dans la foi , s'unissant aux Barbares ,

Pour briser les faux dieux , et , dans un saint dégoût ,
Jeter leur marbre immonde aux fanges de l'égoût ;
Des gradins de l'arène utiliser les pierres ,
Plutôt que d'en aller arracher aux carrières.
Tous les petits Gibbon du monde libéral
Se sont évertués sur ce thème banal ;
Les martyrs ont le blâme et les bourreaux l'éloge.
Ces écoliers n'ont vu que les Romains en toge ;
Et , s'ils osaient le dire , ils nous diraient fort bien
Que le monde a mal fait de se faire chrétien.
Je sais tous les dégâts des renverseurs d'idoles ,
Mais , s'il fallait choisir entre les deux écoles ,
Je les préférerais à nos païens nouveaux ,
Qui , devant ces débris , pleurent comme des veaux.
L'arène , où le plaisir était toujours un crime ,
Inspirait aux chrétiens une horreur légitime ;
Ils déblayaient le sol de l'empire romain ,
Afin que l'avenir pût faire son chemin :
On détruit sans remords quand on peut reconstruire.
Suivant le jour divin qui leur venait de luire ,
Ils ne s'informaient pas si , par les érudits ,
Ils seraient quelque jour approuvés ou maudits.
Arrachant l'univers de l'ombre mortifère ,
Leur terrible labeur eut autre chose à faire.
Il est à remarquer que les peuples vieillards
Ne peuvent du passé détacher leurs regards ;
Pour les faire chanter à ses derniers poètes ,
Rome , avant de finir , recueillait ses sonnettes.
Chez elle , lorsque l'art vit pâlir son flambeau ;
L'amour du rare fit mourir l'amour du beau.
Elle payait au prix d'une des sept collines
Une coupe d'Évandre ou des pierres murrhines.
La fortune pour elle avait vidé son sac ;
Les peuples impuissants aiment le bric-à-brac.
Et pourquoi , s'il vous plait , tant blâmer les Barbares ?
Leur propice fureur a fait les choses rares ;
L'abondance des biens les rend moins précieux :
S'ils eussent respecté les temples et les dieux ,
S'ils se fussent rendus , comme nous , idolâtres
Des palestres , des bains et des amphithéâtres ,
Ces monuments intacts , se trouvant en tous lieux ,

N'auraient plus pour l'esprit rien de mystérieux.
Une chose nous plaît par ce qu'on y devine :
L'art instinctivement recherche la ruine.
Qui défrayerait, mon Dieu ! ces nomades congrès,
A la piste suivis par les gens du progrès ?
Quel aliment offrir à nos académies,
Dans leurs moelleux fauteuils trop souvent endormies ?
On ne peut pas toujours y noircir du papier
De l'éloge éternel de M. Parmentier,
Ni toujours deviser du cryptogame étrange
Qui, depuis quelque temps, supprime la vendange.
En toute chose, il faut de la diversité,
Si l'on avait, enfin, ce qui nous fut ôté,
Que deviendraient les gens qui ne savent que faire ?
Rendez grâce au Vandale, il créa l'antiquaire.

FRAGMENT

DE LA

TRADUCTION DU QUATRIÈME LIVRE DE L'ÉNEÏDE,

Par M. TEULON.

IMPRÉCATIONS DE DIDON.

Il dit ; mais détournant la tête avec horreur,
Didon roule des yeux enflammés de fureur ;
Son regard le parcourt, tout entier le mesure,
Et sa colère enfin éclate avec l'injure :
« Non, tu n'es pas le fils de la tendre Vénus,
Perfide, tu n'es pas du sang de Dardanus ;
Et, seule, une tigresse, au sein de l'Hyrcanie,
Sous ses âpres rochers t'a pu donner la vie.

Car pourquoi le cacher ? Et quel autre malheur
Me faut-il craindre ? A-t-il gémi de ma douleur ?
A-t-il , par un soupir , reconnu ma tendresse ?
A-t-il eu seulement pitié de ma détresse ?
Et le fils de Saturne et la grande Junon
D'un œil indifférent verraient sa trahison ?
A qui donc se fier ? Jeté sur ce rivage ,
Je l'ai recueilli pauvre , échappé du naufrage.
Hélas ! je lui donnai sa part de mes États ;
J'ai tiré de la mort sa flotte , ses soldats.
Ah ! l'enfer tout entier brûle dans ma poitrine.
Il allègue à présent la volonté divine ;
Et l'oracle , et Mercure envoyé par les dieux ,
Et portant dans les airs un message odieux.
Dignes soins , en effet , digne sollicitude ,
Pour que de tels objets troublent leur quiétude !
Je ne te retiens plus , comble tes vœux ardents :
Va , poursuis l'Italie avec l'onde et les vents ;
Va , cherche ton royaume à travers les abîmes.
Ah ! si le juste ciel est le vengeur des crimes ,
Je l'espère , au milieu des écneils et des mers ,
Tu boiras à longs traits les supplices amers ,
Et tu m'invoqueras souvent dans ta détresse.
Absente , près de toi tu me verras sans cesse ,
Et quand la froide mort aura fermé mes yeux ,
Mon ombre encore ira l'assiéger en tous lieux.
Tu porteras ta peine , ô toi qui me condamnes !
Et le bruit en viendra jusqu'à moi chez les mânes.

.....

.....

Elle priait ainsi. Sa sœur , pleine d'alarmes ,
Portait et reportait ses soupirs et ses larmes.
Mais nul pleurs n'ont d'Enée ébranlé le grand cœur ;
Il reste inexorable et ferme en sa rigueur.
Le sort parle , à ses lois rien ne peut le soustraire ;
Tel , durci par les ans , un chêne séculaire
Est poussé , repoussé par les vents turbulents :
Ils ébranlent le tronc , ils lui battent les flancs ;
Ils dispersent au loin ses feuilles sur la terre ;
Mais lui s'attache au roc , et , bravant leur colère ,

Autant son front hardi s'élève dans les airs ,
Autant ses pieds profonds plongent dans les enfers.
De même , environné de sanglots et de plaintes ,
Le héros en ressent les plus vives atteintes ;
Mais son mâle courage a vaincu les douleurs ,
Et c'est en vain qu'on verse autour de lui des pleurs.
C'est alors que Didon , du sort abandonnée ,
Invoque le trépas. Hélas ! l'infortunée
Ne peut plus supporter la lumière des cieux.
Plus d'un triste présage épouvante ses yeux.
Tandis que les autels des dons les plus insignes
Par ses mains sont chargés (ô redoutables signes !) ,
Elle voit tout à coup l'eau sainte noircissant ,
Et le vin se changer en un fétide sang.
Nul n'a vu ce prodige , Anna même l'ignore.
C'est peu : dans ce palais, quels mystères encore !
Il est, dans son enceinte , un temple vénéré ,
Où son premier époux d'un culte est honoré ,
Et ses mânes chéris reçoivent pour offrandes ,
Et de blanches toisons et de fraîches guirlandes.
Souvent, lorsque la nuit couvre ces vastes toits ,
S'échappent de ce lieu de lamentables voix :
C'est Sichéé appelant son épouse dans l'ombre ;
Et le hibou funèbre , en la tour la plus sombre ,
En longs gémissements traîne son chant de mort.
Puis , des prédictions sur son funeste sort
La glacent de terreur. Enée enfin lui-même
Vient en songe irriter cette fureur extrême ;
Elle se voit perdue en des chemins divers ,
Cherchant ses Tyriens dans les vastes déserts ,
Toujours seule , toujours errante , abandonnée.
Tel Penthée , étalant sa démence effrénée ,
Des monstres du Ténare entend mugir la voix ,
Aperçoit deux soleils , deux Thèbes à la fois.
Ou tel encore Oreste , ayant vengé son père ,
A beau fuir les serpents , les torches de sa mère ;
Il court au temple , et trouve , assises sur le seuil
Les trois filles d'enfer le menaçant de l'œil.

.....
.....

Déjà , quittant la couche où son époux repose ,
L'aurore épand les flots de sa lumière rose.
Aux premières clartés blanchissantes du jour ,
La reine , du sommet de sa plus haute tour ,
Voit la flotte voguer , grâce à des vents rapides ;
Elle voit que le port , le rivage sont vides.
Alors trois , quatre fois , de sa cruelle main ,
S'arrachant les cheveux et frappant son beau sein :
« O Jupiter ! il fuit , il fuit , et je respire ;
Et le lâche étranger insulte à mon empire :
On balance à courir en armes sur ses pas !
Et de la ville entière on ne le poursuit pas !
Et mes vaisseaux , à moi , ne partent point encore !
Allez , volez , portez la flamme qui dévore ,
Qu'on fatigue la rame , et les voiles au vent !
Où suis-je ? Qu'ai-je dit ? Quel espoir décevant !
Malheureuse Didon ! Ah ! maintenant le traître
T'est connu , mais trop tard : il fallait le connaître
Quand tu donnais le sceptre à cet aventurier.
Voilà donc la vertu , la foi de ce guerrier ,
Qui , transportant ses dieux de rivage en rivage ,
S'est courbé sous le poids d'un père accablé d'âge !
Et je n'ai pu saisir , déchirer en lambeaux ,
Lui , tous ses compagnons , les semer sur les eaux ,
Son Ascagne lui-même , et , joyeuse homicide ,
Offrir ce mets sanglant aux regards du perfide !
Que le sort du combat fût douteux , incertain ,
Soit : à qui veut mourir , qu'importe le destin ?
Portant dans ses foyers une torche hardie ,
J'eusse fait de son camp un immense incendie ,
Et j'aurais égorgé , dans ce désordre affreux ,
Et le fils , et le père , et moi-même sur eux.
« Soleil , qui de tes feux éclaires tout le monde ,
Junon , à qui je dois ma misère profonde ;
Hécate , qu'on invoque au milieu des cités
Par de longs hurlements dans la nuit répétés ,
Euménides enfin , dieux d'Elise mourante ,
Exaucez , exaucez ma prière expirante !
D'un juste châtement frappez les criminels
Si tels sont , Jupiter , les décrets éternels ,

S'il faut que le barbare aborde en Italie ,
Du moins , que ce soit là le terme de sa vie ;
Qu'assailli par le bras de belliqueux voisins ,
Mendiant des secours , chassé de ses confins ,
A son fils arraché par le sort des batailles ,
Il contemple des siens les tristes funérailles ;
Que d'une paix inique il subisse les lois ;
Et que , privé du règne et du jour à la fois ,
Il tombe avant le temps marqué par la nature ,
Gisant sur la poussière et veuf de sépulture !
Voilà le dernier cri de mon cœur outragé ,
De mon sang répandu qui veut être vengé.
Et vous , ô Tyriens ! point de paix , point de grâce
A cette horde impie , à sa future race.
Oui , rendez cet hommage à mon ombre en courroux :
Nul amour , nulle trêve entre ce peuple et vous ;
Qu'un vengeur , après moi , de ma cendre s'élève ;
Qui poursuive sans fin , par le feu , par le glaive ,
Ces fils de Dardanus, eux et leurs descendants ,
Maintenant , à jamais , en tous lieux , en tout temps :
Qu'opposant flots à flots et rivage à rivage ,
Ma cité voue à l'autre une haine sauvage ;
Que la guerre s'étende à nos derniers neveux .
Elle dit. Concentrant ses pensers et ses vœux ,
Etc. , etc.

FRAGMENT

DE LA

7^{me} SATIRE DE JUVÉNAL ,

Par M. NICOT.

Mais que faudra-t-il donc pour former le poète ?
Le poète inspiré , le divin interprète ,
Elevant son essor loin des sentiers battus ,
Qui , ne se trainant pas sur des faits trop connus ,

Ne va pas colporter ces vulgaires pensées ,
Offrant comme un vieil as des empreintes usées.
Je ne sais pas le peindre et pourtant je le sens :
Le poète est celui qui puise ses accents
Dans un cœur dégagé de toute inquiétude ;
Qui cherche les forêts, l'ombre et la solitude ,
Et qui trempe sa lèvre à ces flots adorés
Que verse l'Aonie aux mortels inspirés.
Celui qui, de la faim, éprouvant les étreintes ,
Ne peut pas du besoin repousser les atteintes ,
Ne saurait point chanter dans l'autre de Phébus ,
Ni réjouir sa main du thyrses de Bacchus ;
Son corps nuit et jour souffre et tous ses vers sont fades.
Horace est bien repu quand il voit les Menades.
Et comment se livrer à l'inspiration ,
Si les vers ne sont pas l'unique passion ?
Si le Dieu de Cyrrrha ne nous jette sa flamme
Et de tout autre soin n'affranchit pas notre âme ?
Car celle du poète a-t-elle son élan ,
S'il lui faut acheter un vase , un vêtement ?
Qu'il s'élève au-dessus des soucis du vulgaire
Pour se représenter les chars dans la carrière ,
Les coursiers frémissants, l'auguste front des dieux ,
Et Turnus ressentant ses transports furieux.
L'or aide le talent. Si vous privez Virgile
De son esclave aimé, de son modeste asile ,
Il perd son Erynnis, la torche et les serpents ,
Et l'on n'entendra plus les lugubres accents
Dont fait retentir l'air la trompette héroïque.
Lappa s'élève-t-il au cothurne tragique ?
Lui qui, pour se donner une cape, un bassin ,
Engage son Atrée au brocanteur voisin.

.....
Que dans les beaux jardins que le marbre décore,
Lucaïn dorme tout fier du talent qui l'honore ;
Mais qu'importe la gloire au pauvre Serranus ?
Toute seule elle a peu d'attraits pour Saléius.
Stace doit réciter sa chère Thébarde ,
Il l'a promis un jour. Soudain le peuple avide

D'entendre encor la voix d'un auteur bien-aimé,
Accourt par l'espérance et la joie animé,
Tant son âme est ouverte à la douce harmonie
Du poème émouvant d'un sublime génie.
Mais celui qui fit naître un transport si bruyant,
Bientôt on le délaisse, et la faim le surprend,
Si du bouffon Paris, dédaignant les services,
Il ne va d'Agavé lui vendre les prémices.
Et c'est lui, le plus vil d'entre les brocanteurs,
Qui dispense aux soldats les grades, les honneurs ;
Qui souvent fait briller sur une main grossière
Pendant six mois l'anneau du tribun militaire.
Un grand ne peut donner ce que donne un bouffon
Toi d'un heureux du jour tu peuples le salon,
Tu flattes Barba, Camérinus, Folie !
Que d'oublier combien vaut une tragédie :
Philomèle et Pélops mènent droit au succès,
L'une fait des tribuns et l'autre des préfets.
Quant un poète vit du produit de sa veine,
Faut-il donc le blâmer ? Mais où sont les Mécène,
Les opulents Cotta, les Proculéius ?
Où trouver des Fabiens et d'autres Lentulus !
Époque fortunée où la munificence
Au niveau du talent plaçait la récompense ;
Où l'on pouvait pâlir sur un écrit nouveau
Et vivre en plein hiver sans vin et sans manteau -
Et vous, graves auteurs, qui, voués à l'histoire,
Retracez des héros les hauts faits et la gloire,
Tirez-vous plus de fruits de vos travaux savants,
Qui vous font dépenser plus d'huile et plus de temps ?
Car, sans trêve ni fin, poussant un long ouvrage,
Vous arrivez souvent à la millième page,
Et votre grand savoir vous ruine en papier.
Je sais qu'ainsi le veut votre docte métier ;
Ce sont les lois du genre, et c'est là l'habitude,
En retraçant des faits l'immense multitude,
Soit, mais qu'en revient-il ? Et quels sont donc les fruits
De ce champ défriché dans tant de longues nuits ?
L'historien jamais aura-t-il le salaire
Que l'on donne au copiste ou bien au secrétaire ?

Du reste , cette race , à ce que l'on nous dit ,
N'aime que le repos à l'ombre ou dans le lit.
Mais voyons les produits de l'art de l'éloquence ,
Etc. , etc.

LES CHARLATANS ,

SATIRE ,

Par M. ISIDORE BRUN.

Un charlatan ! morbleu !... C'est ainsi que l'on nomme
Ce bavard sans pareil (vous le savez) , cet homme ,
Saltimbanque hardi dont les mots ampoulés
Dérident largement les badauds assemblés ;
Qui leur vend , à grand bruit de langue et de timbale,
Quelque onguent merveilleux , trésor que rien n'égale ,
Quelque élixir puissant , formé du suc des fleurs ,
Panacée infaillible à toutes les douleurs ,
A ce que dit du moins l'emphatique parole
Du vendeur , esprit vaste et qui sait bien son rôle.
Dégustez cependant , pour en sonder l'effet ,
La liqueur dont on prône à vos yeux le bienfait :
Ou le remède est vain et de nulle ressource ,
Et la fraude , dès lors , n'atteint que votre bourse ;
Ou dangereux peut-être , il va , d'un mal soudain ,
Frapper votre estomac , crisper votre intestin ;
Et vous faire payer , d'une affreuse colique ,
Votre foi ridicule à ce sot empirique.

Tel est le charlatan dans sa naïveté ,
Sa forme originelle et sa réalité.
C'est le premier chaînon de cette antique race
(Imposteurs de tout genre et de toute grimace) ,
Qui , depuis les vieux temps jusqu'aux siècles nouveaux ,
Trompe et met à rançon ce monde de badauds ,
Foule toujours béante et qui toujours pullule ,

A qui le fourbe adroit sait dorer la pilule ;
Innombrable troupeau de dupes et de fous ,
Et cette dupe , hélas ! c'est vous , c'est moi , c'est tous .
En vain l'orgueil , riant des pièges qu'on nous dresse ,
Superbe , foule aux pieds la commune faiblesse ;
En vain le charlatan allume son mépris ,
Dans le panneau perfide il est le premier pris .
Oui , cette infirmité de l'humaine nature
Vient en aide aux fripons , en aide à l'imposture .
Orateur en plein vent , sur ses tréteaux monté ,
Quand péroré à mes yeux ce hableur effronté ,
Vantant sa panacée , et que je m'émerveille
Du babit dont sa langue assourdit mon oreille ,
Qui sait , me dis-je alors , si de ce long parleur ,
Le remède , après tout , n'a pas quelque valeur ?
S'il ne calmerait pas la rude névralgie
Qui parfois dans mon corps brise toute énergie ?
Vraiment , cet homme-là n'est point sot , en effet ,
Et ses certificats sont signés du préfet .
Eh ! bien , sans plus tarder je suivrai ma pensée ;
En dépit des railleurs j'aurais sa panacée :
Ce disant , au vendeur je vais , tendant les mains .
O bizarres cerveaux ! pauvres esprits humains ,
Que la crainte envahit , que la sottise occupe ,
Je ris du charlatan , et me voilà sa dupe .

Maint satirique aussi , dans ses vers détracteurs ,
A du corps médical flagellé les docteurs .
Je ne partage point cette triste manie ,
Molière a sur eux tous versé l'ignominie ;
Sans doute il châtiât de monstrueux abus ,
Et Thomès , Macroton , Purgon , Diafoirus (1) ,
Par leur étrange aspect , leur jargon ridicule ,
Méritaient après tout les coups de sa férule .
Mais si ce grand génie en nos jours eût vécu ,
Il aurait mieux parlé , j'en suis bien convaincu ,
Des docteurs de nos temps , qui , sans vaine arrogance ,
Ont le savoir profond et la fine élégance ,

(1) Noms des médecins dans les comédies de Molière .

La politesse exquise avec la gravité ,
Et d'un cœur généreux l'ardente humanité.
Il en est, et beaucoup, que la science avoue,
Qu'avec effusion le monde admire et loue.
Quelques-uns toutefois peuvent être sifflés,
Et Molière les eût à bon droit immolés.
Ceux-ci sont un peu fiers et tranchants de parole :
Il ne doutent jamais, et c'est là leur symbole,
Citant à tout propos, d'un ton rogue et disert,
Tantôt Pinel, tantôt Sydenham, Alibert,
Grands noms dont chacun d'eux s'étaie et s'autorise,
Pour couvrir son orgueil et parfois sa sottise.
D'autres, sous de vains mots, accablent nos esprits,
Et triomphent surtout de n'être pas compris.
De mille termes grecs leur parler se décore :
Vous regorgez d'humears, hé ! c'est une pléthore.
Votre digestion est lente et sans vigueur ;
Mais dans votre estomac pourquoi cette langueur ?
Voyez..... La question est bientôt éclaircie,
Votre mal est connu : c'est la bradypepsie.
Le pylore est d'ailleurs chez vous trop resserré,
Le suc pancréatique est mal élaboré ;
L'idiocrase en vous me paraît molle et fade,
Et voilà justement ce qui vous rend malade (1).
Charlatans ! Charlatans ! ... Oh ! que j'aime bien mieux
Ce docteur plein de tact, qui vient, officieux,
Près de votre chevet s'asseoir, lorsque la fièvre
A, d'un soudain frisson, fait trembler votre lèvre ;
Son aspect vous rassure et son œil vous sourit :
Avant d'atteindre au mal il a calmé l'esprit.
Loin de lui les grands mots et la savante phrase,
Dont le ton vous annuie et le poids vous écrase.
Qu'a-t-il besoin vraiment de ces burlesques mots,
Arme du pédantisme et pâture des sots ?
Il ne vient point chez vous jouer la comédie ;
Lent investigateur, il observe, étudie

(1) Allusion à ce mot de Sganarelle, dans *Le Médecin malgré lui* :
« Voilà justement ce qui fait que votre fille est muette. » Acte II,
scène 6^{te}.

Le plus frêle symptôme , et l'humeur et le sang
Interroge le pouls sous la main bondissant ;
Saisit le mal , caché dans son obscur repaire ,
Expulse enfin du corps ce ferment délétère ,
Et chez vous , par ses soins et son art bienfaiteur ,
Guérit du même coup et la fièvre et la peur.

Mais pareils à ce flot qui gronde et se déroule ,
Voici mille imposteurs , sombre et mouvante foule ,
M'offrant une moisson de bizarres portraits ,
De ce nombre infini , choisissons quelques traits ;
Ne leur marchandons pas notre rude semonce ,
C'est d'abord ce courtier de réclame et d'annonce
Qui nous suit , nous observe et nous tend ses panneaux ,
De son style emphatique il emplit les journaux ,
Promène dans Paris ses prospectus sonores
De pâte pectorale et de dents osanores ,
Et prône la pommade , onguent miraculeux ,
Qui sur un front caduc fait germer les cheveux ; —
Ou cet art nouveau-né dont l'adroite peinture
Change en boucles de jais la grise chevelure.
Il est vrai que parfois maint galant suranné ,
Des tresses d'un beau noir rêvant son crâne orné ,
S'est vu chauve soudain ; car à l'enduit perfide
La chimie a mêlé quelque mordant acide ,
Qui , rongéant à leur base et le derme et le front ,
Du fat sexagénaire a consommé l'affront.
D'autres spéculateurs sur l'humaine sottise ,
Aux coins des carrefours hurlent leur marchandise ,
Vingt brocanteurs madrés engrèment les chalands :
On vous livre à vil prix mille objets opulents.
Défiez-vous alors , car la fraude vous guette ;
Avec calme agissez , prudent dans votre emplette ;
Parfois sur le comptoir du rusé trafiquant ,
Le rubis est du strass , l'or devient du clinquant.
Plus loin un cabaret vous tente et vous appelle :
La maison est joyeuse et le nectar ruisselle.
L'enseigne vous promet un Bordeaux plein de feu ,
Et l'hôte en souriant vous verse.... du vin bleu.
Voyez-vous sous les toits cette pauvre mansarde

Dont le volet s'entrouvre et d'en-haut vous regarde ?
C'est là qu'une Sibylle , attendant son butin ,
Feuillettera pour vous le livre du destin.
Franchissant des degrés la rampe vermoulue ,
A cet étroit donjon la clientèle afflue .
A tous la prophétesse avec autorité
Promet , pour l'avenir : argent , plaisir , santé ;
Dans un lointain d'azur , radieux d'espérance ,
Au joueur ruiné montre une heureuse chance ,
Distribuée à chacun les bonheurs les plus doux ,
A l'avare de l'or , à la veuve un époux ;
Mais cette fée , hélas ! qui rit de nos faiblesses ,
Et qui s'en va semant dignités et richesses ,
N'a pas prévu pour elle un dénouement fatal ,
Ce qui l'attend un jour , un grabat d'hôpital .

Portez vos yeux plus loin : Ici l'on galvanise
Disciple de Mesmer , cet autre magnétise ,
Gall a des sectateurs qui viendront , tour-à-tour ,
Explorer votre tête , en palper le contour ,
Et chez vous proclamer avec pleine assurance
Les effets inouis d'une protubérance (1).

Dites-moi : par hasard , auriez-vous intérêt
A connaître un voleur , à surprendre un secret ?
La chose est fort aisée , et tout là-haut réside ,
Certaine somnambule étonnante et lucide ,
Par qui dans un clin-d'œil tout sera mis à nu ,
Le secret découvert et le voleur connu .
Fatigué des ennuis qu'amène un long veuvage ,
Songez-vous aux douceurs d'un nouveau mariage ?
Sans bruit , sans faire un pas , vous pouvez dès demain ,
Dès aujourd'hui , serrer les nœuds de cet hymen .
On trouvera pour vous , et moyennant salaire ,
Une épouse charmante et digne de vous plaire ,
Très-bien en dot surtout . L'habile entrepreneur
Veut par son choix exquis combler votre bonheur .

(1) Je ne veux pas nier certains résultats de la phrénologie et du magnétisme animal ; que l'on avoue seulement qu'il y a dans l'une et l'autre science bien des charlatans , c'est tout ce que je demande .

Croyez-m'en toutefois : observez, et pour cause ;
D'un œil très-attentif, l'objet qu'on vous propose ;
Le tout, beau d'apparence, est peut-être taré :
Ce teint si gracieux, avec art préparé,
Par ses tons chatoyans vous rit et vous abuse ;
Ce n'est qu'un composé de fard et de céruse.
Evitez donc le piège, ou craignez, étant pris,
De figurer au rang des stupides maris.

Mais pourquoi ces clameurs et cette foule immense
Vers ce sombre palais en tumulte s'élance ?
Ce palais, c'est la bourse, où d'avidés courtiers
Vont par un bruit de hausse allécher les rentiers.
La tourbe en tous les sens se heurte, se coudoie,
La spéculation rêve une riche proie ;
Mais souvent la fortune a trompé son espoir :
Tel, Crésus le matin, qui se voit gueux le soir.
Charlatans, en ce lieu que votre audace est grande !
L'un me leurre, en secret, d'un pompeux dividende,
Et me jetant ses mots de boni, de report,
D'un argent idéal emplit mon coffre-fort.
L'autre faisant sonner de douces échéances,
M'offre discrètement de véreuses créances,
Où le succès est sûr, et le profit très-clair,
Mais où l'honneur éprouve un déficit amer.
Vous jugez de quel ton j'accueille la parole
De ce fripon fiéffé qui, soutenant son rôle,
Et de ma probité riant dans ses propos,
S'en va flairer ailleurs quelque esprit plus dispos,
Quelque cœur moins étroit et dont la conscience
Pour son vil brocantage ait plus de bienveillance.
Laissons-lui son sarcasme, et sa fraude, et son or :
Le cœur d'un honnête homme est un trop grand trésor
Pour aller le risquer sur cette triste boue,
Où, comme en un tripot, l'honneur même se joue ;
L'honneur, cet ange pur qu'un souffle peut ternir,
Et qui, s'il disparaît, ne sait plus revenir (1).

(1) C'est, sous une autre forme, la même idée que Despréaux a exprimée dans les vers suivants de l'une de ses satires :

L'honneur est comme une île escarpée et sans bords ;
On n'y peut plus rentrer, dès qu'on en est dehors.

Voulez-vous le garder des mortelles atteintes ?
Ayez à son égard de salutaires craintes ;
Et pour me résumer en deux mots importants :
Aimez la vérité , fuyez les charlatans.

LA VEUVE ,

ELÉGIE ,

Par M. BOUSQUET.

Qui n'a pas, triste et solitaire ,
Cédant au poids de ses douleurs ,
Sur quelque tertre funéraire ,
Au champ des morts versé des pleurs ?
C'est là que les nôtres sommeillent ;
C'est là qu'interrogeant leur veille ou leur repos ,
Plus vifs nos regrets se réveillent :
Et depuis quand la tombe est-elle sans échos ?
Déchu de sa noble origine ,
Si, dans le mal qui le domine ,
L'homme oubliait qu'il ne saurait finir
Et perdait les jalons de sa gloire à venir ,
Voyageur égaré , pour retrouver sa route ,
Qu'il en appelle aux morts et que son âme écoute ;
De leur couche amollie, un soupir échappé
Lui dira que Dieu seul ne l'a jamais trompé !
Moi-même, ici, tantôt, défaillant de tristesse ,
Et tout épouvanté de ma propre faiblesse ,
Qui m'a vivifié ? De mon sort soucieux ,
Quel ange a fait tomber l'écaille de mes yeux ?
Ce prodige est de vous , ô père le plus tendre ,
Vous aviez soulevé votre voile de cendre ,
Et l'éclat de vos traits — que ne peut la pitié ? —
Du secret de la mort m'a livré la moitié !

Ce n'était point assez ; sous la note brisée
D'un glas plaintif retomba ma pensée
Et d'un nouvel effroi frémirent mes esprits
En soupirant , je relevai la tête :
De l'un de nous la journée était faite ;
Il venait à la tombe en demander le prix.
Elle s'ouvre : de deuil s'emplit la froide enceinte ,
L'encens fume ; déjà , dans leur zèle pieux ,
Les prêtres sur le mort répandent l'onde sainte ,
Et chantent l'hymne des adieux.
Quand , tout à coup , une femme éplorée ,
Poitrine demi-nue et les cheveux épars
Perce la foule et vient tomber , décolorée ,
Sur ce corps qu'on allait soustraire à ses regards :
C'est mon époux ! Que j'embrasse ses restes !
Pourquoi vouloir nous désunir ?
On ne m'a point promis des destins si funestes ;
Puisqu'il est mort , je veux mourir.
Oh ! laissez-moi le suivre dans sa tombe ;
Grâce ! pitié pour mon cœur abattu !
Le ciel , en le frappant , m'a dit : Femme , succombe ;
Dans ce monde , que ferais-tu ?
Sa force , à ces mots l'abandonne ,
Et son désir semble exaucé.
Hélas ! les secours qu'on lui donne
Font battre encor ce cœur froissé ! . . .
La mort eut été moins cruelle ;
De si grandes douleurs ont troublé sa raison :
Elle a revu le jour ; mais désormais pour elle
Qu'est-ce que l'ombre ou le rayon ?
Un seul instinct , sous cette forme humaine ,
Survit , qui dans ces lieux constamment la ramène
Pour y jeter des fleurs.
Ses lèvres sont sans voix et son œil est sans pleurs :
Laissez la pauvre , allez ; pas une fleur ne tombe
Qui , symbole émouvant de son bonheur perdu ,
N'aille parler au ciel de sa foi dans la tombe ;
Et Dieu de l'espérance a fait une vertu ! . . .

SCIENCES.

NOTE

SUR

LES TABLES DE SINUS DE G.-J. RHÉTIUS,

Par M. A. LJOTARD.

Georges-Joachim Rhéticus naquit à Feldkirch, petite ville du Tyrol, près d'Appenzel, le 15 février 1514. Il calcula des tables de sinus, tangentes et sécantes, pour un rayon de 1 00000 00000 00000, et mourut en 1576. Lucius-Valentinus Otto, son disciple, fit la revue de ces tables, et elles furent, avec le secours de l'empereur et de plusieurs princes qui contribuèrent à la dépense, comprises sous le titre de *Magnus Canon doctrinae triangulorum*, dans un gros volume intitulé : *Opus palatinum*, publié à Heidelberg, en 1594. Ces tables de Rhéticus, qui se trouvent dans l'*Opus palatinum*, n'y sont données que pour un rayon de 1 00000 00000 00000, et il s'y était glissé beaucoup de fautes. Le prince palatin, Frédéric IV, duc de Bavière, voulut, vers l'an 1610, faire travailler à leur correction, et chargea de ce travail Barthélemi Pitiscus, de Gramberg, en Silésie, qui était alors à Heidelberg. Ce géomètre sentit bien que cette correction importante ne pouvait se faire sans avoir sous les yeux des

tables calculées pour un plus grand nombre de chiffres ; mais il fut longtemps fort embarrassé pour savoir comment il pourrait se les procurer. Il soupçonnait que Rhéticus avait calculé toute la table des sinus de 10 en 10 secondes, pour un rayon de 1 00000 00000 00000. Otto ne le niait pas ; mais il était vieux, sa mémoire était affaiblie, et il ne pouvait indiquer le manuscrit de Rhéticus, il croyait l'avoir laissé à Vittemberg ; Pitiscus y envoya un copiste, qui, après avoir fait assez de dépenses, revint sans avoir rien pu découvrir. Après la mort d'Otto, le manuscrit de Rhéticus, qui était toujours resté en sa possession, tomba entre les mains de M. Jacques Christinann, qui, contre toute espérance, trouva ces tables tant désirées. Pitiscus, en étant informé, se hâta de visiter ces papiers, dont Otto n'avait eu aucun soin, et qui étaient prêts à tomber en pourriture. Il eut assez de peine pour les mettre en ordre, mais il la prit avec plaisir et en fut bien dédommagé par les diverses tables qu'il y trouva, et dont les principales étaient : 1^o un second exemplaire de la table des sinus, calculée de 10 en 10 secondes, pour un rayon de 1 00000 00000 00000 avec les différences 1^{res}, 2^{mes} et 3^{mes} ; 2^o les sinus du premier et dernier degré pour chaque seconde, avec les différences 1^{res} et 2^{mes} ; 3^o le commencement d'une table des tangentes et sécantes, de 10 en 10 secondes, pour le même rayon, avec les différences 1^{res}, 2^{mes} ; 4^o une table complète des sinus, tangentes et sécantes, de minute en minute, toujours pour le rayon de 1 00000 00000 00000.

Ces tables ne suffisaient cependant pas ; afin de corriger celles d'Otto, il fallait, surtout pour le commencement, des sinus d'un plus grand nombre de

chiffres ; la principale difficulté était pour les premières minutes , après quoi les calculs de Rhéticus étaient suffisants. Cela n'empêcha pas Pisticus de l'entreprendre et d'aller en assez peu de temps jusqu'au commencement du 7^{me} degré ; et comme , au-delà de ce terme , les tangentes et les sécantes des minutes étaient toutes exactes , et que dans celles des secondes l'erreur ne passait que rarement le dernier chiffre , et jamais le pénultième , il ne croyait pas la correction d'une grande importance ; cependant il crut faire une chose agréable et utile aux géomètres que de publier ces tables de Rhéticus. Il fit pour cela plusieurs tentatives , jusqu'à ce que Jonas Rose , libraire , de Francfort , voyant que la trigonométrie de Pitiscus se réimprimait souvent , pensa que des tables qui paraîtraient avec son nom seraient bien reçues. David Origan , célèbre par ses éphémérides , écrivit à Pitiscus , dans le temps qu'il était à Francfort , avec une lettre dont je traduirai un passage : « J'ai appris , dit-il , par des lettres de Wer-
 » ner , que vous préparez une édition des tables de
 » sinus , où il y a plus de chiffres que dans l'*Opus*
 » *palatinum* d'Otto , avec qui j'ai été fort lié autrefois.
 » Ces sortes d'études me plaisent infiniment , parce
 » qu'elles ne nuisent à personne et nous mettent sans
 » cesse devant les yeux la sagesse et la bonté du
 » Créateur. Je vous prie , avec instance , de suivre
 » ce projet avec ardeur et de publier ce livre inesti-
 » mable (*Aureum imo gemmeum*) ; non-seulement
 » vous servirez aux études d'un grand nombre de
 » personnes , vous rendrez service à la postérité ; ces
 » sortes de connaissances étant de plus en plus répandues , votre nom et vos travaux seront consacrés
 » dans les plus célèbres bibliothèques et passeront à

« l'immortalité , et ne craignez pas qu'il y ait à perdre
« pour vous ou pour celui qui fera les dépenses à cette
« occasion. Quand on en tirerait 1500 exemplaires ,
« on trouvera à les placer , et il y aura un bénéfice
« certain ; car nous voyons presque partout les sciences
« mathématiques prendre faveur , les nouvelles décou-
« vertes déterminent chacun à s'en occuper , etc. » Le
libraire Rose , à la vue de cette lettre , fut confirmé
dans sa résolution , et il promit qu'après la foire d'au-
tomne on commencerait l'impression. De retour à
Heidelberg , Pitiscus mit en ordre les deux tables de
Rhétius dont nous avons parlé ; et qui sont imprimées
avec 15 chiffres dans l'ouvrage dont il s'agit ; il est
intitulé : *Thesaurus mathematicus , etc.*

Tel est le livre précieux que j'ai voulu faire connaître
aux géomètres de nos parages , en en faisant don à la
bibliothèque publique de la ville de Nîmes , et dont on
a jamais vu que trois exemplaires , à ce qu'a dit l'illustre
Jérôme de Lalande , qui ont été vus dans le temps , sa-
voir : un chez M. Jousse , conseiller au présidial d'Or-
léans , qui possédait également le second volume d'He-
velius et plusieurs autres livres rares en astronomie ; il
avait cultivé cette science avec succès dans sa jeunesse ;
et quoiqu'il eût sacrifié les détails aux devoirs impor-
tants de la magistrature et aux ouvrages de jurisprudence
qui lui méritèrent une si juste réputation , il revint
quelquefois avec plaisir sur ses premiers goûts sur les
sciences. Lalande dit que M. Jousse voulut bien lui
confier ce livre et le lui envoyer à Paris ; en l'exami-
nant , il fut surpris de ne pas trouver les deux articles
que Pitiscus dit avoir ajoutés , et qui sont même an-
noncés dans le titre , savoir : le commencement des
sinus pour un rayon de 26 chiffres , calculés algébr-

quement, et les sinus des secondes, en allant par 10, 30 et 50, depuis zéro jusqu'à 35 minutes, avec leurs co-sinus, pour un rayon de 23 chiffres. Il y avait joint les différences 1^{res}, 2^{mes}, 3^{mes}, 4^{mes} et 5^{mes}, pour faire voir la régularité de leurs progrès; ces deux objets n'étaient pas dans l'exemplaire de M. Jousse. S'il existe quelque savant possesseur de cet ouvrage, je l'invite (dit Lagrange) à nous apprendre comment il est terminé. La mort de Pitiscus, arrivée dans la même année que le livre parut, c'est-à-dire en 1623, pourrait avoir empêché la publication des deux parties qu'il avait résolu d'y faire entrer.

Il proposait même de publier la table entière des sinus, tangentes et sécantes de chaque minute pour un rayon de 16 chiffres, avec les différences. *Adrianus Romanus* l'en dissuada, en lui faisant observer que les sinus de chaque minute auraient été une répétition; que les tangentes et les sécantes, vers la fin du quart de cercle, auraient eu le même défaut que dans l'*Opus palatinum* avant la correction de Pitiscus, et que personne n'avait besoin de tangentes et sécantes plus grandes que celles qui sont dans cet ouvrage. Il céda à ces raisons et ne donna point à l'imprimeur cette table, mais il offrait de la publier, si on le désirait, de même que le commencement de la table des tangentes et des sécantes, de 10 en 10 secondes, dans les deux premiers degrés; il ne les publia point pour ne pas augmenter trop le prix de ce volume. Le principal usage de ces tables publiées par Pitiscus est de pouvoir corriger et vérifier avec sûreté et avec exactitude toutes les tables de sinus, et de reconnaître les fautes d'impression qui s'y seraient glissées, par l'examen des différences 1^{res}, 2^{mes} et 3^{mes}. Cela est si

important, dit Pitiscus, que si j'étais adonné aux mathématiques par état, j'achèterais un parcel trésor à tout prix. Quand les sinus sont vérifiés, il est facile de vérifier les tangentes et les sécantes qui en dépendent, et Pitiscus les corrigea dans l'*Opus palatinum*, comme il en avertit dans la préface de cet ouvrage corrigé. Il n'y avait que les 35 premières minutes où ces sinus ne suffisaient pas; il fallait des sinus de 20 chiffres, et ce fut pour cela que Pitiscus les calcula et les donna à l'impression par le conseil d'Adrianus Romanus, pour que tout le monde vit le fondement de la correction de l'*Opus palatinum* et pût la vérifier.

Si quelqu'un, ajoute-t-il, continuait cette correction que j'ai poussée jusqu'au 7^{me} degré et publiait les tangentes et les sécantes de 10 chiffres avec les sinus de 10 chiffres et les deux degrés extrêmes de seconde en seconde, il mériterait l'immortalité autant que celui qui combattit l'hydre de Lerne. Pour moi, je ne le dois ni le puis, à moins qu'il ne me vienne un calculateur sur qui je puisse compter comme sur moi-même.

Ce que Pitiscus désirait était trop difficile à trouver.

*Biographie des Géomètres dont il est parlé
ci-dessus.*

Joachim (Georges), mathématicien, dit Rhéticus, parce qu'il était natif d'un village des Grisons, ou Rhéticus, nommé Veltkerchen, vint au monde le 16 février 1514. Sa science le rendit cher aux personnes de qualité et lui fit avoir une chaire de mathématiques à Wittem-

berg, où il enseigna l'astronomie avec un applaudissement universel. Ce qu'il ouït dire de l'opinion de Copernic, touchant, etc., lui parut si raisonnable, qu'il fut rendre visite au docte personnage, et il se fit gloire de se dire son disciple; et, après sa mort, il publia ses livres. Georges-Joachim en avait composé un grand nombre, dont il fait mention en la lettre qu'il écrit à Pierre Ramus, et surtout des éphémérides, selon l'opinion du même Copernic, *De Doctrina triangulorum*, lib. 11. etc. Un baron hongrois, qui connaissait Joachim, le pria de venir chez lui à Carchavou-Cassovic, où, lui ayant donné une chambre qu'on avait bâtie depuis peu, il eut le chagrin de le voir tomber dans une affreuse apoplexie, dont il mourut le 4 décembre 1576, à 62 ans.

L. Valentinus Otto.

M. Jacobus Christinann, professeur de l'université d'Heidelberg, était de Jeanberg, dans le diocèse de Mayence, en 1554; il savait, outre sa langue maternelle, l'arabe, le syriaque, l'hébreu, le chaldéen, le grec, le latin, le français, l'italien, l'espagnol; il voyagea assez longtemps et puis s'arrêta à Heidelberg, où il enseigna près de trente ans, et mourut le 16 juin 1613. On a de lui : *Mahomedis Alfragan chronologica et astronomica elementa, epistola chronologica disputatio de anno et die passionis dom. explicatio calendarii romani egyptiace, arabici, persici, siriaci, et hæbrei. Nodus gordius, observationis solaris, theoria luna.*

Barthélemi Pitiscus, né le 4 août 1541, mort le 27 juillet 1613, ministre protestant.

M. David Origan, natif de Glatz, dans la Bohême, a été un mathématicien célèbre, qui a publié divers ouvrages, et entr'autres des éphémérides, depuis 1548 jusqu'en 1654.

Werner (Jean) mourut en 1504, géographe et astronome; — Adrianus Romanus, né à Louvain en 1561 : l'évêque de Weotzbourg l'attira en 1593 dans sa ville, où il enseigna la médecine et les mathématiques. Il mourut à Mayence, en allant aux eaux de Spa, le 3 mai 1615.

*Note extraite de l'HISTOIRE DES MATHÉMATIQUES,
de Montucla.*

Montucla, dans son *Histoire des Mathématiques*, tom. 1, page 581 et 582, rapporte que Georges-Joachim Rhéticus calcula des tables de *sinus*, *tangentes* et *sécantes*, pour tous les arcs, croissant de minute en minute jusqu'au quart de cercle, et de 10 en 10 secondes pour les premier et dernier degrés, en supposant le rayon égal à l'unité suivie de 15 zéros; que, prévenu par la mort, Rhéticus ne publia point son travail; que ce ne fut qu'en 1594 que l'un de ses disciples, nommé Valentin Otton, l'acheva et le donna sous le titre de : *Opus palatinum de triangulis*, mais qu'il n'y porta les sinus, etc., qu'à onze chiffres, et que d'ailleurs il s'y glissa beaucoup de fautes. « Ce motif, dit notre historien, en » gagea, en 1610, Barthélemi Pitiscus, non-seulement » à en donner une nouvelle édition, mais à en porter les » *sinus*, *tangentes* et *sécantes* à 16 chiffres; enfin, il » publia ce travail en 1613, sous le titre de : *Thesaurus » mathematicus sive canon sinuum ad radium 1 00000 » 00000 00000, et ad dena quoque scrupula secunda*

» *quadrantis, una cum sinibus primi et postremi gradus ad unum radium et ad singula scrupula secunda quadrantis, etc. Francofurti*, in-fol., 1613. C'est, en effet, ajoute Moutucla, un vrai trésor et un des monuments les plus remarquables de la patience humaine, disons mieux, d'un dévouement d'autant plus méritoire à l'utilité des sciences qu'il n'est point accompagné de beaucoup de gloire; car on y trouve : 1^o les sinus exprimés en 16 chiffres pour toutes les minutes de 10 en 10 secondes du quart de cercle; 2^o les mêmes sinus en 26 chiffres pour toutes les secondes du premier et du dernier degrés du quart de cercle, avec les premières secondes, et même, quand il l'a fallu, les troisièmes différences de chaque sinus avec le précédent et le suivant. Le titre annonce même le commencement de la table des sinus pour un rayon de 16 chiffres, et les sinus des dixième, trentième et cinquantième secondes des trente-cinq premières minutes calculées à 23 chiffres. Mais M. de Lalande nous apprend, dans le *Journal des Savants*, de 1771, où il a donné une histoire fort détaillée et fort curieuse de cette production typographique, que ces deux parties manquent dans tous les exemplaires, qu'il a vus, ce qui vient probablement de ce que Pitiscus étant mort en 1613, le libraire chercha à abrégier son ouvrage. Mais, dans ce cas, il eût dû réformer le titre, qui est d'ailleurs ordinairement la dernière feuille qu'on imprime. Lalande dit, en effet, dans le *Journal des Savants*, de 1771, qu'il n'a pu voir que trois exemplaires de ces tables; que l'un de ces exemplaires lui avait été prêté par M. Jousse, conseiller au parlement d'Orléans, et qu'en l'examinant, il avait été surpris de ne pas y trouver les deux articles que

Pitiscus avait ajoutés, et qui sont énoncés dans le titre, savoir : *Le commencement des sinus pour un rayon de 26 chiffres, calculés algébriquement, et les sinus des secondes en allant par 10, 30 et 50, depuis zéro jusqu'à 35 minutes avec leurs co-sinus, pour un rayon de 23 chiffres.* Il pense, comme le dit Montucla, que le libraire, après la mort de Pitiscus, qui survint pendant l'impression de l'ouvrage, supprima ces deux articles; et cette erreur, qu'il n'a pas rectifiée dans la bibliographie astronomique, imprimée en 1803, porte à croire qu'il n'a jamais vu d'exemplaire complet de ce livre. J'ai donc cru faire plaisir aux géomètres en faisant don à la bibliothèque publique de Nîmes de l'ouvrage entier, que j'avais acquis à Paris en 1835; ils pourront ainsi connaître cet ouvrage très-rare, qui provient de la bibliothèque du savant baron de Zach, ainsi que cela m'a été assuré par Bachelier, libraire, à Paris.

Voici le titre de cet ouvrage, copié figurativement :

Thesaurus mathematicus
Sive
Canon Sinuum
ad radium
 1 00000 00000 00000
et ad dena quæque scrupula
secunda quadrantis
una cum sinibus primi
et postremi gradus, ad
eunden radium et ad singula
scrupula quadrantis,
ad junctis ubique differentiis primis et sc-
cundis atque, ubi res tulit, etiam tertiis

*jam olim quidem incredibili labore
et somptu a Georgio-Joachimo Rhetico, supputatus
at nunc primum in lucem editus
et cum viris doctis communicatus.*

a

*Barthomæo Pitisco
Grumbergensi Silesio
cujus etiam accesserunt*

**I. Principia sinuum, ad radium 1 00000 00000 00000 00000
00000 quam accuratissimè supputata.**

**II. Sinus decimorum, tricesimorum et quingagesimorum quo-
rumq; scrupulorum secundorum per prima et postrema 35 scru-
pula prima, ad radium 1 00000 00000 00000 00000 00.**

Francofurti

Excudebat Nicolaus Hoffmannus sumptibus

Jonæ Rosæ, Anno

clō lō .c XIII.

Ce livre commence par une préface de quatre pages d'impression, dans laquelle Pitiscus raconte les difficultés qu'il éprouva pour se procurer les papiers de Rhéticus, les différentes tables qu'il y trouva, le travail qu'il fit lui-même pour les vérifier et la manière dont il fut engagé à les publier. Ce que Lalande dit dans le *Journal des Savants*, de 1771, sur la partie historique de cet ouvrage, est exactement conforme à la préface de Pitiscus, et n'en est pour ainsi dire que la traduction. On trouve, immédiatement après cette préface, des tables de sinus, de 10 en 10 secondes pour tous les degrés du quadrans et pour un rayon de 1 00000 00000 00000, avec les différences premières, secondes et troisièmes. Cette première partie de l'ouvrage, y compris le titre particulier qui la précède, forme en tout 271 pages d'impression.

3
S. 11

Dans la seconde partie , la pagination recommence ,
et va de la page 1 à la page 61 ; elle est intitulée :

*Sinus primi
et postremi
gradus
ad singula scrupula secunda
et
ad partes radii
1 00000 00000 00000
unà cum differentiis primis et secundis
primus et postremus numerus et unius
ejusq. , paginæ gradus denotat : secundus , scrupula prima
Reliqui scrupula secunda.
Francofurti
Typis Nicolai Hoffmanni, Impensis
Jonæ Rosæ , Anno
1613 .c XIII.*

et l'on y trouve exactement tout ce que promet le titre dans lequel , comme dans le titre général du livre , on doit observer une erreur de date. En effet l'impression de ces tables est de 1613 et non de 1513. Cette erreur est rectifiée dans les titres des deux articles ajoutés par Pitiscus.

Ces deux articles de Pitiscus sont compris sous une même pagination , et contiennent en tout quinze pages d'impression ; ils forment la troisième et dernière partie de l'ouvrage et ont chacun un titre particulier. Le premier est intitulé :

*Principia sinuum
ad radium*

1 00000 00000 00000 00000 00000

per analysin algebraicam

inventa : et per synthesin contrariam demon-
strata : perq digitos multiplicata et probatione novenaria communicata
atq. adeo in tabulas ad compendia calculi utilis-
simas redacta ;

auctore

Bartholomæo Pitisco

Grumbergensi Silesio

Accessere tabula consimiles, ex sinibus arcuum X et XX
scrupulorum secundorum, et complementorum eorun-
dem, factæ.

Item duo exempla compendiosi calculi : unum mul-
tiplicationis, alterum divisionis : ex tabulis illis.

Francofurti

Typis Nicolai Hoffmanni, impensis Jonæ Rosæ,

Anno. c 15 .1 5 G. XIII.

Et le second :

Sinus decimorum

tricesimorum et quin-

quagesimorum quorumque

scrupulorum secundorum in prioribus triginta quinq. ;

scrupulis primis contentorum

una cum sinibus com-

plementorum

ad radium

1 00000 00000 00000 00000 00

additis differentiis primis,

secundis, tertiis, quartis, quintis

ex supputatione

Bartholomæi Pitisci

Grumbergensis Silesii

Frankfurti

Excudebat Nicolaus Hoffmannus, sumptibus

Jonæ Rosæ, anno 1613.

Ce second article contient exactement ce qui est énoncé dans son titre. Quant au premier, on y trouve une table des valeurs des cordes de 60° , 30° , 10° , 2° , 1° , $20'$, $10'$, $2'$, $1'$, $20''$, $10''$ et $2''$ pour un rayon de 1 00000 00000 00000 00000 00000. Cette petite table porte en tête : *Principia sinuum per analysin algebraicam inventa, secundum præcepta et praxin libri secundi trigonometriæ nostræ*. Vient ensuite ce que l'auteur appelle : *Démonstratio analytica inventionis principiorum sinuum, per synthesin contrariam*. Ces démonstrations ne sont autre chose que des calculs par lesquels on revient de la valeur d'une corde à celle de la corde qui la précède immédiatement dans la petite table dont je viens de parler, ce qui justifie les valeurs assignées à ces cordes, celle de la première étant essentiellement connue. Ces calculs sont fondés sur les trois formules suivantes, que Pitiseus note à la manière du temps, et qu'il emploie successivement :

- 1^{re} (Corde $2a$)² = $4(\text{corde } a)^2 - (\text{corde } a)^4$;
 2^{me} Corde $3a$ = $3 \text{ corde } a - (\text{corde } a)^3$;
 3^{me} Corde $5a$ = $5 \text{ corde } a - (\text{corde } a)^5 + (\text{corde } a)^3$.

Par la première, il fait voir que la valeur de la corde de 30° est exacte, parce qu'en retranchant la quatrième puissance du quadruple de son carré on a le carré du rayon ou de la corde de 60° ; regardant après cela la corde de 30° comme donnée, il vérifie, par le moyen de la seconde formule, la valeur de la corde de 10° , en retranchant du triple de cette valeur une fois la troisième

puissance, ce qui donne pour reste la corde de 30° . Il fait de semblables calculs pour les valeurs des cordes de 2° , 1° , $20'$, $10'$, $2'$, $20''$, $10''$ et $2''$. Il donne ensuite, dans de petites tables, les produits de ces cordes par les nombres 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8 et 9. Chaque chiffre de ces multiples a au-dessus de lui le chiffre qui resterait si on divisait le multiple par 9. Il y a de pareilles tables pour le sinus et co-sinus de $20''$ et $10''$. Le tout est terminué par des exemples de multiplication et de division faites à l'aide de ces tables.



Résultats des Observations météorologiques faites à Saint-Hippolyte-de-Caton (Gard), en 1857.

Par M. le baron CHARLES D'HOMMES.

MOIS.	BAROMÈTRE A RÉG.				THERMOMÈTRE.			HYGROMÈTRE.			VENT direction	AMPHOMÈTRE.								NOMBRE DE JOURS								
	HAUTEUR.	TEMPERATURE.	MÉTÉO.		HAUTEUR.	TEMPERATURE.	MOISTURE.	PLUIE.				N.	N-E.	E.	S-E.	S.	S-O.	O.	N-O.	N.B.L.	N.E.B.L.	O.C.I.B.L.	N.B.	N.O.	N.N.	N.N.	N.N.	N.N.
			DE MAT.	DE SOIR.				DE JOUR.	DE NUIT.	DE MOIS.																		
Janvier.....	763 40	734 86	710 83	709 00	11° 50	9° 25	4° 25	4	15	16	N-E.	11	12	1	7	1	2	6	17	10	4	5	12	5	26	11	4	
Février.....	749 22	722 27	710 09	740 18	13 25	0	3 21	80 20	85	102 20	N-E.	3	0	1	3	1	7	10	10	5	13	13	5	7	2	4		
Mars.....	751 18	725 63	741 33	741 67	15 20	0	10 33	48 70	73 75	82 45	N-O.	7	7	1	1	1	1	10	15	8	11	14	5	1	1			
Avril.....	752 05	737 29	746 79	746 81	25 50	6	15 50	2 50	1	2 50	N.	10	4	1	0	1	1	8	17	11	12	16	3	1	1			
Mai.....	750 90	750 40	744 45	744 42	25 30	9	16 24	59	60 90	125 90	S.	7	6	1	10	4	1	4	11	11	9	17	15	1	1			
Juin.....	753 88	742 71	748 26	748 42	20	14 50	22 05	30	16 50	46 50	N.	11	4	1	4	1	1	5	16	11	3	6	11	1	1			
Juillet.....	752 06	745 06	748 25	748 25	22 75	30	26 85	1 50	2 25	3 75	N-E.	2	14	1	8	1	1	4	22	9	1	6	10	1	1			
Août.....	752 94	746 15	749 24	749 32	31 80	19 45	25 45	1	2 30	2 50	N.	10	8	1	3	7	1	22	9	1	2	10	1	1				
Septembre.....	754 79	737 02	748 37	748 54	28	16	25 85	43 50	44 35	59 65	N-E.	2	13	1	4	10	1	10	12	8	8	12	5	1	1			
Octobre.....	756 13	730 78	747 67	747 63	22	7	17 50	108 10	104 95	333 05	N-E.	2	14	1	2	8	1	3	11	8	12	12	4	1	1			
Novembre.....	752 58	757 84	745 05	746 06	13 13	1 50	9 51	50 80	60 75	111 55	N-O.	4	7	1	1	7	4	8	9	10	11	11	4	4	6			
Décembre.....	757 17	758 64	747 14	747 10	13 58	3 25	5 61	0 75	1 80	2 50	N.	10	9	1	2	8	1	12	7	12	2	8	6	18	8			
ANNÉE.	Le 7 janvier à h. du soir.	Le 14 11-12 à h. du matin.	Le 14 11-12 à h. du soir.	Le 14 11-12 à h. du soir.	Le 7 juillet à h. du soir.	Le 22 janvier à h. du matin.	13° 54	494 13	474 75	928 90	N-E.	70	107	1	50	74	14	7	38	107	116	82	92	112	41	56	34	

TABLEAU DES SOCIÉTÉS SAVANTES
 (1880-1881)

N°	Nom de la Société	Siège	Membres		Fondation	Statut	Observations
			Titulaires	Correspondants			
1	Société de Médecine	Paris	100	50	1792	Association	
2	Société de Chimie	Paris	80	40	1813	Association	
3	Société de Physique	Paris	120	60	1814	Association	
4	Société de Botanique	Paris	60	30	1817	Association	
5	Société de Géologie	Paris	90	45	1830	Association	
6	Société de Littérature	Paris	150	75	1835	Association	
7	Société de Philosophie	Paris	70	35	1840	Association	
8	Société de Médecine Légale	Paris	50	25	1845	Association	
9	Société de Médecine Vétérinaire	Paris	40	20	1850	Association	
10	Société de Médecine Dentaire	Paris	30	15	1855	Association	
11	Société de Médecine Oculaire	Paris	20	10	1860	Association	
12	Société de Médecine Auriculaire	Paris	15	7	1865	Association	
13	Société de Médecine Nasale	Paris	10	5	1870	Association	
14	Société de Médecine Buccale	Paris	8	4	1875	Association	
15	Société de Médecine Otorhinolaryngologique	Paris	6	3	1880	Association	



SECONDE PARTIE.



DISCOURS

De M. JOUVIN, Vice-Président,

Prononcé en Séance publique en présence du Conseil Général du Gard
et du Conseil Municipal de Nîmes, le 29 août 1857.

MESSIEURS,

Je ne m'attendais pas à prendre la parole dans cette séance annuelle que l'Académie voit toujours arriver avec un plaisir nouveau. Cet honneur appartenait à notre Président titulaire que des motifs particuliers retiennent loin de nous. Je le regrette, parce que sa voix éloquente que nous avons entendue, il y a peu de jours, eut été plus capable d'attirer votre attention et de vous intéresser ; mais, du moins, la bonne volonté de son suppléant, sera, je l'espère, un titre pour avoir droit à votre indulgence.

Ce n'est pas à vous, Messieurs, les élus du pays qui nous donnez chaque année des marques de votre intérêt, ce n'est pas à notre Président d'honneur, qui dirige avec tant de zèle l'administration du département, ce n'est pas enfin, à l'auditoire distingué, réuni dans cette enceinte, que j'ai besoin de prouver l'utilité des Sociétés savantes et littéraires ; d'autres ont traité ce sujet avant moi, et infiniment mieux que

je ne saurais le faire. Je me bornerai à quelques réflexions sur les services que rendent ou peuvent rendre à leur pays , je devrais dire à l'humanité toute entière , les hommes qui se dévouent aux études sérieuses , qui se livrent dans le silence et la solitude , à la poursuite d'une idée , à la recherche d'une vérité ou à la solution de quelque question scientifique ; et quoiqu'ils passent quelquefois , aux yeux du vulgaire , pour des fous , quand ils ont devancé leur siècle , ou tout au moins pour des rêveurs , nous les trouverons toujours dignes de nos sympathies , si ce n'est de notre admiration.

Ce n'est que par l'étude et la méditation qu'on parvient à surprendre les secrets que la nature semble vouloir nous cacher à jamais , et souvent la cause la plus futile réveille dans la tête de l'homme de génie , les idées les plus grandes et les plus fécondes ; de même qu'une seule étincelle peut produire un vaste incendie.

La chute d'une pomme , provoque chez l'immortel Newton , les réflexions profondes qui lui font découvrir les lois de l'attraction ; cette force qui maintient l'équilibre et règle le mouvement des corps célestes.

Des enfants jouant avec un roseau et des fragments de verre , donnent la première idée de l'instrument d'optique , qui perfectionné plus tard par Galilée , lui permit d'observer pour la première fois les satellites de Jupiter.

Le couvercle d'un vase rempli d'eau bouillante , soulevé de temps en temps par la vapeur , révèle à Salomon de Caus cette force puissante qui nous transporte aujourd'hui avec tant de rapidité d'un bout de la France à l'autre.

Un corps léger qui voltige au dessus de la flamme

du foyer domestique, inspire à Montgolfier l'idée de son premier aérostat, et le choc des vagues de la mer celle du bélier hydraulique.

Je vous fatiguerais sans aucun doute, Messieurs, si je passais en revue toutes les petites causes qui, dans le domaine des sciences ont amené de grands résultats.

Mais ces causes n'agissent que sur des êtres privilégiés et doués d'une haute intelligence. Bien des gens avant Newton, avaient vu tomber des pommes sans songer au système de la gravitation ; bien d'autres, avaient vu la vapeur s'élever, les corps légers voltiger au dessus de la flamme, les flots de la mer se briser sur les écueils, sans qu'aucune idée nouvelle vint traverser leur esprit. C'est que l'étincelle, dont je parlais tout à l'heure, n'avait pas rencontré les corps combustibles qu'elle devait embraser, le génie et la réflexion.

L'homme qui médite sur un sujet, qui s'attache à la poursuite d'une idée, n'est pas toujours sûr de l'atteindre, il est vrai, mais ses efforts sont rarement perdus. Souvent dans cette espèce de chasse intellectuelle, un horizon plus vaste s'ouvre devant lui, et sans rencontrer ce qu'il cherche, il trouve quelquefois mieux que ce qu'il cherchait.

En courant après des chimères, la pierre philosophale, la quadrature du cercle, le mouvement perpétuel ; combien de savants se sont fatigués sans parvenir à leur but ? Mais la chimie, la géométrie, les arts mécaniques et les beaux-arts ont profité de leurs travaux et de leurs découvertes.

Citons un seul exemple :

Les anciens alchimistes croyant à la transmutation des métaux, voulaient avec de l'argent faire de l'or, moins avancés sur ce point que nos alchimistes mo-

dernes qui ont trouvé le moyen de faire de l'or avec du papier.

En combinant l'argent et l'acide marin, ils obtinrent un sel blanc, désigné sous le nom de *Lune cornée* (aujourd'hui le chlorure d'argent), ayant la propriété de noircir au contact de la lumière. Ce phénomène, connu depuis si longtemps et qu'on regardait peut-être comme devant rester stérile, a pourtant donné naissance à la photographie, cette admirable invention qui touche encore à son berceau, et qui nous offre déjà des dessins si parfaits, que nul crayon ne saurait les égaler.

Si nous voulions remonter ainsi la chaîne des grandes découvertes, nous trouverions que pour la plupart, se sont les hommes d'études qui en ont fixé le premier anneau.

Aussi que ne doit-on pas attendre de cette intelligence qui semble marcher avec le temps? Et qui pourrait lui prescrire des bornes? A chaque époque on a cru les toucher, mais l'humanité qui vit toujours, quand l'homme passe si vite, les a bientôt franchies. C'est que cette intelligence émane d'une source divine, inépuisable, infinie, comme le Créateur du monde.

On ne peut mesurer l'étendue de certains progrès qu'en jetant un regard en arrière. Reportons-nous par la pensée dans cette même salle en 1807, un jour de séance publique de l'Académie. Écoutons son Président rappelant à une assemblée d'élite ce que la France, alors dans tout l'éclat de sa gloire, devait au génie de Napoléon 1^{er}, avec ce sentiment de reconnaissance dont nous sommes tous animés envers Napoléon III, qui, lui aussi, par son courage et sa fermeté, nous a préservé de l'abîme, pour nous repla-

cer à la tête des nations ; supposons , dis-je, qu'après avoir loué ces fortes institutions sociales qui ont résisté à toutes nos secousses politiques , reportant l'attention de ses auditeurs sur les découvertes de son temps et les améliorations qui les ont suivies, il eut dit :

« Grâce au progrès des arts mécaniques, grâce aux
» soins d'une bonne administration, au zèle de nos
» ingénieurs, au bon état de nos routes, le voyage
» de Paris que nos pères n'osaient entreprendre, dit-
» on, qu'après avoir fait leur testament, qui parais-
» sait tellement difficile, que celui qui en était re-
» venu, recevait parmi nous le surnom de Parisien,
» nous le faisons à présent presque sans peine,
» dans une bonne diligence en huit jours seulement,
» et le courrier plus rapide, nous apporte en quatre
» jours les feuilles publiques. Eh bien, Messieurs,
» ce progrès qui vous étonne, n'est rien. Un temps
» va venir, où, sans le secours de chevaux, avec
» des machines roulant d'elles-mêmes sur des che-
» mins d'une nouvelle espèce, trainant une longue
» suite de voitures et des centaines de voyageurs,
» on ira de Nîmes à Paris en dix-huit heures ! » Certes, Messieurs, un sourire d'incrédulité eut accueilli une semblable prophétie, tout comme, vous le feriez vous-mêmes, si je vous disais à mon tour : Encore un demi-siècle et ces longs rubans de fer sur lesquels nous nous trainons aujourd'hui, seront abandonnés au gros roulage ; nos successeurs fendant l'air avec plus de rapidité que l'oiseau, iront et reviendront de Paris en moins de temps qu'il ne nous en faut maintenant pour aller à Marseille.

Vous souriez aussi, peut-être avec raison : pourtant cette vitesse n'a rien d'impossible, ni même d'incompa-

tible avec notre organisation. Au moment où je parle, ne sommes nous pas sur un immense waggon de forme sphérique, transportant dans l'espace plus de 900 millions de voyageurs, avec une vitesse dix fois plus grande que celle d'un boulet de canon ? Et cependant il faut l'avouer, nous ne sommes pas trop fatigués, en accomplissant tous les ans, autour du soleil, ce voyage de 220 millions de lieues.

Qui sait ce que l'avenir nous réserve ? Ce que verra la génération qui nous pousse, laquelle vaut mieux que nous, qui ne vallons pas moins que nos pères ? Car je ne crois pas que dans l'ordre moral le progrès soit rétrograde, je n'en veux pour garant que ces derniers et touchants exemples : ce jeune lauréat du concours général demandant, pour toute récompense de ses brillants succès, la croix d'honneur pour son professeur de Mathématique, et ce jeune mousse, disons mieux cet héroïque enfant, qui tout seul à travers mille obstacles, ramène dans le port son navire abandonné par l'équipage.

Oui, Messieurs, de nouvelles merveilles attendent les générations futures.

La navigation aérienne n'a pas dit son dernier mot, et quoique le problème nous paraisse des plus difficiles, qui pourrait affirmer qu'il ne sera pas résolu ?

Si nos corps sont encore obligés de se mouvoir avec cette lenteur désespérante de 10 à 15 lieues à l'heure, nos esprits ne se communiquent-ils pas avec la rapidité de l'éclair au moyen du Télégraphe Electrique ? Dans quelques années quand le câble sous marin qui doit relier l'Europe et l'Amérique sera plongé dans la mer, quelques minutes suffiront pour avoir à Paris ou à Londres, des nouvelles de New-Yorek ou de Philadelphie.

Le fluide électrique , cet agent universel abondamment répandu dans tous les corps de la nature , est appelé, n'en doutons pas, à transformer nos sociétés humaines et peut-être à fournir le moteur le plus puissant comme le plus rapide.

Est-il besoin de dire que l'électro-aimant sur lequel reposent ces espérances, est dû à l'illustre astronome dont le monde savant déplore la perte , et qui eut été bien plus digne de nos regrets , s'il avait su résister aux entraînements de la politique. Car c'est Arago qui, le premier, en mettant en contact de la limaille de fer avec le fil qui joint les deux pôles d'une pile, reconnut à l'électricité le pouvoir de donner et d'enlever instantanément au fer la force magnétique.

Concluons, Messieurs, de toutes ces réflexions, que si l'homme qui se livre dans l'isolement à la culture des sciences et des arts est digne de nos encouragements et de nos sympathies, nous les devons à plus forte raison, peut-être, à ceux qui se réunissent et travaillent de concert pour en propager le goût et les faire fructifier.

Il me reste, Messieurs, à vous prier de m'excuser, si dans cette allocution peu digne de vous, je le sens, je me suis par fois écarté de la gravité académique. Vous en serez bientôt dédommagés par des lectures plus substantielles, plus intéressantes; par le Compte-rendu de notre Secrétaire perpétuel, dont la parole élégante et facile, sait si bien en s'effaçant lui-même, relever le moindre travail de ses confrères; et puisqu'il faut des ombres dans un tableau, pour en faire valoir les parties brillantes, eh! bien, Messieurs, je me contenterai de ce rôle, m'estimant très-heureux si, en le remplissant, je ne vous ai pas trop fatigué.

COMPTE-RENDU

DES

TRAVAUX DE L'ACADÉMIE DU GARD,

EN SÉANCE PUBLIQUE DU CONSEIL GÉNÉRAL & DU CONSEIL MUNICIPAL,

Le 20 Août 1851.

PAR M. NICOT, SECRÉTAIRE PERPÉTUEL.

MESSIEURS,

Je commencerai cette année l'exposé de nos travaux et de notre situation académique par l'expression de nos profonds regrets. Comme dans nos temples un crêpe de deuil s'étendra sur le péristyle.

L'Académie a perdu presque à la fois un Membre résidant et deux Membres non résidants, qui lui avaient donné tant de preuves de zèle, de talent et de cette douce confraternité, aussi nécessaire à l'harmonie des sociétés savantes que l'attraction universelle l'est au système du monde.

L'un, M. Charles Rey, après s'être d'abord voué au commerce, s'était tourné vers la poésie. Il égayait nos séances par des lectures spirituelles, où il fouettait d'un vers sanglant les travers de l'époque, tantôt dans des satires, tantôt dans des apologues, des contes, ou même des pièces dramatiques. Il eut surtout voulu enrichir notre scène qui, disons le tout de suite, lui fut constamment fermée. Ce fut là avec quelques injustices et quelques critiques acer-

bes, qu'on rencontre si souvent dans la carrière des lettres, ce qui remplit d'amertume et de mélancolie les derniers jours de sa vieillesse, qui s'est éteinte sans bruit au milieu de nous.

M. d'Hombres-Firmas avait aussi atteint l'extrême limite de la vie humaine. Né dans une famille où l'étude et le dévouement à la science sont héréditaires, où brillaient devant lui comme des modèles ses deux oncles si renommés, MM. Boissier de Sauvages (1), il vint jusqu'à ses derniers jours nous apporter le fruit de ses incessantes recherches, et toujours il fut accueilli avec cette déférence et ce vif et sympathique attachement, que nous aimons tous à montrer à ceux qui s'appliquent à agrandir le domaine de la science, en cherchant la beauté dans l'art, la justice dans l'histoire, la vérité partout.

Le troisième vide que nous avons eu à déplorer fut plus douloureux encore. Un prélat illustre, *digne représentant de l'esprit et des traditions du souverain pontifical* (2), a soudainement et cruellement été perdu pour nous. Dès longtemps nous avons été frappés de son urbanité exquise qui charmait nos réunions, de l'étendue et de la variété de ses connaissances qui éclairaient nos discussions et en marquaient le but; et au dehors, nous avons reconnu plus d'une fois son inépuisable bonté, sa mansuétude inaltérable, son abnégation, ses rares vertus. Aussi, Messieurs, nous avons regretté et nous regretterons toujours de n'avoir pu protéger, de notre affection et de nos corps contre

(1) L'un était professeur de la faculté de Médecine de Montpellier; l'autre naturaliste des plus érudits et des plus savants.

(2) Expression de M. Jules Canonge, en parlant de Mgr Sibour, archevêque de Paris.

les coups d'une main sacrilège , cette noble vie toute d'études , de bonnes œuvres , de science , de conciliation et de charité.

Et comme si c'était trop peu que d'éprouver cette triple perte , nous avons encore vu disparaître de la liste de nos correspondants , M. le marquis de Guibert , dont les explorations botaniques avaient attiré notre attention , et M. le commandant Colson , qui avait si souvent guidé nos investigations dans la numismatique et la linguistique.

Pour consoler ces tristesses , nous avons fait asseoir parmi nous M. l'abbé Azais , qui nous avait offert son remarquable voyage en Palestine , et qui naguère a retracé d'une manière si pénétrante la vie de notre saint Prélat , Monseigneur Cart. Nous avons associé à nos travaux M. le Docteur Schilizzi , d'Aiguesmortes , auteur d'écrits estimés ; M. le docteur Alibert , médecin-inspecteur des Eaux d'Ax , et M. de Barthélemy , conseiller de préfecture à Perpignan , que les suffrages de l'institut recommandaient aux nôtres.

Après avoir rappelé ces souvenirs funèbres , et avoir remué , pour remplir une tâche pieuse , toutes ces cendres à peine refroidies ; après avoir relaté les changements survenus dans notre personnel académique , j'ai à vous entretenir de nos modestes et persévérants labeurs. L'énumération en sera longue , très-longue , mais je me rassure par la pensée que vous l'accueillerez avec intérêt. Toutes les fois que je prends la parole dans cette enceinte , je le fais avec confiance , c'est que je me sens ici comme dans une atmosphère de bienveillance et de courtoisie.

Je dirai d'abord que parmi les lectures qui ont le plus utilement occupé nos séances , nous avons en-

tendu une lumineuse dissertation sur un des plus anciens monuments de l'archéologie chrétienne : un cippe avec bas reliefs, dont il était difficile d'indiquer l'âge et la signification. Le problème a été très-heureusement résolu par M. Pelet qui marche d'un pas si assuré, vous l'avez dès-longtemps reconnu, dans la brume confuse, dans le labyrinthe obscur des recherches archéologiques. Ces voiles épais qui couvrent le passé, sa main entreprenante et hardie a encore essayé de les soulever, de les déchirer, en éclairant les doutes d'un savant architecte de Paris, M. Jannior, sur les dispositions intérieures de notre Amphithéâtre. Bien étudié maintenant dans ses parties destinées aux naumachies et à l'écoulement des eaux, il ne présentera plus rien d'incertain dans ses vastes substructions, et on pourra désormais se rendre un compte exact du système suivi dans l'établissement du mur d'enceinte de nos Arènes.

Pareillement doué d'une activité infatigable et d'un savoir aussi profond que varié, M. Germer Durand a traduit et interprété diverses inscriptions, et nous a dernièrement fait part de ses souvenirs archéologiques des Monts Albains. Je n'ai pas besoin d'en louer la précision et le coloris. L'assemblée va être appelée à en juger.

Dans le domaine des sciences exactes ou appliquées, nous avons eu plusieurs communications : la première due à M. Maurin, sur *les forges d'Orlu*, département de l'Ariège ; la seconde à M. Deloche, qui avait pris pour sujet : *le système de musique chez les anciens*, système savamment exposé dans tous ses détails et complété par des considérations neuves sur la constitution de la gamme actuelle, la tonalité du chant ecclésiasti-

que, les rapports des tons qui composent l'échelle musicale et les opinions qui divisent, à cet égard, les théoriciens de nos jours; la troisième, à M. Ch. d'Hombres qui, poursuivant avec persévérance et dévouement la tâche commencée par son si regrettable père, nous a adressé ses *observations géorgico-météorologiques de l'année*, et M. de Castelnau est venu y ajouter un utile relevé des *plus hautes températures de Nîmes, depuis 1826*.

Ce même Membre toujours animé des sentiments de la plus pure philanthropie, et toujours aidé d'un incontestable savoir, nous a lu la suite de ses observations sur les lésions du sens moral. Il a noté soigneusement toutes les origines de ces altérations, en a retracé les caractères, et après l'exposé de ces recherches théoriques, en a trouvé la confirmation dans de nombreux exemples qu'il a puisés dans les annales judiciaires.

Comme lui voué à la culture des sciences médicales, et comme lui plein du désir de servir cette science, M. le docteur Serres est venu nous soumettre de nouveaux aperçus à ceux que contient son récent *Traité des Phosphènes*.

Les autres tributs purement scientifiques que nous avons à citer, consistent en un mémoire de M. Olive-Meinadier, qui a résolument abordé une question abstruse de haute analyse, celle des *équations générales des troisième et quatrième Degré*, et en un autre mémoire de M. Deloche, *sur les Fonctions Symétriques*, lequel a pour but de réunir en un seul corps de doctrines, les méthodes données par Newton, Waring et Cauchy, pour calculer les fonctions symétriques des racines d'une équation.

Si les sciences ont été pour nous un objet de médi-

tation et d'exercice , les lettres n'ont pas été négligées et ont trouvé parmi nous d'ardents et laborieux adeptes.

M. Maurin nous a lu une étude sur Tullia , fille de Cicéron , que ce grand orateur aima jusqu'à vouloir la diviniser. Les grâces de l'esprit de cette célèbre romaine , ses qualités aimables et viriles à la fois , la peinture de la société où elle vivait , nous ont paru retracées avec un zèle de recherches , actif et consciencieux , et sous une forme grave et brillante , où l'expression se maintient toujours au niveau de la pensée.

C'est ce double mérite que nous avons encore reconnu dans deux productions nouvelles de M. Boissier : la première , relative à la tragédie latine ; la seconde à M^{me} de Sévigné. L'un et l'autre allient , nous aimons à le répéter , la profondeur du savoir à la vivacité des couleurs.

Dans ce même champ des études biographiques ; je ne rappèlerai que par un mot , car il est toujours difficile et délicat de parler de soi , une notice sur Florian , que le secrétaire de l'Académie a écrite à l'occasion d'un grand nombre de lettres inédites dues à l'obliscance toute patriotique et toute gracieuse de M^{me} Edouard de Pelet et M. Cabane.

L'Académie dans son habituelle et , cette fois , excessive indulgence , a voté la prompte impression du travail , et ce qui vaut mieux , celle de tous les autographes retrouvés.

Nous avons à mentionner aussi parmi les compositions sérieuses , une nouvelle édition , un nouveau perfectionnement de l'histoire des Baux , par M. Jules Canonge ; des considérations sur un nouvel impôt et d'autres sur les mariages précoces , favorablement accueillies par le Conseil d'État , que le Secrétaire de l'Académie a offertes comme témoignage de sa bonne volonté.

Nous avons surtout à signaler quelques œuvres de M. de Lafarelle, savoir : une appréciation développée du livre récent de M. de Toqueville (*Ancien Régime et Révolution*) et une étude philosophique et religieuse intitulée : *le Spiritualisme Chrétien*.

Ce que j'ai hâte de dire, c'est que ce n'est pas seulement le mérite des recherches philosophiques et des idées religieuses et l'exposition des plus hautes spéculations de l'esprit humain que nous avons eu à louer dans notre éloquent et docte confrère, il s'est montré observateur sagace, annaliste érudit, et en quelque sorte, praticien expérimenté, quand il a retracé en termes si clairs et si positifs, l'histoire du Languedoc et sa puissance productive dans l'industrie séricicole.

Comme diversion à ces graves matières, ou plutôt, comme complément de nos travaux littéraires, nous nous sommes quelquefois occupés de poésie.

S'il est vrai que le premier langage de l'homme dans les périodes de jeunesse et d'enthousiasme des sociétés perd un peu de son prestige dans les périodes de maturité, osons dire pourtant que les muses comptent parmi nous plus d'un disciple. Ai-je besoin de nommer celui qui les symbolise et les réalise ?

Qui de vous, Messieurs, n'a lu et relu ce beau livre des traditionnelles, ce diamant de notre couronne académique, dont le succès éclatant a prouvé qu'il y a encore au milieu du positivisme, j'allais dire, du prosaïsme de l'époque, le goût de la poésie quand on sait le réveiller.

Qui de vous n'a applaudi aux nouveaux accents du poète, souvent populaire, quand il nous parle de notre vicille tour, ou de la veille de Noël, ou des langes de Jésus ; souvent, poète inspiré et ne s'adres-

tant qu'aux esprits cultivés et délicats, quand il traite du beau dans les arts, quand il converse de poète à poète avec l'auteur des Méditations, ou lorsque interrogeant ce que l'église a de plus pur (1) et le barreau de plus élevé (2), il demande quels sont, quels doivent être dans les temps de révolution la mission du prêtre et le devoir du citoyen.

Un autre Membre de l'Académie qui marche fraternellement avec son radieux ami a aussi édité un volume de poésies où il s'est montré une fois de plus habile à assouplir, à plier le rythme à la nature des sujets, habile encore à traduire en œuvre poétique les événements qui l'ont frappé, et toutes ces réalités quelquefois si sombres de la vie qu'il a su parer de toutes les fleurs de l'idéal. Soutenu par l'actualité, gracieux et austère tour-à-tour, M. Canonge nous a donné dans son livre de *Varia*, comme dans le poème de *Ginevra*, la preuve nouvelle qu'il est toujours animé de ce goût pur et classique qui fut et sera longtemps le goût français.

Ce que nous venons de dire des ouvrages de M. Canonge s'applique exactement à M. Isidore Brun. Dans ses nombreux tributs académiques, dans de charmantes épîtres et dans des essais littéraires sur Catulle, sur l'abbé Cotin, notre confrère s'est encore montré à nous comme la vive et rayonnante image du talent et de la candeur, du sentiment moral le plus vigoureux et de l'inspiration la plus sereine.

Dans ces mêmes régions des choses élevées, dans cette même sphère de l'intelligence et de l'art, je

(1) Epître à M. l'abbé Anatole de Cabrières.

(2) Epître à M. Alphonse Boyer, avocat en la Cour.

ne dois pas omettre des apologues de M. Bousquet qui réunissent au mérite de la nouveauté l'attrait de vers piquants et faciles. J'ai surtout à rappeler les traductions de M. Teulon. Il a continué à lutter avec deux grands poètes latins, Virgile et Lucrèce, qui sont si bien liés aux prédilections de sa pensée et aux fermes allures de son talent. Des fragments du 5^me Chant du poème de la nature des choses, deux longs épisodes de l'Eneïde sont venus démentir l'injuste proverbe *traduttore traditore*, en nous prouvant qu'il était souvent possible, alors que l'idée ne nous appartient pas et que l'expression du modèle a parmi nous si peu d'équivalents, qu'il était possible de se laisser aller, pour ainsi dire, à l'essor de sa propre pensée, et de s'élever presque jusqu'à l'inspiration.

Afin d'abrégé cette revue rétrospective, qui, je le crains fort, aura avec un cadre trop restreint toute l'aridité des nomenclatures, nous passerons sous silence les fréquentes analyses d'ouvrages de MM. Ollive-Meinadier et Nicot; les résumés si substantiels de MM. Fontaines, Maurin et Boissier; les rapports consciencieux de MM. de Castelnau, Hedde et Bousquet. Mais nous ne pouvons nous soustraire au devoir de caractériser exceptionnellement un compte-rendu de M. Jules Salles.

Toujours attentif à ce qui peut répandre parmi nous le goût de l'art et en rectifier les tendances, il a jugé les œuvres récentes de M. Joseph Felon, et nous a fait connaître en détail les travaux entrepris par cet habile statuaire pour l'ornement du bel hôtel de la Préfecture. C'est en terminant son appréciation que notre confrère a émis un vœu d'artiste, en conseillant de profiter de l'occasion pour faire vivre dans l'intérieur

de la famille, par des statuettes ou des médaillons, les traits aimés des membres qui la composent.

Je ne puis pas non plus me dispenser de parler des écrits offerts en hommage.

L'Académie a reçu de nombreux auteurs ou membres correspondants, des livres et des manuscrits souvent pleins d'intérêt. Elle a distingué :

Une vie de Monseigneur de Chaffoy, par M. le chanoine Couderc;

Une Monographie de M. Casimir Bousquet sur la Major, Cathédrale de Marseille ,

Un poème de M. Eugène Brun sur la Prise de Sébastopol; une notice sur la république d'Andore et un Guide Historique de M. Boucoiran ;

Des Fables de M. Bourguin; des Opuscules de M. Auguès; des Légendes de M. l'abbé Delacroix, et d'autres Légendes par M. Destreux, de St-Christol; un écrit sur le Suicide, par M. Roux Ferrand ;

Un Eloge de M. Boissy d'Anglas, par M. Sausse-Villiers; une Chronique de l'Eglise Réformée de Lille, par M. Ch. Frossard, et le second volume de *la Flore du Gard*, de M. de Pouzols, laquelle montre combien est diversifiée la végétation de nos contrées, puisqu'elle offre à la fois, dans les plaines, les plantes du Midi, de l'Espagne et de l'Italie, et sur les sommets, les plantes du Tyrol, du Danemark, de la Suède et de la Laponie, c'est-à-dire, tous les trésors, toutes les magnificences de la nature végétale.

Nous avons surtout reçu avec gratitude un beau livre de M. Germain : *Vie de Léon Ménard*. Ce livre a été pour nous un don précieux, parce qu'il retrace des faits et des scènes que notre patriotisme

aime à se rappeler , et parce qu'au fond de l'œuvre de l'esprit, il y a une pensée de bienfaisance , le produit du livre étant destiné à la famille. Que M. Germain continue ; bien dire est un privilège : c'est le plaisir ; bien faire vaut mieux encore : c'est le devoir , ou pour mieux dire , c'est le bonheur.

Pour compléter l'aperçu de nos travaux , il ne me reste plus qu'à vous entretenir de nos Concours. Le dernier était relatif à l'échelle mobile.

Nous avons reçu trois mémoires ou plutôt deux , car celui qui est inscrit sous le n° 3 n'est qu'une ébauche et se réduit à quelques généralités vagues , à deux ou trois idées dont l'empreinte est aussi effacée que celle de nos vieilles médailles, et n'en a, je n'ai pas besoin de l'ajouter , ni le poids , ni le son , ni la valeur.

Le mémoire n° 2 est l'œuvre d'un esprit sage et surtout pratique. On dirait que , livré aux affaires et exerçant le commerce des céréales , il a vu , touché , ressenti les inconvénients de la loi , mais il a eu tort de croire qu'il fallait se borner à les signaler sans s'occuper des idées théoriques.

Le mémoire n° 1 qui est le meilleur des trois , et ce n'est pas pour l'auteur une bien grande gloire , expose bien l'état actuel de la législation , mais au lieu d'indiquer quelques dispositions , qui atténueraient le mal signalé par le commerce ; au lieu de montrer comment il fallait faire sortir le gouvernement de la situation qu'il s'est faite et qu'il a dû se faire , l'auteur trouve plus commode d'attaquer le système prohibitif et de venir à la suite des libres échangistes louer le système du laisser passer qu'il présente comme le grand but de la législation et des peuples ,

comme un remède souverain. Vous le sentez, Messieurs, de tels ouvrages ne pouvaient obtenir le prix proposé par l'Académie. Elle a mieux aimé, surtout, la question ayant perdu beaucoup de son actualité, faire revivre encore une de nos illustrations du Gard, et poursuivre l'accomplissement de la pensée que nous avons conçue de ne laisser dans l'oubli aucun homme éminent de nos contrées. Dans ce but nous avons demandé une notice sur Rivarol et nous espérons que plus heureux l'an prochain, nous pourrons vous présenter un ouvrage digne de l'écrivain célèbre (et pourquoi ne le dirai-je pas ?) digne de l'Académie du Gard.

Mais si nous avons eu à regretter que les écrivains économistes n'aient pas répondu à l'espérance que nous avions d'offrir une solution d'un grave problème social, nous avons été dédommagés par le travail étendu que nous a présenté, sur ce même sujet, notre laborieux et savant confrère, M. le Colonel Pagezy. Après avoir jeté un coup d'œil rapide et profond sur la législation des céréales, il a examiné si cette législation peut accorder à cet égard une liberté illimitée de mouvement, ou si ce mouvement doit être soumis à une protection graduée.

Il a incliné vers ce dernier régime, et pour montrer tous les dangers que ferait courir à notre agriculture la concurrence avec les blés étrangers, il a trouvé de nombreux et de solides arguments à l'appui d'une thèse qu'il a su rajeunir et agrandir encore.

Vous comprenez mieux que personne, vous, Messieurs, qui vous préoccupez de tout ce qui touche à l'intérêt du pays et qui cherchez si ardemment, si sagement les moyens d'en assurer le bien-être, d'en accroître la prospérité, vous comprenez que notre compagnie n'a

point de prendre position et parti, ni toucher aux redoutables problèmes de l'économie sociale, tout ce que j'avais à signaler, ce sont les efforts qu'elle fait constamment pour montrer ses sérieuses tendances et son vif amour du bien public.

Il ne s'agit jamais pour nous, Messieurs, croyez-le bien, de préparer des madrigaux pour l'Almanach des Muses, et comme on disait jadis, de graver le Parnasse ou de faire jaillir l'Hippocrène, bien moins encore de s'égarer dans des discussions d'utopistes ou de stériles rêveurs; mais bien de répondre à la bienveillance du digne chef et des élus du département, à celle de MM. les Ministres de la justice et de l'instruction publique; de justifier l'intérêt que nous témoignent le premier administrateur de la cité et tous les hommes d'élite du pays. Ce que nous ambitionnons, c'est d'être utiles par l'application de nos facultés à l'amélioration de la condition humaine, à la propagation des principes de religion, de morale, de concorde et de modération, qui sont les vrais conservateurs des sociétés.

Oui, Messieurs, au milieu de tant de théories divergentes et de l'antagonisme de tant d'idées et parfois de tant de passions, l'Académie sait se garder de toute exagération. Elle est trop sensée, trop animée d'un véritable patriotisme pour croire que l'ère actuelle est une ère d'expiation qui nous est envoyée pour nous punir des violences politiques qui depuis plus de soixante ans ont marqué le cours des événements en France; elle ne croit pas non plus que nous soyons placés comme dans les îles fortunées de l'antique mythologie, où tout souriait à l'homme; elle croit que notre époque, est une époque de méditation

et de labour, qui peut devenir grande si les sociétés se recomposent sous l'influence des travaux et des satisfactions de l'esprit; si aux vaines agitations on sait substituer la paisible culture de l'intelligence et le développement des arts; si l'étude, en un mot, entrant plus profondément dans nos mœurs vient préparer nos destinées.

L'étude, Messieurs! j'ai prononcé un mot qui est comme le caractère et le besoin de notre compagnie, qui est son but, et laissez moi dire, sa suprême félicité. L'étude nous apparaît comme la grande panacée du monde actuel. La richesse est pour le petit nombre, l'ambition a de tristes retours, mais l'étude ne trompe personne. C'est par les joies qu'elle procure, que Scarron oubliait ses infirmités, Archimède ses dangers, le Tasse son infortune. C'est par l'exercice de la pensée, et de la pensée sercine et recueillie que l'homme prouve sa céleste origine, et se montre reconnaissant du don sacré par lequel Dieu lui fait partager son activité; c'est par l'étude que l'homme, à son tour, devient créateur, qu'il façonne la matière, modèle les statues, élève les temples, désarme le tonnerre, comble les abîmes, brave les flots, endort la douleur, fixe l'idée à travers le temps ou la fait voler à travers l'espace sur une aîle invisible; c'est par l'étude que notre société doit s'épurer et s'ennoblir; car comme l'a dit un spirituel écrivain de nos jours : *C'est la recherche du beau qui est la lampe qui conduit au bien* (1).

(1) Théophile Gauthier.

ARCHÉOLOGIE.

ESSAI

Sur l'un des plus anciens Monuments d'archéologie
chrétienne ,

Par M. AUGUSTE PELET (1).

Il y a environ trente ans qu'un particulier trouva , près du village de La Rouvière , dans les vieux murs d'une *capitèle* écroulée , un cippe avec bas-reliefs , qu'il exposa à la Maison-Carrée pour être vendu , mais qu'il remporta quelques mois après , faute d'acheteur.

Une dizaine d'années plus tard , ce même cippe me fut proposé : j'en fis l'acquisition ; il se trouve aujourd'hui à Aiguesvives dans le jardin de M. Emile Causse , juge au tribunal civil de Nîmes.

Une course de notre confrère , M. Jules Salles , dans ce village , m'a permis de mettre à contribution son talent et grâce à son habile crayon ; vous pourrez vous faire une juste idée du monument que je vais essayer d'interpréter.

(1) Nous avons pensé qu'une lithographie au trait du sujet représenté sur le cippe d'Aiguesvives était nécessaire pour l'intelligence de ce monument ; nous la joignons à cette dissertation , car , d'après Horace :

*Segnius irritant animos demissa per aurem ,
Quàm quæ sunt oculis subjecta fidelibus.....*

(Ep. ad Pisones , v. 180 , 181.)

Le cippe, en pierre de Lens, forme un parallépipède de 40 centimètres de côté, sur une hauteur de 1^m 28, y compris la base et la corniche qui ne font pas partie du même bloc.

Trois de ces faces portent des bas-reliefs; la quatrième indique, par sa rugosité, qu'elle avait été primitivement appliquée contre un mur dans lequel elle était fixée par des crampons et par la saillie que formaient, de ce côté, sa base et sa corniche.

Sur la face antérieure du cippe, au bas de laquelle on lit le nom de NOË, l'artiste a voulu représenter les épisodes principaux de l'histoire de ce patriarche pendant le déluge, tels qu'ils sont rapportés dans les chapitres VI, VII, VIII et IX du livre de la Genèse, où il est dit :

Versets

CHAPITRE VI.

- 14 Dieu dit à Noé : Fais-toi une arche de bois de gopher; tu feras l'arche par loges et l'enduiras de bitume par dedans et par dehors.
- 15 La longueur de l'arche sera de 300 coudées, sa largeur de 50 coudées et sa hauteur de 30 coudées.
- 16 Tu donneras des jours à l'arche; tu feras son comble d'une coudée de hauteur; tu mettras la porte de l'arche de son côté, et tu la feras avec un bas étage, un second et un troisième.

CHAPITRE VII.

- 11 En l'an 600 de la vie de Noé, au dix-septième jour du mois, toutes les fontaines du grand abîme furent rompues et les bondes des cieux furent ouvertes.
- 12 Et la pluie tomba sur la terre pendant quarante jours et quarante nuits.

- 18 Et les eaux se renforcèrent et s'accrurent sur la terre, et l'arche flottait au-dessus des eaux.
- 21 Et toute chair qui se mouvait sur la terre expira, tant des oiseaux que du bétail, des bêtes et tous les reptiles qui se traînaient sur la terre et tous les hommes.
- 23 Noé demeura de reste et ce qui était avec lui dans l'arche.

CHAPITRE VIII.

- 6 Puis il arriva qu'au bout de quarante jours, Noé ouvrit la fenêtre qu'il avait fait faire à l'arche.
- 7 Et il lâcha un corbeau qui sortit, allant et venant, jusqu'à ce que les eaux séchassent sur la terre.
- 8 Il lâcha aussi d'avec soi un pigeon, pour voir si les eaux étaient diminuées sur la terre.
- 9 Mais le pigeon ne trouvant pas de quoi asseoir la plante de ses pieds, retourna à lui dans l'arche, car les eaux étaient sur la terre, et Noé, avançant sa main, le reprit et le retira à soi dans l'arche.
- 10 Et quand il eut attendu sept autres jours, il lâcha encore le pigeon hors de l'arche.
- 11 Et le soir le pigeon revint à lui; et voici qu'il avait à son bec un brin d'olivier qu'il avait arraché, et Noé connut que les eaux s'étaient retirées.

CHAPITRE IX.

- 14 Et quand il arrivera que j'aurai couvert la terre de nuées, l'arc paraîtra dans la nuée.
- 17 C'est là le signe de l'alliance que j'ai établie entre moi et toute chair qui est sur la terre.
- Toutes les circonstances de ce drame religieux, telles que vient de nous les retracer le texte de l'an-

ancien testament, se trouvent à peu près reproduites par un seul tableau sur la face principale de notre monument, au bas de laquelle est tracé le nom de NOË.

Dans la représentation de l'arche, l'artiste s'est religieusement conformé aux indications du chapitre VI de l'ancien testament; on y remarque les planches dont elle est formée (vers. 14), ses trois étages (vers. 16), sa porte latérale; elle flotte déjà au-dessus des eaux et l'on distingue au milieu des flots, des oiseaux, du bétail et des hommes luttant contre la mort prédite par l'Éternel.

Les diverses circonstances décrites dans le chapitre VIII de la Genèse sont rappelées sur les bas-reliefs: Noé, ouvrant la fenêtre qu'il avait faite à l'arche (vers. 6); le corbeau, allant et venant (vers. 7); le pigeon, rapportant le rameau d'oliviers (vers. 11). Puis enfin la nuée qui se dissipe (vers. 14) et va découvrir, à l'opposite du soleil, selon la loi de la nature, cet arc qui doit être le signe de l'alliance établie désormais entre l'Éternel et le genre humain.

Le sculpteur n'avait pas jugé nécessaire de placer une inscription sur le côté gauche du cippe dont le tableau n'était que le complément, on pourrait même dire la moralité du drame biblique représenté sur la face antérieure; le texte de ce tableau se trouve également dans le saint livre.

CHAPITRE VIII.

- 20 Noé étant sorti de l'arche, après que les eaux se furent retirées de dessus la terre, bâtit un autel à l'Éternel; il prit de toute bête nette et de tout oiseau net et offrit des holocaustes sur l'autel.

21 L'Éternel flaira une odeur qui l'apaisa et dit en son cœur : Je ne maudirai plus la terre à l'occasion des hommes.

Cette dernière scène du déluge se trouve représentée sur le côté gauche de notre cippes ; Noé, sur une élévation, tient en ses mains un glaive et un flambeau ; il est debout devant un autel de pierres brutes, sur lequel on voit un agneau au milieu des flammes d'un bûcher. Les trois fils du patriarche : Sem, Cham et Japhet, la tête nue, l'un debout, les deux autres à genoux au pied du monticule, élèvent les mains vers le ciel pour rendre grâce à la divinité cachée sous le nuage vers lequel s'élèvent les flammes du bûcher, où brûle la victime offerte en holocauste.

Par quelle étrange bizarrerie un monument, où se trouvent ainsi représentés les premiers événements de notre histoire sacrée, porte-t-il aussi, sur sa face latérale de droite, l'image d'une divinité païenne, dont les deux visages, l'un jeune, l'autre vieux, ne présenteraient aucune équivoque, alors même que le nom de IANVS ne serait pas écrit en toutes lettres au-dessous de cette image ?

Après vous avoir ainsi décrit ce singulier monument, permettez-moi, Messieurs, de rechercher avec vous quelle peut être sa date et quelle portée historique on peut lui attribuer.

La Gaule était un pays inaccessible, tant parce que les habitants savaient bien garder leurs frontières, que parce que la nature les avait munis de tout côté de remparts difficiles à franchir (1).

« Aussi, d'après César, les Gaulois n'avaient pris

(1) Josephé, *de bello Judaïc*, l. 3, 6, 16.

» leur religion de personne ; elle était formée et con-
» sommée longtemps avant qu'ils songeassent à sortir
» de leur pays , ou qu'on entreprit d'entrer chez
» eux. » (1). Les dogmes de cette religion sont restés
inconnus , parce que ces peuples se piquaient de ne
rien mettre par écrit , prétendant qu'il était plus glo-
rieux de faire de belles actions , que de bien parler
ou de bien écrire (2).

Une remarque , qui n'est pas sans importance au
point de vue de la philosophie chrétienne , c'est que ,
malgré son isolement , cette religion de nos ancêtres ,
qu'on appelait des barbares , était , sur bien des points ,
en harmonie avec celle des anciens patriarches. Enoch ,
Abraham , Isaac , Jacob ne connaissaient pas les tem-
ples ; ils élevaient , sur des rochers , dans des lieux écar-
tés , au milieu des bois , un simple autel sans figures ,
sans ornement , sans richesses , autour duquel ils se
réunissaient pour adresser à l'Éternel un culte sincère
et religieux .

Les Gaulois ne connaissaient également d'autres tem-
ples que ceux qui n'étaient point l'ouvrage des hom-
mes ; c'est dans les forêts qu'ils se réunissaient pour
reconnaître et adorer un être inconnu qu'ils appelaient
Esus , dieu souverain auquel ils adressaient leurs
prières , et dont un vieux chêne était la seule repré-
sentation (3).

(1) César , *de bell. Gall.* , l. 6 , p. 114.

(2) Salluste , *de bell. Catilina.*

(3) Isaïe , chap. lvi , et Osée , chap. iv , disent , en parlant des
Juifs : ces peuples , à l'imitation des idolâtres , quittaient
leurs maisons et faisaient tendre des tentes sous des chênes
pour y passer la nuit , à l'honneur des fausses divinités dont
ils avaient pris le culte.

Ne serait-on pas tenté de reconnaître ici chez nos pères une illumination d'en-haut ? un retentissement éloigné du vrai Dieu ? Le chêne sur lequel les Gaulois cueillaient le gui n'est-il pas une réminiscence et, en quelque sorte, un écho lointain du chêne de Mambré, sous lequel reposait encore l'Arche sainte ? de cet arbre dont Abraham fit choix pour établir sa demeure ? où il offrait des victimes au vrai Dieu (1) ? donnait l'hospitalité aux trois anges ? et sous lequel enfin il érigea une pierre comme un monument de l'alliance qu'il avait jurée au nom de Dieu avec Israël ?

Ceci réveille en moi une pensée plus générale confirmée par les annales de tous les peuples ; l'idée du vrai Dieu n'a jamais péri : à travers les images extérieures, les divinités subalternes, s'est toujours manifestée l'idée d'un Dieu supérieur à tous les autres ; ce Dieu n'est autre chose que le vrai Dieu, celui que le christianisme nous a enseigné (2).

(1) Livre de Josué, 24, 26.

(2) De tout temps, il y a eu un grand concours au chêne de Mambré, qui existait encore du temps de Constantin ; toutes sortes de gens s'y rendaient de toutes parts ; ce concours se changea en foires ; c'est à ces foires que furent vendus une infinité de Juifs qui s'étaient soulevés contre les Romains sous l'empire d'Hadrien (Sozomène, l. 265).

Une lettre de Constantin, rapportée par Eusèbe (l. III, chap. 52 et 53), dans la vie de ce prince, nous apprend que le respect et la vénération que les personnes animées d'une véritable piété portaient à ce chêne, avait été changée par les païens en des superstitions et des sacrifices abominables ; ce qu'il y a de surprenant dans ces superstitions, c'est que, quoique l'aveuglement des païens allât jusqu'à offrir des sacrifices aux chênes et aux figures des anges qui avaient apparus à Abraham, et qui étaient là représentés, ils en of-

La religion de nos pères, si simple dans son origine, s'altéra petit à petit par suite des relations commerciales qu'établirent les Gaulois avec l'Égypte, la Grèce et l'Italie, et par les guerres qu'ils eurent à soutenir à l'intérieur et loin de la patrie. Après avoir reconnu un Être invisible, immense, qui ne pouvait être ni représenté ni contenu, ils rendirent un culte aux lacs, aux rochers, aux pierres brutes, toutes choses cependant créées par la nature, qu'ils finirent par considérer comme des divinités différentes ; ils leur donnèrent des symboles particuliers et des noms gaulois : *Esus, Taranis, Teutatès, Belenus, Nkalennia, Ternunos, Volianus, Aduina, etc.* Nous ignorons encore aujourd'hui quelles étaient les attributions de chacune de ces divinités. Il est évident toutefois qu'elles appartenaient exclusivement à la Gaule, et n'avaient, dans le principe, rien de commun avec les dieux des Grecs et des Romains. Lucien semble vouloir indiquer cette différence, lorsqu'il met dans la bouche de Mercure, chargé de réunir toutes les divinités : « Qu'il ne sait comment » s'y prendre pour rassembler les dieux gaulois, parce que, ne sachant pas leur langue, il ne peut ni les entendre ni se faire entendre d'eux (1). »

Mais aussitôt que les Gaulois furent forcés de subir le joug des Romains et que la langue latine leur fut

fraient aussi au véritable Dieu, sans le connaître, dit Eusèbe (l. 5, démons., chap. 1x) : il était peint avec les anges, mais bien plus grand et placé par distinction au milieu d'eux ; sur la créance qu'il avait pris la figure de celui des trois anges qui avaient parlé à Abraham, et qu'il lui avait fait toutes les promesses dont il est parlé dans la Genèse. (Dom Martin, de la *Relig. des gaulois*, v. 1, p. 291.)

(1) Lucien, *dial Jupiter Tragædus*.

devenue familière, ils eurent à éprouver aussi l'influence du vainqueur sur la religion de leurs ancêtres. En comparant les divinités gauloises aux dieux des Grecs et des Romains, ils expliquèrent, par ces derniers, les idoles gauloises qui leur ressemblaient le mieux par leurs attributs ; c'est ainsi qu'*Esus* fut converti en Jupiter, *Teutatès* en Mercure, *Ardoïna* en Diane, etc. ; ce qui faisait dire à César, en parlant des divinités gauloises : *de iis eadem fere quam reliquæ gentes habebant opinionem* (1).

Le peuple, entraîné par l'exemple des vainqueurs, et charmé de la nouveauté, introduisit sans peine la multiplicité des dieux, et surtout la manière de les représenter ; les druides tolérèrent cet abus auquel ils ne pouvaient remédier, et les Gaulois se formèrent ainsi peu à peu sur le culte de leurs maîtres (2). C'est ainsi que le polythéisme s'établit dans les Gaules et sur toutes les parties de l'empire romain (3).

Néanmoins, le druidisme subsista encore fort longtemps ; les druidesses furent consultées par Alexandre Sévère (4), par Aurélien (5) et par Dioclétien (6). Dans le v^{me} siècle, il y avait encore des bourgs entiers du pays Chartrain, où le druidisme triomphait, et dans lesquels *Esus* n'était pas encore remplacé par Jupiter (7).

(1) César, *de bell. Gall.*, l. VI.

(2) Dom Martin, *de la Relig. des Gaul.*, v. 1, p. 26.

(3) Il est à remarquer que les Gaulois n'adoptèrent jamais le culte des divinités efféminées, telles que Vénus, Eros, et autres ; en effet, parmi les nombreuses inscriptions que nous possédons, nous n'avons qu'une seule dédicace à Venus.

(4) Lamprid., *in Alex. sev.*

(5) Vopisc., *in Aurel. subfn.*

(6) Ibid., *in numeriano.*

(7) Dom Martin, v. 1, p. 232.

Mais enfin les abus, qui altéraient tous les jours la religion primitive des Gaulois, croissaient de plus en plus et faisaient de nouveaux progrès ; ils prirent le dessus ; on érigea des statues, on éleva des temples soit pour complaire aux Romains ou pour leur obéir.

D'ailleurs, nos ancêtres trouvant dans Jupiter, le roi du ciel, le père et le maître des dieux et des hommes, le chêne consacré à cette divinité, toutes choses qu'ils reconnaissaient dans *Esus*, n'hésitèrent point à introduire chez eux ce dieu romain, qu'ils ne confondirent pas d'abord dans leur adoration, mais qu'ils honorèrent quelque temps ensemble.

Cette époque intéressante de transition religieuse, pendant laquelle les divinités gauloises et romaines restèrent ainsi confondues, se trouve parfaitement caractérisée par les bas-reliefs découverts, en 1711, à deux mètres au-dessous du sol, sous le chœur de la cathédrale de Paris ; on y voit quatre autels quadrangulaires portant des dieux gaulois, sculptés sur toutes leurs faces, excepté celle qui était destinée à l'inscription ; elle nous apprend que, sous Tibère, ce monument fut solennellement érigé à Jupiter, très-bon, très-grand, par les Nautes du pays dont Paris était la métropole.

L'une de ses faces porte en tête le nom de IOVIS, et au-dessous l'image de Jupiter debout, une lance à la main, vêtu tel que les Romains étaient dans l'usage de le représenter.

Sur la face qui vient immédiatement après, on lit *ESVS*, et au dessous, un dieu gaulois occupé à cueillir lui-même le gui sacré sur le tronc d'un vieux chêne ; le tout sculpté d'une manière assez rustique pour prouver que, dans les Gaules, l'usage de représenter les dieux était encore fort nouveau du temps de l'empereur Tibère.

A cette époque, *Esus* était donc déjà réduit à n'être que toléré ou, tout au plus, à partager la puissance avec *Jupiter*, auquel il finit par céder la place.

Devons-nous être surpris que de pareils changements se soient opérés chez des populations encore peu civilisées, lorsque nous savons, par un historien célèbre du premier siècle, que : « sur un seul ordre d'Antiochus Epiphane, le dieu des Juifs lui-même, a été » converti, en moins d'un jour en *Jupiter*, par ceux » qui étaient bien instruits qu'il était tout autre chose ; » c'est des Samaritains que j'entends parler. Ces peuples adoraient le même Dieu que les Juifs ; mais, ayant » reçu l'ordre d'Antiochus d'abandonner son culte, ils » déclarèrent à ce prince, qu'à la vérité ils avaient » rendu jusque-là leur adoration et offert leurs sacrifices au *Dieu inconnu et sans nom*, auquel leurs ancêtres avaient bâti un temple sur le mont *Garizim*, » mais que, pour lui marquer leur déférence, ils allaient » le dédier à *Jupiter le grec* (1). »

Varron n'avait donc pas tout à fait tort lorsqu'il disait que les Juifs adoraient *Jupiter* (2).

L'autel antique découvert dans la cathédrale de Paris, nous a démontré, par l'alliance de *Jupiter* et d'*Esus*, qu'il appartenait à une époque de transition religieuse, annonçant la décadence de l'ancien culte gaulois et le triomphe du polythéisme romain ; eh bien ! le monument découvert sur le sol des anciens aréomiques, indique à son tour, par l'alliance de *Noé* et de *Janus*, la concomitance momentanée du polythéisme avec la religion chrétienne.

(1) *Joseph*. l. XII, chap. VII, p. 410.

(2) *Varro*, *Deum Judæorum Jovem putavit*. *Saint Augustin*, *Conf. Evan*, l. I, p. 22.

Les pères des premiers siècles n'employaient point la force pour faire prévaloir leur doctrine ; c'est par l'esprit de tolérance et de persuasion ; c'est en proclamant le principe de la fraternité universelle des hommes que le christianisme fit des progrès si rapides. Saint-Pierre ne dit point : n'adorez pas le même dieu que les Gentils , mais : ne l'adorez pas comme ils font (1). Saint-Jean Chrysostôme, en rapportant ce passage de St-Paul : *Nous sommes les enfants et la race de Dieu* (2), et l'appliquant à l'inscription de l'autel du *Dieu inconnu* des Athéniens, dit : « que l'apôtre n'a rien ôté à Jupiter pour le donner à Dieu, qu'il n'a fait que rendre à Dieu ce qui lui appartenait, et qu'on avait appliqué jusque-là, sans aucun motif ou aucune convenance à Jupiter (3). »

C'est dans les enseignements de l'un des plus illustres et des plus savants docteurs de l'église au 14^{me} siècle que nous allons trouver l'explication de cette espèce d'anachronisme que semble présenter le monument d'Aiguesvives.

Les bas-reliefs de ce cippe retraçaient aux adeptes de la nouvelle doctrine, le souvenir de Noé, réparateur du genre humain par le déluge, qui apprit aux hommes à cultiver la terre, à honorer Dieu, à lui élever des autels, étant, comme dit l'Apôtre, institué héritier de la foi (4) ; et afin que la population entière, même

(1) Saint Clément, str., l. VI, p. 35, explique aussi ce passage de saint Pierre : *Sachez qu'il n'est qu'un Dieu qui a fait toutes choses, et qui a la puissance de tout détruire. Adorez ce Dieu, mais ne l'adorez pas comme les Gentils.*

(2) Actes des Apôtres, 17, 29.

(3) Rom. 3, in epist ad Tit (circa medium.)

(4) Heb., l. I.

celle qui professait le polythéisme , participât à l'hommage qu'on rendait à Celui par qui la terre fut repeuplée , les nouveaux chrétiens , se conformant aux sages préceptes de Saint-Augustin (1), gravèrent sur le même cippe l'image de *Janus* , auquel les payens attribuaient les mêmes bienfaits, et qu'ils confondirent sans peine avec le patriarche aimé de Dieu.

D'après la fable , *Janus* fut un très-ancien roi d'Italie qui donna asile à Saturne , chassé par son fils Jupiter. En reconnaissance , Saturne apprit à Janus à labourer la terre , à planter toute sorte de fruits , et comme , selon Macrobe , il avait été le premier à élever des temples à l'honneur des dieux , et qu'il avait institué la manière de leur sacrifier , il fut adoré comme le dieu de l'année , dont il ouvrait la porte. C'est sous ce rapport , qu'on le représentait avec deux visages , l'un vieux , regardant l'année passée , l'autre jeune tourné vers l'avenir ; à ce point de vue , il avait pour symbole les clés et la barque céleste , parce qu'il ouvrait la marche du soleil avec lequel Janus fut quelquefois confondu (2). On le représente aussi tenant dans une main , le nombre 365 (3). Marcus Messala , qui avait été augure pendant cinquante ans (4), et avec lui Ovide (5), disent que *Janus* donna une forme régu-

(1) Il en est des temples , des idoles , des bois sacrés , comme des païens ; on n'extermine point ces derniers , on les convertit , on les change ; de même on ne détruit point les temples , on ne met pas en pièces les idoles , on ne coupe pas les bois sacrés ; on fait mieux , on les consacre à Jésus-Christ ! (Saint Augustin , l. IV , p. 145.)

(2) Dupin , v. 10 , p. 147 , 154. — Plutarque , parall. 307 , 407.

(3) Suidas.

(4) Mac. sat. , l. I.

(5) Ovide fast. , l. I.

lière au chaos ; Bérose , ancien prêtre du temple de Bélus , qui écrivait l'histoire de Chaldée , s'accorde absolument , sur ce point , avec Ovide et Messala et confond *Janus* avec *Noé* ou avec Deucalion des Scythes , peut-être à cause du vaisseau qui les caractérise tous deux (1).

(1) Mac, *ut supra*. — Les médailles romaines qui portent d'un côté *Janus* à deux faces , portent de l'autre sa barque. (Dupin, *ut supra*.) — Bérose a été souvent cité par les anciens ; Joseph nous a conservé de lui des fragments curieux ; les Athéniens , au rapport de Pline , firent placer sa statue , avec une langue d'or , dans le Gymnase.

Des monuments , bien postérieurs à ces époques reculées , démontrent qu'au commencement du III^{me} siècle , on confondait le déluge mythologique de Deucalion avec le déluge de Noé , transmis par les saints livres. Les médailles de *Macrinus* et de *Philippus Senior*, frappée à Apamées , (Mionnet , médailles de Phrygie vol. IV , p. 236 , 237) , portent , d'un côté , l'effigie de ces princes , et au revers , une espèce de barque carrée flottant sur les eaux , dans laquelle se trouve un homme vêtu d'un *Sagum* , et une femme en habit long ; les trois lettres NOE sont tracées au-dessous de ces personnages , qu'on suppose représenter Deucalion et Pyrrha ; au-dessus de la barque sont deux oiseaux , dont l'un vole , tenant à son bec un rameau ; la première de ces médailles porte pour légende le mot grec ΑΠΑΜΕΩΝ (*Apamée*) et l'autre : ΕΡ. Μ. ΑΥΡ. ΑΛΕΞΑΝΔΡΥ. Β. ΑΡΧΙ. ΑΠΑΜΕΩΝ (*Sub. M. Aurel Alexander II, Pontif. Apamensium*).

« Assurément le déluge de Deucalion est un fait mythologique de la plus grande notoriété , transmis à la mémoire des hommes ; mais , malgré le déguisement dont la fable couvre la vérité , ne doit-on pas reconnaître plutôt dans le déluge de Noé celui de Deucalion , que de voir dans le déluge de Deucalion , l'histoire de celui de Noé ? Moise donne une arche à Noé , les mythologistes prétendent que Deucalion et Pyrrha se sauvèrent dans une petite barque appelée *λάγυαί* , d'où est venu , d'après le témoignage d'Étienne , le nom de

Voici ce que dit encore, en parlant de *Janus*, un auteur chrétien du xvii^me siècle.

« On peut remarquer en ce *Janus* une histoire vé-
» ritable d'un prince très-sage et avisé, qui régnaît en
» Italie dès les anciens temps, pendant lesquels son
» royaume fleurissait en grands biens, et les peuples
» dès lors ne s'adonnaient qu'à labourer les terres et
» jouir en repos de ce qu'elle rapportait. Et pour cette
» sienne prudence et félicité, il fut estimé avoir deux
» visages, en ce qu'il faisait profit des choses passées
» et prévoyait celles qui étaient à venir, et pour ce
» aussi, qu'il fut appelé, après sa mort, le père des
» dieux; ce qui fait croire qu'ils ont pris ce *Janus*
» pour *Noé*, second fondateur du monde, lequel il
» poliya, laboura la terre et planta la vigne (Genèse, 9).
» Aussi, à cause de cette invention, il fut nommé *Janus*,
» du mot hébreu Araméen *Jain*, qui signifie vin (Ge-
» nèse, 12). Au reste, ils lui donnaient pareillement
» un double visage, tant pour sa singulière prudence,
» comme voulant marquer qu'il avait été devant et après
» le déluge universel, dont ils avaient entendu par-
» ler (1). »

Larnassus, que portait dans les temps anciens le lieu où avait abordé le $\lambda\acute{\alpha}\gamma\epsilon\upsilon\alpha\zeta\eta$ de Deucalion, nom qui, dans la suite, par le changement d'une seule lettre, est devenu celui d'une montagne de Thessalie, *Parnassus*; comme dans l'ancien testament on fait aborder l'arche de Noé aux montagnes d'Arménie, c'est aussi là que Deucalion, reçut, comme Noé, par une colombe, l'avis que les eaux s'étaient retirées de la surface de la terre, etc.

(*Inscriptiones athleticæ nuper repertæ, ab Antonio Falconerio Romæ 1688, in 4^o, p. 163 et sequentes, bibl. de Nim. n^o 13807.*)

(1) D. de Juigné; dict. théolog., 1082, art. *Janus*.

• Et lorsque la religion chrétienne, dit un auteur moderne, dissipe les ténèbres du polythéisme, quand tous les dieux du paganisme rentrent dans le sein de la nature matérielle d'où la crédulité humaine les avait tirés, ce bon *Janus*, jaloux de conserver l'empire de la paix et de la rénovation de l'espèce, se réfugie sous le patronage de Noé et se perpétue par la tradition.

Ainsi, cette confusion sur un même cippe de bas-reliefs, représentant une divinité païenne et le patriarche de la chrétienté, ne doit plus être considérée par nous comme un anachronisme, mais comme un moyen de déterminer, d'une manière à peu près certaine, l'âge de notre monument.

A notre point de vue, il remonterait à ces temps où l'on sortait du paganisme, qui faisait consister toute sa religion à fabriquer et à adorer des statues et des images, tandis que le judaïsme, d'où procédait la religion chrétienne, proscrivait toute représentation de Dieu et des hommes, époque où « pour trancher plus énergiquement avec les idolâtres et pour s'écarter un peu moins de la loi ancienne que l'on complétait, mais que l'on ne détruisait pas, on s'efforçait de contenir les artistes et de les empêcher de représenter la nature divine, parce que personne ne l'a vue(1). » Mais on ne répudiait pas ces tableaux d'ornementation historique qui pouvaient servir à l'instruction des peuples et à l'édification des fidèles : ces représentations, disent les Pères, sont le livre des ignorants ; il ne faut pas leur enlever le

(1) Dieu dit à Moïse : *non poteris videre faciem meam : non enim videbit me homo et vivet* (Exod., cap. xxxiii). A son tour, Moïse dit aux Hébreux : *locutusque et Dominus ad eos de medio ignis. Vocem verborum ejus auditis et formam penitus non videstis*. (Deut., cap. ix, v. 12).

moyen le plus efficace, peut-être, de les amener à la connaissance de la vérité (1). « Les images parlent, » s'écrie un éloquent apologiste; elles ne sont ni « muettes, ni privées de vie comme les idoles des » païens; elles racontent comme si elles parlaient..... » elles nous engagent à imiter, d'une façon merveilleuse et ineffable, les personnes qu'elles représentent (2). »

« La religion, dit l'auteur de l'iconographie chrétienne, s'était créé à elle-même un cercle d'images, mais elle ne répudiait pas entièrement les types du paganisme, elle en admit plusieurs, se les appropriés et en fit des allégories après les avoir purifiées de toute idée profane. Non-seulement dans l'agencement des personnages elle conserva les costumes des Grecs et des Romains, les vêtements furent largement drapés, les plis multipliés à la manière antique; mais leur histoire et leurs emblèmes trouvèrent place dans la composition des tableaux chrétiens. Les tableaux de l'ancien testament, dit encore M. Didron, sont choisis, presque tous, parmi ceux qui peuvent encourager les chrétiens : c'est Noé dans l'Arche de salut s'élevant au-dessus des flots qui couvrent la terre; c'est Abraham prêt à immoler son fils; Moïse frappant le rocher aride

(1) Saint Grégoire, l. ix, *Ep*, ch. ix.

(2) *Etiam loquentur (imagines) nec muta prorsus sunt omnivise sensus expertes utigentium idola. Omnis enim pictura quam in ecclesia legimus aut Christi ad nos demissionem, aut Dei Genitricis miracula, aut sanctorum certamina et res gestas, velut imagine loquente enarrat; sensumque ac mentem aperit, ut miris eos infandisque modis æmulemur (opera sancti Joannis Damasceni) adversus Constantinum cabulinum oratio.* (V. 1, p. 619, Ed., 1712, in-fol).

pour en faire jaillir des sources abondantes, ou recevant les tables de la loi; c'est Jonas sortant, sain et sauf, des entrailles de la baleine; Daniel dans la fosse aux lions, etc., etc. (1).

Se substituer aux croyances antiques et sacrifier les temples en en prenant possession ne suffisait pas à l'habile politique du christianisme. Il donnait le change aux vieux souvenirs populaires par la ressemblance des idées ou des noms. C'est ainsi que, dans les temples de la Grèce, Apollon (ΗΛΙΟΣ) a été remplacé par Saint-Elie, Minerve par Sainte-Sophie ou par la Vierge, et Hercule par Saint-George et Saint-Michel. Il serait aisé de continuer ces curieux rapprochements et de montrer dans l'église grecque ce mélange de nuances païennes (2).

La manière dont sont traitées les sculptures de notre époque, les vêtements, presque gaulois, des personnages, le peu d'entente des proportions et de la perspective n'annoncent point, comme on pourrait le supposer d'abord, la dégénérescence de l'art dans la Gaule, mais plutôt le commencement d'une ère nouvelle dans la sculpture; l'enfance de cet art figuré, auquel le christianisme donna, plus tard, une si grande importance dans l'ornementation des édifices religieux des XI^{me}, XII^{me} et XIII^{me} siècles, de cette statuaire dont nous admirons les étonnantes productions dans les belles cathédrales de Chartres, de Reims, de Paris, d'Amiens, où l'histoire du monde depuis Ève et Adam, se trouve représentée jusqu'à la fin des siècles, par une *encyclopédie de pierre*.

(1) Iconographie chrétienne, Didron.

(2) E. Beulé, l'Acropole d'Athènes, v. I, p. 59.

Nous devons faire observer toutefois que le double visage de Janus est infiniment mieux traité que les sujets chrétiens représentés sur notre cippé, et cela, sans doute, parce que l'artiste avait encore sous les yeux des modèles antiques de ce type; tandis qu'en reproduisant un drame religieux des premiers temps de l'archéologie chrétienne, il n'avait pour guide que la bible et son imagination.

D'après toutes ces considérations, nous croyons devoir rapporter à la fin du VI^m^e siècle ou au commencement du VII^m^e, le curieux monument que l'on voit à Aiguesvives, avec d'autant plus de raison qu'un peu plus tard les Pères devinrent moins tolérants que leurs prédécesseurs (1). Saint Eloi, énumérant les superstitions qui existaient de son temps, recommande à son peuple de ne pratiquer jamais la moindre cérémonie païenne, de *ne point souiller la pureté du christianisme par un mélange profane, car on ne saurait, dit-il, faire alliance de la lumière avec les ténèbres* (2).

Une charte de Chilpéric prononce les peines les plus graves contre ceux qui ne détruiront pas les monuments des païens qui couvrent encore le champ de la France (3).

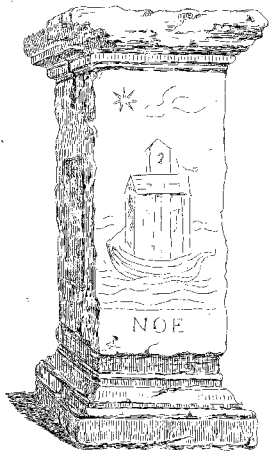
Ajoutons aussi que la lettre A, que l'on voit au nom de IANVS terminée à son extrémité supérieure, par une ligne horizontale, n'est ainsi tracée qu'après le VI^e siècle (4).

(1) De la relig. des Gaulois, v. I, p. 69, Fleury, Inst. Ecl. t. 8, p. 564, — le P. Lecoq, t. I et t. III.

(2) Saint Eloi mourut vers la fin du VII^e siècle.

(3) Cambry, p. 208.

(4) On trouve cette lettre ainsi tracée sur un cartouche du temps de Pépin-le-Bref (de la relig. des Gaulois, v. II, p. 75).



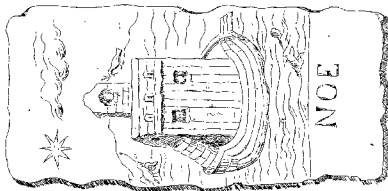
Actuellement à AIGUES-VIVES

Chez M^r EMILE GAUSSE, Juge au Tribunal Civil

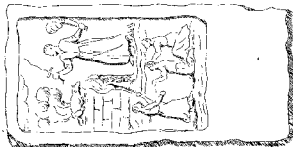
à NIMES.



Côté Droit



Face Antérieure



Côté Gauche

Malheureusement l'intempérie des saisons , la succession des siècles et surtout les révolutions humaines , ont tellement diminué le nombre des monuments de cette époque , que nous ne pouvons fonder sur l'analogie l'opinion que nous émettons ; c'est une thèse sur laquelle des savants mieux exercés pourront se livrer à des recherches plus étendues et probablement plus satisfaisantes !

DE L'OUVRAGE DE M. ALEXIS DE TOQUEVILLE :

L'ANCIEN RÉGIME ET LA RÉVOLUTION

PAR M. DE LAFARELLE.

Ce que j'entreprends ici , ce n'est pas une analyse régulière et un jugement critique en forme , ce n'est pas , en un mot , un véritable compte rendu du dernier ouvrage de M. Alexis de Toqueville , intitulé : *L'ancien Régime et la Révolution* , c'est bien plutôt une simple étude historique accomplie au sujet , je pourrais presque dire à l'occasion de cette œuvre remarquable.

Les impressions d'une première lecture , les doutes d'une conscience littéraire qui cherche avant tout la vérité , un peu de controverse , purement rétrospective avec l'auteur , touchant quelques-unes de ses appréciations de notre passé monarchique , voilà tous les éléments de cet opuscule. Mais d'abord , et pour attribuer à ce beau livre toute sa valeur , pour le juger

d'ailleurs avec une parfaite équité , restituons lui son véritable titre comme son véritable caractère. Nous n'avons à proprement parler , que le discours préliminaire , que l'avant-propos d'un vaste et savant ouvrage encore sur le chantier ; mais si le corps du monument répond au péristyle , on peut déjà prévoir qu'il ajoutera , et ce n'est pas peu dire , à la brillante réputation littéraire dont jouit l'auteur de la *Démocratie en Amérique*. L'objet propre de cette savante introduction a été de rechercher soigneusement et scrupuleusement , dans l'ancien régime tout entier , hommes et choses , gouvernement et société , ce qui a préparé , motivé et finalement amené notre grande révolution. C'est encore de déterminer ce que cette révolution a *voulu* détruire de l'ordre de choses antérieur , et ce qu'elle en a détruit en réalité ; comme aussi ce qu'elle en a laissé debout ou tout prêt à se relever , sans le vouloir et sans le savoir. Aux termes des lumineuses conclusions formulées par l'auteur , le cataclisme de 1789 , comme on l'appelle souvent , aurait été bien moins complet et surtout bien moins instantané qu'on ne l'avait cru jusqu'ici. La plupart des démolitions qu'on lui attribue , se seraient trouvées plus qu'à moitié faites , lorsqu'il s'est produit et notre ancien régime , au moment où nos pères mirent la sape à ses pieds , n'aurait déjà plus été qu'une grande ruine qui s'écroulait pierre après pierre , depuis deux siècles au moins.

D'autre part l'édifice en apparence tout nouveau , qu'ils eurent la prétention d'élever sur ses débris , le fût beaucoup avec ces débris eux-mêmes , et comme e'étaient là des matériaux très-impropres par leur origine et leur nature , à la solide érection d'un temple de la liberté , il faut peu s'étonner que ce temple se

soit transformé si vite et sur un simple coup de baguette d'une main vigoureuse en un monument batard avec l'égalité démocratique pour base et le despotisme militaire pour couronnement. Dans tout ce premier travail qui aura et qui mérite un long retentissement , M. de Toqueville ne se montre pas seulement , comme d'habitude, penseur ingénieux et spirituel, observateur sagace et fin, écrivain pur , élégant et coloré ; il s'y révèle en outre en publiciste érudit et de la meilleure école , celle de Montesquieu, celle qui ne s'en fie pas au talent d'écrire, pour se dispenser d'étudier son sujet à fond. L'auteur prouve en effet qu'il est en pleine possession du sien et laisse à tout lecteur sérieux l'intime conviction qu'il a travaillé son livre, comme l'on ne travaille plus guères aujourd'hui.

Les hommes qui avaient eu l'occasion de s'occuper de l'ancienne société française pendant les derniers siècles de la monarchie , au double point de vue économique et administratif, savaient sans doute déjà plusieurs des choses que l'auteur présente, non sans raison, au gros du public, comme des nouveautés ignorées ou méconnues de lui. Je citerai, par exemple, comme telles, l'ancienneté et la préexistence antérieure à 1789 , d'une assez forte centralisation en France, c'est-à-dire, l'accaparement successif de presque toutes les affaires administratives du pays, au profit du pouvoir central opéré dans la capitale, au moyen du *grand conseil*, et dans les provinces, au moyen des intendants et de leurs subdélégués ; cette création si modeste en apparence et si considérable en réalité du cardinal Richelieu. Je citerai encore la même ancienneté et la même préexistence dans notre vieux régime économique d'une grande division de la propriété fon

cière et de sa dispersion entre les mains des français de toutes les classes ; puis encore le regrettable *absentéisme* , pratiqué par tous les principaux propriétaires du sol , nobles ou bourgeois , pour aller vivre soit à la cour , soit dans les camps , soit dans les villes. Enfin et surtout , je rappellerai , comme bien et depuis longtemps établi , l'abaissement continu de la noblesse féodale , en tant que classe politique , aristocratie dirigeante et élément essentiel de notre organisme gouvernemental. Mais quoique ces faits historiques , et bien d'autres encore du même ordre , ne fussent , je le répète , rien moins qu'inconnus du public lettré et sérieux ; M. de Toqueville les établit si catégoriquement , on pourrait presque dire , si légalement , il les décrit , les analyse et les juge avec tant de finesse et le plus souvent de justice , qu'on peut bien lui accorder , même à leur endroit , un vrai mérite de nouveauté et d'originalité. C'étaient , après tout , des vérités ou fort oubliées , ou fort contestées , qu'il consolide , qu'il vulgarise et qu'il s'approprie , en leur donnant deux choses qui leur manquaient jusques ici , l'*authenticité* et le *relief*.

Il y a d'ailleurs une foule d'autres vues touchant les vrais rapports de filiation et de consanguinité entre les deux régimes et les deux sociétés , d'avant et d'après 1789 , qui lui appartiennent évidemment , en propre et font le plus grand honneur à l'initiative de sa haute et souple intelligence.

Voici , néanmoins quelques reproches que mon amour pour la vérité , *quand même* , me force à lui adresser , sans vouloir atténuer en aucune façon , la grande valeur de son étude , la plus forte peut-être qui ait encore paru sur ces graves problèmes. Ces reproches pour-

raient être, à la rigueur, ramenés à un seul et se résumer dans cette observation générale, que dans son exhibition de notre passé politique et social des 17^{me} et 18^{me} siècles, l'auteur exagère assez habituellement le mal et ne tient pas assez compte du bien; d'où il résulte que son tableau nous apparaît trop rembruni : c'est un portrait de l'ancien régime qui ressemble et même beaucoup, mais il ressemble *en laid*. J'entrerai, il le faut bien, dans quelques détails pour justifier cette assertion et j'essaierai d'établir que le savant publiciste se montre bien rigoureux, pour ne pas dire autre chose à l'égard de quelques-uns de nos anciens éléments sociaux; tels que la couronne et l'aristocratie, comme aussi, touchant la situation réelle du menu peuple, pendant la dernière période de l'ancienne monarchie. Quant à ses jugements sur le clergé, la bourgeoisie, la magistrature et les gens de lettres, je n'ai rien à en dire, si ce n'est qu'ils m'ont paru, en général, aussi ingénieux que bien déduits et aussi spirituels qu'impartiaux.

I.

A tout seigneur, tout honneur : commençons par la royauté. M. de Toqueville dresse contre elle un véritable réquisitoire, un acte d'accusation complet dont aucun éloge ne tempère la sévérité, (1) et qui me semble assez exactement concentré dans ce paragraphe du chapitre 12 : « on s'étonnera sans doute dans tous les âges en voyant les ruines de cette grande maison de France qui avait paru devoir s'étendre sur toute l'Europe; mais ceux qui liront attentivement son histoire comprendront sans peine sa chute. Presque tous les

(1) Si ce n'est en faveur du vertueux et infortuné Louis XVI, je dois le reconnaître.

vices, presque toutes les erreurs, presque tous les préjugés funestes que je viens de peindre ont dû, en effet, soit leur naissance, soit leur développement à l'art qu'ont eu la plupart de nos rois pour diviser les hommes, afin de les gouverner plus absolument. » A cette accusation d'un machiavélisme permanent et séculaire, l'histoire, impartialement consultée, suggère deux réponses : la première, que ce n'est pas seulement en France, mais dans l'Europe toute entière, l'Angleterre elle-même comprise, que l'élément royal a toujours progressé, du 12^{me} au 17^{me} siècle, vers l'envahissement continu et finalement complet de presque tous les pouvoirs politiques. C'est donc ici un fait historique de nature générale qu'il faut accepter comme l'une des formes ou conditions providentielles imposées à la marche de la civilisation et du progrès, au sein de notre société moderne, et il serait plus qu'étrange, l'on en conviendra, de n'y voir qu'un simple concert d'ambitions personnelles et de tendances despotiques sur tous les trônes européens, sans exception : rien ne serait donc moins philosophique et moins équitable que de transformer ainsi un grand phénomène politico-social des temps nouveaux, dû au concours de tous les éléments sociaux, comme à celui de tous les événements, en un crime spécial et propre à la dynastie capétienne.

La seconde réponse de l'histoire à M. de Toqueville, c'est que la maison de France, après tout, par cette politique si vivement incriminée, et tout en se préoccupant, si l'on veut, de ses intérêts de famille, *a fait* la France et la nation telles que nous les voyons. Hugues-Capet les avait prises, la France, à l'état d'une confédération de fiefs, la nation sous forme d'une agrégation de tribus féodales. Ses derniers successeurs, en

partant pour l'exil, ont laissé la première, le plus bel état, c'est-à-dire le corps politique le plus homogène de l'Europe, et nous, le grand peuple que nous sommes encore. Tout, dans cet admirable résultat, ne doit pas être rapporté et attribué, sans doute, à la royauté capétienne : la noblesse, le clergé, la bourgeoisie, le peuple, les circonstances y ont eu sans contredit leur part ; mais le premier et le principal rôle dans ce magnifique drame ne saurait cependant être refusé, sans injustice, à la maison de France. Ce qu'il y a de vrai et ce que je n'ai ni la prétention, ni l'envie de contester à l'auteur, c'est que depuis Richelieu et Louis XIV, le pouvoir royal s'est laissé effectivement emporter par l'énivrement de sa haute fortune, et a successivement fait table rase de toutes les influences politiques qui pouvaient encore subsister à l'encontre de la sienne. Lorsque l'on considère en particulier sa conduite vis-à-vis de l'élément aristocratique et féodal, contre lequel il avait eu certes bien raison de protéger, pendant plusieurs siècles, les droits et les intérêts populaires, on a tout lieu de regretter, qu'après son triomphe définitif, la couronne n'ait pas eu la sagesse et la prudence de s'arrêter, au lieu de s'acharner, comme elle fit sur un ennemi renversé : on regrette vivement de voir cet élément aristocratique soumis d'abord à une oppression sanglante, puis à un amoindrissement captieux. Car il est impossible de ne pas regarder, comme un malheur pour notre présent comme pour notre avenir politique, sa transformation graduelle, pendant le cours des deux derniers siècles, en une simple noblesse de cour et d'épée, en une classe purement militaire et privilégiée, tandis qu'il aurait pu et dû se maintenir, avec des nouvelles conditions d'existence, au rang et

dans la dignité d'un pouvoir politique intermédiaire entre le prince et le peuple. Ce malheur, la royauté y a largement contribué, je ne le nie pas; la noblesse elle-même s'y est beaucoup prêtée, je ne le nie pas davantage, mais les rois et les nobles ont-ils donc été les seuls coupables? La bourgeoisie, devenue maîtresse de presque tous les pouvoirs publics dans l'ordre civil, judiciaire et fiscal, et la république des lettres, passée à l'état de puissance prépondérante, n'ont-elles pas aussi leur grande part de responsabilité dans cette œuvre de démolition de l'aristocratie française : œuvre proclamée *aujourd'hui regrettable* par tout esprit sérieusement libéral, mais aujourd'hui seulement, c'est-à-dire alors qu'elle est définitivement accomplie et par cela seul qu'elle l'est, peut-être.

L'amour du pouvoir, d'un pouvoir sans obstacle et sans contrôle chez le prince et surtout chez ses ministres, une frivole et puérile gloriole au lieu d'une haute et grande ambition chez les nobles, une jalousie à toute outrance de la part de toutes les classes bourgeoises ont, à l'unisson, coopéré et contribué à ce déplorable événement : mais plus qu'une autre chose encore, un défaut universel et héréditaire de notre caractère national, un défaut que l'on dirait passé dans le sang de la race gallo-franque toute entière ; la vanité : la vanité non pas de quelques-uns, mais de tous, tel est, en dernière analyse, le plus grand obstacle passé, présent et futur à l'établissement d'une aristocratie politique en France.

II.

Si M. de Toqueville s'est rendu, selon moi, coupable d'une excessive rigueur, vis-à-vis la royauté ; il n'a pas été moins sévère pour la noblesse. Est-ce

justice, je le demande, que de nous la montrer se précipitant dans les antichambres de nos derniers rois pour y revêtir la livrée royale, se chamarrer de cordons et rétablir ses affaires en désordre aux dépens du trésor public gaspillé, sans nous dire un mot, un seul mot de cet autre appât tout aussi puissant et plus relevé qui la séduisit et l'entraîna, appât auquel personne n'a jamais su résister en France, celui de la gloire militaire. Or, s'il y a un point bien établi par les annales de notre ancien régime, c'est que la noblesse française, la plus militaire de l'Europe, s'est surtout ruinée, en servant le pays de son épée, à ses propres dépens et sans rémunération pécuniaire. Il y a plus, dans les derniers temps de la monarchie, elle achetait et payait à beaux deniers comptants le droit de se battre et de mourir pour l'État. Commencée dès la période intermédiaire du moyen-âge par la fureur des croisades, continuée et fort avancée par les grandes guerres contre les Anglais, depuis Philippe de Valois jusqu'à Charles VII, cette ruine devint, à partir de là, une sorte d'état chronique, grâce à ce courant irrésistible et non interrompu qui poussait tous nos gentilshommes, petits et grands, vers le métier des armes et vers la vie de cour.

Mais la première de ces causes de ruine, que l'on y prenne garde, a été évidemment la plus considérable, d'abord, parce qu'elle date de bien plus loin, ensuite, parce qu'elle s'appliquait à la noblesse toute entière, tandis que la seconde, l'entraînement vers la cour, ne s'est produite d'une façon continue et prépondérante, que depuis la fronde, et n'agissait d'ailleurs que sur les gens de qualité ou nobles du premier ordre. Et c'est même par cet appauvrissement continu, fruit

des trois circonstances historiques précitées, et par lui seul, que l'on peut expliquer le phénomène économique presque spécial à la France, et rappelé par M. de Toqueville, savoir : ce nombre si considérable de propriétaires terriens que ce pays-ci possédait déjà et voyait s'accroître sans cesse longtemps avant que les lois spoliatrices de la convention nationale et les dispositions égalitaires du Code civil l'eussent porté au-delà de toutes les limites connues et presque imaginables. Chez nous, comme dans tout le reste de l'Europe, après la conquête et pendant l'ère florissante du système féodal, le territoire à peu près tout entier se trouvait en la possession du prince, du clergé et principalement de la noblesse. Comment en serait-il sorti dans une aussi forte proportion pour passer entre les mains de la bourgeoisie et des paysans eux-mêmes, si ce n'eût été par l'effet de cette ruine incessante qui força les seigneurs et maîtres du sol à gréver d'hypothèques, engager et aliéner peu à peu leurs propriétés ? Si donc l'aristocratie a laissé échapper la fortune territoriale, cette base non pas principale, mais unique de toute solide et durable influence politique, c'est, avant tout, pour avoir prodigué, épuisé son patrimoine aussi bien que son sang, à la défense ou à l'agrandissement de nos rois et du royaume. Mais ce n'est pas encore là le seul mauvais service qu'ait rendu à la noblesse française son amour passionné de la gloire militaire, son engouement fanatique pour le métier des armes, escorté de tous les préjugés qu'il engendre. Ici, se présente encore à nous le funeste motif qui lui a fait successivement abandonner toutes ses autres positions politiques judiciaires, administratives, gouvernementales, en un mot, pour se concentrer et se cantonner dans ses

seules fonctions militaires : et voilà comment elle avait fini, désertant tour-à-tour, conseils du prince, parlement, grands baillages, et dignités municipales par descendre, hormis peut-être dans certains pays d'état, du rang de corps ou élément politique supérieur, qu'elle avait occupé pendant tant de siècles, à celui d'ordre purement militaire et privilégié, et, en quelque sorte, de simple état major général de nos armées devenues permanentes.

Je ne sais si je m'abuse, mais il me semble que ces causes d'une situation que je déplore, autant que M. de Toqueville, sont tout aussi vraies que celles qu'il indique, et dont je suis loin, du reste, de contester la réalité ; mais sans pouvoir les admettre, à son exemple, comme exclusives, ou même comme prépondérantes.

Reste donc que l'aristocratie de race, en France, jugée d'un point de vue impartial, s'est conduite, sans contredit, imprudemment et impolitiquement, mais que le pays ne saurait, après tout, l'accuser ni de déloyauté envers lui, ni d'incapacité, ni d'ambitieux égoïsme. Elle s'est ruinée et laissée dépouiller de son rôle gouvernemental pour s'être follement éprise d'éclat militaire, et elle a suscité, accumulé sur sa tête la jalouse colère de toutes les autres classes, en blessant les amours-propres par le maintien beaucoup trop prolongé de ses privilèges honorifiques et fiscaux. Voilà les deux grands torts et les véritables sources de sa chute si complète, comme pouvoir ou élément politique. M. de Toqueville insiste longuement et habilement sur le second ; j'ai cru qu'il y avait justice à rétablir le premier.

III.

L'état économique et moral de notre population rurale, sous l'ancien régime, me paraît dépeint à son

tour par l'auteur avec des couleurs par trop rembrunies, et en ceci plus qu'en tout autre chose peut-être, si le portrait est ressemblant, c'est bien véritablement en laid.

Comment ne pas être tenté, par exemple, de prendre pour un paradoxe historique la proposition servant de titre au 12^e chapitre : *que malgré les progrès de la civilisation, la condition du paysan français était quelquefois pire au 18^e siècle qu'elle ne l'avait été au 13^e.* Comment ne pas soupçonner l'éminent publiciste d'avoir fait des exceptions la règle générale, et de certains détails, le fonds du tableau, lorsqu'il écrit, « au 18^e siècle, un village est une communauté dont tous les membres sont pauvres, ignorants et grossiers. Son syndic ne sait pas lire, son collecteur ne peut dresser de sa main les comptes dont dépend la fortune de ses voisins et la sienne propre..... Il n'y a plus que le pouvoir central qui s'occupe d'elle, et comme il est placé fort loin, et n'a encore rien à craindre de ceux qui l'habitent, il ne s'occupe d'elle que pour en tirer profit.... Les plus lourdes charges que le système féodal faisait peser sur l'habitant des campagnes sont retirées ou allégées, sans doute; mais ce qu'on ne sait point assez, c'est qu'à celles-là il en était substitué d'autres plus pesantes peut-être : *le paysan ne souffrait pas tous les maux qu'avaient soufferts ses pères, mais il endurait beaucoup de misères que ses pères n'avaient jamais connues.* »

Suivent des détails très-intéressants, et que je veux bien croire exacts, en eux-mêmes, sur la taille, la corvée et la milice, ces trois fléaux annuels et perpétuels de nos campagnes, auquel l'auteur aurait pu,

s'il eût voulu, en ajouter un quatrième, l'impôt de la gabelle. Mais cela ne m'empêchera point de lui faire deux objections : la première, qu'il a singulièrement laissé dans l'ombre, en le rejetant, dans une note, à la fin du volume, le tableau tout différent, offert par les *pays d'états*, lesquels composaient après tout une fraction notable du royaume ; la seconde, bien plus sérieuse, qu'il a choisi pour le principal théâtre de ses investigations, ceux des pays d'élections où l'arbitraire administratif et fiscal se montrait le plus absolu et le plus insolent. Les provinces centrales de la France, en effet, où il me paraît surtout avoir étudié cette partie de son sujet, étaient bien alors, comme elles le sont peut-être encore, le point du royaume où la condition du paysan a toujours été la plus fâcheuse, la plus déprimée, la plus triste en un mot, sous tous les rapports autres que ceux de la fertilité du sol et la beauté du climat ; c'est chose singulière, mais peu contestable que *le jardin de la France* a toujours été, par excellence, la véritable patrie du pauvre Jacques Bonhomme !

J'estime donc que M. de Tocqueville a pris de très-bonne foi, et nous a donné, comme une situation normale, ce qui n'était pas même une situation moyenne, et qu'il substitue le terme inférieur au terme intermédiaire, le seul qui puisse être justement employé comme donnée historique.

C'est qu'en général, ces sortes d'études pratiquées sur l'existence intime des générations évanouies sont fort sujettes à une illusion d'optique dont il n'est pas facile de se défendre et dont le talent seul ne défend pas, au contraire, comme l'aspect général des choses et le sentiment ou instinct de la réalité présente ne sont point là pour prévenir l'illusion que je signale, elle ne

manque à peu près jamais de se produire; c'est-à-dire, que les ombres du tableau fixant seules le regard de l'observateur, elles seules conservent une apparence de relief, elles seules se détachent du fond du tableau, et, dès-lors, le sujet principal disparaît et s'efface en quelque sorte derrière elles. C'est ainsi qu'en groupant, accumulant, ajustant bout à bout les maux et les vices partiels de l'époque étudiée, on en vient à porter pour soi-même et à vouloir imposer aux autres des jugements historiques que le simple bon sens, rendu à ses propres inspirations, rejette bien vite et avec juste raison.

Mais pour ramener à sa portée réelle, ou comme l'on dirait en philosophie, à sa valeur objective, le procédé trompeur d'une imagination érudite, il n'y a qu'à faire quelques essais de son application sur un état de choses actuel et que l'on puisse juger, en définitive, d'après nature, en face de la réalité vivante.

Étudions, par exemple, à cette fin, la situation de nos classes industrielles inférieures. Si nous voulons faire cette étude avec impartialité, nous récuserons tout d'abord, pour cause de suspicion très-légitime, le témoignage de nos écrivains socialistes, pour consulter exclusivement nos économistes et nos statisticiens les plus consciencieux et les plus réservés, les Symondi, les Degerando, les Blanqui, les Villeneuve, les Villermé, les Leplay; ou bien encore nous demanderons aux rapports et documents officiels, le tableau vrai dans l'ordre physique et moral de notre prolétariat manufacturier; ou bien enfin, nous ferons mieux encore, nous visiterons nous-mêmes ces pauvres ouvriers lillois, ensevelis dans leurs caves obscures et fétides d'où la philanthropie moderne a d'autant plus

de peine à les arracher, que leur propre résistance est, dit-on, le premier obstacle à surmonter; nous pénétrerons dans la vie intime, dans le triste *home* de ces nombreuses tribus de fileurs, de cardeurs, de tisseurs, et du coton, et de la laine, et du fil, et de la soie, qui desservent les fabriques ou les ateliers domestiques de Reims, de Nantes, de Mulhouse, de Lyon, de Saint-Etienne et de Nîmes; nous y aurons bien vite découvert et constaté ce fait, ou plutôt ce fléau social des temps nouveaux, sinistre sujet de compassion et d'effroi pour la génération présente, le *paupérisme*, puisqu'il faut l'appeler par son nom. Est-ce que l'existence de ces parias de l'ère moderne et des pays civilisés ne va point nous apparaître plus avilie et plus dégradée que celle de quelque classe que ce soit de l'ancien régime, y compris celle du serf agricole du moyen-âge? Est-ce que le sort de ces innombrables *assistés* ne vivant que de charité légale et de bienfaisance publique, dont la phalange embrasse, *selon les temps et les lieux*, le sixième, le cinquième et jusqu'au quart ou au tiers de la population totale, ne va point descendre et s'abaisser, à nos yeux, même au dessous de la condition du paysan français à la fin du règne de Louis XIV, alors que le pays épuisé et comme à bout de voie, fournissait au généreux Vauban, les navrantes peintures de la *dîme royale*; au tendre Racine, le mémoire qui lui valut sa disgrâce et la mort; au spirituel Labruyère, le sublime coup de pinceau dont la trace est demeurée ineffaçable sur l'éblouissant tableau du plus éclatant de nos règnes? Tout ce que nous aura fourni, en fait de déplorables et à peine croyables détails, l'étude que je viens de proposer, sera vrai et incontestable *en soi*; mais sera-t-il vrai et incontestable

ble pour cela que la situation générale de notre plèbe industrielle soit plus rude et plus triste que pendant le cours de tous les siècles antérieurs ? Sera-t-il surtout vrai et incontestable pour cela que le peuple français dans ses derniers rangs , dans ses rangs les plus nombreux , doive à son affranchissement , à son émancipation , à son individualisme nouveau , de subir *plus de misères , d'angoisses , de douleurs morales et physiques* qu'il n'en a dû jadis aux entraves de toute sorte , aux liens de toute nature et à la servitude personnelle dont il est si fier d'être délivré ? — Eh ! mon Dieu ? oui , cela pourra bien être vrai , exceptionnellement et accidentellement , sur tel ou tel point particulier du pays , pour telle ou telle classe de producteurs déclassés et foulés sous le char impitoyable du progrès civilisateur ; mais cela sera faux , parfaitement faux ; quant à l'ensemble , pour la généralité des classes laborieuses , dans l'immense majorité de nos cités et de nos campagnes ; mais il sera surtout parfaitement faux que tous ces maux partiels et trop réels , que l'on ne me soupçonnera sans doute pas de vouloir méconnaître , constituent une situation économique intolérable et tout à fait incurable , si ce n'est par le remède héroïque d'une révolution socialiste.

Voilà ce que dira l'humble bon sens , en ce qui touche l'ère présente , et voilà ce qu'il eût dit aussi , je n'en doute pas , durant l'époque immédiatement antérieure à la révolution , s'il avait eu voix en chapitre.

Bien évidemment le régime administratif et fiscal du Régent, de Louis XV , et de son infortuné successeur lui-même , en dépit de ses magnanimes intentions abondait en défauts et abus de plusieurs sortes ; mais ce n'en était pas moins , sous l'empire des idées et des

mœurs régnantes, un régime doux et bienveillant. Ces abus eux-mêmes, bien loin de s'accroître ou même de demeurer stationnaires, comme le suppose à tort M. de Toqueville, allaient disparaissant et se corrigeant de jour en jour, dans la pratique du moins : le paysan du temps de nos pères, c'est-à-dire du XVIII^e siècle, celui qui a servi de modèle très-peu récl, j'en conviens, aux bergers enrubannés de Vateau et de l'Opéra-Comique, ce paysan-là était *en fait* très-peu opprimé, assez rarement ruiné par le fisc, pas beaucoup plus souvent en tous cas que de nos jours, où il l'est bien encore quelquefois, et il jouissait en somme d'une condition très-tolérable, laquelle allait, en outre, s'améliorant depuis le premier quart de siècle. Eh ! comment en douter lorsqu'il est établi, par tous les documents statistiques qui nous restent de cette époque, qu'à partir du pacifique ministère du cardinal Fleury, la France n'a pas cessé de progresser en population, en aisance et en lumières ! Voilà ce que j'aurais voulu voir reconnaître et exposer un peu plus explicitement par M. de Toqueville. Son tableau de la France, au moment où la tempête révolutionnaire allait éclater sur elle, eût été moins saisissant peut-être, moins propre à expliquer, j'ai failli dire à *légitimer* les événements subséquents, mais je crois, pour mon compte qu'il eût été plus vrai.

Oserai-je, enfin, avouer ici, un dernier regret, je ne veux pas dire un dernier reproche que je ressens le besoin d'exprimer à M. de Toqueville, sur l'impression que son ouvrage laisse après lui ; combien de fois en le lisant, n'ai-je pas été tenté de lui dire, en toute humilité : Excusez-moi, mon illustre confrère, mais autant je trouve votre livre beau, savant et profond,

autant je le trouve parfois triste et même cruel : quand on l'a posé, on ne sait ce qui l'emporte de l'admiration qu'il inspire pour votre talent, votre érudition, vos aperçus si ingénieux, vos sentiments si élevés, ou du découragement involontaire et de la patriotique tristesse que l'âme ressent. Serait-il donc vrai que par tous ses antécédants anciens et nouveaux, le peuple français fut aussi impropre à la vie politique et au *self government*, qu'il nous apparaît dans votre tableau ? Faut-il admettre sans appel que ces défauts divers qu'on lui a découverts de nos jours pour le décourager peut-être de toute aspiration libérale, bien loin d'être les fruits accidentels et passagers des circonstances réelles qui le dominent depuis plus d'un demi-siècle, sont chez lui des défauts anciens, permanents, *constitutionnels* et par conséquent incurables ? Nos pères avant 1789 et nous-mêmes, de 1814 à 1848, nous sommes-nous entièrement méconnus et surfaits ? Avons-nous les uns comme les autres fait de nos rêves, des réalités, et des possibilités, de nos illusions ? Ne pouvons-nous, ne devons-nous voir sortir de tout ce grand mouvement des esprits et des âmes, pendant trois générations consécutives, que des utopies condamnées d'avance à un avortement certain par notre caractère, comme race, par notre passé historique, comme peuple, par notre tempérament politique, en un mot, tel que nous le devons à ces deux causes réunies ? A quoi bon, alors, nous parler si admirablement de la liberté, de son inestimable prix, de ses avantages moraux, intellectuels, et qui plus est *matériels* ? Tout cela ne peut servir qu'à rendre nos regrets plus poignans et à mouiller nos yeux d'honorables mais bien stériles larmes. Savez-vous bien que

voire livre, est à voire inçu peut-être, très-certainement contre voire gré, le plaidoyer indirect le plus éloquent que je connaisse, en faveur d'une thèse fort en crédit par le temps qui court, mais qui n'est pas plus la vôtre que la mienne; à savoir: que le couronnement ou accomplissement de nos si longues et si brillantes destinées historiques, le seul possible, et par conséquent le seul légitime, c'est la parfaite égalité civile et politique de tous sous la protection toute puissante d'un gouvernement central absolu. Eh bien! non, alors même que je n'aurai pas d'objections sérieuses à vous faire contre l'entière exactitude de vos peintures rétrospectives et la fidélité du portrait tracé par vous du peuple français avant et depuis le nouvel ordre de choses, je ne me résignerai pas à une semblable conclusion. Vous ne la tirez point vous même, je le sais bien, mais j'ai grand peur que d'autres ne la tirent pour vous, et ne vous accusent d'inconséquence, pour ne l'avoir point formulée tout le premier. — Généreuse inconséquence dans tous les cas et dont je ne saurais pour mon compte, vous faire un grief. Oh! que j'aime bien mieux racheter et effacer toutes ces critiques de détail en citant quelques-unes de vos pages, telles que la littérature contemporaine n'en offre peut-être pas de plus éloquentes. A défaut de celles déjà citées par M. de Remusat, dans la *Revue des deux Mondes* où vous peignez de si nobles traits, cet amour pur, désintéressé et presque platonique dont la liberté enflamme ses plus dignes adorateurs, je transcrirai ici cet autre passage non moins remarquable où vous nous montrez cet ancien régime, parfois si maltraité de vous, laissant en dépit de tout son absolutisme légal, une bien grande liberté, de fait,

à nos heureux et paisibles grands pères, les contemporains des Voltaires, des Rousseau, des Helvétius, des Reynal et de *tutti quanti*. » L'art d'étouffer les résistances, dites-vous, pages 177 et 178, était alors bien moins perfectionné qu'aujourd'hui : la France n'était pas devenue le *lieu sourd* où nous vivons : elle était, au contraire, fort retentissante, bien que la liberté politique ne s'y montrât pas, et il suffisait d'y élever la voix pour être entendu au loin. Ce qui assurait surtout, dans ce temps là, aux opprimés, le moyen de se faire entendre, était la constitution de la justice. Nous étions devenus un peuple de gouvernement absolu par nos institutions politiques, mais nous étions restés un peuple libre par nos institutions judiciaires. La justice de l'ancien régime était compliquée, embarrassante et coûteuse : ce sont là de grands défauts, sans doute ; mais on ne rencontrait jamais chez elle la servilité vis-à-vis du pouvoir qui n'est qu'une forme de la vénalité et là pire. La magistrature était inamovible, et ne cherchait pas à avancer ; deux choses aussi nécessaires l'une que l'autre : car, qu'importe qu'on ne puisse pas la contraindre, si on a mille moyens de la gagner. »

Et maintenant je ne clorai pas cette pacifique controverse, cette lutte à armes courtoises avec mon éminent confrère de l'Académie des sciences morales et politiques, sans répéter ce que j'ai déjà dit, au début, que ce n'en est pas moins ici, selon moi, le regard le plus profond qui ait été jeté sur les rapports de nos deux passés : l'ancien et le récent, le monarchique et le révolutionnaire. Je ne tairai pas davantage le secret espoir dont mon cœur ne peut se défendre qu'avant d'accomplir son œuvre, un esprit aussi com-

préhensif, aussi libéral et aussi philosophique que le sien trouvera l'occasion et le moyen d'adoucir ces sentiments de tristesse et de découragement que son premier volume a suscités dans nos âmes ; peut-être même de les transformer en sentiments tout contraires. Car ce n'est, certes, pas à lui que l'on a besoin de rappeler que si la liberté est le fruit le plus rare, comme le plus précieux du développement progressif de la sociabilité humaine, ce n'est pas néanmoins, et quoique l'on en dise, un don privilégié, exclusivement réservé par la providence, à telle ou telle race d'homme ? Non ! à des conditions et avec des formes différentes, ce fruit peut mûrir sur tous les sols et dans tous les climats. Une seule chose est nécessaire après tout, pour l'obtenir et le conserver ; en connaître le prix et s'en montrer digne ; car selon la belle formule de l'un de nos plus illustres publicistes contemporains. « Les peuples ont toujours, en définitive, le gouvernement qu'ils méritent. »

DES CÉRÉALES.

LA LÉGISLATION PEUT-ELLE ACCORDER, A LEUR ÉGARD, UNE LIBERTÉ ILLIMITÉE DE MOUVEMENT, OU BIEN CE MOUVEMENT DOIT-IL ÊTRE SOUMIS A UNE PRO-FUSION GRADUÉE ?

Telle est la question :

PAR M. LE COLONEL PAGEZY.

L'étendue de ce mémoire ne pouvant permettre de l'insérer en entier, l'auteur se borne, afin de ne pas

en altérer l'unité par une coupure, à indiquer, ainsi qu'il suit, la marche et le but de son travail.

CHAPITRE I.

Histoire de la législation des Céréales de 1814 à 1857.

CHAPITRE II.

1^{re} Question : *La France agricole peut-elle suffire annuellement, par ses produits en céréales, aux besoins de sa population qui ne cesse de progresser ?*

Solution négative.

CHAPITRE III.

2^{me} Question : *La France agricole peut-elle produire les céréales à un plus bas prix que l'étranger ?*

Solution négative.

CHAPITRE IV.

3^{me} Question : *La législation peut-elle accorder en France, la liberté illimitée du commerce des grains ?*

Solution négative.

Attendu :

- 1^o Que les produits nationaux en céréales et leur prix de revient ne peuvent soutenir la concurrence avec les pays producteurs étrangers.
- 2^o Que l'état moral du commerce et la funeste influence de l'esprit de spéculation pourraient mettre en danger, dans un moment inattendu, l'alimentation du peuple.

3^o Enfin, que si, en 1846, la liberté des grains fut accordée par sir Robert-Peel, ce fut, non pas des motifs purement consciencieux, mais bien pour faire échapper sa patrie aux graves périls politiques dont elle était menacée par la profonde misère des ouvriers de l'industrie; que, par conséquent, un tel exemple ne saurait être suivi par la France, en dehors même de toute autre considération, attendu que, fort heureusement et sous aucun rapport, notre grand et beau pays ne ressemble à l'Angleterre.

TULLIA,

Par M. MAURIN,

Lu dans la Séance du 7 février 1857.

On a bien souvent analysé le charme que l'on trouve aux études biographiques de Plutarque sur les hommes illustres de la Grèce et de Rome. Il est peu de livres historiques qui aient le privilège de se faire lire avec un aussi vif intérêt, quel que soit, du reste, le talent que leurs auteurs aient mis à les écrire. D'où cela vient-il? Sans doute, les brillantes couleurs du peintre sont pour quelque chose dans le succès du tableau; mais là ne se borne pas l'attrait que l'on ressent pour son ouvrage et qui est d'un caractère universel, car il n'est subordonné ni aux temps ni aux lieux, ni même à la situation morale ou sociale du lecteur.

Je ne sais si je m'abuse, mais il me semble que cet attrait tient surtout à l'art habile avec lequel le bio-

graphe de Chéronnée a su nuancer de quelques traits vifs et saisissants, empruntés à leur vie domestique, la vie publique des personnages dont il retraçait les grandes actions.

N'est-il pas certain que lorsqu'un homme s'élève au-dessus des autres par un génie supérieur, que ce génie figure avec éclat à la tribune ou sur le champ de bataille, qu'il s'annonce par de hautes résolutions qui changent la face des empires, qu'il se révèle par de grandes découvertes qui font avancer l'esprit humain ou par des livres immortels qui illuminent le monde des plus resplendissantes clartés, nous avons quelque chose encore à apprendre sur le compte de cet homme. Si nous n'avons de lui que le sillon lumineux tracé par ses mains dans le champ de l'espace et du temps, nous sentons, en effet, qu'il nous reste un vide à combler, une lacune à remplir, afin de le connaître tout entier ; et plus il a surpassé les autres dans sa vie publique, plus notre curiosité est excitée à pénétrer dans les détails de sa vie privée. Aussi, que son historien le fasse descendre un moment du piédestal où le pose l'admiration publique, on est tenté de remercier la main qui a abaissé le niveau entre le vulgaire et lui. En cessant de le voir à travers les nuages brillants de l'apothéose, nous éprouvons une joie intérieure à reconnaître un de nos semblables dans celui qui tout à l'heure nous paraissait un demi-dieu. Ce n'est qu'au théâtre que nous n'aimons à retrouver l'homme à sa vraie taille que dans la coulisse ; mais sur la scène de l'histoire, une figure qui reste invariablement plus grande que nature, nous fatigue à la longue, non pas que le portrait soit infidèle, mais il est incomplet ; et le plus vif intérêt du lecteur est réservé à l'écrivain

habile qui l'a montrée sous toutes ses faces, ne négligeant, dans l'intérêt de l'art, aucune des conditions de la vérité et trouvant ses meilleurs effets à reproduire l'œuvre de la nature, sans la mutiler dans aucune de ses parties.

Justement même parce que le génie est élevé au-dessus des autres, il nous plaît davantage de le considérer par les aspects sous lesquels il peut leur ressembler. Tous les hommes ne sont pas appelés à remplir l'univers du bruit de leurs actions et de l'éclat de leurs écrits. Mais celui-là même qui a atteint les plus hautes sphères de la gloire a vécu d'une certaine façon comme nous. Il a passé par les misères et faiblesses de l'humanité; il a été fils, époux et père, comme les plus humbles mortels qui traversent le monde sans y laisser d'autres traces qu'un souvenir dans la mémoire de leurs proches et de leurs amis. Il a eu le cœur ouvert aux pures affections de la famille, et il a souffert dans ces affections. Pendant que le monde a admiré et envié son sort, lui l'a trouvé plus d'une fois très-peu digne d'admiration et d'envie.

C'est le propre de Plutarque, de cet éminent écrivain, qui fut en même temps le meilleur des hommes, de ramener le plus grand de ses héros aux proportions communes, par quelques-uns de ces dessins en relief qui modèlent une figure et la gravent dans l'esprit d'une manière ineffaçable, par la précision complète du trait. Son art, si cela peut s'appeler un art, consiste, après l'avoir fait apparaître en dominateur puissant et obéi au Forum, et sur le champ de bataille, à nous entrebâiller la porte du Gynécée et à nous le montrer là moins grand que sur le théâtre de sa renommée, et surtout moins heureux,

car, nous y découvrons bien vite le rameau de cyprès caché sous la branche de laurier.

Parmi les deuils inévitables auxquels est condamnée l'humaine nature, il n'en est pas qui frappent plus profondément la foule que la jeunesse arrêtée dans son développement par l'arrêt prématuré de la destinée, *flos succisus aratro*. Parcourez les longues et tristes allées d'un champ de sépulture un jour où la multitude s'y répandra à flots par un sentiment qui ne sera même, si l'on veut, que celui d'une curiosité indifférente. Devant quelle tombe la verra-t-on s'arrêter de préférence? devant celle d'une existence brisée avant le temps, et son égoïsme léger ne la défendra pas contre l'émotion irrésistible d'une douleur qui ne lui est pas personnelle.

Quels que soient les penchans démocratiques bien avérés de notre société, si cette existence brisée tient à une famille qui ait son rang dans le monde, l'émotion s'accroîtra, car plus la fortune est grande, la position élevée, et plus le coup paraîtra terrible et la destinée regrettable.

Quelque chose de cette impression de la multitude passe dans l'âme du lecteur quand nous voyons Plutarque donner place dans ses récits à ces coups du sort qui viennent frapper de jeunes destinées et ébranler le cœur de ses héros atteints dans leurs plus chères affections. Non pas qu'il prenne un soin étudié à rechercher et à mettre en saillie le fait qui peut émouvoir le lecteur! Il n'y songe pas même, il se contente de noter ce fait en passant, comme pour ne rien négliger de ce qu'il doit dire. Mais, jeté au milieu d'un récit où la gloire du personnage se drape fièrement devant la foule, l'émotion arrive d'elle-même, sans qu'il la cherche. On dirait

qu'il y a là comme un souvenir de l'esclave qui était derrière le char du triomphateur pour lui rappeler qu'il était homme.

En racontant la vie d'un de ses plus illustres personnages, de Cicéron, Plutarque n'a eu garde de passer sous silence la mort de cette charmante fille que les larmes de son père ont vouée à l'immortalité. Il n'en dit que quelques mots, sans doute ; mais ces quelques mots sont plus que suffisants pour l'effet qu'il veut produire, car ils amènent l'âme du lecteur, captivée par les grandeurs brillantes de la vie publique, à se replier un moment sur elle-même, et à réfléchir sur la condition commune à tous les hommes.

« Cicéron, nous dit-il, perdit sa fille Tullia, qui mourut en couches, dans la maison de Lentulus, qu'elle avait épousé après la mort de Pison, son premier mari. Tous les philosophes qui se trouvaient alors à Rome, se rendirent en foule chez lui pour le consoler ; mais il fut si amèrement affecté de cette perte, qu'il répudia sa nouvelle femme, parce qu'il s'imagina qu'elle s'était réjouie de la mort de Tullia. »

Ces quelques paroles de Plutarque m'ont servi de guide dans l'étude que j'ai entreprise. En les prenant pour point de départ, je ne pouvais, par une citation écourtée, rendre l'effet qu'elles produisent, car cet effet tient tout entier à la place qu'elles occupent dans l'enchaînement du récit.

Il serait difficile dans notre état de civilisation affairée de se faire une idée de la fermentation intellectuelle des *ix^e* et *xvi^e* siècles et de la passion que ces âges de foi littéraire naïve apportaient dans l'étude de l'antiquité. On aurait tort de croire cependant, comme

on le dit trop communément, que ce mouvement de vive ardeur pour le passé ait commencé à cette période. Ce n'était guère que la continuation, et l'on pourrait dire le plein épanouissement de l'œuvre rudimentaire des siècles précédents. Déjà, au XIV^e on avait eu plus d'un témoignage significatif de ce culte passionné pour l'antiquité. On avait vu, à cette époque, Antonio de Palerme vendre sa maison pour acheter un manuscrit de Tite-Live; et des érudits, tout imprégnés des superstitions du temps, se livrer à des évocations magiques pour retrouver ce qui manquait de Tacite. On sait la joie que ressentit Plutarque au bord de la tombe, en découvrant les lettres à Atticus, joie qui se traduisait en hymne de reconnaissance à Dieu qui lui avait ménagé cette découverte avant de mourir, pour lui permettre de connaître Cicéron tout entier. Qui n'a entendu parler des voyages du Pogge, entrepris pour aller chercher, sur la frontière des Gaules, quelques discours de Cicéron?

Mais, quoi qu'il en soit, rien ne peut se comparer néanmoins au fanatisme de la période dite de la renaissance pour les œuvres de la littérature latine. Ce fut le temps où Lazare Buonamico, déclarait, avec une sincérité un peu emphatique, qu'il aimerait mieux parler comme Cicéron que d'être pape ou empereur; où le cardinal Bembo, s'écriait à son tour, qu'il ne changerait pas l'art de bien écrire en latin contre le marquisat de Mantoue. Art précieux en effet pour lui, si on en juge par l'emploi qu'il en faisait, alors qu'il écrivait, dans l'histoire de la sérénissime république de Venise, qu'un Pape avait été élu par la faveur des dieux immortels!

Une nouvelle découverte d'écrits arrachés à la pous-

sière des temps, un texte rétabli dans son intégrité à l'aide de manuscrits retrouvés, une pierre sur laquelle on déchiffrait des inscriptions qui confirmaient ou rectifiaient les conjectures de l'érudition, excitaient les transports d'un enthousiasme que non-seulement nous ne connaissons plus, mais que même nous ne comprenons guère. Ce sont là, en effet, des choses trop en désaccord avec les temps blasés où nous vivons, dont les goûts ont des aspirations moins désintéressées et plus matérielles.

Aussi bien alors, une conquête faite sur les ruines entassées par l'ignorance et la barbarie, acquérait tout aussitôt l'autorité d'un événement important; et loin d'être l'objet d'un monopole jaloux de la part de son auteur, elle était libéralement livrée au monde lettré, au sein duquel se répandait la précieuse toison d'or de la science avec une rapidité inouïe, malgré la distance des lieux et la difficulté des communications.

Les poètes, les historiens, les orateurs de l'ancienne Rome, étaient étudiés et commentés par les érudits de la renaissance; et jamais ne fut mieux pratiquée la maxime :

Nocturnâ versate manû, versate diurnâ.

De l'amour passionné de l'œuvre, on arrivait bientôt à celui de l'auteur lui-même. On allait plus loin encore: on ne s'identifiait pas seulement avec ses idées mais encore avec ses affections, avec ses souffrances; on aimait ce qu'il avait aimé, on pleurait ce qu'il avait pleuré.

Que de larmes ne versaient pas ces bienheureux savants, qu'on appelait du modeste nom de philologues, en songeant à la fin cruelle de leur auteur de prédilec-

tion, Cicéron, à cette tête et à cette main qui, par une dérision sanglante, avaient été cloués sur la tribune aux harangues, tant de fois le théâtre des plus glorieux triomphes de l'orateur. Que de larmes encore ne versaient-ils pas, en parcourant sa correspondance sur la folle douleur de ce père, qui, en perdant sa fille jeune encore, ne savait ce qu'il devait le plus regretter ou de la trame malheureuse des jours qu'elle avait coulés ou du coup qui, en la frappant, la ravissait à son amour ?

Au milieu des pieuses ferveurs de cette dévotion pour l'ancienne Rome et pour Cicéron en particulier, se figure-t-on l'impression produite par une nouvelle comme celle-ci — le tombeau de Tullia vient d'être retrouvé sur la voie Appienne. — Rien de plus vrai, je ne dirai pas que cette découverte, mais que le bruit qui s'en répand et qui excite les tressaillements de la joie la plus vive parmi tous ces sectateurs du culte cicéronien. Voici en effet comment le fait est raconté par un écrivain du xvi^e siècle, Célius Rhodiginus :

« Vers le milieu du xv^e et sous le pape Sixte IV, sur la voie Appienne, en face du tombeau de Cicéron, on retrouva une pierre tumulaire, sur laquelle on lisait l'inscription *Tullia*. On souleva cette pierre, et dans l'intérieur du sarcophage, apparut un corps si bien embaumé, qu'il avait résisté à l'action destructive du temps. Exposé à l'air, ce corps fut réduit en poussière au bout de trois jours. »

S'il faut en croire la tradition, c'était celui d'une jeune femme, de taille ordinaire, un peu forte des épaules. La coupe de sa figure, sans être ovale, se rapprochait de cette courbe heureuse. La bouche était petite, les lèvres minces, le nez légèrement aquilin. Un ensemble de lignes pures terminait gracieusement

au menton le galbe du visage. De grands cils frangeaient les yeux entr'ouverts encore ; et ces yeux avaient conservé, malgré la mort — une mort qui remontait à plus de 15 siècles — un suave et un vif éclat. Un réseau d'or, enveloppait les tresses abondantes d'une chevelure noire, dont la teinte lustrée bleuissait à la lumière.

La jeune femme était revêtue d'une *stola* de laine noire, et ses pieds, d'une petitesse remarquable, étaient enfermés dans la *Solea* écarlate ornée de broderies et de perles.

La crédulité complaisante des philologues ne devait pas finir avec le siècle.

Cent ans après, et sous le pape Paul III, le bruit se répandit de nouveau qu'on venait de retrouver le tombeau de Tullia, et un écrivain contemporain a ainsi raconté le fait :

« En exécutant des fouilles sur la voie Appienne, on retira du sol un sarcophage qui portait cette inscription : *Tulliola mea*.

« On l'ouvrit ; et la lampe sépulcrale qui brûlait encore s'éteignit aussitôt. »

Tout cela a été gravement consigné dans des écrits qui émanent d'hommes appartenant à la classe la plus éclairée du temps. S'ils ne sont pas une preuve des lumières philosophiques d'une époque où l'esprit humain se dégagait avec peine des langes de la barbarie, ils sont du moins une manifestation fort éclatante du sentiment passionné, que la renaissance apportait dans ses goûts pour l'antiquité, et surtout pour le grand orateur de Rome. C'était pour elle un culte où elle mêlait volontiers, selon les tendances du temps, la légende à l'histoire réelle.

Tout cela n'est plus aujourd'hui qu'une flamme éteinte pour nous, enfants d'une civilisation vieillie, qui sommes incapables de ressentir de sentiment passionné d'aucune sorte; mais sous cette flamme éteinte, il nous a semblé qu'il pouvait y avoir un élément de vie et d'intérêt qui est de tous les temps. Un épisode de la vie privée de ce grand orateur, de cet illustre homme de bien qui aimait tant sa patrie et la voulait grande et libre — c'est une justice qui lui a été rendue par ses ennemis même — ne saurait nous trouver indifférents. Il est peu, du reste, de figures placées sur l'arrière plan de l'histoire qui aient laissé un plus touchant souvenir que Tullia, cette fille adorable et adorée du meilleur et du plus tendre des pères.

Sans employer les procédés des érudits de la renaissance qui ne sont plus de saison, j'ai tâché de faire revivre cette charmante créature qui vécut trop peu de temps pour le bonheur de son père, mais trop peut-être encore pour le sien, en racontant sa vie, sa mort, et les regrets dont sa tombe fut environnée.

En puisant aux sources mêmes les éléments de mon travail, je n'ai jamais négligé l'occasion de profiter des recherches du savant commentateur de Cicéron, M. Leclerc, qui a résumé avec une érudition si sûre les travaux de ses devanciers. Bien que je me sois permis quelquefois des conjectures qui ne sont pas toujours conformes aux siennes, je manquerais à un devoir de gratitude si je méconnaissais tout ce que je dois à la souveraine autorité de sa critique éminente; et je me hâte de le proclamer hautement au début de mon récit.

Avant de contracter mariage, Cicéron avait songé au soin de faire sa réputation, bien assuré qu'une illus-

tre alliance serait le prix de ses efforts pour conquérir la renommée. Il avait déjà plaidé avec une remarquable distinction plusieurs causes qui n'avaient pu, à raison de leur peu d'importance, servir beaucoup les intérêts de son avenir, lorsqu'une occasion se présenta à lui de se produire sur un théâtre plus élevé. Un affranchi de Sylla, qui possédait toute la confiance et tout l'appui de son maître, s'étant fait adjudger, à vil prix, les biens de Roscius d'Amérie, et se voyant menacé d'éviction sur la poursuite du fils de celui-ci qui attaquait la validité de l'enchère, s'avisa de l'accuser de parricide pour faire tomber son action. Cicéron ne craignit pas d'accepter la défense de cette victime d'une avidité calomnieuse qui se couvrait du nom de Sylla pour imposer aux juges; et sa plaidoirie fit grand bruit à Rome pour les traits fort transparents qui s'y décelaient contre le dictateur tout-puissant. Cela pouvait passer pour une velléité ambitieuse d'attirer l'attention sur lui; et on ne put s'y tromper, quand on l'entendit, la même année, dans un plaidoyer en faveur d'une femme d'Antium, protester très-énergiquement contre une loi de Sylla qui privait du droit de cité certaines villes d'Italie. Peu après ces hardiesses qui, si elles n'étaient pas sans gloire n'étaient pas aussi sans péril, en face du lion devenu vieux, il est vrai, mais qui, malgré son âge, conservait toute l'âpreté menaçante de ses goûts dominateurs, il partit pour la Grèce et l'Asie. Il partit, soit prudence, soit raison de santé, comme il le dit lui-même, soit désir d'accroître cette masse de connaissances qu'il regardait comme l'indispensable bagage de celui qui aspirait à parcourir avec honneur les voies difficiles de l'art oratoire.

A la mort de Sylla, il rentra dans Rome. S'il n'y

rencontrait plus un dictateur impérieux et jaloux, il y trouvait un parti puissant et discipliné par ses soins. Ce parti avait recouvré, grâce à l'habileté du dictateur, toute la plénitude de sa domination, ébranlée un moment par les coups de la démocratie dont Marius, ce successeur des Gracques, s'était rendu l'instrument. Lui, qui, plus tard, devait être le soutien du sénat et le dernier défenseur de ses intérêts aristocratiques, il rapportait alors au barreau ce penchant pour la cause populaire qui lui avait fait accepter la défense du fils de Roscius d'Amérie. Il se montrait, en toute occasion, un franc et vif admirateur de Marius, ne négligeant aucune occasion de manifester ses sentiments. Sa popularité s'accroissait incessamment. Tout y concourait : ses sympathies très-affichées pour les intérêts plébéiens, son talent qui grandissait tous les jours dans les luttes du barreau et qui avait mûri au soleil de la Grèce, enfin, son désintéressement, car nul n'observait avec plus de scrupule la loi Cincia qui défendait aux avocats d'exiger les honoraires de leurs clients.

Le patriciat romain, qui avait ces intérêts d'habile prévoyance que possède de nos jours l'aristocratie britannique, jugeant le péril qu'il y aurait à laisser dériver vers la démocratie une voix dont elle présentait les hautes destinées, voulut s'attacher Cicéron par les nœuds d'une alliance qui l'enchaînât à sa cause. Bien que nous ignorions à quelle grande famille appartenait la femme qui lui fut donnée et qui ne nous est connue que par son prénom de Tèrentia, nous avons plus d'un motif de croire avec certitude qu'elle était de la condition la plus élevée. Sa grande fortune, sa qualité de sœur d'une vestale, la hauteur de son caractère, tout nous le révèle.

Cicéron se prêta volontiers à une combinaison qui s'accommodait probablement à ses goûts d'ambition. Il n'était pas tellement engagé dans la cause de la démocratie, qu'il ne pût revenir sans honte sur ses premiers pas ; et le drapeau qu'il avait pris, malgré la générosité incontestable de ses sentiments, pouvait bien n'être, après tout, qu'un moyen de fixer les regards d'une aristocratie superbe sur sa personne, et de l'obliger à compter avec lui.

D'autre part, il n'était plus à l'âge où l'on fait d'ordinaire un mariage d'inclination, il était à celui où l'esprit de calcul commence à dominer les résolutions. Il avait, en effet, plus de trente ans quand il épousa Téréntia.

On comprend qu'une fois entamées par l'irrésistible action d'une alliance aristocratique, les difficultés que son origine lui eut fait rencontrer pour entrer dans les fonctions publiques et y faire son chemin, devaient s'aplanir. Son talent n'eut pas suffi à lui tout seul pour les vaincre ; mais devant ce talent, servi par une brillante alliance, le citoyen sorti des rangs de l'ordre équestre allait voir s'abaisser toutes les barrières.

C'est le 5 août 677 de l'an de Rome, 76 ans avant Jésus-Christ, que Téréntia mit au monde une petite fille qui fut nommée Tullia, du nom de son père. Le charme d'une première paternité est bien grand sans doute, mais il serait insuffisant pour expliquer ce vif sentiment d'affection que Cicéron ne cessa de témoigner pour son enfant, dès le berceau même, si les plus heureux présages n'eussent entouré ce berceau.

Il n'avait jusque-là rempli aucun emploi ; et ce ne fut que peu après la naissance de Tullia qu'il débuta

dans la carrière publique par les fonctions de questeur en Sicile. A partir de ce moment, il ne devait guère plus s'arrêter dans la route des honneurs que le jour où il tomberait sous le fer d'Hérennius.

Mais quelles que fussent les occupations ou les préoccupations de son esprit, elles n'ôtaient rien à son cœur de sa tendresse pour sa fille et de sa sollicitude prévoyante pour son avenir. Bien qu'absorbé par le soin des affaires publiques, qui étaient pour lui chose nouvelle alors, sa correspondance nous le montre dans cette première période, de loin comme de près, heureux du souvenir de Tullia, et se complaisant sans cesse à le rappeler aux autres. Le sentiment qui le possède se révèle par quelques courtes paroles qui nous montrent clairement combien les grâces croissantes de l'enfant et le développement de sa jeune intelligence réjouissaient et enorgueillissaient son cœur paternel. Sans doute nous eussions désiré en apprendre davantage, et nous aurions voulu assister, pour ainsi dire, jour par jour, à ces progrès de l'âme et du corps. Il nous eut plu surtout de suivre du regard cette éducation de l'antiquité dont les procédés, appliqués à la jeune fille, sont demeurés pour nous un mystère presque impénétrable. Rien de plus naturel qu'une pareille curiosité, puisque nous savons que Tullia devint, plus tard, la plus remarquable des femmes de son temps, sous le rapport de la culture intellectuelle, et cela sans y perdre les grâces de son sexe. Il est permis peut-être de supposer que celui qui n'était pas moins le premier des hommes de lettres de l'époque, qu'il n'en fut le premier orateur, fut pour elle son meilleur maître; mais il faut ajouter qu'elle dut profiter d'autant plus de ses enseignements, qu'elle lui ressemblait davantage du côté des facultés de l'es-

prit. Elle était en effet son miroir fidèle. Intelligence rapide et étendue, imagination vive, sensibilité pénétrante, ce devait-êtré, c'était le portrait de Cicéron, qui se voyait renaître tout entier en sa fille. On peut croire que, comme lui, elle était extrême en tous ses sentiments; et ce fut probablement cette nature impressionnable, soumise à de trop rudes épreuves, trop rudes en effet pour un corps de femme, dont la frêle organisation n'y répondait qu'insuffisamment, qui amena cette catastrophe d'une fin prématurée, que tant de larmes éloquentes ont transmise à la prospérité.

Mais s'il nous est permis de voir toutes ces qualités donner des signes de vie dans la première enfance, de les montrer pour ainsi dire dans leur germe, puisque l'éclosion en est venue plus tard, nous ne trouvons, dans la partie de la correspondance qui peut s'y rapporter, rien de plus que l'expression de la vive tendresse de Cicéron et de ses joies paternelles. Si nous sommes réduits à cet unique témoignage, cela peut tenir soit à ce qu'une portion de cette correspondance n'est pas arrivée jusqu'à nous, soit encore à ce que Cicéron n'a pas jugé plus de détails nécessaires pour ceux à qui il écrivait, soit enfin à ce qu'il ne les a pas crus dignes d'être mêlés aux grandes affaires dont il entretenait ses correspondants. La postérité est plus exigeante que les contemporains, et rien de ce qui touche au grand homme ne saurait nous être indifférent, même alors que cela ne concerne que les portions les plus discrètes de sa vie privée. Ce que nous savons mieux, c'est que les soins dont une paternité vigilante entoura les premières années de Tullia furent récompensés de bonne heure; car nous voyons qu'elle fut demandée en mariage qu'elle avait à peine dix ans: Cicéron

commençait alors à être sur la voie des plus hautes dignités de la république. Mais nous avons besoin de jeter un coup d'œil rétrospectif sur les événements qui l'y avaient conduit et qui ne sauraient être considérés comme étrangers à l'histoire particulière de sa fille.

Quelque temps après son retour en Sicile, où il avait exercé la charge qui lui avait été confiée avec le plus parfait désintéressement et à la grande satisfaction des habitants de cette île, il fut nommé édile. Il n'avait pas encore pris possession de cette nouvelle charge, que des Siciliens, députés par leurs compatriotes, furent le trouver à Rome pour réclamer ses bons offices dans la plainte qu'ils avaient reçue de mission de former contre les extorsions et les déprédations dont le prêteur Verrès s'était rendu coupable dans leur pays. Le souvenir de son administration bienveillante et probe pendant sa questure et sa grande renommée oratoire les amenait chez lui pour obtenir qu'il se chargeât de soutenir la poursuite. Touché d'une démarche qui était surtout un hommage rendu à l'honnêteté de sa conduite et à la confiance qu'inspirait son caractère, il n'hésita pas à accepter leur mandat.

Il trouva, dans l'accomplissement de ce mandat, un nouveau sujet de gloire; mais la gloire y fut mêlée d'amertume. Il vit se réveiller contre l'homme nouveau des préventions qui n'avaient pas été éteintes, mais assoupies seulement par son mariage. Verrès appartenait à ces familles patriciennes, qui, ruinées par le luxe, n'acceptaient des fonctions dans les provinces que pour refaire leurs fortunes épuisées. Les nobles romains de cette époque ressemblaient assez aux pachas turcs

de la nôtre, qui ne voyaient naguère dans l'administration qu'on leur confiait qu'un moyen de s'enrichir par toutes les voies possibles. Attaquer dans Verrès l'homme qui avait indignement exploité la Sicile au profit de sa cupidité, c'était donc entrer en lutte avec l'aristocratie tout entière, qui se sentait engagée dans le débat. Ce fut pour elle une occasion où, à travers les plaintes et les rancunes de son avieité mise en cause, se firent jour les dédains de son orgueil, qui n'épargnèrent aucunes paroles méprisantes au parvenu, à l'homme de peu, sorti de la classe des chevaliers. Dans une des Verrines, on voit Cicéron, répandre une certaine vivacité dans sa réponse à ces paroles méprisantes qui s'attaquaient à l'humilité de son origine. Il semble reprocher aux patriciens leur ingratitude, preuve certaine que, depuis son mariage, il leur avait donné bien des gages de son ralliement à leur cause. « Nous ne pouvons, dit-il, gagner leur bienveillance par aucun service, et comme s'ils étaient d'une autre nature et d'une espèce différente, leurs sentiments sont en opposition avec les nôtres. Pourquoi ménager des envieux ! »

C'est le réveil du vieil esprit de l'ancien apologiste de Marius qui se trahit en ces paroles : mais ce réveil fut court et l'on peut dire que cet esprit rendit, en cette occasion, son dernier soupir. L'aristocratie y veilla avec soin du reste ; et jugeant qu'il fallait se l'attacher par de nouveaux liens pour l'empêcher d'y retomber, elle s'adressa tout à la fois à sa juste ambition d'orateur et à son légitime orgueil de père.

En conséquence et à partir de ce moment, Cicéron, gagné à la cause patricienne par l'attrait d'une double séduction, devint le défenseur constant et dévoué de

cette cause ; mais il faut ajouter qu'en se montrant tel dans toutes les conjonctures , il n'en coûta jamais aucun sacrifice ni à son honneur ni à sa probité.

Après avoir libéralement exercé les fonctions d'édile , la carrière de la prature , après laquelle il n'y avait plus que le consulat à gravir pour arriver au sommet des honneurs publics , s'ouvrit à lui sans obstacle.

La maison de Cicéron devint dès lors une des maisons les plus hantées de Rome ; et tout ce qu'il y avait d'éminent par le rang , la naissance et les lumières , s'empressait dans les salles de son Atrium. Elle était située dans le 10^e quartier , nommé le Palais , près du temple de Jupiter et non loin de l'habitation du célèbre jurisconsulte Catulus. C'était une belle et vaste maison appropriée aux nouvelles destinées de l'homme public qui y résidait et y recevait les nombreux amis et clients jaloux d'entendre les conseils de son habileté , de lui adresser les hommages de leur reconnaissance , ou de jouir des agréments de son entretien. Il l'acquit plus tard , après son consulat ; mais pour le moment il la tenait à bail du riche et noble Crassus. L'élévation toujours croissante de sa position l'avait forcé d'abandonner à son frère la maison paternelle , modeste résidence bourgeoise , comme nous dirions aujourd'hui , qui n'avait rien de commun avec ces vastes habitations ornées de jardins , construites pour les grands besoins et les grandes situations de l'aristocratie romaine.

Parmi les plus fidèles visiteurs de cette maison , se trouvait un descendant d'une des plus anciennes familles de Rome , de la famille Calpurnia , qui avait fourni une nombreuse lignée de hauts dignitaires à la république. Il s'appelait Pison Frugi. En voyant la

jeune Tullia dont le développement précoce annonçait une femme des plus heureusement douées, et qui, par son cœur, son esprit et ses grâces, devait faire un jour le bonheur d'un mari et être l'ornement de sa maison, il se sentit doncement attirer vers elle. Il était d'ailleurs épris de la gloire du père. Il dut donc se trouver, tout naturellement porté, par un double motif, à écouter les conseils des habiles de sa caste qui tenaient à enchaîner Cicéron par un nouveau lien domestique aux intérêts du patriciat.

De son côté, celui-ci, flatté d'une proposition qui mettait sa famille de pair avec les maisons les plus considérables de Rome, n'eut pas de peine à donner son consentement à la demande de Pison. C'est en 686 (1) qu'on s'engagea par une promesse naturelle de mariage, ainsi que nous l'apprend Cicéron lui-même, qui se montre tout joyeux et tout fier de l'alliance de Pison. Mais bien que la promesse soit de 686, ce ne fut qu'en 690 que le mariage fut conclu. C'est une date célèbre pour Cicéron, puisqu'il était consul alors, et engagé dans la grande affaire de la conspiration de Catilina. Tullia avait à ce moment 13 ans.

On sait qu'à Rome, les jeunes filles pouvaient se marier à 12 ans. On ignore la cause, s'il y en a une toutefois, de ce retard d'une année dans l'accomplissement de l'union dont la pensée était déjà arrêtée depuis près de quatre ans. S'il est permis de hasarder une supposition, on peut dire qu'il en coûtait au cœur de Cicéron de se séparer, par la conclusion du mariage, de cette fille chérie, qu'il appelait dans ses lettres *Tulliola nostra*, *deliciolæ nostræ* (2), redoublant sans

(1) Atticus, 1, 3.

(2) I, 8, 10.

cesse les diminutifs pour exprimer toute la tendresse caressante de son âme, à mesure que le moment de la séparation approchait. Comme toutes les âmes honnêtes et comme aussi tous les hommes attelés au char de la vie publique, il eut le goût de la vie de famille, et de bonne heure, il éprouva que là se trouve le véritable bonheur comme les attachements les plus sûrs. C'est ainsi qu'en 693 il écrivait à Atticus : « Je ne me trouve à mon aise qu'avec ma femme, ma fille et mon fils. Ces amitiés que l'intérêt et l'ambition procurent ne sont bonnes que pour paraître en public avec honneur, et ne sont d'aucun usage dans la vie domestique (1). »

Mais toujours est-il qu'il fallut prendre son parti, et que Tullia dut quitter la maison paternelle.

Dans son nouvel état, la jeune femme vit le chagrin envahir son âme filiale. Si elle était aimée de son père, elle lui rendait bien son affection. On voit, par une lettre de Cicéron, qui date d'une époque postérieure, combien elle était heureuse et fière de tout l'honneur qu'il faisait rejaillir sur elle; et combien elle reportait à lui tous les avantages de sa destinée. De là un retour de fortune, qui mettait en échec non pas seulement sa vie publique, mais encore son existence d'homme, ne pouvait échapper, malgré sa jeunesse, à la sagacité pénétrante de sa tendresse. Or, on était alors sur la fin de l'année 690, au moment de la conjuration de Catilina, en face des plus graves périls qui eussent assiégé la république. Il était impossible que ces périls n'atteignissent pas le consul qui était à sa tête. On acquit bientôt la preuve qu'à cet égard on n'en était pas réduit

(1) A. 1, I. 18.

aux conjectures. Une révélation ne tarda pas, en effet, à apprendre que le complot devait éclater par l'assassinat de Cicéron, l'homme le plus redouté par les conjurés. Ce n'est pas ici le lieu de raconter toutes les péripéties de ce drame émouvant qui trouva son dénouement dans l'énergie de l'illustre consul ; et nous ne le rappelons que pour montrer au milieu de quelles effrayantes préoccupations s'écoula ce que nous appellerions aujourd'hui la lune de miel de Tullia. Son cœur ne reprit un peu de courage que lorsque, assistant, aux côtés de sa mère, à la célébration des mystères de la bonne déesse, en voyant la flamme brillante qui s'élevait des cendres éteintes de l'autel, les vierges sacrées eurent déclaré à Téréntia que c'était un présage de sûreté et de gloire pour son mari.

Là ne devait pas s'arrêter pour Tullia les sollicitudes inquiètes de la piété filiale ; mais avant de reprendre le fil des événements de la vie publique de son père dans la relation qu'ils purent avoir avec sa propre vie, disons quelques mots de son mari Pison Frugi.

Ce n'était pas un homme à qui l'avantage d'une grande naissance tenait lieu de tout le reste. Il joignait les qualités du cœur à celles de l'esprit. Les qualités du cœur nous les verrons se déployer dans une circonstance mémorable ; celles de l'esprit nous sont révélées par ce passage que nous empruntons au dialogue des orateurs illustres (1) : « Je n'ai connu personne qui eût plus de zèle et de travail que mon gendre Pison. Je ne vois pas même qui l'on pourrait lui préférer sous le rapport du talent ; il n'y avait pas un de ses moments qui ne fût employé, soit à plaider au

(1) Brutus, 78

barreau , soit à s'exercer dans le cabinet , soit à écrire , soit à méditer ; aussi faisait-il tant de progrès qu'il paraissait voler plutôt que courir. Chez lui , un heureux choix de mots élégants s'arrondissait en périodes harmonieuses , et les arguments solides et nombreux étaient relevés par une foule de pensées fines et piquantes. Son geste était naturellement si gracieux , que l'art qui cependant n'y entraît pour rien , paraissait en avoir réglé les mouvements. Je crains qu'on ne soupçonne ma tendresse d'exagérer son mérite , mais non , et je pourrais encore louer en Pison de plus grandes qualités ; car , pour l'empire sur ses passions , la bonté du cœur , toutes les vertus enfin , je ne pense pas qu'aucun romain de son âge puisse lui être comparé. »

Un tel éloge justifie assez le bonheur que goûta Tullia dans sa courte union ; il démontre , en effet , suffisamment que Pison sut reconnaître le mérite de sa femme et qu'il fut un excellent mari. Ce n'est pas chose indifférente à constater en présence des événements ultérieurs.

Nous avons dit que Tullia avait , au début de son mariage , vu son affection filiale cruellement éprouvée , alors que la conjuration de Catilina menaçait la tête de Cicéron. La fin de son mariage ne devait pas être plus heureuse que le commencement ; son cœur devait être abreuvé d'amertume par une nouvelle trahison de la destinée envers son père , peu avant que la mort lui enlevât son mari.

Après le rôle si brillant que Cicéron avait eu dans Rome , en étouffant la conjuration de Catilina , il semblait que ce grand homme n'avait qu'à se reposer dans la gloire qu'il avait acquise et dans la reconnaissance qu'il avait méritée. Il n'en devait pas être ainsi. Si la tête du parti avait été coupée , il restait encore une queue

redoutable. Tous ces esprits turbulents et pervers, enrôlés à la suite de Catilina et de ses principaux complices, avaient trouvé un nouveau chef dans Clodius, qui, jadis, avait marché dans les rangs des bons citoyens pour les combattre, mais qui pensait sans doute que le rôle ne lui avait pas assez profité pour le continuer. Tout se taisait à Rome devant l'ascendant dominateur de cet homme qui ralliait autour de lui les restes de la faction anarchique. Il imposait aux citoyens les plus recommandables et les plus accrédités. Pompée lui-même, pour la grandeur de qui Cicéron avait tant fait, s'était réfugié à sa maison d'Albe, afin d'éviter de se commettre avec lui. En vain Cicéron avait député son gendre pour réclamer ses bons offices dans l'intérêt de la cause du sénat qui leur était commune, et de la sienne propre qui était plus particulièrement engagée. Voyant même que Pison avait échoué dans sa mission, il avait jugé devoir se rendre de sa personne auprès de Pompée, qui avait refusé de le recevoir pour n'avoir pas à lui donner d'explication sur sa conduite. Ainsi, par sa lâche condescendance pour l'esprit de faction, cet homme public, le premier de Rome alors, ouvrait une issue à cet essai de domination qui s'exerçait au nom de la multitude. Imprudente façon d'agir qui devait aboutir pour lui à la défaite de Pharsale et au triomphe de César, appelé un jour à être l'héritier heureux de toutes ces tentatives avortées d'autocratie tyrannique, qui empruntaient, pour se couvrir, les fausses couleurs de la démocratie !

Cicéron, se voyant abandonné, avait fini par céder à l'orage ; il avait quitté Rome. Un décret de bannissement avait été aussitôt rendu contre sa personne : et, sur la poursuite de Clodius, le plébiscite qui le pronon-

çait , avait déclaré ses biens confisqués. Mais le séditieux tribun ne s'en était pas tenu là , et éclairé sans doute sur l'opinion qu'on avait de ses violences par le résultat de l'enchère ouverte sur les meubles de l'illustre consulaire demeurés sans acheteurs , il n'avait voulu remettre à personne le soin de sa vengeance. Il s'était mis à la tête d'une bande d'incendiaires qui avaient brûlé les maisons de campagne de Cicéron et sa maison de Rome , sur les ruines de laquelle il faisait construire le temple de la liberté.

Exilé de la grande cité sauvé par son courageux dévouement , le noble proscrit errait dans l'Italie , sans pouvoir reposer sa tête nulle part en sûreté , car la haine de son ennemi s'attachait à sa poursuite et menaçait ou épouvantait ceux qui lui donneraient asile. De Brindes , où il s'était rendu , il avait eu le dessein de se retirer en Sicile , où vivait le souvenir de ses services ; mais il s'était vu refuser l'entrée de cette île par la lâcheté de l'homme qui la gouvernait et qui lui devait sa position. Il n'osait cependant prolonger son séjour à Brindes , où il recevait l'hospitalité d'un généreux ami , Lenius Flaccus , qui n'avait pas craint de se compromettre en lui offrant un refuge ; et ne voulant pas plus longtemps attirer le péril sur sa tête , il se décida enfin à s'embarquer pour Dyrrachium , d'où il se rendit à Thessalonique , dont les habitants lui étaient fort affectionnés (1).

Quelle était en ce moment la situation de Tullia à Rome ? Il est facile de s'en faire une idée. Ses inquiétudes pour son père , sans asile et sans ressources , on les comprend ; mais elle n'avait pas seulement à trem-

(1) Atticus , l. III , 22.

bler pour lui, elle était elle-même en butte aux avanies de son ennemi. Les violences de Clodius ne s'étaient pas arrêtées devant la faiblesse d'une pauvre femme. Elle avait été exposée avec sa mère aux plus odieuses insultes. Il semble que celle-ci s'était réfugiée auprès de son gendre Pison. Pison se conduisait en galant homme; il couvrait sa belle-mère, la femme d'un proscrit, de la plus généreuse mais aussi de la plus périlleuse protection; il entourait Tullia des soins les plus délicats et les plus empressés. Il ne démentait pas par ses procédés la bonne opinion que Cicéron avait conçue de lui, quand il lui confiait le bonheur de sa fille. Mais cela durerait-il et ne se laisserait-il pas de cette conduite dévouée, si la situation continuait à être pleine d'embarras et de périls? Voilà ce qu'il y avait à redouter.

Il semble que tous ces faits, avec les préoccupations qu'ils amenaient à leur suite, se révèlent dans une lettre d'avril 693, adressée à Téréntia (1).

« Que deviendra, y écrit Cicéron, ma chère Tullia, voyez ce qu'on peut faire, le conseil me manque. Mais de quelque manière que les choses tournent, il faut ménager son honneur et son nouvel état. Vous m'écrivez que Pison nous sera toujours dévoué, j'ai de lui cette espérance. »

Cicéron trahit dans ce langage sa vive anxiété sur la situation de sa fille mariée depuis si peu de temps et à qui la condition publique de son père vaut déjà tant de chagrins. Il se repose néanmoins avec confiance sur le noble caractère de Pison, en faveur de qui le témoignage de Téréntia a bien son prix, car celle-ci a l'humeur hargneuse, c'est un fait historique incontesté. Si elle ne se plaint pas de son gendre, si elle s'en loue,

(1) F. I. XIV.

au contraire, il faut bien que les procédés généreux de ce dernier ne laissent pas une prise à la plainte.

Quand Cicéron lui recommande de ne rien faire qui puisse compromettre l'honneur et l'état de sa fille, il s'agit sans doute de ce qu'on pourrait tenter pour lui ; et il n'en veut pas, si cela peut préjudicier à Tullia.

A Thessalonique, il est accueilli à bras ouverts par Plancus, qui néglige généreusement le soin de sa propre sûreté, en lui ouvrant publiquement asile. Mais sa pensée est à Rome, et toujours attachée à sa Tullia qu'il ne cesse de suivre du regard, de Thessalonique comme de Brindes. Il écrit à Atticus que le désespoir est dans son âme et que s'il ne s'y livre pas tout entier ; c'est qu'il ne doit pas faillir aux larmes de sa famille et surtout à celles de sa fille, la plus malheureuse de toutes les femmes (1).

On ne peut songer à citer toutes les lettres qu'il écrit de cette ville à Térentia, à son fils et à sa fille ; mais il faut les lire pour apprécier toute l'affliction de son âme, déchirée à la pensée du malheur des siens, et pour y reconnaître, si je puis ainsi parler, toutes les prédilections de cette affliction.

Tantôt il se plaint de ses amis qui l'abandonnent, tantôt il s'accuse lui-même des peines de sa chère Tullia, tantôt il se reproche de ne pas s'être donné la mort. Par-là, il lui eut évité tous les chagrins qu'elle ressent ; il maudit son nom, qui est la cause de tous ces chagrins ; s'il pleure c'est pour elle, que deviendra-t-elle sans son père ? C'est sa préoccupation de tous les instants. Si parfois il reprend courage, s'il parvient à surmonter le poids de ses douleurs, c'est sa tendresse paternelle qui lui en donne la force.

(1) L. III, 19.

Il fait quelquefois un retour sur le passé, et en songeant aux jouissances que le nom de son père lui a données, il se désespère que cette chère fille reçoive tant de sujets de déboire de celui qui, jadis, lui causait tant de joie et d'honneur (1).

Il écrit à Térentia : « Que deviendra ce pauvre enfant déjà ruiné, si vous vendez la terre. Je ne puis vous écrire à vous et à ma chère Tullia, sans qu'il m'en coûte bien des larmes. Je vous vois très-misérables. » Il y avait donc des besoins urgents, une situation pénible à laquelle ne suffisait pas toute la bonne volonté de Pison, si ce n'était pas toutefois une exagération de la sollicitude paternelle. Ce qui pourrait faire supposer que cette exagération avait peut-être la plus forte part dans ce langage, c'est que les procédés de Pison ne cessaient pas d'être fort nobles, et c'est Cicéron qui nous l'apprend dans la même lettre, car il ajoute : « Les services de Pison m'inspirent beaucoup de tendresse. »

Il est bien permis de croire que si la conduite de Pison ne laissait rien à désirer dans un moment si pénible, sans doute la noblesse de son caractère n'y était pas seule intéressée, mais encore l'attachement qu'il ressentait pour sa jeune femme qui avait les titres les plus mérités à l'affection d'un mari.

Cicéron ne devait plus revoir ce gendre dont il parle avec tant d'éloges. Il était encore en exil quand la mort frappa ce généreux caractère. Pison mourut sans laisser d'enfant; et les vifs regrets que fit éclater le beau-père, sont une preuve irrécusable de ceux que dut témoigner sa femme (2). Si les convenances politi-

(1) F. XIV, 1, 2, 3, 4.

(2) Mon gendre Pison qui n'a pu recevoir de moi ni du peuple, la récompense de sa piété filiale. *Or. pro sextio.*

ques avaient pu être le motif déterminant du mariage , tout démontre qu'elles n'avaient pas été exclusivement consultées ; et les excellents procédés de Pison pour Tullia n'avaient pas pu rencontrer de l'ingratitude chez elle. Un cœur aussi noble et aussi bon que l'était le sien ne pouvait qu'avoir été vivement touché de ce dévouement à l'épreuve qui n'avait pas falli devant une proscription , dont le spectacle glaçait tous les courages , paralysait toutes les amitiés à Rome , et dont les rigueurs ne s'étaient pas contentées de dépouiller la victime de tous ses honneurs mais encore de tous ses biens. Comment n'aurait-elle donc pas regretté profondément l'homme qui lui avait montré dans telles conjonctures tant de fidélité dans son affection et qui était si digne d'elle , à tous égards ?

Les funérailles de son mari , une fois accomplies , Rome n'était plus pour elle qu'une vaste solitude. Il manquait à ses côtés , le père dont les paroles pouvaient seules trouver le chemin de son cœur brisé et lui fournir les secours moraux dont elle avait besoin. Ce père était d'ailleurs frappé par l'adversité ; et la pauvre jeune veuve , était à la fois désolée par sa propre infortune et par l'infortune de celui qui vivait sur la terre étrangère à la discrétion d'une générosité qui pouvait se lasser. Recevoir de lui des consolations et lui prodiguer les siennes , c'était , lui semblait-il , tout à la fois , le devoir qu'elle avait à remplir , et l'unique satisfaction qu'elle pût goûter dans sa triste situation.

Elle songeait à se mettre en route pour aller le rejoindre et partager avec lui les dures nécessités de l'exil , quand il se produisit à Rome une réaction qui lui permit d'abrégéer son voyage. Clodius avait poussé si loin l'insolence de ses témérités agressives , que

Pompée avait fini par se réveiller de sa torpeur , et par rompre avec ses ménagements équivoques. Il rougissait d'avoir abandonné Cicéron , et il avait dans son repentir tardif, mais sincère, fait une démarche en sa faveur. Son intervention et le zèle du consul Lentulus avaient provoqué le résultat qui était l'objet des plus vives espérances de Tullia. Le décret de bannissement allait être rapporté , et Cicéron autorisé à rentrer dans Rome. Le Sénat devançant le peuple dans cette voie de réparation et trop heureux de voir son désir longtemps étouffé , pénétrer dans tous les esprits , avait voté un décret dont l'objet était de décerner des remerciements aux villes qui l'avaient accueilli, et d'ordonner que ses maisons de ville et de campagne seraient reconstruites aux frais du trésor public.

C'est dans ces dispositions que Tullia laissait les choses à Rome au moment où elle partait pour rejoindre son père ; mais celui-ci avait été prévenu et il s'était hâté de quitter Thessalonique pour se rendre à Brindes. Son frère Quintus lui avait expédié un message pour lui envoyer le sénatus-consulte auquel il ne manquait que la sanction du peuple. Telle est l'ivresse que ressent Cicéron en apprenant ces nouvelles , que , dans le cas où la sanction serait refusée, il est décidé à venir à Rome (1).

Mais toujours est-il qu'en arrivant à Brindes, il y rencontre sa fille qui l'y attend. Se figure-t-on l'entrevue déchirante qui dut avoir lieu , quand ils se jetèrent dans les bras l'un de l'autre ! Que de larmes mêlées de tristesse et de joie furent échangées entre eux ! Quand cette jeune femme, veuve à un âge où la vie conjugale

(1) Atticus , m. 26.

semble s'ouvrir à peine — elle n'avait pas vingt ans — parut revêtue de ses longs habits de deuil, Cicéron, ne songeant plus à lui-même pour ne voir que son enfant privé par la mort de son unique protecteur, alors qu'il était dans l'exil, la pressait contre son cœur. On eût dit qu'il voulait lui rendre après coup les consolations qui lui avaient fait défaut à l'heure funèbre ; mais il n'en trouvait pas d'autres que ses larmes. En vain s'efforçait-il de lui parler, des mots entrecoupés et sans suite s'échappaient seuls de sa bouche. Il pleurait sur elle, il pleurait aussi sur son gendre qui avait acquis tant de titres à son affection pendant son exil. De son côté, Tullia oubliait sa propre douleur, en apercevant sur la figure de son père la trace de tous les chagrins qu'il avait endurés, sa pâleur, son amaigrissement, le désordre de sa barbe blanchie. Elle le trouvait à peine reconnaissable, encore que peu de temps — un peu plus d'un an — se fut écoulé depuis qu'il avait quitté Rome. Ses sanglots interrompaient ses paroles ; et ils redoublaient à l'idée que les souffrances paternelles avaient dû être cruellement accrues par les siennes.

Après ce premier moment donné à l'explosion de sa douleur, Cicéron, se remettant ou affectant de se remettre de son émotion, prit une attitude plus calme et plus grave, et d'une voix qu'il s'efforçait de rendre seraine, il lui tint un langage qu'elle était bien faite pour comprendre ; « Il fallait se roidir contre les coups du sort, en songeant que c'était le propre des âmes fortes et qui s'élevaient au-dessus des autres, que de résister à l'adversité. Qu'y avait-il du reste de durable sur cette scène changeante et mobile de l'univers ? Tout s'y renouvelait sans cesse. L'histoire des familles, comme l'histoire des états, était pleine de ces renver-

séments subits de fortune ; et l'on avait vu de tout temps les plus grands caractères frappés comme les autres, et ne pouvant vaincre la destinée, ne pas se laisser dominer par elle. » Passant à un ordre d'idées plus humain, Cicéron ajouta que sa fille était trop jeune, du reste, pour que sa situation ne se renouât pas ; et que les services, un moment méconnus, mais non oubliés, de son père, lui rouvriraient un jour les portes d'une nouvelle et brillante alliance.

Au milieu des épanchements de cette tendresse mutuelle, et quand le baume consolateur coulait rapidement dans le cœur de Tullia, tout à coup le bruit commence à se répandre, à Brindes, que Cicéron vient d'arriver et qu'il se rend à Rome où il est rappelé. Malgré ses efforts pour passer incognito, sa présence est découverte et les ovations se préparent. C'est le 5 août 697 qu'il était entré dans la ville ; sa fille l'y avait précédé. Le 8, il comptait prendre la route de Rome. Il venait de recevoir une nouvelle lettre de son frère Quintus, qui lui annonçait que les choses avaient tourné mieux encore que ne l'espéraient ses amis, et que la loi de son rappel avait passé dans les comices par centuries, où toute l'Italie était accourue et où tous les ordres et tous les rangs avaient fait paraître une ardeur merveilleuse. Ces faits que nous connaissons par une lettre à Atticus, qui contient les détails les plus précis et les plus intéressants sur cet épisode de sa vie (1), nous font comprendre combien il devait être pressé de rentrer à Rome, toute joyeuse de le revoir.

Il veut donc se mettre en voyage, sans retard. Seize

(1) L. iv, 1.

mois ont passé depuis le moment où il a mis le pied sur la terre de l'exil, c'est un siècle pour lui ; et il est impatient de revoir sa famille, ses amis, ses clients, le sénat, cette ville enfin où sont attachés tous ses souvenirs de gloire et de bonheur.

Vaine espérance ! Mais du moins le retard qu'il éprouve à satisfaire son plus ardent désir va être racheté par de bien délicieuses jouissances pour son amour propre.

Le *citium* ou *cisium*, espèce de voiture à deux roues, qui passait pour le véhicule le plus rapide chez les Romains, l'attend à la porte de son ami Lenius. Tous les préparatifs sont faits pour le départ, et il ne reste plus qu'à y entrer. A ce moment, la population se rassemble à flots tumultueux et fait entendre la voix de ses sympathies et le cri de son enthousiasme. Elle ne veut pas laisser partir l'homme illustre dont le génie l'enflamme d'admiration, dont les services l'émeuvent de reconnaissance, dont les malheurs la pénètrent de pitié, avant qu'il ait recueilli tous les honneurs qu'elle veut lui rendre. Comment se dérober par la fuite, car c'en serait une, à des hommages qui partent de tous ces cœurs profondément émus.

Il y a quelque chose qui ajoute encore à l'émotion que ressent cette population, c'est de voir cette veuve d'un des plus nobles citoyens de Rome qui brille de toutes les grâces de la jeunesse, et dont la physionomie pleine d'expression porte le cachet d'une joie mêlée de tristesse qui la rend plus touchante encore ; car on devine que son âme est partagée entre deux sentiments, la satisfaction qu'elle éprouve de l'empressement dont son père est l'objet et le chagrin de la perte d'un mari qui a noblement porté le fardeau de la disgrâce de son

beau-père, sans avoir pu jouir des honneurs glorieux de ce retour éclatant de popularité.

Ce n'est pas seulement à Brindes que les manifestations de l'allégresse publique accompagnent Cicéron et sa fille; sur toute la ligne des villes qu'ils ont à traverser, ils trouvent les populations sur pied, pour leur faire accueil. Comment se refuser à l'honneur de ces réceptions qui se multiplient sur leurs pas et où se révèle le souvenir, consacré par la gloire, des services de l'illustre consulaire, où se témoigne un culte véritable pour l'homme éminent en qui se personnifie le génie de l'éloquence romaine! Comment s'arracher à ces démonstrations enthousiastes, qui se traduisent en fêtes publiques, en compliments et en acclamations, et refuser de s'arrêter dans des lieux où l'on est si heureux de posséder le noble cortège! Les campagnes elles-mêmes ne veulent pas rester en arrière des villes; elles envoient leurs députations pour participer aux honneurs qui lui sont rendus; et une multitude de curieux accourt de toutes parts pour jouir d'un spectacle sans égal jusqu'à ce jour.

Plutarque, mieux informé que nous ne pouvons l'être, déclare que Cicéron lui-même était au-dessous de la vérité, lorsque plus tard, dans l'*Oraison pour Murena*, il disait que l'Italie tout entière l'avait porté à Rome sur ses épaules. Si bien son retour avait donné lieu aux transports les plus vifs de la sympathie publique et avait eu tous les caractères du plus éclatant triomphe! Douce et profonde satisfaction pour celui à qui s'adressaient de tels hommages, qui n'étaient pas rendus à la puissance, mais à la gloire! Douce et profonde jouissance pour cette fille qui l'accompagnait et dont la jeunesse avait été assez éprouvée par l'exil

de son père, par le mort de son mari, pour avoir le droit de goûter quelques moments de joie sereine, en compensation de toutes les amertumes du passé. Il avait donc bien raison, ce tendre père, lorsque, consolant sa fille, il l'engageait à ne pas désespérer de l'avenir; mais l'avenir avait ses mystères, mystères douloureux que nul ne pouvait pressentir alors et dont nous n'avons pas à soulever le voile en ce moment.

Quand ils furent aux abords de Rome, tout ce qu'il y avait de citoyens considérables vint à leur rencontre. Arrivés à la porte Capène, ils trouvèrent tous les degrés du temple de Jupiter inondés des flots de la population, qui témoigna sa joie par des applaudissements et suivit les pas du noble exilé jusqu'au Capitole, où il se rendit immédiatement pour remercier les dieux de son retour. Ce fut donc en triomphateur que Cicéron rentra dans cette ville qui l'avait chassé quelques mois avant, en récompense de ses services. Ainsi se comporte la multitude, extrême en tous ses sentiments, passant avec une égale facilité de la haine à l'amour et relevant ses idoles avec autant d'entraînement qu'elle en a mis naguère à les renverser par un de ces caprices de mobilité qui lui sont familiers !

Cicéron ne put se rendre à sa maison du mont Palatin, démolie par la furie vindicative de Clodius et sur les ruines de laquelle s'élevait le temple de la liberté; mais en attendant qu'elle fut reconstruite aux frais de l'État, une maison particulière dût être mise par le Sénat à sa disposition.

C'est dans cette nouvelle et provisoire demeure que quelques chagrins domestiques l'attendaient. Il avait beaucoup d'amitié pour son frère Quintus, qui s'était compromis dans son intérêt lors de sa proscription. A

son retour, il le trouva brouillé avec sa femme Téréntia, et les torts de celle-ci lui parurent flagrants. Elle avait dû lui faire un assez froid accueil à lui-même au moment de sa rentrée dans Rome ; et l'on peut juger, par quelques traits de sa correspondance, qu'elle ne prenait pas grand'peine pour effacer ce premier mécontentement. Téréntia avait l'humeur difficile et le caractère impérieux. Quand elle est jeune encore, une femme avec ces défauts se fait plus facilement pardonner ; quand elle vieillit, on les excuse moins aisément, et d'ailleurs c'est un mal qui ne se corrige pas avec les années ; car il en est de ce mal comme du vin, la pointe d'aigreur s'augmente avec le temps. Il y a dans cette situation rendue, on le voit, assez mauvaise par la faute de Téréntia, comme une première semence d'hostilité qui finit plus tard par aboutir à une rupture complète.

Dans une lettre à Atticus, qui est datée de son retour à Rome, Cicéron dépose dans le sein de ce vieil et intime confident de ses plus secrètes pensées, le chagrin qui le tourmente. Il le fait discrètement, selon son usage, quand il touche à ses affaires domestiques. Après avoir parlé de ses *profondes inquiétudes*, il ajoute immédiatement : *Ma fille et mon frère m'aiment tendrement* (1). Le plus entier silence est gardé sur Téréntia, mise en dehors de ce concert d'affection : preuve certaine et manifeste des soucis que celle-ci continuait à lui causer et de l'indifférence qu'elle apportait au soin de guérir une première blessure !

C'est dans l'automne de 696 que se passaient les incidents domestiques dont il vient d'être question.

Cicéron avait repris alors à Rome tout l'éclat de sa

(1) Atticus, IV, 2.

position et recouvré toute la plénitude de son crédit. Sa maison redevenait, comme par le passé, le rendez-vous de ce qu'il y avait de plus éminent pour le rang, la naissance et les lumières. Tullia ne pouvait qu'être recherchée à plus d'un titre. Ce n'était plus cette jeune fille qu'on avait vue dans la maison de son père, brillant de toutes les grâces timides d'un âge qui touche à l'enfance par ses limites et dont les qualités de l'âme et de l'esprit n'avaient pu révéler encore leur entier épanouissement ; c'était une jeune femme dont les années avaient développé la vive et spirituelle physionomie, dont le caractère s'était trempé par l'épreuve, dont la sensibilité était devenue plus exquise, dont l'esprit avait mûri dans les entretiens de son père, à mesure que le bénéfice de l'âge avait apporté son aide à l'aptitude primitive d'une intelligence heureusement douée. Dans une lettre à son frère Quintus, datée de Thessalonique, en juin 695 (1), il la peignait en ces termes : « Quelle fille ! que de piété, de modestie, de mérite ; une fille en qui je retrouve mes traits, mes discours, mes pensées ! »

On comprend qu'avec de tels avantages associés au nom de son père, qui, bien loin de descendre à la persécution, s'était élevé dans l'estime publique, ce devait être un parti très-brillant que Tullia et un parti très-sollicité.

Parmi les prétendants qui s'empressaient autour du père pour obtenir la faveur de devenir l'époux de sa fille, se rencontrait un personnage qui ne nous est connu que par son surnom ou sobriquet de *Crassipès*. Il appartenait certainement à quelque grande maison de Rome

(1) L. 1, 3.

et très-probablement à la famille Furia, d'où était sorti, il y avait plus de trois siècles, le vainqueur des Volsques et des Gaulois, l'illustre Camille. On l'induit d'un passage de Tite-Live où il est question d'un Furius qui portait ce même surnom de Crassipès (1), que l'on peut supposer être demeuré à sa race. Ce n'est là toutefois qu'une conjecture.

Ce que l'on peut affirmer plus sûrement, c'est qu'il y eut à Rome, du temps de Cicéron, un préteur de Bythinie et un sénateur de ce nom (2). Ce préteur et ce sénateur étaient, on peut bien le présumer, le même personnage; et si l'identité de ce personnage avec celui qui rechercha la main de Tullia était justifiée, il n'y aurait plus de doute à avoir sur la condition élevée de ce dernier. Toutefois, si cette identité n'est pas un fait prouvé, elle est du moins un fait infiniment probable.

Mais, quoi qu'il en soit, comme Crassipès n'a guère joué dans l'histoire de son pays qu'un rôle très-obscur, puisque nous ne voyons nulle part son nom attaché à un événement de quelque importance, il nous est bien permis de supposer, si nous le rencontrons dans le sénat ou dans une préture, qu'il devait plutôt sa place à ses aïeux qu'à lui-même.

Il était donc incontestablement d'illustre souche; mais son nom de Crassipès, qui était pour lui un surnom comme Frugi l'était pour Pison, ne nous apprend rien sur la famille d'où il sortait, à moins qu'on n'acceptât l'hypothèse, très-vraisemblable du reste, qu'autorise le passage de Tite-Live que nous rappelions tout à l'heure.

Dans le printemps de l'année 697, Cicéron écrit à son frère Quintus pour lui communiquer le mariage

(1) T.-L., l. xxviii, 42.

(2) F. xiii, 9.

de sa fille, et la joie de son âme paraît transpirer dans ces lignes : « Notre chère Tullia, qui vous aime tendrement, épouse Crassipès, et je crois l'affaire conclue. » Remarquons en passant cette phrase incidente — qui vous aime tendrement — elle semble une pierre dans le jardin de Térentia, qui, nous le savons, ne partageait guère ce sentiment (1). Cicéron écrit à la même époque au proconsul Lentulus, pour le remercier des félicitations qu'il lui a adressées au sujet de ce mariage : « Je souhaite à présent que cette alliance tourne à notre satisfaction et je l'espère (2). »

Le contrat de fiançailles, les *sponsalia*, comme on l'appelait chez les Romains, fut conclu le 4 avril 697. Dans ce contrat, ainsi que les choses se passent chez nous, on stipulait la dot qui était comptable en trois paiements. A cette occasion, le futur donnait ordinairement une fête et il présentait à sa future, à titre de garantie de l'engagement qu'il prenait avec elle, un anneau qu'elle plaçait au dernier doigt de la main gauche; c'était un emblème, parce que les Romains croyaient qu'il y avait là un nerf qui de ce doigt communiquait au cœur. Après ces préliminaires accomplis, on fixait le jour de la célébration du mariage.

Cette célébration a-t-elle eu lieu pour Tullia? Le mariage a-t-il dépassé la limite du contrat de fiançailles et est-il devenu un fait définitif par l'accomplissement de l'acte solennel qui formait le lien de droit? J'en doute pour mon compte, mais je dois dire que l'opinion contraire au doute que j'exprime a prévalu (3).

(1) Q. I. II, 4.

(2) F. I. I, 7.

(3) V. Middleton et Leclerc.

Si cette opinion contraire était admise, comme le mariage aurait duré peu de temps et que le décès du mari rencontrerait d'un autre côté des objections très-sérieuses, il faudrait admettre qu'il se serait dissous par le divorce. C'est bien du reste la conclusion à laquelle ont abouti les critiques modernes qui ont été obligés de recourir au divorce pour expliquer la courte durée de cette union, malgré bien des raisons qui me paraissent militer contre l'hypothèse du divorce.

La première de ces raisons que l'on rencontre sur son chemin, c'est l'assertion de Plutarque qui ne donne à Tullia que deux maris, Pison et Dolabella. Il est vrai que l'on a combattu l'autorité de Plutarque, nous verrons bientôt si c'est avec succès.

La seconde raison, c'est qu'il fallait démontrer comment il pouvait se faire qu'une femme d'un aussi grand mérite et d'une aussi pure renommée que Tullia eut pu être répudiée sans motif par un homme sur le compte duquel il ne nous est parvenu aucun reproche formulé.

La troisième raison, c'est qu'il est assez extraordinaire que Cicéron eut conservé des relations d'amitié — ce qui est un fait constant — avec celui qui aurait traité ainsi, sans y être autorisé par rien, une fille qu'il aimait si passionnément.

L'in vraisemblance qui semble exister à ce triple point de vue n'a pas arrêté les critiques modernes; et voici comment ils ont raisonné leur opinion. On va voir si la solution du problème répond à ses données.

Selon eux, à la période de la république romaine où l'on était alors, les mœurs primitives s'étaient beaucoup relâchées, le divorce, qui jadis avait été considéré comme une exception fort rare et très-irrégulière, du reste, était entré dans les habitudes, à tel point que

c'était devenu le fait commun et normal. Le goût capricieux des passions, la légèreté des caractères suffisaient pour amener et même pour justifier la rupture du lien nuptial, sans qu'il fût nécessaire d'avoir des motifs graves, des griefs sérieux pour y recourir et le légitimer. On pouvait donc se passer la fantaisie du changement dans la vie régulière du gynécée, si l'on en éprouvait le besoin, sans obstacle et même sans inconvénient pour personne ; car ni le mari qui demandait ou subissait le divorce, ni la femme à son tour, quel que fut son rôle à cet égard, n'avaient aucune atteinte injurieuse à en recevoir dans leur dignité ou leur honneur,

Pour appuyer cette thèse, qui nous paraît étrange à nous dont l'état social repose, il est vrai, sur d'autres bases, on s'était beaucoup sur une lettre de Célius à Cicéron, dans laquelle se rencontre le passage suivant dont on fait ressortir un argument que l'on présente comme décisif (1) : « Paula Valéria, sœur de Triarius, a divorcé d'avec son mari le jour où il devait arriver de la province qu'il gouvernait, et cela sans raison. »

J'avoue que je suis disposé à me méfier beaucoup d'une affirmation présentée avec cette désinvolture de langage qui ne s'en tient pas là, du reste, car ce qui suit est tout à fait dans le goût des chroniques scandaleuses les plus décolletées. Il ne suffit pour justifier la méfiance que de remettre le texte entier sous les yeux du lecteur ; mais avant de le faire, qu'une seule observation me soit permise.

Je suppose que, dans 18 ou 20 siècles, après une

(1) F. VIII, 7.

éclipse de notre civilisation produite par une nouvelle invasion de la barbarie, on fût réduit, pour en retrouver les traces, à refaire le travail que nous faisons en ce moment sur l'antiquité. Si, par hasard, quelques-uns de nos feuilletons du jour avaient survécu à la destruction, plus particulièrement ces feuilletons qui, sous le titre de *Courrier de Paris*, défrayaient la curiosité oisive de nos lecteurs du jour, les érudits de l'époque, qui jugeraient de l'état normal de notre société en puisant leurs notions dans l'étage inférieur de nos grands journaux, ne risqueraient-ils pas de faire fausse route? Certes, à travers beaucoup de fantaisies dont l'imagination fait le plus souvent les frais dans ces œuvres légères, destinées à amuser un public complaisant, il n'est pas impossible qu'il n'y ait du vrai; mais ce vrai est un vrai exceptionnel, et il serait souverainement injuste d'en conclure que les choses morales de notre société n'allaient pas autrement que ne les faisait marcher le feuilleton.

Ceci dit, voici maintenant la suite de la lettre de Célius; et on va juger, par le ton général de cette lettre, du degré de confiance que mérite l'écrivain, et s'il y a là, par conséquent, des éléments suffisants pour formuler une proposition générale. « Depuis votre absence il est arrivé à Rome bien des choses de ce genre (il s'agit du divorce de Paula Valéria, on ne l'a pas oublié) qui paraissent fort incroyables. Servius Ocella n'aurait jamais persuadé personne qu'il était adultère, s'il n'avait été pris deux fois en flagrant délit, dans l'espace de trois jours. Vous me demanderez où, c'est, en vérité, où je ne voudrai pas. Mais je veux vous laisser quelque chose à demander aux autres. J'aime assez qu'un proconsul victorieux (Cicéron était alors en

Cilicie, où il venait de remporter une victoire sur les rebelles du mont Amanus) demande avec quelle femme un homme a été surpris. »

Je fais, du reste, mes réserves sur cette lettre qui ne contient pas tout ce qu'on veut y voir ; mais avant de les articuler, n'est-on pas frappé du caractère de ce langage ? Ne dirait-on pas un mari malheureux qui rit de sa mésaventure avec une insouciance quelque peu cynique. Au théâtre, nous voyons bien un peu de cela ; mais dans le monde, il faut bien en convenir, c'est plus rare, dans le monde d'aujourd'hui du moins ; et le feuilleton lui-même ne se permettrait pas une licence dont la prétention factieuse est d'un goût aussi équivoque.

On peut se le demander à présent, un correspondant qui parle sur ce ton, peut-il nous inspirer grande confiance ? pouvons-nous le croire sur parole quand il nous dit que Valéria s'est empressée de courir sus au divorce, lorsqu'elle a appris le retour de son mari ; *et cela sans raison.*

Si même malgré les motifs que nous avons de suspecter sa parole, nous nous décidions à y croire, devrions-nous penser que ce n'est pas là un fait exceptionnel et que les choses ne se passaient pas autrement dans la société romaine ? D'ailleurs, et c'est ici où naturellement se placent nos réserves, comment Célius qualifie-t-il l'acte de Valéria ? de *fait incroyable*. Si ce fait est incroyable, il n'est donc pas si commun ; et il faut bien dès lors ne pas l'admettre comme base d'argument, pour établir que, sans motif, un homme bien né, un homme qui avait mérité le choix d'un père aussi ombrageux à l'endroit du bonheur de sa fille, que l'était Cicéron, un homme avec qui il paraît

avoir eu les meilleures relations , après l'époque qu'on assignerait au divorce prétendu , eut rompu légèrement des liens qui auraient été solennellement contractés , alors que sa femme ne lui donnait ni raison , ni prétexte de le faire par l'irréprochabilité de sa conduite.

J'aime bien mieux l'opinion de Plutarque , qui est plus conforme , à toutes les vraisemblances morales. Il est vrai que Plutarque ne nomme pas Crassipès et le silence gardé sur un homme qui était entré cependant , dans les préliminaires du mariage , s'il n'était pas arrivé à la conclusion , a été cause qu'on a élevé des doutes sur le soin qu'il aurait mis à éclaircir ce point historique de la vie de Tullia. Mais observons tout d'abord , que ce n'était pour lui , après tout , qu'un accessoire dans la vie de Cicéron , auquel il n'a dû prêter qu'une attention fugitive ; et puis ce silence peut très-bien s'expliquer , si l'on admet que le mariage avec Crassipès , n'ayant pas été définitivement conclu , il n'a pas eu à s'en occuper. Sans doute , s'il eut écrit la biographie de Tullia , il eut été plus explicite ; et il eut parlé avec quelques détails d'un contrat de fiançailles qui n'avait pas été suivi d'effet ; mais n'écrivant que celle de Cicéron , il n'avait à nous parler d'elle qu'en quelques traits précis qui résumassent sa destinée. Ce résumé eut été incomplet si Crassipès n'y avait pas figuré comme mari de Tullia , s'il l'avait été réellement. D'où la conséquence que si le mariage avait été célébré , il en aurait nécessairement parlé , tandis que s'agissant uniquement d'un contrat de fiançailles , il n'avait pas à le mentionner. Ainsi son silence sur le mariage , prouve que le mariage n'a pas eu lieu ; mais son silence sur le contrat de fiançailles , n'infirme en rien la vérité de son récit.

Quand on s'est efforcé de combattre l'assertion de Plutarque, en prétendant qu'il avait ignoré le fait, on a oublié une chose, c'est que les documents à l'aide desquels on a cherché à ruiner son autorité, il les possédait comme nous, et de plus, il en avait d'autres que nous ne possédons plus. Il avait en effet sous les yeux une multitude de lettres de Cicéron, qui sont perdues aujourd'hui, celles de Tullia dont il ne reste plus une seule. Il avait de plus les mémoires écrits sur la vie politique et privée de Cicéron, par son affranchi Tiron, qui avait vécu au sein de la famille et avait été le dépositaire de tous ses secrets. Ces mémoires qui ne sont pas parvenus jusqu'à nous, étaient très-volumineux; et c'était le journal le mieux tenu de tous les actes qui concernaient, non pas seulement l'orateur, l'homme politique, mais l'époux et le père. Nous savons en effet tout ce que devait contenir de précieux détails cet ouvrage par plus d'un témoignage de ceux qui avaient pu le lire. Aujourd'hui que la Turquie abaisse devant l'Europe sa grande muraille pour laisser passer notre civilisation, si jamais on vient à retrouver tous ces documents qui nous manquent, dans la bibliothèque de quelque convent perdu au fond de l'Asie mahométane, ou sur quelque palimpseste appliqué à un autre usage, on risquera fort de voir bien des conjectures de l'érudition passées à l'état de vérité admise, ruinées par la découverte de la vérité elle-même qui leur donnera le plus éclatant démenti.

Ce n'est pas tout encore que l'induction qui ressort du silence gardé par Plutarque sur le compte de Crassipès, il faut y ajouter un argument puisé dans les textes mêmes qui, en parlant de l'alliance, ne mentiou-

uent que le fait des fiançailles et ne disent pas un mot de la célébration du mariage.

Ainsi deux lettres adressées par Cicéron à son frère Quintus ont trait uniquement à ce fait. Dans la première de ces lettres, écrite à la date des premiers jours d'avril 697, il dit que sa fille a été fiancée à Crassipès, le 4 de ce mois; dans la seconde, qu'il a donné le repas de fiançailles à la date du 6 (1).

Sans doute dans l'hypothèse d'une union qui n'aurait pas été plus loin que le contrat de fiançailles, il resterait à expliquer la cause qui l'aurait empêché d'aboutir; et puis, il faut bien se demander comment Cicéron n'aurait pas conservé un souvenir plus amer de cette rupture des préliminaires du mariage.

On conviendra toutefois que l'objection sous ce dernier rapport, si elle existe dans l'hypothèse de cette rupture, est bien moindre que dans celle du divorce; et il est bien plus facile d'y répondre en ce cas que dans l'autre. La réponse viendra en son temps; on verra alors que la difficulté tirée des relations amicales continuées entre Cicéron et Crassipès, insoluble suivant moi, dans l'hypothèse du divorce, peut se résoudre aisément dans celle de la rupture du contrat de fiançailles; et l'argument opposable aux deux situations, ne créant un obstacle insurmontable que pour celle-là, finit par se retourner en faveur de celle-ci.

Quant aux motifs qui auraient pu empêcher la conclusion du mariage, voici ce semble, ce qu'on peut présumer.

La dot des femmes chez les romains était payable comme chez nous, le jour de la célébration du mariage

(1) F. L. II, 5 et 6.

ou à court terme, lorsqu'il y avait trois paiements suivant le mode ordinaire. Or, Cicéron, à son retour de Thessalonique, avait trouvé sa fortune en désarroi. Il dut ajourner cette célébration jusqu'à ce qu'il eut réparé les brèches de l'exil. On sait que le sénat avait rendu un décret portant que ses maisons de campagne et sa maison de ville seraient rebâties aux dépens du trésor public. Il ne paraît pas que ce décret fût exécuté d'une façon suffisamment réparatrice, car il se plaint quelque part, dans sa correspondance, de l'insuffisance des indemnités qui lui auraient été allouées. Dans une lettre à Atticus, il accusait une situation fort obérée (1). « Il s'était, disait-il, abimé de dettes pour bâtir Tusculum et Pompeï. » Par une lettre postérieure au même (2), on apprend qu'il reçut 2 millions de sesterces pour sa maison de Rome (3). Or, si c'était là le prix qu'il en avait payé, il y avait dépensé une somme égale pour l'embellir. Il obtint 500,000 sesterces pour Tusculum et 250,000 pour Formies (4). Ce sont surtout ces deux chiffres qui lui paraissent dérisoires. « Leur évidente injustice déplait à tout le monde, » dit-il. Il récrimine contre les gens « qui ne veulent pas laisser revenir les ailes qu'ils ont coupées. » Les réparations de Formies lui coûtent énormément. Il a mis en vente Tusculum qu'il n'a pas les moyens de reconstruire, car la générosité de ses amis est épuisée. Dans une nouvelle lettre adressée à un autre ami, Lentulus, à la date de septembre 699 (5), il se plaint de ce qu'en restaurant sa

(1) L. II, 1.

(2) L. IV, 2.

(3) 400,000 fr., suivant l'évaluation de M. Letronne.

(4) 100,000 fr. et 50,000 fr., suivant la même évaluation.

(5) F., I, 9.

fortune, on ne s'est occupé que de sa tête et nullement du reste de son corps.

La situation ne devait pas être réglée quand il écrivait, deux ans après, en septembre 699, que sa réconciliation avec Crassus avait eu lieu dans les jardins de Crassipès, son gendre. Il pouvait le traiter de gendre en vertu de son contrat de fiançailles, sans que la célébration du mariage eut été accomplie. Les *sponsalia* étaient un lien de droit et d'usage qui autorisait le titre sans qu'il y eut le lien de l'âme et du corps que donnait seul l'acte de célébration.

Une preuve bien manifeste que la qualité de gendre donnée dans cette lettre n'implique en rien le fond des choses, c'est qu'à la même époque, vers la fin de 699, Atticus s'occupait de sa fille pour un autre mariage, et il lui répondait : « Je penserai à ce que vous me proposez pour ma fille, puisqu'Aurélien vous a assuré que c'est une bonne affaire (1). »

A l'appui de cette opinion qui nous paraît la plus probable, à savoir qu'il n'y aurait pas eu de mariage consommé parce qu'il n'a pas dû y avoir de divorce, on peut invoquer le silence de la correspondance gardé sur le compte de Crassipès à l'endroit d'un fait aussi grave que l'aurait été ce divorce. C'était une injure sanglante pour tout le monde qu'un divorce, et pour un père tel que Cicéron, plus sanglante que pour un autre; comment n'en eut-il pas dit un mot, comment n'en eut-il pas exprimé une plainte? Dira-t-on que la chose était tellement passée en habitude qu'elle n'excitait ni étonnement, ni ressentiment. Mais s'il en est ainsi, d'où vient l'irritation que témoigne plus tard Cicéron à

(1) IV, 6.

la seule idée que son nouveau gendre Dolabella songe au divorce? Bien qu'il ait toute sorte de raisons de le ménager, son amertume se trahit néanmoins en termes fort peu couverts. Comment aurait-il été plus retenu à l'égard de Crassipès, personnage très-obscur dans la vie publique, vis-à-vis de qui il n'y avait pas nécessité de se composer et qui n'ayant pas l'avantage de racheter son insuffisance dans l'état par l'amitié toute puissante de César, ne pouvait être redoutable à aucun titre.

Une seule raison dans la supposition du divorce pourrait expliquer le silence gardé par Cicéron, ce serait une lacune dans sa correspondance. Mais pour que l'argument eut quelque solidité, il faudrait que nous ne trouvassions pas dans cette correspondance, même la preuve que les relations de Cicéron avec Crassipès n'avaient pas pris une tournure fâcheuse.

Ne vaut-il pas mieux, pour concilier toute chose, résoudre la difficulté dans ce sens, que si nous avions ce qui nous manque de la correspondance, nous y trouverions la démonstration complète que le mariage ne fut pas conclu; et nous aurions ainsi la confirmation de la version de Plutarque.

Je suis tellement éloigné d'admettre un divorce que rien ne justifie et que rien ne démontre, que s'il fallait renoncer, au dire de Plutarque, et il n'y a pas de raison de le faire, j'aimerais mieux supposer encore que le mariage avec Crassipès aurait fini par le décès de ce dernier plutôt que par la rupture du lien légal. Je sais que contre cette supposition il s'élève bien des objections, objections puisées dans la correspondance elle-même, d'où il semble résulter que Crassipès était en vic au moment du mariage de Tulia avec Dolabella; mais à la distance où nous sommes de l'an-

tiquité et dans l'ignorance où l'on est de tant de choses, serait-il bien facile de contredire victorieusement l'opinion qui prétendrait que rien ne prouve que le Crassipès, dont il s'agit, en dernier lieu, dans cette correspondance, soit le même que celui qui aurait contracté mariage avec Tullia ?

Toutefois, c'est là un terrain sur lequel j'hésite à me placer et ce serait, j'en conviens, courir les aventures dans le champ des hypothèses. Il est plus sûr de se mettre à couvert derrière l'opinion de Plutarque, mieux renseigné au demeurant que nous ne pouvons l'être, et c'est décidément à cette opinion, il me semble, qu'on doit se tenir.

Je disais tout à l'heure que, si le divorce avait eu lieu, Cicéron aurait trahi quelque part dans sa correspondance l'humeur que cette conduite lui eût donnée, tandis qu'il n'en était rien et qu'il n'en devait être rien, puisqu'il ne paraît pas que ses relations avec Crassipès eussent cessé. En le disant, je me faisais à moi-même cette objection que la rupture du contrat de fiançailles était néanmoins un assez mauvais procédé qui, sans blesser aussi profondément que le divorce, avait bien son côté offensant. De là naissait une situation qui sans se traduire en une hostilité ouverte et une rancune profonde, comme aurait pu le faire le divorce, avait dû froisser l'âme paternelle et par suite avoir eu son retentissement au dehors, si modéré qu'en eût été l'expression, si court qu'en eût été le terme.

Ce ressentiment mitigé et peu prolongé que paraît avoir engendré une semblable situation, me semble se révéler dans deux lettres à Atticus. Nous pouvons mesurer là le degré et même la durée de la piqure, si je puis employer cette expression.

Voici ce que contiennent ces deux lettres écrites, l'une en 703, l'autre en 704.

Dans la première, celle de 703, Cicéron dit à son ami, qu'il a écrit à tous les sénateurs excepté à l'un d'eux qui se plaint et à Crassipès (1).

On a conclu de ce silence gardé vis-à-vis de Crassipès qu'il le boudait à cause du divorce. La conclusion va beaucoup trop loin. Admettons comme on l'a fait, que l'omission de Cicéron vis-à-vis de Crassipès, a été volontairement calculée, sous l'impression d'un souvenir pénible, toujours est-il que le ressentiment est sans doute bien léger. Quoi, pas une phrase incidente de vif et amer mécontentement qui eut mis à découvert la plaie encore saignante de son cœur, s'il y avait eu divorce. Rien de plus que le nom de Crassipès. Cela se comprend s'il n'y a eu que la rupture du contrat de fiançailles. Il est tout simple qu'on n'en ait pas plus d'humcur. Un contrat de fiançailles peut se défaire sans qu'il en résulte de l'irritation profonde. On peut bien ne pas conserver de l'intimité avec celui qui l'a brisé ; mais ce n'est pas un ennemi qui vous a fait au cœur une blessure incurable, comme celui qui, après avoir eu avec une femme les relations du mariage, la renvoie de sa couche brutalement et avec mépris. Et celui qui aurait eu sa fille ainsi traitée, c'est Cicéron, l'homme que nous savons ressentir si vivement les injures et qui d'ailleurs aime si tendrement sa fille ! Pour se venger d'une telle offense, il lui eut suffi de ne pas écrire à Crassipès, quand il écrivait à tout le monde ; et rencontrant ce nom sous sa plume, il n'eut pas trouvé une de ces expressions poignantes qui eussent témoigné

(1) *vir*, 4.

combien elle était profondément incisée dans son âme.

Mais il y a plus encore, et la petite bouderie du silence qui eut été la seule marque de son ressentiment, est dissipée bien vite, ainsi que nous l'apprend la lettre de 704.

Dans cette lettre, il raconte que Crassipès est venu le trouver à sa maison de campagne de Formies, pour lui donner des nouvelles de Pompée, qu'il avait laissé à Brindes. Il fallait donc que l'impression d'humeur fût bien légère pour avoir laissé si peu de trace qu'elle est effacée à l'heure qu'il est, puisque Crassipès est venu descendre familièrement à la maison de campagne de Cicéron et réclamer son hospitalité. Il est vrai qu'il tient à l'entretenir d'une cause qui leur est commune; mais la politique ne suffirait pas à expliquer toute seule le caractère intime de cette visite, s'il y avait eu entre eux une ligne de séparation aussi profondément tranchée que celle du divorce. Rien ne nous autorise à penser qu'on fût moins susceptible chez les romains qu'on ne l'est parmi nous à l'endroit des sentiments de la famille, et que le renvoi d'une femme du domicile conjugal fut une de ces offenses légères que l'on pardonnait facilement. Cela touche à des intérêts infiniment trop respectables et qui reposent d'ailleurs sur des bases trop peu variables, chez les nations civilisées, pour qu'il en fut autrement alors qu'il n'en est aujourd'hui. Il faut donc reconnaître que la visite de Crassipès à Formies, est une raison de plus pour ne pas admettre que ce divorce ait eu lieu et nous l'ajoutons à toutes celles que nous avons précédemment exposées et qui nous paraissent militer victorieusement contre une supposition qui n'a pour elle aucune vraisemblance morale.

On peut s'étonner peut-être de la vivacité que je mets à repousser l'hypothèse des critiques modernes ; je vais en dire franchement le motif.

Bien qu'après tout , la bonne renommée de Tullia n'eut pas été entachée par un divorce qu'elle n'aurait ni provoqué , ni mérité , car l'humeur inconstante et légère d'un homme qui quitte sa femme par caprice , ne prouve rien contre elle , néanmoins il me semble que cette belle et pure physionomie pourrait avoir à en souffrir auprès de la postérité. C'est peut-être l'effet d'une délicatesse moderne exagérée ; mais nous nous faisons peu à l'idée de voir une femme abandonnée par un mari qui passe trop aisément dans les bras d'un autre. Alors que le divorce était permis par nos lois , ce n'était pas d'un œil favorable que l'opinion voyait ces changements d'état ; et je ne pense pas que l'influence des idées religieuses fût la seule cause de ses répugnances. Ce qui le démontre , c'est que les personnes d'un culte qui admet le divorce les éprouvent au même degré. Cela tient à un sentiment inné du cœur humain , développé sans doute par la civilisation , mais dont le fond primitif est indépendant d'elle. Il y a une certaine pudeur dans notre âme qui est offensée à la pensée qu'une femme que nous avons toute raison d'estimer , puisse , devenant l'épouse d'un autre , avoir à rencontrer sur ses pas un premier mari. La loi peut légitimer une seconde union du vivant de celui-ci , mais il y aura toujours pour la proscrire l'instinct très-énergique des âmes délicates , quelles que soient du reste les libertés que puisse comporter la diversité de croyances à cet égard.

Tullia , veuve de Pison , sans enfant et à l'âge de 19 ans , peut se remarier sans qu'elle ait à souffrir dans

notre plus haute estime. Il peut y avoir un devoir de convenance sans doute dans le veuvage d'une mère qui se consacre à sa jeune famille, et par dévouement pour elle, renonce à l'idée de contracter une nouvelle union. Mais ce serait passer la mesure que d'imposer la loi d'un veuvage éternel à la femme qui n'est pas engagée par les obligations étroites de la maternité, sous peine de déchoir moralement, et les plus susceptibles ne vont pas jusques-là.

Admettons à présent que Tullia répudiée par Crassipès, eût donné sa main à un autre, elle aurait fait ce qu'ont fait beaucoup de femmes de l'antiquité; mais elle eût perdu du charme éminent qui distingue cette nature exquise, car ce n'est pas en imitant le vulgaire qu'on s'élève au-dessus de lui. Que si, au contraire, malgré sa jeunesse, elle eût gardé la condition d'une veuve, après le divorce accompli, nous aurions vu là le trait distinctif d'une femme d'élite qui met sa supériorité dans sa dignité morale.

J'aime mieux croire qu'elle n'a pas eu une telle épreuve à subir; et pour la rendre plus intéressante, du reste, je n'ai pas eu, je l'espère, à altérer la vérité de l'histoire, mais au contraire à la rétablir.

Je résume en ces mots cette longue discussion: Tullia a été la fiancée de Crassipès; elle n'a pas été son épouse. Mais une fois le contrat de fiançailles rompu, nous voyons, dès 702, poindre pour elle une situation pleine d'incertitude et grosse de périls.

Cette situation se dénouera par un mariage qui sera un mariage d'inclination, et quoique tel, néanmoins fort brillant d'apparence, mais d'apparence seulement, car on verra bientôt quelle influence funeste il exercera sur la destinée de Tullia.

Cicéron était alors en Cilicie où il remplissait les fonctions de proconsul. Il y était très-occupé de poursuivre dans leurs repaires les brigands du Mont-Amanus, il les avait vaincus en bataille rangée et il avait obtenu, en récompense de sa victoire, le titre très-envié d'*imperator*.

Quoique fort absorbé par les affaires de sa province, qui n'étaient pas exclusivement des affaires civiles, ainsi qu'on vient de le voir, il avait les yeux fixés du côté de Rome, sur cette maison du Mont-Palatin, où reposait sa fille, sous l'aile très-peu protectrice de sa mère, en la sollicitude de qui il avait une médiocre confiance. Si nous avions la partie de la correspondance qu'il entretenait à ce moment avec elles, nous y verrions la preuve de la vigilance inquiète de sa pensée qui de loin comme de près et plus encore que de près, ne cessait de se porter sur l'avenir de Tullia; mais bien qu'elle nous fasse défaut, nous avons les lettres à Atticus qui nous en tiennent lieu; et nous y lisons qu'au milieu du détail des affaires générales, dont il lui parle selon son usage, il a toujours un mot à dire sur le compte de sa fille et sur les projets d'établissement qui se présentent pour elle.

Ses préoccupations n'avaient pas même attendu jusques-là et elles avaient commencé à se faire jour en route, alors qu'il se rendait en Cilicie. C'est ainsi qu'il écrivait de Bénévent, en mai 702 (1):

« Je vous remercie d'agir pour cette affaire que je vous ai si fort recommandée; mais votre départ diminue mon espérance. Si j'ai écouté les propositions de celui que vous savez, ce n'est pas que je le goûte fort, c'est que je

(1) Atticus, l. v, 3.

ne trouve pas mieux. Quant à cet autre qui ne vous en paraît pas éloigné, je ne sais si ma fille en voudrait, chose assez difficile à savoir comme vous dites. Pour moi je ne suis pas exigeant; mais vous allez partir et le mariage se conclura avant mon retour. » Enfin il termine en priant son ami de faire agir Servilia auprès de Servius. On a conclu de ces dernières paroles, qu'il avait jeté les yeux sur le fils de Servius Sulpicius, pour en faire son gendre.

Avant d'être arrivé au terme de son voyage, il écrivait encore de Tralles: « Rien ne peut me faire tant de plaisir que d'apprendre que vous avez terminé les affaires que je vous ai recommandées et surtout celle qui regarde la personne que je chéris le plus (1). »

Il ne paraît pas cependant que rien fût conclu alors, et c'était une fausse espérance qui lui avait été donnée, non pas sans doute que les prétendants manquassent, pas plus que les négociateurs de mariage; mais il était dans la situation naturelle des choses que la conclusion se fit attendre.

Atticus était fort initié et plus que cela, fort mêlé à tous ces secrets domestiques et en disait franchement son opinion en ami dévoué. Nous n'avons pas ses lettres qu'en homme prudent et avisé, qui ne veut pas se compromettre avec le nouveau régime, il prit plus tard un soin jaloux à détruire; mais par les réponses de son illustre correspondant qui nous restent, il nous est bien facile de présumer ce qu'elles contenaient.

Voici une de ces réponses datée de février 703. Elle a trait à plus d'un objet, comme il arrive d'ordinaire. Cicéron entretient Atticus de la politique du

(1) L. v, 14.

temps, avec son ardeur habituelle; mais le chapitre intéressant n'est pas oublié. La grande affaire de sa vie privée, le mariage de Tullia qui préoccupe sa pensée à Laodicée et qui occupe pour lui l'attention de ses amis de Rome, s'y découvre en termes voilés, il est vrai, mais nullement équivoques: « Je suis de votre avis sur l'affaire que vous savez. Il faudra penser au fils de Posthunia, puisque Pontidia ne conclut rien (1). »

Il n'est pas difficile de deviner le mot de l'énigme, si énigme il y a ici. Qui est Posthunia? qui est Pontidia? C'est le cas de répéter l'adage vulgaire, *je ne le sais pas, mais j'en suis sûr*. Ce sont évidemment deux mères qui avaient des fils à marier. Il paraît que l'une était plus facile à décider que l'autre; et bien qu'on eût préféré avoir affaire à celle-ci, on se rabat-
tait sur celle-là faute de mieux. Cela n'est pas nouveau; et tous les jours on rencontre sur ses pas une volonté de mère qui hésite, malgré le mérite du sujet proposé à son choix, comme aussi tous les jours on voit une résolution de père dans l'impossibilité d'avoir ce qu'elle veut, se contenter de ce qu'elle peut.

Une autre lettre de Cicéron, toujours écrite au fidèle Atticus, qui est en son absence le véritable tuteur des intérêts de sa fille, nous montre encore les choses à l'état d'indécision, à la date de mars de la même année. Cependant elles ont un peu marché, et il y a une proposition communiquée qui paraît lui plaire: « Je suis de votre avis sur le mariage de Tullia et je lui ai écrit à elle et à sa mère pour leur faire connaître que j'agréais ce parti. Je me suis souvenu de ces mots d'une de vos

(1) L. v, 21.

lettres: *Je voudrais que vous fussiez revenu à votre ancien troupeau* (1).

Quel est le parti agréé par le père de Tullia? Nous l'ignorons. Que signifient ces mots empruntés à Atticus? *Je voudrais que vous fussiez revenu à votre ancien troupeau*. Ici il est plus facile de soulever les coins du voile; on l'a fait d'une manière qui ne me paraît pas cependant la plus heureuse.

On a cru voir dans le langage d'Atticus le conseil donné à son ami de prendre un gendre dans l'ordre des chevaliers auquel il appartenait par son origine. Il me semble que c'est là une interprétation fort hasardée. Après le premier mariage de Tullia et avec la haute position qu'occupait Cicéron dans la république, il ne pouvait entrer dans la pensée de personne de lui proposer un parti choisi dans l'ordre équestre qui ne devait convenir ni à sa fille, ni à lui. C'eût été déroger pour la veuve de Pison, pour la fille du proconsul de Cilicie. Celui-ci était si haut placé en ce moment, que l'honneur de devenir son gendre devait être fort prisé d'ailleurs dans les familles sénatoriales; et le mariage manqué de Crassipès n'avait pu diminuer, quelle qu'en fût la cause, les avantages de son alliance. Il est d'ailleurs à remarquer que César, pendant son consulat, ayant dans l'intérêt de sa politique, brouillé l'ordre des chevaliers avec le sénat, Cicéron ne pouvait éprouver que de l'éloignement pour cet ordre et être dès lors fort peu porté à y prendre un mari pour sa fille.

Dans la lettre d'Atticus n'y aurait-il pas plutôt une allusion politique? Ne pourrait-on pas y voir le conseil de choisir un gendre dans un parti qui fut le sien?

(1) L. VI, 1.

Bien qu'à ce moment la rupture ne fût pas déclarée, la grande division des esprits qui devait coûter tant de sang généreux à la république, se prononçait déjà vivement à Rome; et la guerre était pour ainsi dire à l'état d'incubation. Cicéron pouvait craindre et on pouvait craindre pour lui une alliance qui l'eût mis en opposition avec lui-même; et c'était pour la détourner, alors qu'une proposition peut-être était déjà faite, qu'Atticus lui aurait conseillé de revenir à son ancien troupeau, c'est-à-dire, à ses amis politiques, parmi lesquels il ne devait avoir que l'embarras du choix. On est d'autant plus tenté d'accepter cette explication, qu'on va bientôt apprendre que les choses tournèrent tout différemment, mais nullement par la faute de Cicéron, qui n'apprit le mariage de sa fille que lorsqu'il n'était plus temps d'y mettre obstacle.

Pendant qu'il suivait en effet avec une curiosité impatiente et une infatigable sollicitude, tout ce qui se projetait à Rome ou s'y préparait dans l'intérêt de Tullia, un événement subit et imprévu vint déjouer ses meilleures combinaisons et renverser toutes ses espérances. Elle se maria sans lui et l'on peut même dire presque malgré lui.

Son impatience du résultat ne fut pas peut-être étrangère à cet événement; et cette impatience s'était trahie fort ouvertement dans une lettre à Atticus, datée de Tarse, en juin 703: « Je vous prie de penser à tout ce qui me regarde et surtout au mariage de ma fille. J'ai écrit à Térentia pendant que vous étiez en Grèce pour lui faire connaître mes intentions (1). »

Quoique éloigné de Rome par ses fonctions procon-

(1) L. VI, 4.

sulaires, il était alors dans la plus grande phase du développement de son crédit politique. Depuis longtemps regardé comme l'orateur hors ligne du sénat, il avait, au sein de ce corps d'élite, peu à peu conquis la première place d'homme d'état; et par un de ces bonheurs qui devaient mettre le comble à sa fortune, il venait d'ajouter les lauriers de la couronne militaire aux feuilles de chêne de la couronne civique. Lui, l'orateur le plus écouté, le politique le plus habile et le plus consommé dans l'art difficile de traiter les grandes affaires et dans l'art plus difficile encore de manier les hommes, il avait aussi obtenu les succès du champ de bataille. Rien ne manquait donc à sa brillante carrière. Il est bien vrai que les malins de Rome, sans mettre en doute son courage, qui s'était assez montré lors de la grande conspiration de Catilina, se disaient tout bas, à l'oreille, que sa victoire de l'Amanus, dont ses amis faisaient tant de bruit, n'était pas de son fait et qu'elle était due aux habiles combinaisons de son frère Quintus, qui était son lieutenant en Cilicie et dont l'aptitude militaire avait fait ses preuves depuis longtemps. Mais qu'importait si, en définitive, il en profitait? Qui pouvait raisonnablement contester le mérite de la victoire à celui qui était le principal chef de l'armée? S'il y avait eu une défaite, n'en aurait-il pas eu la responsabilité, et parce qu'au lieu d'un revers c'était un succès, fallait-il le priver de l'honneur qui devait lui en revenir? L'envie ne trouvait donc que peu d'oreilles inclinées vers elle, quand elle colportait dans Rome ces mauvais bruits; vainement elle s'agitait pour flétrir de son venin les lauriers de l'illustre absent, elle y était pour ses peines et ne rencontrait aucun écho. La foule désintéressée qui n'a aucun avantage à nier la gloire et à rabaisser

le génie, passait à côté d'elle sans l'écouter ; et elle se plaisait à proclamer que nuls succès n'étaient interdits à l'éminent citoyen dont elle était accoutumée à admirer la parole et à respecter le caractère.

Dans de telles conjonctures et avec ses qualités personnelles, on devine sans peine que Tullia devait voir l'empressement de la jeunesse romaine l'environner de ses soins. Dans le concours de cet empressement qui lui était connu, Cicéron avait ses prédilections, ses répugnances ; mais on ne le sait que trop, ceux que les pères désirent pour gendres, ne sont pas toujours ceux que les filles préfèrent pour maris.

Parmi les plus zélés compétiteurs de la main de Tullia, se rencontrait un homme de haute naissance qui, illustre par son origine, devait le devenir plus encore par sa descendance. C'était Claudius Néron qui épousa plus tard la fameuse Livie et fut le père de l'empereur Tibère. Claudius Néron qui ne se doutait pas alors des destinées de sa race, paraissait beaucoup tenir à une alliance qui l'eut rendu le gendre d'un homme dont la proscription ne devait pas tarder à détruire la grandeur avec la vie. Qui pouvait le prévoir alors ? Cicéron était à l'apogée de sa gloire et de son pouvoir. Soit qu'une démarche directe auprès de Tullia ne parût pas à Claudius Néron un titre suffisant pour être l'objet de son choix, soit qu'il lui semblât qu'il ne pouvait être permis à Tullia de disposer d'elle-même, sans l'assentiment de son père, il crut qu'il n'avait rien de mieux à faire pour réussir dans ses projets, que de s'adresser à Cicéron. Il lui écrivit donc en Asie pour lui révéler ses désirs et le prier de les accueillir.

Sa lettre qui portait le double cachet d'un penchant déclaré pour la femme dont il recherchait la main et de

l'honneur qu'il éprouvait d'appartenir au proconsul de Cilicie, par les liens du sang, arriva trop tard pour avoir la suite qu'il pouvait en espérer. Non pas que Cicéron eut pris définitivement sa résolution, mais on l'avait prise pour lui; et la demande de Claudius Néron, malgré toutes les dispositions favorables qu'elle rencontrait chez lui, se trouvait éconduite, avant qu'il eut pu répondre à la proposition et témoigner à sa femme et à sa fille son vœu qu'elle fût bien reçue.

L'une et l'autre avaient remarqué depuis longtemps des assiduités qui avaient vivement impressionné le cœur de la fille et des attentions qui avaient prévenu très-favorablement celui de la mère. Dans les lieux publics, dans les temples, sous les portiques, au Cirque, au théâtre et au Champ de Mars, elles n'avaient manqué aucune occasion de se produire et de se multiplier. Plus avisé, le père, s'il eut été à Rome, eut résisté à la séduction de ces poursuites obstinées, et il aurait eu ses raisons pour cela ainsi qu'on le verra. Mais il était loin; et de pauvres femmes étaient mal défendues par la fragilité de leur sexe contre les insidieuses attaques d'un homme qui mettait au service de ses projets une activité fertile en ressources et une ardeur qui ne s'arrêtait que devant le succès.

Il y avait alors à Rome bon nombre d'individus qu'on eut appelés des roués, s'ils eussent vécu de notre temps, et qui justifiaient parfaitement par leurs allures de conduite, l'idée que nous attachons à cette expression. Cornelius Dolabella, un de ces roués de l'antiquité, était un jeune patricien qui, pour la naissance, ne le cédait à aucune autre en illustration. Il avait des connaissances, de l'esprit et des talents, mais il était complètement dépourvu de principes, n'en

ayant guère d'autres que ceux qui pouvaient se plier aux fantaisies de ses passions ou s'accommoder aux exigences de son ambition. Caractère turbulent et disposé à prendre sa part de toutes les agitations dont Rome pouvait être le théâtre dans les évènements politiques que chacun pressentait, il savait dissimuler à propos cette activité remuante, pour se jeter dans les chemins couverts de l'intrigue et y ramper avec patience, en attendant l'heure de la lutte ouverte. Le souci de son élévation et le désir d'arriver de plein saut aux honneurs, sans avoir de noviciat à subir, étaient merveilleusement servis par ses vices à double face, habile mélange d'audace et de souplesse; et ils devaient tout naturellement le placer parmi les amis de César dont les projets de domination, nullement déguisés, ouvraient de larges perspectives aux ambitions impatientes et à l'esprit d'aventure.

Dolabella avait jeté les yeux sur Tullia pour en faire sa femme peut-être même avant que les liens qui l'enchaînaient à une autre union fussent rompus. Il pouvait trouver à un tel mariage plus d'un motif de convenance. L'agrément et l'intérêt avaient chacun à réclamer leur part dans cette inclination de sa volonté.

Pour les esprits clairvoyants, il était certain qu'un conflit était inévitable entre les deux grandes renommées militaires de Rome qui se faisaient obstacle l'une à l'autre. Le patriotisme républicain ne nourrissait aucune illusion; rien d'avantageux ne pouvait sortir pour la liberté d'une collision que la vieille gloire de Pompée, que la gloire plus jeune de César, qui revenait des Gaules, après avoir ajouté de nouveaux territoires à l'empire romain et de nouveaux lauriers à sa propre couronne, présentaient comme imminente. C'est le

malheur des républiques que les conquêtes , c'est leur péril que la gloire des hommes d'épée. Si elles ne résistent pas d'ordinaire aux fascinations de la victoire attachée indissolublement aux pas d'un conquérant heureux, sont-elles mieux en sûreté quand elles se trouvent en présence de deux individualités rivales qui, accoutumées à dominer sur les champs de bataille, ne peuvent supporter en face l'une de l'autre, ni l'égalité de situation, ni l'égalité de renommée ? La politique se compliquait aussi d'un grief privé et Pompée n'avait pu pardonner à César de lui avoir suborné sa femme Mucie, pendant son absence de Rome.

Les habiles qui, selon l'usage de tous les temps, manœuvrent dans le sens des intérêts plus que dans celui des principes, songeaient, dans l'incertitude de l'avenir que ne pouvait prévoir à ce moment la prudence la plus expérimentée, à s'assurer une double chance. Dolabella était du nombre ; il pouvait ne pas lui paraître indifférent d'avoir un pied dans les deux camps. Il avait tout à espérer de César dont il était un des familiers et le plus compromis peut-être de tous ses familiers. Si celui-ci était vainqueur dans la lutte qui se préparait, sa victoire lui ouvrait la porte de tous les honneurs ; que si, au contraire, il était vaincu, son avenir était bien risqué, n'ayant rien à attendre que la prescription de son rival. Un beau-père comme Cicéron, tout puissant auprès du sénat et de Pompée ne lui était pas inutile pour réparer les brèches faites à sa fortune. Ce n'était donc point un mauvais calcul que de se prémunir contre les périls que pouvaient lui faire courir son dévouement à la cause de César, sa participation à tous ses conseils, sa coopération à toutes ses entreprises ; c'était s'assurer à deux fins, et si la pensée ne fait

pas honneur à la loyauté de l'homme, elle le fait du moins à son habileté, qui ne voulait pas être prise au dépourvu. Bien que toutes les chances semblassent en faveur de César, aux yeux de ses partisans, il n'était pas impossible après tout que le parti de Pompée ne fut victorieux. Or, dans cette hypothèse, Dolabella avait besoin de quelqu'un pour rétablir ses affaires, tandis que dans l'hypothèse inverse, il n'avait besoin de personne pour les faire.

Sans vouloir trop pénétrer les secrets de la pensée intime de son ami, César ne pouvait voir avec déplaisir le mariage de celui-ci avec la fille de Cicéron. Il aurait bien voulu avoir dans ses rangs l'illustre consulaire dont il estimait le caractère et aimait la parole et les écrits; et s'il ne pouvait espérer de le conquérir à son drapeau, il avait du moins celle de le désarmer et de le contenir à l'aide d'une alliance qui lui imposerait des ménagements. Ses calculs étaient donc servis par Dolabella dans ce mariage, bien loin qu'il y fit obstacle. Il savait bien qu'il n'avait pas à craindre de ce côté la défection et il pouvait de l'autre espérer la neutralisation d'une hostilité.

Mais si Dolabella en s'alliant avec Cicéron avait la pensée de se donner des gages contre les éventualités de l'avenir et si l'ambition était le stimulant principal dans un esprit de la trempe du sien, ce n'était pas l'unique mobile de sa conduite. Dans les affaires les plus vivement poussées et les plus étroitement liées au nom de l'ambition, il peut y avoir un coin réservé pour le goût personnel; et la chose parfaitement admissible de soi en général l'est plus particulièrement encore ici.

Dolabella avait, au milieu des aspirations calculées

de ses convoitises politiques et de ses dissipations de toute sorte, une inclination très-prononcée pour les lettres qu'il cultivait avec succès. Il avait l'esprit nourri de la lecture des écrits qui composaient alors toute la littérature connue, de ces immortelles productions de la Grèce qui touchaient à tous les genres, philosophie, histoire, éloquence, poésie. Il causait volontiers et très-brillamment de ces sujets divers. C'est un témoignage que lui rend Cicéron lui-même dans deux lettres adressées à un ami commun, Volumnius. Ainsi, par son alliance, tout en veillant au soin de sa fortune, il trouvait à satisfaire son penchant personnel. Il épousait une femme qui passait pour la plus spirituelle et la plus lettrée des romaines de son temps. Il se donnait une compagne avec laquelle dans les intervalles que lui laisseraient les affaires dont il était fort occupé et les plaisirs dont il n'entendait pas se sevrer, il pourrait discourir selon ses goûts et qui lui offrirait tous les agréments d'une conversation élevée où l'on se comprend et où l'on se répond dans un échange intelligent de pensées.

Mais quoiqu'il en soit des motifs divers qui dirigèrent ses poursuites, les propositions dont il chargea les amis de la famille n'eurent pas de peine à réussir; et le mariage fut bientôt décidé. Il le fut sans qu'on demandât les conseils de Cicéron qui aurait fait bien des objections, on a tout lieu de le conjecturer; et il fut même célébré sans attendre son retour. Grand malheur que cette précipitation à terminer une affaire de cette importance; grand malheur pour toute la famille pour Tullia qui allait n'en recueillir que des amertumes, dont la trame ne devait se rompre qu'avec sa vie, pour ce père qui aimait si vivement sa fille, que tous les

coups qui la frapperaient allaient retentir dans son âme et qui pourrait attribuer sa fin prématurée à une union qu'il ne lui avait pas été permis d'empêcher.

Il semble bien néanmoins que lorsque Tullia et sa mère prirent sur elle de conclure l'affaire avec une si rapide spontanéité, elles crurent pouvoir compter sur l'agrément du chef de la famille, car qu'elles que fussent leurs prédilections personnelles, s'il en avait été autrement, le procédé eut été assez étrange et fort inexplicable. Ce qui semble confirmer une première supposition sur ce point, c'est que Cicéron avait, en diverses circonstances, montré de la sympathie pour la personne de Dolabella, et manifesté un vif désir de conquérir son amitié. Cela ressort de deux lettres écrites à Volumnius sur la fin de 702. Certes on ne peut pas affirmer que ces lettres, venues de Cilicie, eussent été communiquées à Tullia et à sa mère; mais on peut bien croire que les sentiments qui s'y trouvaient exprimés n'étaient pas un secret pour elles.

Dans la première de ces lettres, l'écrivain parle de Dolabella en termes très-flatteurs. Il lui reconnaît beaucoup de culture dans l'esprit; il a cru voir qu'il y avait en lui de la propension à rechercher son intimité; et il prie l'ami commun d'achever l'ancien ébauchée, en lui gagnant entièrement son cœur. Il semble, à n'en juger que par ce langage, qu'il n'est pas seulement enchanté, mais presque honoré de posséder son amitié. (1). (2).

Dans la seconde lettre, entretenant Volumnius du penchant de Dolabella pour les lettres, il le loue comme un homme dont la causerie a un vif attrait pour lui.

(1) L. F. VII, 32. — (2) Id., id., 33.

De là à en faire son gendre il n'y a pas loin sans doute et on serait déjà tenté d'en conclure qu'il y songeait très-sérieusement quand il écrivait en ces termes. Mais ce n'est pas tout encore, et une lettre de Célius, de janvier 703, vient confirmer une première induction. On remarquera la date de cette lettre de très-peu postérieure à la dernière de Volumnius qui est de décembre 702.

Dolabella avait contracté un premier mariage qu'on avait jugé à Rome ne devoir pas être de durée. Tout à coup les prévisions publiques se réalisent et sa femme abandonne le toit conjugal. Célius prend aussitôt la plume pour aviser Cicéron et bien qu'il ait reçu mission au départ de celui-ci pour la Cilicie de l'amuser en lui contant la chronique de la ville, on est porté à croire, en lisant sa lettre, que la nouvelle donnée se rattache à autre chose qu'à un badinage frivole : « Je me souviens, dit-il, de ce que vous m'ordonnâtes à votre départ. Vous n'avez pas oublié ce que je vous ai mandé depuis dans mes lettres. Il serait hors de saison d'en dire davantage. Je vous ai averti que si l'affaire ne vous déplait pas, la prudence veut que vous ne fassiez pas connaître votre désir; vous vous feriez tort de le publier et je suis persuadé que le moindre bruit de ce genre serait contraire aux bienséances et à vos intérêts. Quant à lui (Dolabella) il n'est pas capable de garder le secret sur une chose qui serait si favorable à ses espérances. » Et à la fin de la lettre revenant sur le même sujet : « Je vous conseille de ne vous ouvrir de rien sur Dolabella, l'intérêt même de vos vues l'exige » (1).

Il semble bien résulter de là très-clairement que

(1) L. F. VIII, 6.

Cicéron n'ignorait rien des poursuites de Dolabella et qu'il les avait peut-être même aceréditées par quelque confidence secrète de Célius. Mais s'il avait eu un moment la pensée d'en faire son gendre, il n'avait pas tardé à ce qu'il paraît à y renoncer, soit par les conseils d'Atticus, soit par ses propres réflexions. Toutefois ce revirement dans ses dispositions pouvait bien avoir été ignoré de Térentia et de Tullia qui, sans être initiées à ses pensées secrètes, connaissaient son bon vouloir pour Dolabella et la bonne opinion qu'il avait témoignée sur son compte en diverses occasions.

On doit le présumer avec d'autant plus de raison que quand il quitta Rome pour aller en Cilicie, celui-ci était engagé dans les liens d'un mariage qui subsistait dans son intégrité, et si dès-lors même on pouvait soupçonner que ces liens seraient rompus quelque jour, il n'y avait cependant ni certitude sur le fait de la rupture, ni, à *fortiori*, certitude sur le moment de la rupture. Il eut été donc assez peu convenable que Cicéron eut entretenu sa femme et sa fille d'un projet subordonné au cas de la dissolution d'un mariage préexistant. Ce sont de ces choses qu'on peut dire vaguement à un ami à qui on découvre son âme, mais qu'on ne dit pas à sa femme et à sa fille. L'une et l'autre ne devaient donc savoir qu'une chose, c'était ses sympathies pour la personne de ce jeune patricien, sans avoir le mot de l'énigme, à moins que les indiscretions de Célius ne leur en eussent appris davantage; mais dans ce cas même, comme elles ne lui auraient rien dit à lui-même, elles étaient présumées ignorer tout vis-à-vis de lui.

Or, il était trop loin pour qu'elles pussent savoir à temps le changement qui s'était opéré dans ses dispositions personnelles, et lui, ne se doutant pas de la

manière dont les choses marchaient à Rome, n'avait pas cru qu'il fût très-utile de le leur faire connaître, quand Dolabella ne pouvait lui paraître qu'un indifférent à l'égard de sa femme et de sa fille.

C'est dans l'intervalle qui s'écoula entre la lettre de Célius et la réponse de Cicéron que le mariage fut contracté. Ce que contenait cette réponse, nous l'ignorons, puisque nous ne l'avons pas; mais il nous est aisé de le supposer, en lisant celle qu'il adressa à une nouvelle lettre de Célius où, celui-ci, après la célébration du mariage, lui en faisait son compliment. Nous avons cette lettre de Célius(1) où il s'exprimait en ces termes : « Si jusqu'à présent il s'est nuï à lui-même, il ne faut pas douter que la maturité de l'âge, votre commerce, votre autorité et la considération de Tullia ne le guérissent bientôt de ses faiblesses. Il n'est pas obstiné dans ses vices, il est capable de comprendre le bien et enfin, ce qui est le principal, je l'aime beaucoup. »

Le compliment était modeste, comme il convenait à un homme qui s'était mêlé de l'affaire; et on le voit, il n'était pas d'ailleurs sans réserve. En l'acceptant avec ce caractère et dans ces limites, Cicéron ne dissimule pas dans sa réponse qu'il n'a été pour rien dans l'œuvre du mariage de sa fille et même qu'elle s'est accomplie contre son gré.

« Je suis charmé, lui dit-il, de vous entendre louer Dolabella et de voir que vous l'aimez. La prudence de Tullia lui servira de frein, dites-vous, que voulez-vous? Il faut s'accommoder du temps. Je prie les dieux d'approuver ce qu'on a fait. Vous verrez que j'aurai de la satisfaction de mon gendre, et je vous le devrai. »

(1) F. VIII, 13.

C'est là, ce me semble, un langage fort clair qui nous révèle comment les faits ont dû se passer et met parfaitement à découvert la pensée véritable de Ciceron.

Une réflexion se présente d'abord. Célius a été bien évidemment le négociateur du mariage (1) et en cette qualité il s'est porté garant que les choses tourneraient à bien, un peu sans doute par ses soins et son intervention ; mais il n'a pas parlé en homme parfaitement sûr de son fait, car il a besoin d'auxiliaires, et le mérite de la femme comme celui du beau-père les lui fournissent. Tout léger qu'est son caractère, et nous le savons tel par une lettre dont l'impression n'est pas effacée, certainement, par celle que nous avons citée tout à l'heure, où il se donne les airs de gravité d'un homme habile et d'un conseiller prudent, tout léger qu'est son caractère, dis-je, il n'a pu taire ce qui est notoire, les craintes qu'on peut avoir sur le sort futur de Tullia avec un mari tel que Dolabella. Il a touché là une corde qui vibre dans le cœur de son père. Et celui-ci qui ne peut, malgré les égards qu'il doit au négociateur, se portant, ou le voit, caution fort modérée du succès, contraindre ses sentiments tout à fait, laisse échapper ce cri qui révèle le fond de sa pensée : « Que voulez-vous, il faut s'accommoder au temps. »

Déplorable temps, en effet, que celui où il fallait qu'un père acceptât avec une humble résignation le sacrifice de sa fille pour ne pas déplaire à l'ami redouté d'un homme qui allait devenir l'arbitre souverain de la république. Il n'était pour rien dans la conclusion d'une

(1) V. la lettre à Célius, juillet 703, de *Matrinio* — lisez : de *Matrimonio*. N. 62.

affaire qui s'était traitée sans sa participation ; mais il courbait le front devant la cruelle nécessité et s'y soumettait sans illusion.

Si à une autre époque l'idée de faire son gendre de Dolabella lui était venue fugitivement dans l'esprit, elle n'y avait pas germé et cela ressort bien clairement de ces mots : *J'approuve ce qu'on a fait*, qui sont la marque certaine qu'en concluant l'affaire on ne lui avait pas préalablement demandé son assentiment, et qu'il n'avait eu à s'en occuper que pour la couvrir de son approbation rétrospective. S'il fallait quelque chose de plus pour achever la démonstration, on le trouverait dans quelques autres lettres. Ainsi écrivant de Side en Cilicie à la date du mois d'août 703, à Appius Pulcher et s'excusant du mariage de sa fille auprès de celui-ci, qui avait ses raisons pour détester Dolabella, il n'y met pas de la complaisance sans doute quand il lui dit : « Je désire à présent que ce que mes amis ont fait, *me insciente*, moi l'ignorant, tourne avantageusement pour Tullia et pour moi (1). » N'écrit-il pas aussi à la même époque à Atticus ? « Vous pouvez m'en croire, je ne ne songeais pas à Dolabella. » Et il continue : « J'avais même envoyé des exprès à Rome pour parler à ma femme et à ma fille de Tiberius Néron, qui s'était adressé à moi ; mais ils ne sont arrivés qu'après les fiançailles. » Il est vrai qu'il se console et même qu'il se félicite ; mais ne peut-on pas croire qu'il faisait contre mauvaise fortune bon cœur, quand il ajoutait : « Après tout, je crois ce parti ci meilleur. Du moins ma femme et ma fille sont charmées de la politesse et de la complaisance de mon nouveau gendre. » Mais voici le mot qui révèle le fond

(1) F. III, 12.

de la pensée : « Je ne veux pas trop fouiller le reste (1). »

Le mariage s'annonça d'abord sous de favorables auspices et l'heureuse influence d'une femme aimée et si digne de l'être paraît s'être fait sentir dans les premiers moments sur l'âme corrompue de Dolabella. Cicéron écrivait de Trébule, décembre 703, à Atticus : « Ma femme, ma fille et moi sommes tous fort contents de mon gendre ; on ne peut avoir plus d'esprit et d'agrément. » Mais il y a toujours le correctif qui arrive : « Cela mérite qu'on ne regarde pas au reste de si près (2). » Atticus très-probablement montrait dans ses lettres quelque défiance sur les suites du mariage.

Les bons procédés de Dolabella furent pour lui une courte halte dans la voie du bien. Ses vices se trahirent bientôt avec une violence d'autant plus grande qu'ils avaient été comprimés quelque temps. Alors commença pour la jeune femme délaissée et ruinée par l'inconduite de son mari, une longue série d'épreuves qui furent le cruel supplice de son père. Il s'accusait sans cesse des souffrances de sa fille, il n'en était cependant que la cause indirecte, si tant est qu'il y fut pour quelque chose ; mais son absence de Rome avait fait incontestablement tout le mal, car jamais cette union n'eut été contractée s'il avait été présent au moment où Dolabella, profitant, peut-être, d'une indiscretion de Célius, avait jeté les yeux sur Tullia pour en faire sa femme. Plus tard il put s'adresser des reproches mieux fondés ; mais nous n'avons pas à devancer les événements.

Ce qu'il y avait de plus affreux pour lui dans cette situation qui déchirait son cœur, c'est qu'il fallait taire

(1) L. VI, 6.

(2) L. VII, 3.

ses plaintes et cacher ses larmes. On comprend pourquoi.

À son retour de Cilicie il avait trouvé les choses bien envenimées à Rome et la force respective des partis bien modifiée. On était alors sur la fin de l'année 703. L'étoile de Pompée pâlisait; celle de César brillait d'un éclat plus vif. La situation était fort tendue et les partisans de ces deux hommes qui semblaient résumer en eux les destinées futures de la patrie, se mesuraient du regard en attendant qu'ils en vinsent aux armes. Il ne fallait pas être un habile prophète pour prévoir une explosion et pour juger que cette explosion serait fatale à la liberté. Ceux qui comprenaient le péril s'employaient de leur mieux pour l'empêcher d'éclater sans se faire beaucoup d'illusion sur le résultat de leurs efforts. Cicéron était du nombre de ces esprits prévoyants et affairés. Son crédit était alors dans toute son amplitude, il s'en servait pour intervenir auprès des deux rivaux, écrivant tour à tour à César, à Pompée pour les réconcilier, les appaiser au moins, afin d'éviter ou d'ajourner, s'il n'y avait pas moyen d'obtenir mieux, une guerre fratricide qui allait faire verser le sang à flots et amener, comme conséquence dernière, la ruine de la république.

On devine tout ce que cette situation comportait pour lui de ménagements étudiés vis-à-vis de son gendre, l'un des conseillers les plus écoutés de César et des plus mêlés à ses résolutions.

Sur ces entrefaites, celui-ci se rend à Rome (1). Pompée quitte aussitôt la ville et se retire suivi d'un grand nombre de citoyens considérables. Cicéron, soit

(1) V. Plutarque, F. de Cicéron.

par égard pour Dolabella , soit pour essayer de son influence médiatrice , y reste , et il autorise par là , auprès des esprits faibles et prévenus , la créance qu'il va suivre la même bannière que son gendre. Il était loin d'en être ainsi cependant , et la suite des événements le prouva bien. La vérité est que dans ce moment il ne savait guère ce qu'il devait faire. Une lettre à Atticus nous le montre en proie aux plus vives irrésolutions. Au milieu de cette grande querelle qui divisait la république , il considérait toute chose sans illusion. Il prononce quelque part les noms de Sylla et de Marius (1). S'il voit dans un camp tout ce qu'il y a de plus vil et de plus corrompu , il voit dans l'autre beaucoup de gens dont la moralité n'est pas plus rassurante. Si ici se trouve la populace et la jeunesse , amis des troubles , parce qu'elles espèrent s'y enrichir , il y a aussi de l'autre beaucoup de gens de bien dont il se méfie ; « car , dit-il , ce sont des gens qui veulent conserver leur bien ou recouvrer celui qu'ils ont dissipé. » C'est en jetant les yeux sur cette mêlée des partis , pour qui l'intérêt de l'état est chose secondaire , qu'il s'écrie avec une douloureuse tristesse : « Je sais bien qui je dois fuir , mais je ne sais vers qui je dois me réfugier (2). » Cependant la cause de Pompée lui paraît en fin de compte la plus juste et la plus honnête ; mais sa capacité lui inspire peu de confiance et le génie de César lui semble de beaucoup supérieur. Après tout il ira ou iront les honnêtes gens ou ceux qui passent pour tels ; mais un scrupule le retient , il doit à César une somme considérable dont il a besoin pour son triomphe , et ce

(1) Atticus , I. XI , 7.

(2) L. VIII , 7.

triomphe, il y tient à cœur, c'est le prix de ses succès en Cilicie.

Toutes ces oscillations de sa pensée se trahissent surtout quand il a quitté Rome, où bientôt il n'a pu rester honorablement ; toutes ses démarches concourent, à partir de ce moment, avec ce qu'il écrit pour nous révéler toute l'agitation de son âme. On le voit courant d'un lieu à l'autre, d'une maison de campagne à l'autre, trainant sans cesse après lui ce cortège de lieutenants, attaché à sa qualité proconsulaire, fastueux cortège qui devient pour lui un embarras plus qu'il n'est un honneur.

Arrivé de Cilicie sur la fin de 704, il se met en route, dès janvier 705. Son odyssée dure six mois pendant lesquels sa correspondance est des plus actives et des plus inquiètes. Nous ne le suivrons ni dans ses voyages, ni dans ses écrits ; qu'il nous suffise de savoir que Pompée, après avoir erré en fugitif dans l'Italie jusqu'en mai de la même année, se décida enfin à s'embarquer, le 15 du même mois, et qu'à son tour Cicéron prit la mer pour le rejoindre, dès le 11 juin suivant, après avoir échappé non sans peine au cordon de surveillance tendu autour de lui. Ce qu'il nous importe de connaître avec plus de détails, c'est la situation de sa fille dans un tel moment et la part qu'elle eut d'abord aux incertitudes de sa pensée et plus tard à la résolution qui les fixa.

Sa première préoccupation en quittant Rome avait été pour Térentia et Tullia qu'il y laissait. Il s'effrayait de l'arrivée des barbares qui étaient dans l'armée de César ; mais il se rassurait cependant à l'idée que Dolabella était avec elles. Disons en passant que ces barbares étaient nos ancêtres, les Gaulois, enrôlés dans les rangs de leur vainqueur.

Après avoir donné cours à toutes ses plaintes sur l'impossibilité de ramener la paix entre les deux rivaux qui se disputent l'empire, sur les projets de César et sur les fautes de Pompée, il se désespérait de n'avoir pas suivi ce dernier quand il s'était embarqué, se croyait et se disait déshonoré pour ne l'avoir pas fait, et laissait échapper la raison secrète de cette conduite : « Pourquoi ne suis-je pas avec lui, quand ceux pour qui je me suis ménagé trouvent qu'il serait indigne et honteux pour moi de ne pas suivre Pompée. » Il ne nous donne pas même la peine de deviner de qui il veut parler ici, car il désigne catégoriquement sa fille, en nommant, il est vrai, avec elle, sa femme, son fils et son neveu.

Il est tout naturel qu'il devait s'inquiéter des suites que pourrait avoir sa détermination, surtout pour celle qui était l'épouse du lieutenant de César. On va voir cependant que s'il avait été retenu par la considération de sa fille, ce n'était pas du moins par ses conseils.

En mai 704, il écrivait de Cumes à Atticus (1) : « Ma fille m'a engagé à rester en Italie jusqu'à ce qu'on ait vu comment les choses tourneront en Espagne. » Il ajoutait : « Je ne dois pas manquer de vous assurer que parmi vos bontés, rien ne m'a plus touché que votre zèle et votre attention pour Tullia ; elle y a été très-sensible aussi bien que moi. Que j'admire sa vertu ! Avec quelle force d'esprit elle soutient les malheurs publics et les petits chagrins de famille ! Mais surtout avec quel courage elle me voit partir ; quoiqu'elle ait pour moi une amitié si vive et si tendre, elle ne considère que ce que mon devoir et mon honneur me

(1) L. x, 8.

prescrivent. N'en disons pas davantage de peur de me laisser attendrir. »

On voit bien par là très-clairement que Tullia tenait le langage le plus conforme à la situation de son père, sans songer pour elle-même aux conséquences que pourrait avoir le parti qu'il embrasserait; mais d'un autre côté les amis de César, qui étaient les siens, écrivaient à Cicéron pour le détourner de s'engager trop avant dans la cause de Pompée. Célius avait des premiers pris la plume, sa lettre avait été fort pressante et lui avait mis à découvert tous les périls d'une résolution trop précipitée (1).

Il ne s'était pas contenté de faire luire à ses yeux l'épée menaçante de César, il avait adressé un appel à ses sentiments de famille, il lui avait parlé de son gendre qui devait lui être cher, il avait glissé rapidement, il est vrai, sur ce sujet; mais il nous est facile d'ajouter à sa lettre le complément qui était dans sa pensée: « Voudrait-il lui donner le chagrin d'avoir à combattre contre son beau-père ou plutôt voudrait-il le donner à Tullia qui se trouverait placée entre son père et son mari, ne pouvant faire un vœu pour l'un, sans qu'il ne devint immédiatement homicide pour l'autre. Voudrait-il accroître les peines que sa chère Tulliola éprouvait du côté de son mari, et ôter à celui-ci toute raison de la ménager, en lui offrant un ennemi dans la personne du père de sa femme. »

Célius n'avait pas été seul à user de l'argument domestique, si je puis ainsi parler, et Antoine qui n'était pas alors pour Cicéron ce qu'il devint plus tard, lui ayant écrit pour lui parler du bruit qui courait à

(1) F. VIII, 6.

Rome qu'il allait rejoindre Pompée, lui avait dit à son tour : « Je ne puis y croire, car vous aimez trop Dolabella et votre illustre fille ! »

Je ne sais si Cicéron répondit à Antoine ; mais il répondit à Célius.

Sa réponse, qui est à la date d'avril 704, est conçue dans des termes pleins d'une tendresse affectée pour son gendre, mais qui laissent clairement percer les justes sujets de mécontentement et de méfiance qu'il a contre lui : « Quand vous me pressez d'avoir égard à mon gendre qui est un jeune homme de mérite et que j'aime tendrement, pouvez-vous douter, vous qui connaissez les sentiments que j'ai pour lui et pour Tullia, ma fille, que cette pensée (la pensée d'aller rejoindre Pompée) ne me cause une vive inquiétude. Je tremble d'autant plus pour eux que dans nos misères communes, je trouvais de la douceur à me flatter que mon cher ou plutôt notre cher Dolabella se trouverait délivré de bien de peines qu'il s'est attirées par une conduite légère. Informez-vous si les jours qu'il a passés à Rome n'ont pas été trop fâcheux pour lui, ni trop humiliants pour son beau-père. »

On voit, par ce dernier passage, quelle place tenaient les préoccupations domestiques de Cicéron, au milieu de tous les soucis de la politique ; et certes ceux-ci étaient de nature fort sérieuse, si on en juge par la lettre de Célius.

On y apprend que la conduite de Dolabella n'affligeait pas seulement le cœur de sa femme, qu'elle était de nature à lui attirer plus d'un désagrément à lui-même et que cela pouvait aussi réfléchir sur son beau-père, qui s'en alarmait au point de vue de sa propre considération ; car ce qui souille les nôtres nous tâche

nous-mêmes. Plus tard nous aurons l'occasion de revenir avec plus de détails sur les faits dont cette lettre parle à mots couverts et qui, témoignage de l'humeur infidèle et dissipée de Dolabella, faisaient scandale à Rome, en un temps où l'opinion inclinait à une tolérance assez facile, qui s'explique de soi du reste, car le relâchement des lois semblait autoriser tous les relâchements de la morale.

Tout à coup Cicéron après de longues hésitations et une délibération avec lui même très-prolongée, prend la grande résolution qui étonne les gens habiles et afflige ses amis les meilleurs; il quitte sa villa de Cumès et va retrouver Pompée, rompant définitivement avec la prudente neutralité que, dans l'intérêt même de la république, il aurait dû garder.

Vainement une multitude de lettres étaient venues du camp de César pour le détourner de la voie fatale où il allait s'engager. Trebatius, Oppius, Balbus, César lui-même lui avaient écrit à diverses reprises pour le décider à rompre définitivement avec une cause perdue, tout au moins pour l'inviter à ne pas se prononcer; l'un d'eux lui avait même conseillé de voyager en Grèce pour y attendre les événements. Il paraît bien qu'au milieu du conflit de ses pensées, il eut un moment l'idée de garder la neutralité, car il écrivait à Atticus qu'il avait répondu dans ce sens à l'une des lettres de César (1). Parmi les hommes qui s'étaient dévoués à la cause de Pompée, comme étant celle de la république, ceux qui, à l'exemple de Caton, voyaient les choses d'un peu haut, pensaient que c'était la conduite qu'il devait suivre dans l'intérêt de la liberté que la victoire de César

(1) L. ix, L. 11 et 16.

laisserait sans défense, vis-à-vis des siens intéressés à la détruire. Cicéron n'était pas assez compromis dans la cause de Pompée, comme ils l'étaient eux-même pour ne pas pouvoir la tenir. Ils eussent donc voulu se réserver par lui une dernière chance de salut.

Les choses tournèrent autrement, et quelles que fussent les prédilections politiques de Cicéron, quelles que fussent ses répugnances pour cet entourage de César qu'il appelle, quelque part, un cortège infernal, on peut, ce me semble, se demander curieusement quelle fut la goutte qui fit verser le vase.

La lettre de Célius avait fait répandre beaucoup de larmes dans la famille, c'est Cicéron lui-même qui en fait l'aveu à Atticus ; mais Antoine en a gâté l'effet par la hauteur injurieuse de son langage : « Le moyen de croire que vous ne vous déguisez pas ! Ceux qui veulent demeurer neutres restent chez eux (1). » Depuis que Cicéron s'est vu traiter ainsi, tout doute a cessé dans son esprit et il n'a plus songé qu'à l'occasion opportune d'échapper aux surveillants apostés autour de lui. Toutes ses lettres expriment dès lors le même sentiment ; plus d'irrésolution, plus d'incertitude à partir de ce moment !

En mai 704, il annonce à Atticus que sa fille a été charmée de sa lettre et qu'il ne l'a pas été moins. Il a toujours quelque chose de consolant à lui faire savoir ; qu'il continue à lui donner de bonnes nouvelles.

On voit par là que dans ces conjonctures, sa fille était auprès de lui et s'associait à toutes les espérances que l'on se donne entre gens du même parti, dans les situations même les plus compromises, et on peut croire,

(1) Atticus, l. XI, 6.

d'après ce que nous savons, qu'elle n'était pas moins ardente dans ses conseils que dans ses espérances.

Peu après, il lui apprend, qu'elle est accouchée, le 19 mai, d'un garçon de sept mois. Malgré les préoccupations du moment, sa santé s'est tirée heureusement de cette épreuve. C'est à Cumès que l'accouchement a eu lieu et on acquiert là une nouvelle preuve que dans le moment où son père allait prendre son parti elle n'était pas auprès de son mari.

La lettre d'Antoine a été évidemment le dernier coup porté aux hésitations de Cicéron; mais si son orgueil blessé en a ressenti profondément l'injure, Tullia qui est à ses côtés, n'a pas peu contribué à ulcérer la plaie. Sa tendresse de fille n'a-t-elle pas dû être profondément blessée? Comment aussi sa pudeur ne se serait-elle pas révoltée du spectacle que donnait Antoine en parcourant l'Italie avec son armée? Comme son père, ne l'avait-elle pas vu menant Cytheris, la favorite de ses passions d'un jour, dans une litière découverte, se faisant suivre par sa femme dans une autre, et ayant après elle sept voitures pleines de courtisanes et de quelque chose de *pis encore* (1)? Tout cela ne lui rappelait-il pas une situation qui ne lui était pas inconnue? Et comment dans un tel moment n'eut-elle pas redoublé ses excitations?

Voilà ce qui, en définitive, conduit Cicéron au camp de Pompée. Il y entre du reste en homme bien convaincu qu'il va assister à une défaite et qui vient se ranger d'avance parmi les vaincus. On comprend qu'avec un tel découragement il ne pouvait être d'aucun secours. Il était même un embarras et presque un péril.

(1) Atticus, l. x, 10.

En agissant ainsi on ne fait pas soi-même un sacrifice , on l'impose aux autres.

Qu'advint-il de sa présence dans le camp de Pompée ? On le devine sans peine. Il accrut la démoralisation de l'armée qui était déjà grande , il nuisit à la cause qu'il embrassait et qu'il était présumé venir défendre. Et ce n'était pas seulement par la tristesse et l'abattement de sa physionomie qu'il révélait ses secrètes dispositions, mais encore par ses paroles amères qui trahissaient sa mauvaise grâce dans l'acte de dévouement qu'il semblait accomplir comme malgré lui et dont il s'était ainsi tout le mérite. Plutarque nous a conservé le souvenir des railleries qu'il adressait à ses compagnons d'armes. Elles n'étaient ni dignes de la situation , ni dignes de lui-même.

Pendant qu'il était dans le camp de Pompée , y employant assez mal son temps , ainsi qu'on le voit , il lui arrive une lettre fort pressante de son gendre.

Dolabella lui écrit de Rome , en mai 705. Il s'y trouve fort occupé des affaires de César sur lesquelles il veille en sa qualité de tribun du peuple. Bien qu'éloigné de son puissant ami , c'est le désir de celui-ci qu'il lui exprime , car il est en communication assidue avec César. Il lui offre une porte de sortie honorable de la situation embarrassée où il s'est placé. Il ne vient pas lui proposer une défection qui serait honteuse et qui consisterait à passer d'un camp dans l'autre par un de ces changements subits que le vulgaire , qui ne ménage pas les termes , appelle de son vrai nom de trahison. Non , rien de tout cela qui ne pourrait pas déshonorer le beau-père , sans mettre à découvert l'honneur du gendre , ne saurait se retrouver dans le langage de ce dernier ; mais il engage Cicéron à se rendre sans

bruit à Athènes, où il attendra patiemment une solution qui ne peut tarder à venir. Il lui fait connaître, pour le déterminer à suivre le conseil qu'il donne, l'opinion de Rome et des provinces. Nulle part on ne doute de la victoire de César, et le succès de Pompée ne rencontre plus que des incrédules. Il avait commencé sa lettre en lui donnant des nouvelles de celle qu'il appelait, malgré les torts qu'on lui sait et que nul n'ignorait moins que Cicéron, notre chère Tullia.

Espérait-il par ce trait en manière d'exorde se faire mieux écouter de lui ? Il en avait prémédité sans doute l'effet ; mais quoi qu'il en soit, l'effet fut manqué ; car, après avoir reçu la lettre de son gendre, Cicéron resta dans le camp de Pompée, continuant, il est vrai, cette petite guerre de mots piquants et de railleries amères qui n'aboutissait qu'à semer le découragement dans l'armée et à lui faire à lui-même une situation assez peu convenable.

Au moment où fut livrée la bataille de Pharsale, il n'eut pas à y payer la dette de l'honneur. Il était malade ce jour là — ce ne fut pas sans doute une feinte — dès lors il fut dispensé de paraître sur le champ de bataille.

Après la défaite, Pompée ayant pris la fuite, le commandement de la flotte et de l'armée réunie à Dyrrachium, sur l'Adriatique (aujourd'hui Durazzo, dans l'Illyrie), lui revenait de droit comme au plus ancien consulaire. Il refusa de s'en charger, disant que tout était fini pour lui, qu'il avait assez fait pour l'honneur et qu'il cessait de prendre part à la guerre. Telle fut l'irritation du jeune Pompée en entendant ces paroles, dont l'impression fâcheuse n'était pas amortie par le souvenir de celles qu'il avait prononcées à la veille de

la bataille, que, sans l'intervention de Caton, il lui eut passé son épée au travers du corps. Ainsi s'abaissait de plus en plus la position de l'homme éminent naguère, si considéré à Rome et si compté dans tous les rangs et dans tous les partis par une faute de conduite inexcusable. Il fallait, pour être conséquent avec lui-même, opter entre ces deux voies : ou s'éloigner du théâtre de la guerre civile dès le commencement — c'était le meilleur parti — ou, décidé à prendre part à une lutte où il pouvait regarder son honneur intéressé, apporter plus de dignité loyale et soutenue dans le camp de Pompée.

Il ne lui restait plus après cela qu'à se séparer ouvertement des amis de Pompée qui restaient fidèles à la cause vaincue, et c'est ce qu'il se hâta de faire en se rendant à Brindes, où il attendit, non sans quelque inquiétude, le vainqueur, qui allait s'y rendre pour poursuivre sa marche triomphante jusqu'à Rome. Ainsi il se trouvait presque réduit à un rôle de suppliant, qui était pour lui une véritable déchéance morale. César était du reste trop satisfait de la manière dont les choses avaient tourné pour lui garder rancune, et il n'ignorait pas d'ailleurs le secours inespéré qu'il lui avait prêté en restant dans le camp de Pompée. Il mit donc la meilleure grâce à l'accueillir, lui prodigua ses plus gracieux sourires et montra, par la bienveillance de ses procédés, une certaine coquetterie à lui faire oublier qu'il était au nombre des vaincus.

C'est pendant son séjour à Brindes, où tout jusqu'à la clémence du vainqueur lui rappelle son humiliation, qu'il reçoit une lettre de Rome, où on lui apprend que sa fille est tombée malade. Rien ne peut exprimer le désespoir auquel il se livre : n'était-ce pas assez pour lui que le renversement de cette fortune qu'il

avait mis tant de soins à édifier, qui lui avait coûté tant de fatigues et de sacrifices de toute espèce et dont il n'y avait plus aujourd'hui que les débris épars sur le sol, il fallait encore qu'il eût le chagrin de ressentir les préoccupations les plus vives à l'endroit du seul objet qui pût le consoler des malheurs de sa vie publique. Il n'est pas plutôt averti du danger sérieux ou non que court une vie qui lui est si précieuse, qu'il écrit aussitôt à Térentia une lettre où se découvrent toutes les agitations de son cœur tourmenté : « La maladie de Tullia est un surcroît de douleur qui vient s'ajouter à mes autres peines. Songez, lui dit-il, à cette santé qui nous est si chère » ; et dans sa sollicitude inquiète, il met de moitié aussi Térentia, qui peut être attristée mais qui n'est pas malade cependant (1).

Cette lettre est de décembre 705; et dans une seconde, de date postérieure, si nous le trouvons rassuré sur la santé de sa fille, nous voyons sa sollicitude inquiète se reprendre à un autre sujet; c'est son avenir qui l'occupe. Que deviendra-t-elle? Que peut-il pour elle dans la situation que lui ont faite les événements? Il va écrire à ses amis pour la leur recommander. Tullia, privée de lui, était donc sans soutien, preuve bien certaine que ce qu'il savait de la conduite de Dolabella ne lui donnait aucun motif de penser qu'il fût changé à l'égard de sa femme et d'espérer qu'elle trouverait en son mari l'appui qui lui manquait du côté de son père!

Cette chère fille, objet constant, de loin comme de près, de ses incessantes préoccupations, n'éprouvait pas pour lui des sentiments qui fussent moins vifs que les siens. Ainsi qu'à une autre époque, et plus encore

(1) F. XIV, 9, 19, de Brindes, novembre et décembre.

qu'à une autre époque, elle souffrait cruellement de le voir comme exilé à Brindes. Elle lisait avidement ses lettres; elle voyait combien son âme était profondément abattue par les événements qui venaient de briser le piédestal de sa gloire et l'avaient réduit à la dure nécessité de subir, sinon d'implorer, l'humiliation d'un pardon. Elle était vivement pénétrée de toutes les inquiétudes qu'il ressentait pour elle, inquiétudes sans cesse renaissantes, qui se trahissaient, quand elle était malade, par l'exagération de ses craintes, qui éclataient, quand elle était rétablie, par les tourments de sa tendresse alarmée sur son avenir. Il ne peut retourner à Rome, soit que le vainqueur s'y oppose, soit que la pensée de sa grandeur éclipsée le lui défende en un tel moment. Elle prend aussitôt une de ces résolutions dictées par le cœur et qui, sans être provoquée, était attendue. Bien que le désordre, qui est la suite inévitable des troubles civils, rende les routes peu sûres (1), elle se décide à partir pour Brindes afin de partager le sort de son père, s'il peut courir quelque danger, d'adoucir ses peines par la présence si douce et si vivifiante de sa fille, si elle y peut quelque chose, et nous savons qu'elle y peut beaucoup; peut-être aussi pour recevoir de lui des consolations dont elle avait éprouvé l'efficacité en un autre temps et dont elle n'a pas moins besoin à l'heure actuelle, bien que les circonstances soient différentes.

Elle part donc pour Brindes, à ce qu'il paraît, dans un équipage très-peu somptueux et avec des provisions fort insuffisantes pour la route. Térentia n'avait-elle

(1) F. XIV. Ne vous mettez pas en chemin dans le temps où nous sommes; le voyage est long, il n'est pas sûr. Brindes, novembre 705.

pu faire mieux à cause de la gêne de la maison, ou bien avait-elle agi par une de ces imprévoyances, entrées dans les habitudes à ce point, qu'elles sont devenues incurables, nous l'ignorons? Mais ce que nous savons bien, c'est que cette dernière manière de voir fut celle de Cicéron, et que ce fut un grief qu'il ne pardonna pas à sa femme d'avoir laissé partir sa fille dans un tel dénuement.

Quoi qu'il en soit, ce grief qu'il alléguait plus tard entre plusieurs autres pour rompre son union avec elle, ne trouva pas place dans la lettre qu'il écrivit pour lui annoncer l'arrivée de Tullia à Brindes. Il est tout entier à la joie de la revoir, et loin d'exprimer aucune plainte ou aucun sentiment en dehors de cette joie qui le possède, il lui peint tout le bonheur que lui a apporté la présence de ce cher enfant, qui a suffi pour dissiper en partie les ombres de tristesse qui couvraient son front. Je dis en partie, car s'il est moins attristé sur lui-même, il ne cesse pas de l'être sur le sort de Tullia, qui ne peut que souffrir des disgrâces de sa destinée: « Sa vertu et la bonté de son cœur augmentent la douleur que je ressens, dit-il, que sa fortune réponde si mal à sa tendresse et à son mérite. » Sa satisfaction de la revoir n'est donc pas hélas sans mélange, puisque sa vue lui rappelle qu'elle est malheureuse. Elle est malheureuse par la faute de qui, par la sienne, il s'en accuse du moins, et ce n'est pas la première fois, nous le savons (1).

C'est dans toutes ses lettres à Atticus le même et invariable sentiment qu'il exprime. Pour n'en citer qu'une seule, qui suffira pour rendre cet état de son âme, voici

(1) Juin 706, l. xrv, 11.

ce qu'il lui écrit de Brindes : « Ma fille est arrivée le 12 juin, elle m'a rendu compte de toutes les marques de considération et d'amitié qu'elle a reçues de vous et m'a apporté trois de vos lettres. Bien loin que j'aie eu autant de plaisir que je devais en avoir en revoyant une fille si chère, qui a des mœurs si douces, une vertu si pure et un si parfait attachement pour moi, j'ai senti au contraire une douleur extrême, en voyant dans un état si déplorable une femme d'un caractère si noble, sans qu'elle y ait contribué en aucune manière, uniquement par ma faute. J'enverrai mon fils au-devant de César ; quant à ma fille, je l'enverrai à sa mère dès qu'elle le voudra. Il n'est pas à propos qu'elle reste auprès de moi dans ces temps malheureux (1). »

Il y a de l'injustice dans ce reproche que Cicéron ne cesse de renouveler contre lui-même, s'il veut faire allusion à autre chose qu'à sa mauvaise fortune qui rejaillit sur sa fille, car enfin ce n'est pas lui qui l'a mariée. Mais comment ne serait-il pas question d'autre chose dans sa pensée ? Est-ce que la situation aurait changé par hasard ? Aurait-elle à compter davantage sur les bons procédés de son mari ? Non, sans doute.

On entend ici, ce me semble, comme un écho de tout ce que Tullia a dû lui raconter des actes de plus en plus injurieux et des dissipations de plus en plus ruineuses de Dolabella. Certes, Cicéron savait bien les torts de son gendre, qui ne dataient pas d'aujourd'hui ; mais, malgré ce qu'il devait augurer de ses instincts qui lui étaient connus, il pouvait se flatter que le temps apporterait quelque amélioration dans sa conduite et

(1) L. XI, l. 17.

espérer tout au moins qu'elle ne s'aggraverait pas. Les paroles de Tullia venaient dissiper sa dernière illusion et éclairer la profondeur de l'abîme ouvert sous les pas de sa fille.

C'est au mois de juin 706 qu'il écrivait la lettre où nous recueillons comme un soupçon de ces tristes révélations. Il est beaucoup plus explicite dans une autre de ses lettres du mois d'août de la même année. Il ne nomme pas son gendre, il est vrai, dans celle-ci qui est aussi adressée à Térentia ; mais il est bien évident qu'il s'agit de lui, et on en aura bientôt la preuve.

« Je vous ai prié, dit-il, de me renvoyer le courrier, c'est que j'ignore quelle est la violence de notre ennemi et l'agitation de la multitude (1). Quoiqu'il soit redoutable dans sa colère, c'est peut-être de lui que nous viendra le repos. »

Évidemment la pensée est ici enveloppée à dessein, et on voit bien que Cicéron ne voulait pas parler plus clairement de peur que sa lettre ne tombât en main tierce et qu'il ne fût compromis par la liberté aggressive de son langage.

Veut-on avoir maintenant la clé de ce langage, on n'a qu'à ouvrir une lettre à Atticus, dont la date est contemporaine de la précédente (juillet 706). Tout doute est levé en la lisant, et ce que nous énoncions par voie d'induction, à savoir que l'ennemi dont s'agit est Dolabella, devient à l'instant même une certitude. Quelques explications préalables sont néanmoins nécessaires.

Dolabella avait reçu deux paiements sur trois de la dot de sa femme. Au moment où cette dernière alla trouver son père à Brindes, il était tribun du peuple,

(1) F. 217, 13.

et par ses propositions incendiaires, comme par ses menées séditieuses, il agitait Rome.

L'une de ses propositions avait pour objet l'abolition des dettes. On sait que cette question de l'abolition des dettes, à laquelle n'étaient intéressés jadis que les plébéiens, en était venue avec le temps à toucher de très-près les patriciens eux-mêmes, qui, après avoir entamé leur patrimoine et écrasés sous le poids de leurs engagements, profitaient du désordre des affaires publiques pour mettre leurs affaires privées en état, et rien ne pouvait mieux les servir à cette fin que de faire de la banqueroute une situation légale. Le plébécite proposé avait sans doute un but politique, car il attachait à la cause de César les débiteurs, qui sont les plus nombreux dans un État, sans se soucier beaucoup de froisser les créanciers, qui y sont toujours en minorité; mais comme il arrive d'ordinaire, l'intérêt privé se cachait sous l'intérêt politique, et il ne fallait pas beaucoup de clairvoyance pour comprendre que Dolabella se ménageait un moyen de ne pas rendre la dot qu'il avait reçue, soit en poursuivant le divorce, si la fantaisie lui en prenait, soit en l'attendant de pied ferme, si on ouvrait les hostilités contre lui. Cicéron ne s'y trompe pas : « O dieux, s'écrie-t-il, dans la lettre à Atticus, mon gendre veut faire une banqueroute générale. Voyez, ajoute-t-il en lui demandant conseil, si je dois prévenir sa demande en provoquant moi-même le divorce. » Et dans une autre lettre : « Voici pour surcroît, avec tant d'autres chagrins, les beaux faits de mon gendre (1). »

Alors et à la suite de cette prière qu'il lui adresse de

(1) L. XI, 12 et 23.

lui donner son avis , viennent ses récriminations contre Dolabella , ses plaintes et ses regrets surtout d'avoir attendu jusqu'à ce jour pour mettre un terme à une situation qui réclamait depuis si longtemps un prompt et énergique remède. Sa fille avait , il est vrai , par le récit de tous les scandaleux désordres de son mari et de ses prodigalités ruineuses , apporté à Brindes la triste nouvelle qu'il n'y avait rien à espérer du temps pour guérir cette nature incurable , tout au moins pour amender des vices radicalement incorrigibles. La mesure était comble ; mais avait-il eu besoin qu'elle le devint , et n'en savait-il pas déjà assez pour prévoir ce qu'il y avait à attendre de l'avenir ? Le voile , si jamais il avait existé pour lui , était déchiré depuis la première année du mariage. Il entretient un ami pour qui il n'a rien de caché et qui n'ignore rien du reste , il lui ouvre donc son âme sans craindre des indiscretions qui ne seraient pas sans péril dans la situation que lui ont faite les revers de la politique , il lui fait toucher du doigt les plaies de son cœur ulcéré. Entrant dans des détails très-circostanciés , il lui demande s'il n'avait pas des griefs suffisants pour prendre l'initiative d'une poursuite en divorce , quand son gendre forçait nuitamment les maisons de Rome pour se livrer à tous les penchans d'une luxure effrontée , quand il entretenait un commerce public avec la femme du consul Lentulus Spintner , méprisable femme qui ne trahissait pas seulement la foi conjugale pour Dolabella , mais qui partageait ses faveurs entre lui et le fils d'un acteur renommé , le tragédien Ésopus. Il ajoutait que si alors il avait fait ce qu'il aurait dû faire , s'il eût poursuivi la rupture du mariage de Tullia , qui ne pouvait lui être refusée , le bien de sa fille n'eût pas été dévoré.

Il complétait enfin le tableau des chagrins domestiques que lui donnait la situation de Tullia, quand il écrivait encore :

« Le misérable état de la fortune de ma fille achève de m'accabler ; vit-on jamais une fille plus malheureuse. S'il y a un moyen d'y remédier, avertissez-moi. J'ai été aveugle sur le deuxième paiement de la dot, je m'en repens fort ; mais l'affaire est faite. Ayez soin, dans l'extrémité où nous nous trouvons, qu'on mette à couvert quelque argent. On peut vendre ma vaisselle et tirer quelque argent de mes meubles » (1).

Et ce n'était pas là chose nouvelle pour Atticus, car il lui écrivait de l'Épire, plus d'un an avant (2) :

« Quant à ce que vous me dites de la dot de ma fille, cela m'est d'autant plus sensible, qu'elle n'est malheureuse que par ma faute. Je vous conjure, par tout ce qu'il y a de plus sacré, de la secourir. Employez pour elle ce qui peut me rester de bien ; ne la laissez pas dans l'extrême besoin où vous me dites qu'elle est. »

Cicéron ne pouvait tromper le confident de ses plus secrètes pensées, et il ne nous trompe pas davantage, quand il met au compte de sa négligence le long silence qu'il a gardé sur la conduite de son gendre. Les intérêts de sa fille n'étaient pas la victime de son incurie ; et ce long silence a une autre cause qui pèse sur ses actes et qu'il n'ose avouer. Il avait bien des fois certainement agité dans sa pensée la résolution du divorce ; mais il avait été toujours arrêté par une considération qui subsistait dans toute sa force alors, car les événements étaient loin de se présenter comme devant en diminuer la gra-

(1) L. XI, 25.

(2) XI, 2.

vité ; son gendre était , nous le savons, un personnage avec lequel il fallait compter. Dans ces temps malheureux où les intérêts de la famille se compliquaient forcément de la politique, la prudence était une nécessité pour tous, pour ceux surtout qui étaient comme lui compromis dans les affaires publiques et avaient des antécédents qui les liaient à un parti ; et elle lui faisait une loi rigoureuse de dévorer en silence ses larmes et celles de sa fille. Ainsi les maux de Tullia n'avaient pas d'espoir de guérison , car la situation de son père semblait proscrire l'emploi de l'unique remède qui pût s'y appliquer efficacement.

La guerre entre César et Pompée allait éclater , quand Cicéron aurait dû poursuivre le divorce. S'il eût osé s'y résoudre , il se faisait un ennemi irréconciliable de son gendre, qui aurait pu un jour exercer ses rancunes dans les conseils du vainqueur. Il s'était donc abstenu pour ne pas s'attirer une inimitié redoutable, et l'infortuné père pouvait bien s'accuser à ce point de vue , car c'était l'inextricable nœud des embarras de l'homme public qui causait tous les chagrins de sa fille et faisait de ces chagrins une chaîne dont il était impossible de rompre les anneaux.

Ces embarras se trahissaient déjà ouvertement dans une réponse à Atticus qui lui avait conseillé le divorce. Cette lettre est fort antérieure à l'époque où nous sommes , puisqu'elle est datée du camp de Pompée (1) : « Quant à cette affaire du 1^{er} juillet (un paiement de la dot), quel parti prendre ! Comment risquer une somme si considérable dans un temps si malheureux, ou comment faire le divorce dans un temps où les choses

(1) XI, 3.

sont si incertaines ? Je laisse ma fille maîtresse ; elle serait moins malheureuse si je vous avais consulté de vive voix plutôt que par lettres , sur une question si importante pour elle et pour moi. »

On demeure bien convaincu , quand on parcourt sa correspondance, qu'il connaissait donc toute l'étendue du mal avant le voyage de sa fille à Brindes, et que celle-ci, par ses confidences, n'avait pu que confirmer ses tristes pensées, sans y ajouter grand'chose. A une situation aussi profondément viciée , il n'y avait qu'un seul remède devant lequel il avait déjà reculé. Oserait-il mieux y recourir aujourd'hui que César était vainqueur ? On peut en douter , il se plaindra et gémira longtemps ; et puis on verra à quel moyen terme il se résoudra.

L'abandon et les malheurs de Tullia ne cessent pas de l'occuper néanmoins. Quand il se croit sacrifié à César par son frère Quintus, qui avait cherché à faire sa paix avec le vainqueur, à ses dépens , il se désole à l'idée que s'il meurt dans les conjonctures présentes, il laissera sa fille sans refuge , sans ressources et sans protection (1).

On ne comprendrait guère aujourd'hui ces éclipses de fortune qui vous transportent subitement de l'extrême opulence à l'extrême misère , si les révolutions auxquelles nous avons assisté de notre temps ne nous aidaient à en pénétrer le mystère. Pour avoir une idée complète de cet état de pénurie , il ne suffirait pas cependant de se remettre sous les yeux ce que nous savons des resserrements de fonds qui sont la suite ordinaire des grandes crises sociales , il faut apprendre encore que Cicéron avait fait, pour soutenir la cause de

(1) xi, 9, 23.

Pompée, d'immenses sacrifices qui avaient épuisé sa bourse et son crédit.

« Je manque de tout, écrivait-il du camp de Pompée à Atticus, en juin 705 (1), ainsi que Pompée à qui j'ai prêté une somme considérable.»

Et de Brindes, en mai 706 (2), au même : « Faites payer à Sallustius l'argent que j'ai reçu de son frère, il est mangé presque en entier d'avance. Entendez-vous avec Térentia pour m'en faire avoir d'autre. J'en trouverai ici pourvu que je puisse tirer sur Rome. »

Il avait donc le souci tout à la fois des besoins de sa fille et des siens propres ; mais ce n'était pas le seul.

Que de préoccupations éclatent dans sa correspondance avec Atticus, avant l'arrivée de César à Brindes ! Ceux de ses amis, qui le sont aussi du vainqueur, ne lui écrivent pas ; ils n'ont pas de bonnes nouvelles à lui donner. Il se reproche de n'avoir pas gardé la neutralité ; puis il laisse tomber cette parole, qui est la dernière plainte sortie de son cœur irrité : « Quoique j'ai honte de me montrer avec un tel gendre, je ne vois pas que j'aie d'autre vœu à former dans ma situation.»

Cette plainte lui est arrachée en dépit des événements par les maux de Tullia qui avaient, dans les conjonctures présentes, atteint leur extrême limite, puisque dans l'abandon où la laissait son mari, elle manquait des choses les plus nécessaires à la vie.

Souvent les grands événements ont de petites causes qui se cachent dans l'obscurité de nos pensées, enveloppées elles-mêmes dans les replis les plus intimes de la vie privée, et bien souvent celle-ci a exercé son influence sur la politique par un coin qui est demeuré

(1) L. XI, 3.

(2) XI, 11.

ignoré. Qui sait s'il n'en fut pas ainsi, quand Cicéron prit la résolution de se rendre au camp de Pompée contre les conseils de ses amis et contre toutes les raisons de prudence qui auraient dû l'en détourner? Qui sait s'il n'obéissait pas, en le faisant, à un ressentiment amer contre son gendre, le confident de César, et à un désir secret de voir tomber un crédit qu'il redoutait et qui paralysait ses résolutions les meilleures à l'endroit de sa fille? Il espérait peut-être, dans le fond de son âme, sans dire son secret à personne, que son nom pourrait détacher des rangs de César une partie de ses adhérents, qu'il pourrait peut-être faire reculer sa fortune et à sa suite celle de cet entourage qu'il détestait puisqu'il y trouvait Dolabella. Vaine espérance et espérance d'ailleurs bien mal soutenue par son attitude dans le camp de Pompée et surtout bien mal servie par la conduite qu'il tint pendant tout le temps qu'il y demeura!

Après la victoire de Pharsale, la fausse situation que lui avait faite l'inspiration malheureuse qui l'avait amené sur le théâtre de la guerre civile, ne cessa de déteindre sur ses actes. Traité à Brindes par le vainqueur avec une générosité qu'il sentait bien n'être pour lui qu'une médiocre garantie, il ne se croyait pas complètement à l'abri; et on le voit dès ce moment enfermer dans son âme, le plus profondément qu'il peut, ses griefs domestiques, entourer Dolabella de beaucoup de prévenances, et, le dirai-je, même de flatteries. On ne rencontre plus, dans ses lettres les plus intimes, de ces plaintes amères comme on en trouvait tant antérieurement, et cela se conçoit. Ce n'était pas très-certainement son gendre qui avait changé, c'était la fortune, ou pour mieux dire, tout doute avait disparu, la cause de Dolabella était triomphante. Il fallait s'y résigner et le

ménager avec soin , pour que le mal n'empirât point et que toute la famille ne devint pas victime de son inimitié.

On trouve dans une lettre à Varron , de juin 707 , une parole très-significative : *Serviendum est tempori* , il faut s'accommoder au temps (1). Et puis encore : « Dolabella arrive , il m'apprendra ce que je dois faire. »

La citation est bonne à deux choses. Elle fournit la preuve d'un changement de front de la part du beau-père vis-à-vis du gendre, et donne aussi la clé de ce changement.

Le changement de front est bien plus marqué dans une lettre adressée à Dolabella lui-même (2). Ne va-t-il pas jusqu'à lui écrire : « Tout ce que j'ai à vous écrire , c'est que je vous aime tendrement. » Il est bon de remarquer la date de cette lettre , qui est du commencement de 708 , quelques mois avant la mort de Tullia. Elle prouve , ce me semble , et soit dit en passant , que les époux n'étaient pas séparés en ce moment ; et c'est un fait que je tiens à mettre en lumière.

Il y avait un motif d'excuse à ce langage évidemment dicté par la politique. Tullia aimait Dolabella , malgré tant de raisons pour s'en détacher. On sait qu'elle l'avait épousé par inclination , et quoiqu'il n'eût rien négligé pour s'attirer sa haine , nous avons tout sujet de croire qu'elle conservait pour lui de l'affection. Cela se voit quelquefois , et les plus mauvais maris ne sont pas toujours les moins aimés.

Cependant , les choses furent poussées si loin , et le dérangement des affaires de Dolabella arriva à un tel point , qu'il fallut se décider à prendre un parti. L'état

(1) F. ix , l. 7.

(2) F. ix , l. 10.

d'anarchie, cet état de suspension des lois qui autorise ou facilite tant de coupables actions, se couvrant de l'impunité, cette faveur du crime dans les grandes crises avait cessé. Si l'on n'avait plus la république, la république d'autrefois, on avait un gouvernement régulier sous le nom de dictature, et si c'était là le despotisme, c'était aussi un ordre légal à l'aide duquel les intérêts civils retrouvaient l'arme défensive qui devait les protéger. On pouvait donc, sous ce régime, une fois sorti des premières préoccupations de son établissement, tenter quelque chose avec moins de péril, et l'honnête homme n'était plus obligé de subir tous les affronts et de dissimuler toutes les douleurs dans une muette résignation.

D'autre part, César n'ayant plus d'obstacle à rencontrer sur ses pas vainqueurs, l'empire tout entier lui obéissant sans contradiction, ses amis étaient moins redoutés. S'ils ne rachetaient pas par la considération personnelle l'amoindrissement de ce qui avait fait leur force d'origine, ce zèle et ce dévouement qui étaient moins comptés depuis qu'ils étaient moins nécessaires, on pouvait oser, sans courir trop de risque, une lutte défensive avec eux dans une certaine mesure au moins; car il ne faudrait pas exagérer la nature de cette lutte, en exagérant la sécurité des circonstances.

Il paraît donc que ce temps venu de l'apaisement des passions anarchiques, Cicéron se crut assez fort pour poursuivre une séparation contre son gendre. Mais quel fut le caractère de cette séparation! Fût-ce une séparation de biens seulement (1) ou une séparation de

(1) On voit par le digeste, l. de Sol. Mat., qu'on connaissait à Rome la séparation de biens indépendante de la séparation de la personne.

corps et de biens, un divorce véritable, car chez les Romains on ne connaissait pas ce régime intermédiaire qu'on connaît dans nos lois sous le nom de séparation de corps.

Bien qu'en général on ait cru, parmi les commentateurs modernes, à la réalité d'un divorce, il ne m'est pas possible de me ranger à cette opinion et je vais dire pourquoi.

On sait qu'à Rome le mode le plus solennel de contracter mariage était la cérémonie religieuse dite *confarreatio*, qui s'accomplissait devant le grand pontife, en présence de dix témoins. Un mariage ainsi conclu ne pouvait se rompre que par une cérémonie inverse qu'on appelait *diffarreatio*. C'étaient là des formes de mariage qui, à raison de leur solennité même, étaient surtout en usage dans les familles patriciennes.

On comprend que le caractère auguste de la *confarreatio* rendait plus difficile la rupture du lien conjugal, et qu'après avoir placé son union sous le sceau de la consécration religieuse, il devait en coûter beaucoup plus de la briser par le contre-emploi, si je puis ainsi parler d'une cérémonie qui n'avait pas moins de solennité.

Ce n'est pas une raison sans doute pour exclure, à priori, la pensée d'un divorce qui eût été consommé entre Dolabella et Tullia ; mais c'est au moins un motif de ne pas l'admettre légèrement et sans preuves bien vérifiées.

Or, il faut reconnaître que contre le système du divorce, il s'élève bien des objections sérieuses qui sembleraient devoir faire incliner vers l'hypothèse d'une séparation, dont le but aurait été uniquement de mettre à couvert la dot ou ce qui restait de la dot de Tullia,

sans dissoudre le lien du contrat religieux qui l'unissait à son mari.

La première de ces objections vient du récit même de Plutarque. On sait que cet historien raconte que, vers le commencement de 708, Tullia fut prise des douleurs de l'enfantement chez Dolabella, et qu'elle mourut des suites de cette couche dans le domicile conjugal.

On a fait beaucoup d'efforts pour détruire l'autorité de ce texte, on l'a attaqué de diverses façons, on a prétendu d'abord qu'il n'était pas authentique, puis qu'on l'avait mal interprété; mais finalement on a été obligé de l'admettre pour authentique et bien interprété, de telle sorte qu'il a fallu recourir au moyen déjà employé, que Plutarque avait été mal informé.

Si Plutarque avait dit vrai, en effet, comment concilier l'accouchement chez Dolabella avec le divorce qui, en brisant le lien conjugal, eût éloigné les époux l'un de l'autre pour toujours? L'offense qui serait résultée d'un acte public comme la *diffarreatio*, ne permet pas de supposer, en effet, qu'après s'être quittés ils se fussent réunis. Il n'y avait plus rien de commun entre eux, alors que le prêtre de Jupiter avait prononcé la formule solennelle de la dissolution du mariage; et à quel titre Tullia eut-elle pu rentrer dans la maison de celui qui avait cessé d'être son mari?

J'ai dit qu'on avait combattu l'assertion de Plutarque en soutenant qu'il avait été mal informé, et pour l'établir on s'est appuyé sur divers passages empruntés aux lettres à Atticus. Que disent ces passages? Rien sur le fait en lui-même. On y trouve seulement ce témoignage de Cicéron qu'il lui est impossible de vivre

dans sa maison de campagne de Tusculum, dont le séjour lui rappelle de trop douloureux souvenirs (1).

On a conclu de là que Tullia avait dû accoucher à Tusculum et qu'elle y était morte. La conclusion nous semble dépasser la portée des prémisses. Ne peut-on pas entendre les passages précités dans ce sens que Cicéron avait pour habitude d'amener avec lui sa fille dans cette maison de campagne très-rapprochée de Rome (c'est le Frascati d'aujourd'hui), et que se souvenant des agréments de sa société, pendant le séjour d'été qu'il y faisait, il ne pouvait surmonter les pénibles regrets qui assiégeaient son âme à l'idée de son isolement d'aujourd'hui ?

C'est la situation que rendent les vers d'un illustre poète italien :

Nessun maggior dolore
Che ricordarsi del tempo felice
Nella miseria.

Il suffit que la pensée de Cicéron se prête à une interprétation autre que celle qu'on lui a donnée, pour qu'on ne puisse y trouver un argument décisif contre la vérité du récit de Plutarque. Rappelons-nous du reste, à cette occasion, ce que nous disions plus haut ; à savoir, que Plutarque avait, pour écrire la vie de ces grands hommes, tous les documents que nous possédons, et de plus des documents que nous ne possédons plus. N'ayons donc pas la prétention de renverser sans nécessité l'autorité de son récit par nos simples conjectures.

(1) XII, 46, à Atticus, juin 708 Antium. « Je crois que je prendrai sur moi d'aller à Tusculum. Il faut m'y résoudre une fois, car ma douleur peut bien diminuer ; mais si je voulais attendre qu'elle fût entièrement passée, je ne le reverrais jamais..... »

D'ailleurs, pour justifier la vérité de ce récit, il est aussi un argument que nous avons déjà employé en vue d'expliquer la patience prolongée de Cicéron en face des torts accumulés de Dolabella et qui, malgré la différence des conjonctures, à un certain point de vue, conserve toute sa force. C'est notre seconde objection contre le divorce.

Sans doute le beau-père n'avait plus autant de motifs de ménager son gendre qu'alors que la société romaine, ébranlée par la guerre civile ou ses suites, était incertaine et mal assise; mais il ne faudrait pas croire qu'il n'eut pas besoin de lui et qu'il n'eut dès lors des raisons de ne pas rompre tout à fait ses relations. Une séparation de biens pour sauver les débris de la dot de Tullia était un tempérament acceptable de part et d'autre dans la situation difficile où l'on se trouvait. Une cérémonie publique comme la *diffarreatio* aurait été sans doute un remède plus radical; mais elle aurait eu des conséquences redoutables et elle eût fait une blessure incurable au cœur de cet homme vindicatif que Tullia avait eu le malheur d'épouser; car Dolabella n'était pas seulement un dissipateur et un époux infidèle, il avait l'humeur violente et le caractère haineux. L'histoire a conservé de lui ce souvenir, et nous en aurons bientôt la preuve.

Cicéron n'avait pas seulement à ménager son gendre, parce qu'il le craignait, il le ménageait encore parce qu'il avait souvent à recourir à son crédit. Ce n'est pas qu'il eût rien à demander pour lui-même; mais ses amis avaient d'autres besoins, et des plus impérieux, puisqu'il s'agissait quelquefois de leur vie. Sans doute s'il eût fait une démarche directe auprès de César dans leur intérêt, elle eût été favorablement accueillie,

parce que celui-ci n'eût rien désiré de plus que de se l'attacher en l'obligeant ; mais il croyait sa dignité intéressée à ne rien solliciter par lui-même , encore qu'il ne s'agit que des autres , et comme moyen terme , il s'adressait à un intermédiaire toujours écouté. C'est ce que nous apprend une lettre à Trebianus, où se découvre très-clairement l'usage qu'il faisait du crédit de son gendre et qui ne se bornait pas sans doute au fait qui y est raconté (1).

C'est le propre des hommes qui ont joué un rôle important à une autre époque, d'être encore, quoiqu'ils ne soient plus rien aujourd'hui , beaucoup sollicités et comme s'ils étaient encore au temps de leur puissance. Tout en sauvegardant leur honneur qui serait compromis s'ils poursuivaient les grâces du régime nouveau , même pour le compte d'autrui , ils ne dédaignent pas d'employer un tiers , quand ils le peuvent , pour détourner un rayon de faveur sur leurs amis , car outre qu'ils sont bien aises de satisfaire leur amitié , en les servant , il ne leur déplaît pas de penser qu'on peut encore les compter pour quelque chose.

Telle était donc la situation de Cicéron et telles étaient les exigences de cette situation , qu'il était obligé de louvoyer sur une mer incertaine , afin de concilier l'intérêt de sa fille avec la double nécessité de sa sûreté personnelle et de son crédit pour ses amis. Il y a donc là une raison de plus d'exclure le divorce.

D'autre part , si la correspondance parle quelquefois

(1) Cela continua même après la mort de Tullia , car , dans une lettre à Atticus , nous voyons Cicéron parler d'une visite de Torquatus à Tusculum où il s'est rencontré avec Dolabella , lequel lui a répété en quels termes son beau-père le lui avait recommandé. (F. l. VI , 11 , à Atticus , l. XIII , 19.)

de la restitution de la dot, elle ne dit jamais un mot de la rupture du lien conjugal (1).

Rien ne prouve du reste que Dolabella ait fait lui-même ce que Cicéron et Tullia n'auraient pas fait.

Malgré tous ses écarts de conduite, il aimait Tullia. Il avait pour elle la juste considération qui s'attache à la femme irréprochable, il se sentait vis-à-vis d'elle tous les torts et il s'en accusait peut-être d'autant, dans son for intérieur, qu'il rendait plus de justice à ses qualités supérieures, que nul ne pouvait mieux apprécier que lui. Elle l'avait d'ailleurs rendu père d'un enfant, depuis le mois de mai 704. Faut-il ajouter que la considération de son beau-père lui imposait aussi quelque peu, car si Cicéron n'était plus sous le régime nouveau qu'un disgracié de la fortune, ce n'était pas moins un homme considérable qui avait joué un grand rôle et qui pouvait un jour remonter avec éclat sur la scène politique d'où il était descendu.

Dolabella avait donc, pour écarter la pensée du divorce, plus d'un motif grave, et il n'eut pu d'ailleurs obtenir la rupture du lien conjugal que du consentement de sa femme, n'ayant aucun grief sérieux à articuler contre elle.

La correspondance où Cicéron déposa ses regrets après la mort de sa fille viendra, quand le moment sera venu d'en ouvrir les pages, à l'appui de notre assertion, qu'il n'y a pas eu de divorce effectué entre les époux.

Ce moment approche du reste, car nous touchons au dénouement des épreuves imposées à cette destinée

(1) F. VI, 18. — V. la lettre à Tiron, F. XVI, 24; à Atticus, XII, 12.

qui semblait née pour le bonheur , si on en juge par tous les dons dont elle avait été ornée et qui n'avait guère été cependant qu'une longue suite d'infortunes.

Les chagrins amers dont Tullia avait été abreuvée dans une union mal assortie, les peines cruelles que lui avaient causées les rudes coups dont l'adversité avait frappé la vie publique de son père, devaient aboutir à une crise fatale. L'enveloppe de cette âme si fière, si délicate et si sensible était minée au moment où la nature apporta le terme d'une dernière grossesse. L'accouchement s'annonça favorablement d'abord, et Cicéron put écrire à son ami Lepta, que sa fille lui paraissait assez bien rétablie (1); il eut lieu (janvier 708), dans la maison de Dolabella, ainsi que je l'ai dit en suivant le texte de Plutarque. Mais bientôt une fièvre ardente se déclara avec une violence qui défia tous les secours de l'art, qui mit en défaut tous les soins tendres et dévoués qui lui furent prodigués. Si nous n'avons pas les détails de cette scène de désolation, il nous est facile de la refaire par la pensée. Mettons-nous en effet sous les yeux l'image de ce père, dont nous connaissons bien maintenant l'idolâtrie pour sa fille, livré à tout le désespoir de sa perte et s'accusant de tous ses maux et de toutes ses souffrances qu'il a pu prévoir et qu'il n'a pas su détourner; le voilà en face de l'événement auquel il n'y a plus de remèdes. Pendant la maladie, il a eu toutes les angoisses de l'anxiété. Ce n'était rien, il restait encore l'espérance qui lui donnait le courage de les supporter; et maintenant tout est fini; le mot fatal a retenti à ses oreilles: c'en est fait pour jamais.

Ces vifs orages de la douleur, qui éclatent dans ce

(1) F. XI, 18.

moment terrible et solennel où s'élève entre le passé et le présent un abîme infranchissable et insondable, sont des images funèbres que nous avons tous les jours sous les yeux ; mais bien que ce soit l'histoire vulgaire de la vie et peut-être parce que cela l'est, nous ne les comprenons bien que lorsque la foudre éclate sur notre foyer domestique et dévaste ce sanctuaire inviolable de nos purs attachements.

Le christianisme a du moins le baume vivifiant de ses consolations à offrir aux cœurs profondément émus de ses espérances. Il y a par-delà ce monde visible et périssable un monde invisible et éternel, où se rejoindront les âmes qui se sont aimées ici-bas et où elles continueront la chaîne des affections que la mort a rompue. Mais le christianisme n'existait pas pour Cicéron, qui ressentait l'amour paternel dans ce qu'il a de plus vif, et qui, privé de sa fille ravie à sa tendresse, n'avait que les consolations fort médiocres de la philosophie à offrir en remède à son immense douleur. Nous verrons plus tard le secours qu'il y chercha, non sans faire quelque diversion toutefois du côté du paganisme, cette religion du plaisir et de la vanité qui n'avait rien à démêler cependant, avec les choses d'en haut, qui ne pouvait donc lui fournir qu'un abri bien fragile contre le naufrage de ses espérances.

Mais avant de parler de ce qu'il fit pour apaiser sa douleur, parlons de cette douleur elle-même qui devint un événement public par son intensité et sa durée. Rien ne s'y peut comparer, ni dans l'antiquité, ni dans les temps modernes, et elle a à jamais immortalisé le nom de Tullia.

Sa femme — ce n'était plus Térentia, à qui il n'avait pu pardonner d'avoir laissé sa fille se mettre en route

pour Brindes, dans un état presque complet de dénue-
ment — sa femme Publilia, à la première nouvelle de
la mort de celle qui lui disputait le cœur de son mari,
ne peut réprimer un mouvement de joie. Il la repousse
loin de lui et ne veut plus la revoir.

Il fuit sa maison de Rome, sa villa de Tusculum,
qui lui rappelaient des pensées trop pénibles, au sou-
venir d'un passé plein de charmes. Il va chez son cher
Atticus, le plus fidèle de ses amis, le plus dévoué et le
plus assidu de ses correspondants, celui avec lequel il
s'était entretenu si fréquemment et à cœur ouvert de
sa Tulliola. Il s'enferme dans sa bibliothèque, passant
les journées entières à lire et à parcourir tous les livres
qu'elle contient, ceux des philosophes surtout qui pou-
vaient lui offrir des sujets analogues à sa situation; et il y
cherche tout d'abord moins des remèdes pour s'endurcir
contre ses larmes que des exemples pour s'y entretenir.

Il n'est pas toujours vrai, du reste, que l'étude,
surtout dans les premiers moments d'une perte doulou-
reuse, soit une consolation efficace. Dix-huit siècles
plus tard, un illustre écrivain disait qu'il n'avait jamais
eu de peine, si violente qu'elle fût, que deux heures de
lecture n'eussent suffi à calmer. Cela ne prouve qu'une
chose, c'est que dans la somme des épreuves qui sont
départies à la faible humanité, il n'avait pas eu le plus
mauvais lot, ou peut-être encore qu'il s'y était pris un
peu tard pour recourir au remède.

Si Cicéron fut moins heureux au commencement, il
faut bien ajouter, du reste, que sa douleur dépassait
le niveau commun. En perdant Tullia il n'avait pas
perdu seulement un enfant, comme tout père est exposé
à en perdre; mais il voyait disparaître le cœur le
meilleur et le plus dévoué, le caractère le plus noble,

l'esprit le plus distingué, la vertu la plus parfaite, tout ce qui fait le charme et l'orgueil d'une maison; et par une de ces trahisons, on ne peut plus regrettables du sort, tant de qualités éminentes n'avaient abouti qu'à produire la destinée la plus malheureuse qui jamais eût été le partage d'une femme.

Aussi bien comprenait-on à Rome toute la vivacité de ses regrets, à Rome où l'on connaissait et l'on appréciait tous les mérites de sa fille, où l'on avait vu de près ses malheurs, où l'on avait été témoin d'une tendresse paternelle, dont les prédilections n'avaient jamais été mieux justifiées, d'une piété filiale dont l'abnégation dévouée n'avait jamais été en défaut.

De là, les témoignages de sympathie les plus nombreux et les plus honorables environnèrent le cercueil de celle qu'il pleurait.

Ce furent d'abord les philosophes, qui formaient alors une corporation autorisée et accréditée. Ils se réunirent et s'empressèrent de venir lui apporter, avec leurs regrets, le tribut de leurs méditations sur l'instabilité des choses humaines. Ils durent lui remettre sous les yeux les nobles et belles paroles que, dans une circonstance semblable, il avait fait entendre à Titius, l'un de ses amis, pour le consoler d'une perte analogue à la sienne : « Que nous sommes mortels et nés pour servir de but dans le cours de notre vie à tous les traits de la fortune; qu'étant au monde, à cette condition, nous ne devons pas refuser ce qui est attaché à notre sort ici-bas et paraître sensibles à des accidents que toute la sagesse ne peut nous faire éviter; enfin, qu'en cherchant dans notre mémoire quel a été le sort des autres, nous verrons qu'il ne nous est rien arrivé de nouveau (1). »

(1) F. v, l. 16.

Tout ce qu'il y avait à Rome d'illustre par le rang , la naissance et les lumières , vint , à la suite des philosophes , pour lui offrir la manifestation spontanée de l'intérêt que l'on portait à son deuil , ressenti pour lui-même , ressenti pour sa fille , enlevée si jeune à l'affection de son père. Elle avait trente et un ans à peine.

Soit que toutes ces marques de sympathie qu'on lui donnait par des visites trop nombreuses , loin d'apaiser sa douleur , ne fissent que la rendre plus vive , en rouvrant incessamment sa plaie ; soit qu'il eût besoin d'être seul pour pleurer en liberté , tout à coup il prend la résolution de quitter Rome et la maison d'Atticus où il a vainement cherché un refuge contre les autres ou contre lui-même. Il se rend aux champs , et de ses maisons de campagne , il choisit celle qui lui offre la solitude la plus assurée. C'est à Astura qu'il va ; à Astura , retraite sauvage , où il est environné par une ceinture de forêts qui semble mettre entre le reste des humains et lui une barrière infranchissable. De là il écrit à Atticus : « Dès la pointe du jour je m'enfonce dans l'épaisseur des bois , et je n'en sors que le soir. Mon seul entretien est avec mes livres. S'il est interrompu , c'est par mes larmes dont j'arrête le cours autant qu'il m'est possible ; mais je n'en ai pas toujours la force. »

Et dans une autre lettre , au même , datée aussi d'Astura , en mars 708 , il écrit : « Je suis un peu plus tranquille dans ma solitude qu'au milieu de tout ce monde ; je ne regrette que vous. Ma douleur est toujours aussi vive , je ne l'entretiens pas , mais je ne cherche pas à la vaincre. »

Postérieurement enfin , dans une nouvelle lettre , il lui dit : « Vous m'avez vu lire tout ce que les philo-

sophes ont écrit sur la douleur, secours trop faible pour une affliction comme la mienne. Je m'occupe à écrire toute la journée. Je cherche non à me calmer, mais à m'étourdir (1). »

Ici doit se placer la série de toutes ces lettres qu'il reçoit ou qu'il adresse en réponse à celles qu'on lui écrit et qui nous font pénétrer dans les replis les plus cachés de son âme déchirée.

Dolabella ouvre la marche de ses correspondants ; et c'est avec une curiosité indicible que nous parcourons, non sa lettre qui nous manque, mais celle de Cicéron, à l'aide de laquelle nous cherchons à la refaire (1). Elle marque bien cette situation moyenne que nous cherchions à dépeindre, à égale distance de l'intimité et de la brouillerie, telle que l'avait créée un état qui n'avait pas été l'union du ménage, mais qui n'avait pas été davantage le divorce. Elle nous paraît donc un argument de plus contre l'hypothèse que nous avons combattue.

Cicéron parle à Dolabella de sa douleur comme si elle ne le touche que lui-même et comme si elle était étrangère à son gendre. Pouvait-il penser, en effet, qu'elle lui fût commune avec l'homme qui avait donné à sa fille tant de chagrins cruels ? N'avait-il pas une arrière-pensée que ces chagrins n'étaient point demeurés sans influence sur sa fin, en ébranlant sa constitution par des souffrances morales, dont l'action destructive s'exerce sur le corps à la manière des poisons lents. S'il avait des regrets, des remords, il ne les avait pas montrés dans sa lettre ; mais il avait té-

(1) Atticus, l. XII, 13 et 14.

(2) Mars 708. Astura, F. IX, 10.

moigné à son beau-père des égards de bienséance qu'à son tour celui-ci lui rendait par le silence, silence convenablement gardé sur les causes de sa blessure encore toute saignante. Quel que fut son désir de ménager en ce moment l'ami de César, celui dont il utilisait le crédit de temps en temps au profit de ses amis, et y eût-il eu encore plus d'opportunité qu'il n'y en avait, est-il possible que Cicéron eût répondu sur ce ton? Est-il possible même que Dolabella eût osé adresser une lettre de condoléance à son beau-père, si le divorce avait eu lieu? La glace eut été rompue dans ce cas, et le temps des ménagements passé à toujours.

Il n'y a, dans la réponse de Cicéron, point d'allusion au deuil qui leur serait commun, mais pas davantage aux fautes commises. C'est de la dissimulation, si l'on veut; mais cette dissimulation eût-elle été compatible avec une rupture consommée? C'est de la dissimulation comme on en voit dans le monde actuel, qui ne diffère pas beaucoup du monde ancien sous ce rapport; elle consiste à garder les dehors vis-à-vis des gens avec qui on n'a pas rompu et on ne veut pas rompre.

« J'aimerais mieux, dit Cicéron, que ce fût sur ma mort qu'on souhaitât de recevoir des lettres, que sur l'affreuse perte que je viens d'essuyer. » Observons qu'il ne dit pas *que nous venons d'essuyer*. « Je la supporterais avec plus de modération si je vous avais près de moi; la sagesse de vos discours et la tendresse de votre amitié pourraient l'adoucir. » Observons encore qu'il n'y a pas un mot sur le lien qui a uni Dolabella à Tullia et qui lui permettrait de retrouver dans le mari de sa fille une autre elle-même. Ce n'est pas là évidemment le langage qui se tient entre gens pour qui tout

est commun, le pieux souvenir de l'affection comme la douleur de la perte.

Il y avait eu dans la lettre du gendre une de ces paroles qui ne pouvaient manquer leur effet sur l'esprit du beau-père. Dolabella avait-il craint que, malgré l'honnête procédé de son compliment de condoléance et malgré aussi la politique de ménagement dont il savait bien que Cicéron usait vis-à-vis de lui, celui-ci ne put se contenir dans la première explosion de la douleur, et que quelque sourd reproche ne se fit jour par voie timide d'allusion? Était-ce pour le prévenir qu'il se hâta de lui dire qu'il avait pris hautement sa défense auprès de César, aux oreilles de qui on calomniait ses larmes, ses ennemis ne cessant de répéter au dictateur que les épanchements si vifs de la douleur paternelle cachaient une douleur de toute autre nature, qui n'osait se produire aussi publiquement? On est tenté de le croire quand on se met en regard de la situation et de la réponse de Cicéron.

César était d'ailleurs assez disposé à écouter les mauvais propos qu'on pouvait tenir sur le vieux consul, qu'on lui représentait comme déguisant sous les regrets donnés à sa fille, le regret de son triomphe et de la chute du gouvernement du sénat. Avait-il tort, quand nous connaissons les sentiments que Cicéron fit éclater plus tard, lorsqu'il fut poignardé? Dolabella lui dit qu'il l'a défendu contre l'hostilité patente de ses ennemis et les préventions latentes du dictateur. Et Cicéron lui répond : « Vous m'écrivez que vous avez des combats à soutenir en ma faveur. Ce qui me plaît dans cette nouvelle, c'est moins d'apprendre que mes ennemis soient confondus, que de voir, comme je le souhaite,

que vous m'aimez et qu'on le reconnaît à des si éclatants témoignages (1). »

Il est bien certain que c'est pour le compliment que Cicéron répond à son gendre, qu'il ne considère, dans les soins qu'il se donne pour lui auprès de César, que l'amitié dont ces soins sont la preuve. Il est beaucoup moins indifférent qu'il veut le paraître au crédit de son gendre, nous le savons, puisqu'il ne se fait faute d'en user toutes les fois que l'occasion se présente.

Deux lettres adressées à son gendre portent la trace, l'une des sentiments affectueux qu'il ne cesse de lui montrer ; l'autre, des appels réitérés qu'il fait à son crédit (2).

Dans celle-là, il le félicite de ce que Baïes est devenue favorable à sa santé. Il lui dit : « Ce lieu vous aime, il vous fait la cour. Je ne suis pas surpris que la terre et le ciel même s'adouçissent en notre faveur. » Comme les légers présents entretiennent l'amitié, il lui envoie ce qu'il appelle son petit discours pour Dejotarus.

Dans celle-ci, il le supplie d'obtenir le retour de deux amis compromis dans la guerre civile, et en le priant de s'intéresser au sort de ces deux exilés, il lui dit : « Quoique j'aie reçu bien des preuves de votre fidèle attachement, soyez persuadé que j'en jugerai particulièrement dans cette occasion. »

(1) Plus tard Dolabella vint le voir à Tusculum. Nous le savons déjà par la lettre précitée où il est question de Torquatus ; il parle de cette visite qui eut lieu en juillet 708, en ces termes : « Dolabella est venu ce matin, nous nous sommes entretenus fort longtemps, et il m'a parlé avec toute l'amitié et la cordialité possibles (*).

(*) Atticus, xiii, 9.

(2) F. L. ix, 12 et 13.

Notre récit serait incomplet si nous ne disions pas que les relations de Cicéron et de Dolabella maintenues par la politique, se prolongèrent quelque temps encore sur le meilleur pied, même après la mort de César, qui vint changer les situations, sans changer néanmoins l'importance des personnes. Dans une lettre datée de Pompeï, de mai 709, Cicéron s'adresse à son gendre, qui était consul alors; et c'est avec effusion qu'il le remercie et le loue de sa conduite, pour avoir fait abattre une colonne et un autel élevés à César sur le théâtre même de sa mort, et qui donnaient lieu à des manifestations populaires d'une extrême vivacité. Puis il ajoute : « Vous savez combien j'ai toujours eu d'amitié pour vous, mais ce que vous avez fait l'a si fort augmentée, que jamais aucune tendresse ne l'a surpassée (1).

Écrivant à Cassius, en mai 709, il lui dit : « Je commence à espérer dans l'avenir, depuis que mon cher Dolabella conduit si glorieusement les affaires de la république. (2). »

Il ne rompit avec son gendre que le jour où celui-ci, devenu le satellite d'Antoine et lâchant la bride à la méchanceté vindicative de son caractère, eut fait périr, dans d'abominables tortures, Trebonius, qui gouvernait l'Asie mineure au nom du sénat. Trebonius avait été un des meurtriers de César et le seul d'entre eux qui eut le rang de consulaire. Sur la proposition même de Cicéron, Dolabella fut déclaré ennemi public, et on sait les conséquences qu'entraînait une pareille déclaration. Il était dans sa destinée de ne plus revoir Rome, car peu après le

(1) F. L. IX, 14.

(2) F., L. XII, 1.

meurtre de Trebonius pour ne pas tomber dans les mains de Cassius qui s'avancait vers Smyrne, afin de venger ce crime, il se donna la mort.

Ainsi disparut de la scène du monde, d'une manière tout à fait tragique, l'homme qui avait exercé une si fatale influence sur le sort de Tullia.

Mais je me suis laissé entraîner, en racontant cette fin si méritée, loin d'Astura, et j'ai hâte d'y revenir pour m'efforcer de peindre la figure désolée de ce malheureux père qui passe son temps à lire, à pleurer, à ouvrir les lettres que lui adressent les hommes les plus considérables de l'époque, les Lucecius, les Sulpicius, les Brutus. César lui-même, malgré ses griefs contre l'ancien partisan de Pompée, dont il sait bien que l'hostilité n'est pas désarmée, lui transmet le témoignage de son intérêt. Si sa lettre nous manque, ainsi du reste que celle de Brutus, nous apprenons par la correspondance à Atticus, que l'une et l'autre furent écrites. Nous y lisons en effet, à la date de mai 708 : « La lettre de Brutus n'a pas laissé que de me faire répandre bien de larmes. » Et à la date de juillet 708 : « J'ai reçu de César une lettre de consolation (1). »

Parmi les lettres qui sont parvenues jusqu'à nous, il n'en est pas de plus belle et de plus connue que celle de Sulpicius (2) ; qu'il me soit permis d'en détacher un morceau, curieux surtout en ce qu'il nous fait connaître la disposition d'esprit dans laquelle se trouvaient alors les hommes qui assistaient à la ruine du vieil état social de Rome.

« Considérez, dit Sulpicius, comment la fortune

(1) F. XII, 43. XIII, 20.

(2) F. L. IV, 5.

nous a déjà traités ; elle nous a privés de tout ce qui doit nous être aussi cher que nos enfants , de notre patrie , de notre gloire , de notre dignité , de tous nos honneurs. Après tant de pertes , quel mal pouvons-nous recevoir d'une disgrâce de plus ? Est-ce le sort de votre fille que vous pleurez ? Et comment ne faites-vous pas réflexion qu'on ne peut donner le nom de malheureux à ceux qui dans les temps où nous sommes ont payé le dernier tribut à la nature. »

« Connaissez-vous quelque chose dans les conjonctures présentes qui ait pu faire aimer la vie à votre fille ; quels désirs , quelles espérances , quels projets de bonheur avait-elle à former ? Était-ce de passer sa vie dans l'état de mariage avec quelque jeune homme d'un rang distingué ? Votre situation vous a donné le choix de ce qu'il y a de plus brillant dans la jeunesse romaine ? Était-ce d'avoir des enfants dont le bonheur aurait fait sa joie , de les voir succéder un jour à la fortune de son père , s'élever à tous les honneurs de la république et consacrer aux intérêts de leurs amis les nobles droits de la liberté. Mais nommez-moi un seul de ces biens que nous n'ayons perdu avant de pouvoir les communiquer à nos enfants ? »

Puis viennent ces sublimes réflexions si souvent citées : « A mon retour d'Asie je faisais voile d'Égine vers Mégare. Egine était derrière , Mégare devant , le Pirée sur ma droite et Corinthe à ma gauche , toutes villes autrefois florissantes qui sont aujourd'hui renversées et presque ensevelies sous leurs ruines. A cette vue , je n'ai pu m'empêcher de tourner mes pensées vers moi-même. Hélas , disais-je , pauvres mortels d'où vient l'amertume de nos plaintes à la mort de nos amis dont l'existence est si courte , tandis que nous

voyons d'un coup d'œil les cadavres de tant de villes fameuses, étendus devant nous sans forme et sans vie. »

Admirable et magnifique langage empreint d'une élévation et d'une teinte de mélancolie résignée qui semble inspirée par un souffle anticipé du christianisme !

Des deux lettres qu'écrivit Luceius, un écrivain distingué de l'époque, dont les ouvrages sont perdus, nous n'avons que la seconde (1). Dans celle-ci, il reproche à Cicéron de vivre loin de Rome et d'entretenir sa douleur dans la solitude. « Eh quoi, lui dit-il, serez vous le seul qui ne verrez pas ce qui frappe les yeux de tous ; vous qui pénétrez les plus profonds mystères, ne comprendrez-vous jamais que vous ne gagnez rien par vos plaintes perpétuelles ; qu'elles ne servent qu'à redoubler des maux que votre prudence devrait diminuer. Je crains que tous nos conseils ne soient inutiles ; mais je veux employer l'amitié, et si vous êtes disposé à faire quelque chose pour moi, je vous prie de vous dégager des tristes liens qui vous retiennent, en venant vivre parmi nous. »

Ainsi les plus nobles, les plus grandes pensées d'un côté, les sentiments les plus tendres de l'autre, les reproches touchants, tout est mis en usage pour vaincre cette douleur qui se refuse à tout remède.

La réponse de Cicéron à Luceius, a un caractère tout particulier qui mérite d'être noté et elle nous découvre bien toute la profondeur de la plaie que la mort de sa fille lui a ouverte dans le cœur, et dont nous ne soupçonnions qu'une partie (2).

(1) F. v, 14.

(2) F. v, 13, 14, 15.

Il commence par remercier Luceius du témoignage d'amitié que celui-ci lui a donné et qui lui a causé un très-vif plaisir, si toutefois ce *mot de plaisir ne lui est pas à jamais interdit*. Puis tout à coup, il révèle toute sa poignante souffrance par ce cri déchirant qui éclate comme la foudre. « Je suis privé de tous les remèdes qui pouvaient me guérir. » Il commente et développe ce thème fécond : « Je n'ai plus d'amis, dit-il, les uns sont morts, les autres endurcis. » L'âge, la guerre civile en ont moissonné la plus grande partie, ceux en petit nombre qui lui restent encore et qui ont survécu, ne sont plus là. S'ils ont été épargnés par la mort, l'exil les a frappés ; et quand ils errent sur la terre étrangère, pourrait-il leur reprocher de ne pas songer à lui et de ne pas s'occuper des malheurs qu'il éprouve ?

« Dépouillé que je suis, ajoute-t-il, de consolations publiques et privées, que me reste-t-il ? les lettres ; mais elles me font comme un reproche que je conserve une vie qui ne sert qu'à prolonger ma misère. Vous étonnez-vous que je ne retourne pas dans une ville où ma maison n'a plus le même charme, où les temps, les hommes, le forum, le sénat, tout enfin m'est également odieux. » Enfin, dans son isolement, dans ce vide, dans ce néant qui l'accable, il demande à Luceius, comme suprême consolation, de cohabiter avec lui ; sa société comblera cet abîme où se sont engloutis tous ses attachements et toutes ses espérances.

Il y a là, dans cette situation, quelque chose qui est facile à comprendre de notre temps, où nous avons connu les émotions de la vie publique et ses vicissitudes. Nous avons vu des hommes illustrés dans l'arène politique, éprouvés par les malheurs de la vie privée ; nous nous souvenons encore, quoique des siècles semblent

avoir passé là-dessus, des dures épreuves de ces hommes, que nous n'avons pas besoin de nommer puisqu'ils sont présents à tous les souvenirs, frappés dans leurs affections les plus chères. Ils avaient pour se consoler la tribune et les occupations tumultueuses des affaires publiques. Il y avait là comme une distraction qui adoucissait l'amertume de leurs chagrins. Qu'eut-ce été si la mort foudroyant leur maison, eut fait le vide autour d'eux, alors que le théâtre de leurs succès et de leur gloire aurait été fermé ! Qu'eut-ce été, s'ils n'avaient pas eu pour relever leur courage abattu, les frémissements d'une assemblée attentive à leurs paroles et les recueillant avec une sympathique admiration, s'ils n'avaient pas eu les applaudissements de la foule, si même ils n'avaient pas eu les critiques vivement acérées des uns, les attaques violemment passionnées des autres ; en un mot représentons-nous les aujourd'hui, qu'ils sont éloignés du forum et réduits à la méditation solitaire et calme du cabinet, atteints au cœur de leur abri domestique, et nous aurons une idée assez exacte de l'état des choses, au moment où Cicéron perdit sa fille.

La situation était même plus triste pour lui qu'elle n'eût pu l'être pour eux, car la guerre civile avait fait beaucoup de victimes alors, l'exil avait complété les rigueurs des armes, en éloignant de son Atrium ses plus fidèles amis et tous ceux qui avaient pour habitude de s'inspirer de ses conseils. Rien d'absolument tel ne peut se rencontrer dans les conjonctures présentes, quoiqu'elles ne soient pas sans analogie cependant. Et de plus, il faut bien le dire, à l'isolement de la vie publique, se joignait celui de la vie privée. Cicéron n'avait plus de famille auprès de sa personne, il fut seul quand il eut renvoyé Publilia.

Après la bataille de Pharsale, son frère Quintus — nous le savons déjà par une lettre citée précédemment — avait sollicité la grâce du vainqueur, en jetant sur le compte de son aîné tout l'odieux de sa conduite. Leurs rapports devaient par conséquent s'être fort refroidis, car ce procédé dénotait un vice de cœur, qu'une âme élevée comme la sienne, pouvait bien pardonner, mais qui devait détruire toute intimité entre eux. César, en recevant la lettre de Quintus, avait eu le généreux mouvement de la faire communiquer par Balbus à Cicéron et celui-ci en avait témoigné une douleur indignée qu'il n'avait pas été le maître de contenir, car elle avait froissé trop cruellement son cœur (1). Postérieurement, son gendre, dans un entretien à Tusculum, lui avait rapporté sur le compte de Quintus, des choses qu'il n'oserait redire, écrivait-il : « Si loin'il avait porté la lâcheté de la calomnie pour se faire pardonner (2). »

¶ Son fils, après s'être fait remarquer à Pharsale par son courage et son adresse, à un âge où d'ordinaire on ne paraît guère sur un champ de bataille, avait pris à la fin de la guerre, le chemin d'Athènes, pour y terminer son éducation interrompue un moment par le bruit des armes. Mais au lieu de perfectionner son esprit dans les lettres, comme c'était le but de son voyage, il donnait bien des peines à son père par son humeur légère et ses goûts de dissipation. Plus tard, et en 709, Trébonius lui écrivit que sa conduite semblait s'améliorer et qu'il paraissait étudier avec goût (3); mais toujours est-il que les choses n'étaient pas telles alors,

(1) Atticus, I. XI, 21, 22.

(2) L. XIII, 9.

(3) F. XII, 46.

qu'il put y trouver une diversion consolante à son affliction.

Son petit-fils Lentulus qui était issu du mariage de sa fille avec Dolabella, était évidemment trop jeune pour suppléer à tout ce qui lui manquait d'un autre côté (1). Il avait quatre ans seulement au moment de la mort de sa mère. Nous voyons bien par une lettre à Atticus où Cicéron lui recommande, de la manière la plus pressante, cet enfant qui est pour lui un legs précieux, qu'il reporte sur sa personne toute l'affection qu'il avait pour la mère. Mais de quel secours pouvait-il lui être pour remplacer celle qu'il avait perdue ! C'était peut-être la figure de Tullia, l'esprit de Tullia ; mais il fallait que le temps eut passé par là et développé ce qui n'était encore qu'à l'état d'espérance. Et il vieillissait en attendant. Quand cet enfant serait en âge de [lui offrir comme une reproduction vivante de celle qu'il pleurerait, il serait au tombeau. Et personne ne serait auprès de son lit de mort comme il avait été à celui de sa Tulliola, pour lui prodiguer les soins dont il pourrait avoir besoin, pour lui fermer les yeux quand serait arrivé le moment où ces soins sont superflus.

On comprend tout ce que les circonstances que nous venons de rappeler pouvait ajouter d'amer à ses regrets et à ses plaintes. Son activité d'esprit se repliait sur elle-même, son imagination qui ne savait plus à quoi se rattacher, concevait, enfantait mille projets, s'entretenait dans ce monde des rêves, se nourrissant tout à la fois de spéculations métaphysiques et de superstitions religieuses, faute de pouvoir se répandre au dehors dans les régions de la politique et se fixer à

(1) L. XII, 28, à Atticus.

quelque chose de réel qui l'arrachât à l'aiguillon de sa douleur.

Un monument et un livre paraissent avoir été le fruit de cet exercice solitaire auquel fut condamnée, à cette période de sa vie, sa vive imagination.

Quand je dis un monument, il faut bien s'entendre, il n'y a pas eu de monument édifié, il n'y eut qu'un monument projeté, tout porte à le croire; mais on n'a pas toujours cru que la chose fût restée à l'état de projet; et les prétendues découvertes que nous avons relatées au commencement de cet écrit, d'après des écrivains des xv^e et xvi^e siècles, attestent la créance contraire.

Quoiqu'il en soit, il est certain que Cicéron s'occupa beaucoup de la pensée d'élever un temple à sa fille. Lui le railleur si gai et si piquant de l'anthropomorphisme romain, qui n'était qu'un plagiat de la Grèce, il imita ceux dont il se moquait si impitoyablement, et il voulut un jour faire une divinité de Tullia. On ne peut voir là qu'un symptôme de l'égarement où l'avait jeté l'excès de la douleur.

C'est dans ses lettres à Atticus que nous le voyons poursuivre avec une persévérance ardente le projet de construire un *fanum* pour sa fille. Il y a là pour lui une idée fixe, et on dirait qu'il tourne et à retourner cette idée en tous les sens, un certain adoucissement à son chagrin. Tout devient pour lui sur cet intéressant sujet, matière à discussion. Quel sera l'emplacement sur lequel il élèvera ce temple? Quel sera le plan des travaux à exécuter sur cet emplacement? A toutes ces questions, il demande gravement à son ami une réponse, comme aussi il lui demande son avis sur le choix des marbres et sur la dépense. Il a fait un

marché avec l'architecte Cluatius, et c'est ainsi que le nom d'un architecte de cette période, qui devait-être un homme distingué dans son art, est arrivé jusqu'à nous, grâce aux préoccupations de sa douleur paternelle. Enfin, toujours par la même voie, nous apprenons qu'il avait acheté des colonnes en marbre de Chio pour l'ornement de son *fanum*.

Il n'est pas étonnant que le soin qu'il mettait à traiter tous les détails de sa construction en homme qui n'entend pas y renoncer facilement, ait pu tromper les érudits de la renaissance et que, très-convaincus que le monument avait été édifié, ils se soient occupés d'en chercher les restes avec ardeur, de là qu'ils aient accepté un peu aveuglément, ce qui est le fait du temps, les fables dont nous avons parlé; mais, quand on examine les choses de plus près, on arrive à cette conclusion : que le *fanum* de Tullia n'a pas été construit; que ce n'a été jamais pour Cicéron qu'un projet qui a servi à occuper l'activité de son esprit chagrin aux heures oisives où, en proie aux plus vives étreintes de son mal, il faisait comme un malade qui se retourne sans cesse dans son lit pour passer le temps ou pour trouver la bonne place, mais sans y réussir (1).

Ce mal était toujours là suspendu sur sa tête et lui inspirait des paroles comme celles-ci, quand il changeait de résidence : « Les objets qui renouvellent ma douleur, me tourmentent moins ici, ou plutôt partout où je vais elle me suit (2). La vie n'est plus rien pour moi depuis que j'ai perdu la seule chose qui m'y attachait (3). »

(1) Atticus, l. XIII, 18, 19, 36, 37. L. XV, 13.

(2) Atticus, l. XII, 45.

(3) Atticus, l. XV, 23.

On disait à Rome que son esprit était affaibli. « Il compte sur son *Traité de la Consolation* pour répondre à ces insinuations de la malveillance. Il attend le jugement des plus difficiles sur cette composition ; on ne peut le blâmer si, pour étourdir sa douleur, il se fait des occupations si nobles et si dignes d'un esprit cultivé (1). »

C'est à écrire ce *Traité* que Cicéron paraît avoir trouvé le plus efficace des remèdes dont il usa. Il employa à cette œuvre tout le temps pendant lequel la vie publique lui fut interdite, en d'autres termes, tout le temps que vécut encore César ; et, en disant qu'il y trouva le plus efficace des remèdes, je ne fais que constater un fait qui résulte de son aveu même, consigné dans une de ses lettres. Il est fâcheux que nous ne puissions pas juger par nous-mêmes de la valeur du remède par la lecture du livre ; mais ce livre n'est pas parvenu jusqu'à nous, il a eu le sort qu'ont eu tant d'autres productions de l'antiquité qui ont péri dans la ruine de cette vieille civilisation, emportée par le flot de l'invasion barbare. Cependant dans la collection des œuvres de Cicéron, on a l'habitude de comprendre un *Traité de la Consolation* ; mais c'est un ouvrage apocryphe qui paraît dû à la plume de quelque érudit du xv^e siècle, et on s'en aperçoit bien vite du reste, en le lisant, quoiqu'il ne manque pas d'un certain talent d'imitation dans les formes du style. C'est une œuvre composée dans le goût des pastiches de la peinture et qui n'a guère que le mérite fort relatif de ce genre de composition.

Du véritable ouvrage de Cicéron il ne nous a été

(1) Atticus, l. xv, 23.

conservé qu'un fragment que nous devons à la citation d'un père de l'église latine, qui avait fait de l'éloquent orateur et du brillant écrivain, son étude de prédilection et que l'on a appelé du nom de Cicéron Chrétien, à cause de l'heureuse imitation de son élégante période. Voici ce fragment, qui n'est pas de nature à nous faire regretter le reste, si le reste est écrit sur ce ton, car il constate cet égarement d'esprit dont je parlais tout à l'heure. Mais si on n'y rencontre pas le témoignage de la supériorité des lumières de l'écrivain sur ses contemporains, si on y perd la trace du penseur qui substituait dans ses ouvrages philosophiques une croyance plus saine et plus haute à leurs fables grossières, on y trouve du moins la preuve de la persistance de son affliction et de toutes les phases par lesquelles elle passait.

« A l'exemple des anciens qui ont consacré et déifié plusieurs mortels d'une âme vertueuse et sublime, tels que les fils de Cadmus, d'Amphytrion et de Tyndare, je veux te consacrer dans les cieux, toi dont la terre admira les vertus et le génie. Sûr de l'approbation des dieux immortels, je veux te placer dans leur assemblée et te rendre à jamais vénérable dans la mémoire des hommes. »

Il semble qu'en tenant ce langage, Cicéron songeait encore à l'édification de son *fanum*, ou bien que s'il y avait renoncé, il était tout pénétré encore de l'idée qui le possédait, quand il y songeait. A défaut d'un temple sur la terre, c'est une place dans l'assemblée des dieux qu'il veut donner à sa fille. Les deux choses se valent et loin de s'exclure, elles se complètent l'une par l'autre, car une divinité de plus dans l'olympé, appelait ici bas un temple où son culte serait célébré. Il paraît cependant qu'il se contenta de l'apothéose telle quelle.

de son *Traité de la Consolation*. C'était déjà beaucoup trop.

Mais les événements qui se préparaient, allaient lui créer une situation nouvelle, où il aurait à jouer un assez grand rôle, pour détourner son esprit des puérités où l'entraînait une inconsolable douleur, grand rôle en effet, mais qui finalement devait aboutir pour lui à un dénouement tragique.

La mort de César avait eu lieu dans le courant de l'été de l'année 709. Le sénat, comprimé pendant le règne de cet habile et peu scrupuleux politique, qui s'était servi de la démocratie pour installer le despotisme, reprenait son ascendant et avec lui les personnages qui, par l'autorité de leurs conseils, par leur expérience des grandes affaires et par la puissance de leur parole, avaient l'habitude d'exercer une influence prépondérante sur ses déterminations. Parmi ceux-ci, il n'en était pas qui pût avoir le pas sur Cicéron. Tous les regards étaient fixés sur lui, il était l'objet du respect et de la confiance de tous. On savait bien que s'il était demeuré étranger à la conspiration dont Brutus et Cassius étaient les chefs avoués, si ses mains et son cœur étaient purs du sang de César, il n'avait pu néanmoins que sympathiser avec le résultat, alors que la république semblait devoir renaître de ses cendres. Tout donc jusqu'à sa non participation au complot servait et encourageait les espérances que l'on fondait sur sa personne.

Peut-être que s'il n'eût pas perdu Tullia, il eût été moins disposé à courir l'aventure d'une nouvelle carrière politique où il devait trouver la mort et la plus cruelle des morts. Vieilli comme il l'était et ayant trop éprouvé les choses et les hommes de son temps, pour

garder beaucoup d'illusions, il eut dit un adieu définitif à cette mer orageuse où il avait eu plus d'une fois sa voile déchirée. Satisfait de sa haute renommée qui reflourissait sous l'empire des événements accomplis, ayant assez fait pour la gloire de l'homme d'état, il aurait laissé à des mains plus jeunes le soin de tenir le gouvernail, et, lui, se fût retiré dans son foyer domestique.

Il se fût souvenu de ce qu'il écrivait à Atticus à une autre époque : « Un homme qui pour avoir rendu de grands services à sa patrie s'est vu exposé aux persécutions et à l'envie, doit-il les braver une seconde fois, ou ne peut-il pas songer à lui-même et à sa famille et laisser le gouvernement à ceux qui le possèdent ? (1) »

Retiré dans sa maison comme dans une citadelle inexpugnable, et garanti ainsi des orages de la politique, il eut partagé son temps entre ses études favorites, la société de ses amis et les doux entretiens de sa fille. Mais celle-ci était couchée dans la tombe ; et de même qu'en répondant à ses amis qui le consolait, il répétait sans cesse que son chagrin était redoublé d'autant que la vie publique lui manquait pour l'en distraire, de même il devait saisir la première occasion où elle se rouvrirait devant ses pas pour s'y jeter avec ardeur. C'est ce qu'il fit, et en le faisant, du reste, on peut dire qu'il n'eut pas d'initiative à prendre, car il était l'homme indiqué de la situation. Ses amis politiques ne furent pas les seuls néanmoins qui le convièrent à prendre la suprême direction des affaires, et ses amis particuliers conspirèrent avec eux, ceux-là comptant sur son habileté éprouvée pour remettre le vaisseau de

(1) L. XI, 4.

l'état à flot , ceux-ci espérant qu'il trouverait enfin dans le maniement des affaires publiques , des remèdes plus énergiques que ceux qu'il avait employés jusqu'à ce jour pour cicatriser une plaie qui saignait toujours quoi qu'il fit.

La situation était grave du reste et les difficultés étaient bien loin d'être aplanies par la mort du dictateur. Une fois le despotisme essayé et essayé avec succès , il était certain qu'il se présenterait des héritiers pour continuer l'œuvre :

Uno avulso non deficit alter.

César avait laissé après lui une longue trainée d'intérêts engagés dans sa cause. Le coup qui l'avait frappé n'avait pas atteint ses amis , et ces intérêts froissés dans la personne de ces derniers allaient opposer aux desseins de ceux qui auraient voulu rétablir l'ancien ordre des choses , une résistance que le triomphe couronnerait à la longue.

Il n'est pas de mon sujet de raconter les actes de cette période qui fût peut-être la plus brillante portion de la carrière publique de Cicéron , mais aussi la plus fatale. Qu'il suffise de dire que malgré toutes les ressources de son génie et de son expérience , il finit par être dupe de sa tactique et par être pris dans ses propres filets. Il détestait Antoine qui était le plus vicieux et le plus pervers des amis de César. Comme il le redoutait infiniment , et il n'avait pas tort , il ne crut pouvoir mieux faire que de lui opposer le neveu de celui-ci et son héritier, Octave, qui devint plus tard l'empereur Auguste. Avait-il quelque confiance en ce dernier , ou bien espérait-il seulement par le balancement de deux ambitions rivales, maintenir l'équi-

libre et sauver ainsi la république des périls d'une mer irrité où elle ne rencontrait que des écueils. Crédule illusion ou vaine espérance ! Ces deux ambitions finiront par se mettre d'accord , et la tête de Cicéron devint pour Octave le gage de sa réconciliation avec Antoine. Le grand homme devait être vengé un jour qui n'était pas éloigné , et le tour d'Antoine était marqué dans l'ordre des destins. On ne s'était un moment rapproché de lui que pour avoir plus facilement raison de l'obstacle. Tel est le sort des révolutions ; elles commencent par la violence et finissent par la ruse. L'enjeu de la partie qui s'engageait devait être le prix de la perfidie hypocrite. Cette perfidie eut du moins son jour de justice , quand elle frappa l'homme qui avait gagé les assassins de Cicéron.

J'ai fini , et qu'il me soit permis de terminer cette étude par une courte réflexion.

N'est-il pas vrai qu'ainsi que le disait naguère un illustre maître de la science historique (1), il y a à côté de la grande histoire, de celle qui traite des événements de la guerre ou de la politique, une petite histoire qui , renfermée dans les limites du domaine privé , a bien son attrait. Rejetés au fond du tableau , les faits de cette histoire n'attirent guère l'attention des écrivains et moins encore celle des lecteurs ; mais c'est la place qu'ils occupent qui en est la cause. Et en vérité , ils ne peuvent pas en occuper d'autre dans l'ensemble d'un récit qui a son cadre spécial. Mais , que ce cadre soit changé , et que les reprenant avec plus de détails , on les mette en relief , il est certain que la perspective changera à son tour , en ce qui les concerne , et un

(1) M. Guizot , *l'Amour dans le Mariage*.

rayon lumineux dissipant l'ombre qui les couvrait , on pourra leur trouver peut-être une sorte d'intérêt fort goûté par le commun des lecteurs. Pourquoi ne chercherait-on pas à glancer dans ces portions si négligées du champ de l'histoire?

Ce ne serait pas un travail ingrat à coup sûr , et il y aurait plus d'un avantage à recueillir d'une tentative qui semblerait même au premier abord n'avoir en vue qu'un stérile agrément.

Peut-être , on y apprendrait , et ce ne serait pas chose à dédaigner , il me semble , à se dégoûter un peu de la fantaisie qui exerce une fascination si corruptive sur l'imagination et le cœur. Rien de forcé dans les situations , de factice dans les caractères , de faux dans les sentiments ne se rencontre dans les récits que nous fournit la réalité historique. Si cette réalité n'a plus pour objet la vie publique mais la vie privée , nous devons y retrouver les scènes du drame ou du roman , moins les couleurs enluminées. Il y a bien là de quoi tenter le lecteur et le séduire , sans qu'il ait à courir le danger de voir son jugement ou son âme se pervertir , ce qui a bien son mérite.

Il y aurait aussi un profit d'un ordre plus élevé à trouver dans la mise en œuvre de ce que nous appelons cette seconde partie de l'histoire.

L'histoire générale , l'histoire privée se relient et s'enchainent l'une à l'autre par plus d'un lien étroit et nécessaire. Tel événement politique n'a pas toujours son explication suffisante dans la vie publique , c'est dans la vie privée qu'il faut fouiller pour en avoir la claire intuition. Il peut donc n'être pas inutile d'écrire , celle-ci à côté de celle-là ; elles se compléteront l'une par l'autre ; elles se prêteront mutuellement leur lumière.

La grande histoire n'a pas à déchoir, à s'éclairer au fanal de la petite histoire, si en définitive, tel fait demeuré partiellement obscur, achève de s'éclaircir grâce à elle. L'intérêt de la petite histoire, à son tour, ne peut que grandir en se juxta-posant à la grande histoire.

C'est à ce double point de vue que je me suis placé en composant cette étude biographique. Il me reste à savoir si des deux buts que j'ai tâché d'atteindre, l'un n'a pas trop nui à l'autre par la nécessité où il m'a mis, quelquefois, d'entrer dans le champ de la controverse historique.

QUELQUES MOTS

SUR FLORIAN,

Lus dans la Séance du 27 décembre 1856, à l'Académie du Gard.

Par M. NICOT, SECRÉTAIRE PERPÉTUEL.

Je ne viens pas vous offrir une notice biographique sur le littérateur brillant vers lequel votre concours de 1832 appela l'attention du public et l'intérêt du pays ; mais j'apporte seulement quelques lettres inédites de Florian, qui auront peut-être plus que l'attrait de la nouveauté. M. Plagniol les doit à l'obligeance toute gracieuse et toute patriotique de M^{me} Édouard de Pelet et de M. Cabane, propriétaire actuel du château de Florian.

Cédant à l'invitation de ce si bon et si savant ami que je viens de nommer, je me permettrai, à l'occa-

sion de ces lettres et de quelques-unes qui étaient enfouies dans nos archives, de me livrer à quelques appréciations et de rappeler avec quelques lointains effacés, des faits oubliés ou inconnus, au fond desquels nous trouverons le caractère.

Je me serai donné le mérite de l'obéissance. Loin de moi la pensée, je le dis encore, de présenter un portrait à frais coloris comme le modèle, ou une étude sérieuse, bien moins encore un éloge historique. Ce sera ici tout simplement une esquisse à peine ébauchée, un coin de tableau, une confidence amicale, et, comme on dit aujourd'hui, une petite nouvelle à la main.

Vous savez que Jean-Pierre-Claris de Florian naquit le 6 mars 1755, à Durlfort, d'une famille noble qui, sans avoir pris une grande position dans l'État, en avait une assez large dans le Languedoc où elle jouissait, dès longtemps, d'une renommée de droiture et d'urbanité. C'est dans ce petit village qu'il reçut de sa bonne mère et de son excellent père, ces premières leçons de morale, ces idées de devoir, d'intégrité, de dévouement qui sont comme le parfum de la vie, et qu'il n'est pas toujours facile de graver dans le cristal vierge qu'on appelle l'âme de l'enfant.

Après cette première et si parfaite éducation du foyer domestique, Florian fut mis en pension à Saint-Hippolyte. Il n'y trouva que des maîtres peu habiles, peu versés dans ces études sévères et ces deux belles langues d'Athènes et de Rome, qui ne sont pas seulement de magnifiques idiomes, mais la source et comme le vêtement de tout ce que le cœur a de plus noble, et l'esprit de plus élevé. Il ne fut point là un enfant prodige, ni même un écolier distingué; mais un enfant aimable. On remarquait, on aimait en lui une gaieté

franche, une suave candeur, que relevait encore la plus ouverte et la plus gracieuse des physionomies. Il passa là, chéri de ses maîtres et de ses condisciples, ces premières années où l'âme reçoit les impressions les plus vives et les plus durables, où elle se forme et se prépare sous la loi sérieuse de la discipline scolaire aux lois et aux devoirs bien autrement graves et difficiles de l'âge viril. Ses heureuses qualités ne furent pas longtemps cachées et comme ensevelies dans l'obscur préau du pensionnat. Voltaire qui avait donné une de ses nièces à l'oncle du jeune Cévenol, Voltaire voulut le voir. Florian fut conduit à Ferney. Vous comprenez tout ce qu'un tel rapprochement devait produire. Si l'on a dit que :

L'amitié d'un grand homme est un bienfait des dieux !

on peut bien avancer que la conversation, les conseils de l'auteur de *Mérope* durent suppléer à l'insuffisance des premiers enseignements, et donner ce naturel, cet atticisme et cette grâce que Voltaire possédait à un plus haut degré qu'il n'en faudrait pour illustrer une littérature (1).

Ce ne fut pas là le seul avantage qu'il retira de ce séjour : il eut, soyons juste, même envers Voltaire, il eut sous les yeux des actes de bienfaisance. Au milieu de la colonie active créée par l'illustre écrivain, au milieu de ces deux cents familles qui trouvaient à Ferney le travail et l'aisance, Florian sentit aussi son cœur s'ouvrir aux sentiments les meilleurs et les plus délicats. A l'âge de quinze ans, il quitta Ferney et fut nommé, en 1768, page du duc de Penthièvre. Il alla

(1) Lamartine, 1^{re} *Entretien*, page 163.

résider à Anet, beau château bâti jadis pour Diane de Poitiers.

Le prince valait au moins autant que le poète. Ce fut encore le spectacle de la bienfaisance (1). Le duc de Penthièvre était de ces princes qui oublient volontiers les grandeurs dans le bonheur paisible des vertus domestiques. La bonté, la droiture, l'amour de la justice formaient les traits distinctifs de son caractère et se fortifiaient tous les jours en lui par les méditations et les exercices d'une fervente piété.

C'est cette piété qui chaque année le conduisait à l'abbaye de la Trappe. Il voulut un jour que son jeune

(1) Cette bienfaisance du bon duc, Florian nous l'a fait connaître dans un fragment sur la *Bienfaisance des Grands* :
« O grandeur, que tu es belle quand la vertu te rend utile !
« Que le spectacle de l'homme puissant, occupé à secourir,
« est doux pour une âme sensible ! Combien de fois j'en ai
« joui ! Combien j'ai vu d'infortunés environner en pleurant
« celui qui finissait leurs peines, celui qui, né dans la
« pourpre royale, abandonne son palais pour voler à leur
« chaumière, pour la rétablir, si elle est détruite, pour y
« ramener l'abondance et la paix. Je le vois tous les jours ce
« mortel bienfaisant parcourir ses immenses domaines et
« choisissant pour s'y rendre l'instant où le pauvre a besoin
« de lui, là où l'hiver est plus rigoureux, où le feu vient
« d'exercer son ravage, où des fleuves débordés ont emporté
« l'espoir du laboureur, où des loups affamés ont semé
« l'effroi. C'est là qu'il faut sûrement l'attendre. Occupé de
« suivre le malheur, il arrive presque aussitôt que lui pour
« en effacer les traces. Il paraît et le pauvre est riche, l'in-
« fortuné sèche ses larmes, l'opprimé rentre dans ses droits.
« C'est pour eux qu'il aime son rang ; c'est pour eux qu'il
« a des richesses. Sa récompense est son bienfait même,
« surtout quand il est ignoré. Ah ! que sa modestie se ras-
« sure ! mon respect et mon amour m'empêcheront de le
« nommer. »

page l'y accompagnât. Un peu ennuyé de la longueur de la prière des bons religieux qui restaient plongés dans la méditation et prosternés à terre jusqu'à ce que leur abbé frappât sur la stalle, le page impatient donna lui-même le signal. On s'aperçoit bientôt de la méprise, un des trappistes se plaint, se met même en colère ; l'étourdi est réprimandé par le prince ; il se repent, il va plus loin, il est attendri jusqu'aux larmes en voyant tomber à ses genoux le pieux solitaire qu'il avait scandalisé et qui n'avait pas su contenir une expression de vif mécontentement. Cette espièglerie d'écolier, en vacances, ou plutôt, cette licence de page fut aisément pardonnée. Pour l'expier, Florian, de retour au château, fut sommé d'improviser un sermon sur la mort. Il le fit avec une telle facilité, une telle abondance, une telle fermeté de langage, que le prince fut émerveillé.

Ainsi cette circonstance ne fit qu'ajouter aux sentiments de vive affection qu'il avait su inspirer. Plus que jamais, son excellent patron songea à les lui témoigner, et après quelques études de Florian à l'école d'artillerie siégeant alors à Bapaume, il lui fit donner bientôt après par le prince de Montbarey, alors sous-secrétaire d'état à la guerre, une compagnie de dragons dans le régiment qui lui appartenait et qui portait son nom : le régiment de Penthièvre.

Florian n'y fut nullement dépaysé ; il fit preuve d'intelligence et d'activité ; il eut même ce que désapprouvait plaisamment le plus célèbre de nos diplomates (1) : il eut du zèle. Ce n'était plus, il est vrai, la vie douce et calme, et de temps en temps si brillante du château

(1) M. de Talleyrand.

d'Anet, cette vie de salon où ses manières élégantes et les saillies de son esprit le faisaient si vivement rechercher qu'il était devenu, dans cette société d'élite, l'acteur obligé de toutes les fêtes, l'âme de tous les plaisirs, le centre de tous les rapports bienveillants. Mais l'affection de ses camarades, cette franchise militaire qu'il trouvait, les sentiments d'honneur qu'il rencontrait lui plaisaient encore, et cette bonne amitié qu'il ressentait et inspirait dans la noble fraternité de la caserne, le consolait presque de n'être plus auprès de son auguste protecteur et ami, de ne plus partager avec lui ses *bonnes fortunes*, car c'est ainsi que le charitable duc appelait le soin de rechercher le mérite malheureux et de distribuer les bienfaits.

Une occasion fut offerte à Florian de revenir encore jouir des plaisirs de la vie du château d'Anet et de ceux de la capitale; le duc de Penthièvre le rappela à lui en lui donnant une place de gentilhomme auprès de sa personne et le mit ainsi à quelques lieues de Paris, de ce Paris, centre éblouissant de merveilles artistiques, de fortune et de gloire qui attire tous les noms désireux de contempler de près et d'étudier les grands talents et les hautes renommées.

C'est alors que commença la vie littéraire de Florian. Son génie fut surtout éveillé par une comédie de Marivaux; mais au lieu de donner à l'enfant de Bergame, à arlequin, un langage goguenard, spirituel, acéré, à travers une apparente simplesse, Florian le représenta surtout avec un bon cœur et une naïveté charmante qui servait d'enveloppe à la finesse et cette bonhomie avenante qui était comme le reflet de son propre caractère.

Ici un souvenir se présente, et je vous demande la permission de le consigner. Après avoir donné les deux

ballets, le *Bon Ménage*, et les *Jumeaux de Bergame*, Florian fit une petite pièce intitulée : *Le Bon Père*, destinée à être jouée le jour de la fête du prince dont l'austérité ne s'accommodait pas des saillies, des gourmes jetées de l'auteur, mais qui lui pardonnait beaucoup parce qu'il l'aimait beaucoup. Le duc se montra longtemps inexorable. Florian ne désespéra point de le fléchir et s'avancant tout à coup sous le masque d'arlequin au milieu d'une société nombreuse et brillante, d'une bouche qui cette fois n'était pas muette, et parodiant de la manière la plus aimable le fameux sarcasme de Molière, il dit :

« Nous espérions vous donner aujourd'hui la comédie du *Bon Père*, mais M. le duc de Penthièvre ne veut pas qu'on le joue. » Le prince fut obligé de céder, il s'amusa beaucoup et fut vivement ému pendant la représentation.

A ces petits ouvrages, joués dans le salon du duc, succédèrent bientôt d'autres œuvres. Ce fut d'abord *Galatée* (1783), imitée de Cervantes, à laquelle il ajouta un 4^e livre, tout de son invention, et d'autres écrits de poésie pastorale, trop connus pour que je les mentionne. Ici j'ai besoin de répondre à une critique que notre époque a trop prodiguée à ce genre de composition. Sans doute nos regards aujourd'hui, attachés aux choses de la politique et fixés sur les merveilles de l'industrie ne saisissent pas toujours les délicatesses tantôt si quintessenciées ou tantôt si naïves des héros du marquis d'Urfé. Pour nous, la nature pastorale semble une nature de convention et de fade saveur, un hochet des peuples enfants; et quand la pensée sérieuse est sans cesse agitée; quand l'ambition, l'intérêt, remplissent l'âme, elle ne s'ouvre guère à cet ordre d'idées

sereines des églogues de Théocrite ou de Virgile, et des idylles de Gessner.

Nous en convenons donc franchement. De nos jours la disposition de nos esprits ne permet pas de reconnaître tout le charme des tableaux de la nature champêtre et de ces bergeries de Florian où, suivant l'expression si spirituelle de M. de Thiars, on est fâché de ne pas trouver un loup.

Mais qu'on réfléchisse pourtant et qu'on se demande si les riantes couleurs de la poésie pastorale, si les tableaux du bonheur champêtre ne sont pas préférables à la boursouffure de quelques compositions modernes et au dévergondage de certains auteurs qui, voulant être forts, ne sont que violents; qui ébranlent et bouleversent l'âme au lieu de la remplir et de l'émouvoir doucement; qui, au lieu de peindre naturellement les misères morales pour les guérir, ne les représentent si crûment et même ne les représentent souvent en eux-mêmes que pour se glorifier bruyamment avec elles.

Du reste, pour défendre ici ces peintures bocagères de Massane, Cardet et Beau-Rivage, et tous ces caractères arcadiens tracés avec ces couleurs poétiques et idéales, et pourtant si vraies, il ne faut que laisser parler Florian lui-même; il va nous montrer le but de la poésie pastorale et les moyens de lui imprimer un véritable caractère d'utilité.

« C'est en peignant des êtres vertueux et sensibles,
» qui savent immoler au devoir la passion la plus
» ardente et trouvent ensuite leur récompense dans
» leur devoir même; c'est en présentant la vertu sous
» son aspect le plus aimable et prouvant qu'elle est
» également nécessaire au berger et au prince pour être

» heureux , que je crois possible de donner à la pasto-
» rale un degré d'utilité. Les bergers d'à-présent ne
» lisent guère ; mais les maîtres de leurs troupeaux
» lisent , et si des auteurs plus habiles que moi faisaient
» des ouvrages où se réuniraient, à l'intérêt d'un sujet
» bien choisi, le tableau touchant des mœurs de la
» campagne, les descriptions toujours agréables des
» beautés de la nature , l'heureux mélange de la prose
» et des vers , surtout des leçons d'une morale pure et
» douce ; de tels livres ne seraient, je crois, ni ennuyeux,
» ni futiles , et les pauvres des villages s'apercevraient
» que leur seigneur les lit souvent. »

(Préface d'*Estelle*, page 15.)

Bientôt après la publication de ces premiers essais bucoliques et dramatiques , apparut *Numa Pompilius* que la jeunesse lit encore parce qu'elle y trouve l'intérêt du roman et parce qu'elle n'y trouve pas les sévérités de l'histoire ; puis l'épître intitulée : *Voltaire et le Serf du Mont Jura*, l'*Eglogue de Ruth*, couronnés par l'Académie française ; le *Poëme de Tobie*, l'*Eloge de Louis XII*, et enfin la traduction de *Dom Quichotte*, où on peut louer la correction et la facilité de l'écrivain, la parfaite intelligence de la langue qu'il avait bégayée dès son berceau et sur les genoux de sa mère (1). Mais il eut le tort de croire qu'il suffisait de reproduire (et encore en adoucissant les tons), les scènes variées, idéales ou réelles de ce beau livre si romanesque par les situations ; si vrai pour les détails et même les leçons de la vie. Il ne vit pas, parce que son temps n'en avait pas l'intelligence, ou plutôt, la conscience, qu'il

(1) M^{me} de Florian était castillane d'origine ; elle s'appelait Gillette de Salgues.

fallait rendre au lecteur tout ce qu'avait donné Cervantes, c'est-à-dire, un style ferme, nerveux, même rude, toujours plein d'étincelles, et allant à l'idée par le mot propre, et non par la périphrase, et ne la charriant pas dans d'infinis méandres; il ne comprit pas que le retranchement de certains passages, ou les demi-teintes étaient ici de véritables infidélités. Pardonnons cette erreur, elle est, nous le répétons, moins celle de l'écrivain que la faute d'un temps où presque tout était fardé, enluminé et rapetissé; où l'esprit littéraire était privé de ce souffle moral qui en fait l'utilité et la grandeur, où pour précipiter à l'envi la double décadence du goût et de la monarchie française, Bouchet donnait ses peintures; Dorat, ses héroïdes; Boufflers, son roman et Beaumarchais ses comédies.

En 1788, c'est-à-dire, à l'époque où déjà grondait l'orage politique, Florian composa *Estelle* où, tout en peignant sa chère occitanie, il montra si gracieusement que l'accomplissement des devoirs les plus rigoureux, que le sacrifice des passions les plus ardentes suffisent seuls pour dédommager de cette rigueur et de ces sacrifices. Condamné depuis longtemps à ne plus avoir de campagne, il s'était emparé de la nature, suivant une de ses expressions pittoresquement énergique employée dans une de ses lettres à M. de Pelet. Il avait besoin de se reposer des émotions violentes dans des émotions douces, et il opposait volontiers à l'effervescence des esprits, le calme de son chant bucolique. « Il est si » doux, disait-il, de parler de sa patrie, de se rappeler » les lieux où l'on a passé ses premiers ans, où on a senti » ses premières émotions! Le nom seul des lieux a un » charme secret pour notre âme; elle semble se rajeunir » en pensant à ce temps heureux de l'enfance où les

» plaisirs sont si vifs , les chagrins si courts , les jouis-
» sances si vives. Ce souvenir est toujours accompagné
» de souvenirs encore plus chers ; ceux qui nous don-
» nèrent le jour , ceux qui prirent de nous de tendres
» soins , nos premiers , nos meilleurs amis viennent
» embellir les scènes qui se retracent à notre mémoire.
» On se croit encore avec eux , on se trouve tel qu'on
» était alors , on oublie les peines , les injustices que
» l'on éprouva depuis , les maux qu'on s'attira , les
» fautes qu'on a commises ; on ne se souvient que de
» ses sentiments qui valent presque toujours mieux
» que les actions ; de douces larmes coulent malgré soi,
» et l'on s'écrie , avec le premier des poètes latins :

- *En unquam patrios longo post tempore fines*
- *Pauperis et tuguri congestum cespite culmen*
- *Post aliquot , mea regna videns , mirabor aristas.* »

D'où viennent ces teintes si pures ?

C'est que l'âme de l'auteur , limpide miroir où se reflète la nature , est comme elle , paisible et sereine. Son cœur ignore ou domine toutes les passions tumultueuses qui troublent notre existence.

Nous ne nous proposons pas dans ce court essai , écrit en courant , de suivre pas à pas Florian dans sa carrière littéraire. Nous ne citerons ni ses contes où il se rapproche pourtant plus d'une fois de Marmontel , nous ne ferons même que mentionner son *Gonzalve de Cordoue* dont la belle préface offre un précis saisissant qui retrace très-bien la situation politique et morale de ce peuple , depuis la conquête jusqu'à l'expulsion. Nous n'irons pas jusqu'à comparer cette peinture historique aux magnifiques tableaux de l'auteur du *Protectorat* et du *Rétablissement des Stuarts* (M. Guizot) , aux récits si pénétrants , si larges et si sobres , à la fois , de la *Vic*

de Marie Stuart (M. Mignet); nous ne dirons pas qu'elle rappelle en rien le mouvement rapide et animé de M. Thiers; l'autorité de la science et la perfection de l'art d'Augustin Thierry, ou le vif et brillant éclat du style du *Cromwell* de M. Villemain; nous serons plus mesurés dans nos éloges. Nous assurerons seulement que le talent d'exposer et de peindre, jusqu'alors peu remarqué dans Florian, ce talent, bien reconnu cette fois, contribua puissamment à lui ouvrir les portes de l'Académie française où il entra avec tant de joie, à peine âgé de trente-trois ans (1788).

Avant de parler de l'homme et de le faire connaître, qu'il nous soit permis de nous arrêter un instant à ses fables. C'est un genre de littérature qui est de tous les temps, de tous les âges. La fable fait les délices de l'enfance et la douce récréation de l'âge mûr. Ce que l'homme aperçoit moins quand il s'agit d'hommes, ses semblables, et ce qui glisse sur lui le frappe davantage quand cela se transpose et se réfléchit par allégorie chez des êtres d'une nature différente. Nous avouons (et certes cet aveu vous semblera inutile parce qu'ici votre jugement a devancé le nôtre) qu'il est loin, bien loin de Lafontaine. Ce n'est ni la fécondité, ni la richesse du style de l'immortel *fablier* (1), ni cette habileté merveilleuse à tracer des caractères, à décrire les lieux, les personnes et les choses, à mêler au récit, pour en rompre l'uniformité, des discours, des réflexions, des allusions, des digressions même où on se sent entraîné comme par un charme irrésistible; mais ne pouvons-nous signaler en lui un plan ordinairement bien conçu, une diction simple et ornée à la fois des

(1) Mot de M^{me} de La Sablière.

idées saines formulées sous la double inspiration du goût et du sentiment moral ? C'est surtout à ce dernier point de vue qu'il a une incontestable supériorité sur son prédécesseur. Témoin les fables de *la Cigale et la Fourmi*, du *Chien qui porte à son cou le dîner de son maître*, du *Loup et de l'Agneau*, du *Curé et du Mort*, du *Renard et du Buste*, qui ne sont que des conseils de l'égoïsme, de l'intérêt, de la force brutale, de l'esprit frondeur et jaloux. C'est au contraire par un but moral et élevé que se recommande notre fabuliste. Qui n'en a point été frappé en lisant les apologues de *la Brebis et du Chien*, du *Danseur de corde*, de *l'Enfant et du Miroir* ? Qui n'a été délicieusement ému des fables de *l'Enfant et des Sarigues*, de *l'Aveugle et du Paralytique*, du *Lapin et de la Sarcelle* ? Qui n'a aussi souri, mais d'un sourire qui n'a rien d'amer, en lisant les spirituelles fables du *Chat et de la Lunette*, *la Taupe et les Lapins*, *les Singes et le Léopard*, *le Pacha et le Dervis*, *l'Ane et la Flûte*, *le Singe qui montre la lanterne magique*. Il n'avait oublié qu'un point :

« C'était d'éclairer sa lanterne. »

Nous n'allons pas certes jusqu'à soutenir, comme quelques enthousiastes, que ce livre est le code de la sagesse ; nous savons que les vertus d'un ordre élevé, celles qui supposent l'abnégation, ne sont pas du domaine de l'apologue ; que le fabuliste n'est point un professeur, bien moins encore un législateur, nous nous bornons à dire que la leçon dans Florian est bien donnée et que le précepte *Ἐπιμυθίον* qui d'ordinaire est formulé chez beaucoup de ses devanciers d'une manière trop brève, trop sèche ou trop directe, est chez lui un véritable ornement ; que la tournure sententieuse

souvent ne se sent pas du tout et est heureusement remplacée par des réflexions originales, par des saillies inattendues exprimées avec esprit ou tombées avec le plus aimable abandon, avec cette bonhomie que j'appellerais volontiers sublime, si je n'apercevais derrière le fabuliste, l'*Ane*, la *Taupe* et les *Dindons*.

Mais c'est assez parler de l'écrivain, venons à l'homme.

Déjà nous avons dit combien il avait trouvé à Ferney et surtout à Anet, l'occasion de développer les heureuses qualités de son cœur aimant; déjà nous savons par ses ouvrages, tous empreints de bonté et d'honnêteté, qu'il offrit l'accord d'un beau talent et d'un beau caractère. Il nous reste à entrer dans les détails que nous puiserons précisément dans la correspondance qui nous a été communiquée. Disons d'abord combien il se montra bon fils. Non-seulement il prodigua à son père les plus tendres soins pendant sa vie, il fit plus: il voulut encore à sa mort payer toutes les dettes de la succession, il voulut vendre son patrimoine.

Voici en quels accents pénétrants il laisse éclater ses regrets et sa généreuse résolution:

Paris, 1783 ou 1784.

« Oui, Monsieur: j'ai perdu le meilleur des pères,
» et je le pleurerai toute ma vie. Jamais coup ne fut
» plus affreux et plus imprévu. C'est au moment où
» j'étais sur le point où j'avais la parole de M. de Périgord,
» de lui donner un petit gouvernement, c'est
» dans cet instant que j'ai reçu la funeste nouvelle. Ma
» santé en est altérée, et il est impossible à mon cœur
» de vous exprimer ce qu'il éprouve.

• Il fait ici un temps dont on n'a jamais vu d'exem-

» ple, la terre est couverte de six pieds de neige, et
» il en tombe encore au moment où je vous écris. Mal-
» gré cela, je vais me mettre en chemin, et je ne suis
» pas certain d'arriver.....

» Je vais avoir des affaires bien tristes, et peut-être
» bien difficiles. *Je compte sur l'amitié que vous m'a-*
» *vez toujours prouvée.* Je confie à vous seul, et sous
» le sceau du secret que je veux tout vendre; mais
» si je le déclare on me fera la loi en conséquence. Je
» veux chercher de l'argent pour payer toutes les det-
» tes, cet argent sera hypothéqué sur Coutelle et les
» intérêts délégués au fermier, aussi peut-être avec ces
» larcins je trouverais ce qu'il me faut, c'est-à-dire,
» une vingtaine de mille francs. Mais, vous Monsieur,
» je vous demande, dès ce moment, de trouver des
» acquéreurs sans dire le secret que je vous confie.

» Depuis mon départ du Languedoc, les acquéreurs
» pour Coutelle et pour mon champ ne se sont pas
» présentés en foule. Vous qui connaissez le désir que
» j'ai de libérer entièrement les dettes de mon père et
» celles que j'ai particulièrement avec vous, vous
» devez être bien sûr que je ne laisserai pas échapper
» l'occasion de vendre (1). »

Florian avait raison de compter sur cette amitié, elle ne lui fit pas défaut, lorsqu'il sentait ces pointes acérées des situations difficiles. Nous en avons la preuve dans deux lettres, l'une du 22 mars 1781, et l'autre du 10 août même année. Elles honorent autant celui qui les a écrites, que celui-là même à qui elles furent adressées; et ajoutons quelles honorent d'autant plus

(1) Lettre adressée à M. Daniel Gaspard de Pelet, d'Anduze, capitaine au régiment de la Vieille-Marino, chevalier de St-Louis.

le capitaine au régiment de la Vieille-Marine, M. Gaspard de Pelet, que des nuages, tranchons le mot, une profonde mésintelligence s'était élevée entre leurs pères.

Paris, 22 mars 1781.

Dans mon dernier voyage en Languedoc, Monsieur, j'eus l'honneur de vous voir à Anduze, et la confiance avec laquelle vous me parlatés est la cause de celle que je viens vous montrer dans cette lettre. Oubliez pour un moment, je vous prie, la disproportion de nos âges, et permettez-moi de vous parler comme un ami. Je n'ai rien fait pour mériter ou démeriter cette qualité, et comme vous n'êtes pas de ceux auprès desquels il faut de grands discours pour en obtenir de petits services, j'en viens tout de suite au fait.

Depuis mon retour à Paris, j'ai pris un appartement, je l'ai meublé à mes frais, en un mot, je me suis arrangé comme devant être dorénavant un citoyen de cette capitale; de plus, j'ai acheté à mon oncle un contrat de rente dont je ne devais jouir qu'après lui, et, pour en jouir dès à présent, je lui ai donné 4,000 fr. Cette somme, prise sur mes propres rentes, la dépense forcée que j'ai faite, tout cela m'a arriéré, et comme le malheur de ma vie est de devoir et de faire attendre mes créanciers, j'ai recours à vous pour vous demander si vous pourriez me prêter 3,000 fr. Ce qui m'enhardit à vous faire cette demande, peut-être indiscrete, c'est que vous eûtes la bonté de me dire vous-même à Anduze, l'hiver dernier, que si je n'avais pas assez, par la vente de Florian, pour payer ce que je pouvais devoir, moi personnellement, vous me promettiez de venir à mon secours.

En voilà bien long sur une affaire qu'il vous est peut-être impossible de m'accorder. Que rien là-dessus n'arrête votre franchise. D'abord, ce secours ne m'est pas d'un nécessaire absolu pour vivre; il l'est pour que je sois tranquille, et quand bien même vous ne pourriez pas me l'accorder, le plaisir de m'être rappelé à vous, le plaisir plus grand de recevoir les assurances de votre amitié, seraient toujours un fruit très-agréable de la démarche que je fais.

Signé : FLORIAN, capitaine dans *Penthièvre*,
Rue Feydeau, au coin de la rue Montmartre.

Paris, 10 août 1781.

AU MÊME.

J'ai reçu, Monsieur, la lettre que vous m'avez fait l'honneur de me répondre, le 1^{er} de ce mois. J'ai été affligé de l'idée où vous étiez sur moi. Non, Monsieur : je vous ai toujours rendu justice et nommément pour moi, qui, j'ose dire, ne vous ai connu que pour vous parler de ma reconnaissance et de mes sentiments. Vous êtes le premier et le seul à qui je me sois adressé dans le besoin où je me trouve. Je me flatte cependant d'avoir quelques amis, et je ne passe ni pour un prodigue, ni pour un homme dérangé. Quoi qu'il en soit, Monsieur, ne doutez jamais d'une amitié que je vous ai vouée pour la vie, et trouvez bon que, dorénavant, je m'adresse toujours à vous pour les conseils dont je pourrai avoir besoin par rapport au peu qui me reste en Languedoc.

.....

Permettez-moi de laisser là les affaires pour vous faire mon compliment bien sincère sur le bonheur et le malheur qui vous sont arrivés. Hélas! ainsi va le monde; on n'a presque jamais un plaisir nouveau qu'il ne faille regretter une perte. Cependant, Monsieur, avec l'aimable famille que vous avez, vous devez être plus souvent *Jean qui rit*, que *Jean qui pleure*.....

Jusqu'ici vous avez pu louer les sentiments du fils et de l'ami, nous avons à vous le faire connaître, comme maître et comme homme bienfaisant, en général, et comme auteur plein de modestie.

Rappelons d'abord, que toutes les fois que Florian touchait le prix d'un de ses ouvrages, il ne manquait pas d'en porter une partie au curé de St-Eustache qui était chargé de distribuer les aumônes abondantes de M. le duc de Penthièvre.

Avec quelle générosité, il répand les dons autour de lui, quand il vient revoir le château de ses pères!

Au pied de ces montagnes de Coutath (1), qu'il gravit plus d'une fois pour y chercher le spectacle d'une nature grande et variée; aux bords de cette belle vallée du Gardon, que le soc de la charrue sillonne en tous sens pour y entretenir une végétation sans repos et une éternelle verdure, il aimait non-seulement à charger sa palette de brillantes couleurs, mais à vivre, le sourire sur les lèvres et l'aumône à la main, parmi ces campagnards laborieux, parmi les pauvres mêmes de la contrée. Jamais prévoyance plus empressée ne veilla sur les indigents, son patrimoine semblait alors ne plus lui appartenir, il ne s'en considérait que comme le dépositaire, il aimait surtout à le partager avec les vieux serviteurs de la famille, avec Suzanne, la vieille servante de son oncle; avec Tourrette Dufour, sa nourrice; avec la bonne Margoton, pour laquelle il poussa si loin l'attention, qu'il lui envoya *Estelle*.

Vous aimerez à entendre Florian parler d'elle dans la lettre suivante écrite à M. Bruguier, négociant à Sauve.

Paris, le 6 août 1787.

Je vous serais bien obligé, mon cher ami, de vouloir bien faire passer le plus tôt possible la lettre ci-jointe à Margoton, à Durfort. Cette pauvre fille a été malade, et j'espère que mon petit billet fera du bien à sa convalescence; je m'adresse à vous comme un ami sûr pour cela.

J'espère que vous avez reçu une longue lettre de moi, double même, où je vous expliquais bien en détail mes intentions et ma confiance. J'attends toujours votre réponse; je suis sûr d'avance de votre zèle et de votre amitié.

(1) Chaîne qui borne à l'ouest les terres du château de Florian.

Je vous demande, mon cher ami, de vouloir bien veiller à ce que Margoton ne manque de rien ; d'abord, comme de raison, que sa pension lui soit bien exactement payée ; ensuite, que si elle ne suffisait pas, vous lui avanciez ce qu'il lui faudrait ; je vous en tiendrai compte, et vous remercierai encore.

Adieu, mon cher ami, de vos nouvelles le plus tôt que vous pourrez. Mille compliments à M. Seguret, que je vous prie de pousser pour la définition totale de mes affaires. Mille choses à votre estimable famille, et ne doutez jamais de la tendre et inviolable amitié que vous a vouée

Le Chevalier DE FLORIAN.

Parlons maintenant de sa modestie, elle est la pudeur et le signe du talent. Florian en était doué au plus haut degré, ainsi que vous pourrez en juger par ces quelques fragments.

Dans une lettre du 30 septembre 1781, à M. de Pelet : Vous êtes bien bon de me demander les châtifs enfants de mon loisir. Je vous envoie sous le contre-seing du prince, mes trois comédies, qui toutes trois ont réussi. Si elles vous amusent ou si du moins elles vous intéressent, vous doublerez leur succès.

Paris, 28 décembre 1781.

AU MÊME.

Je vous dois mille remerciements pour l'indulgence que vous avez eue en lisant mes chétives bagatelles. Je viens de donner un petit opéra comique dont le titre vous réjouira : *Le Baiser*. Il a été bien reçu ; mais c'est un ouvrage plutôt fait pour être lu que pour être vu. Sous peu de jours, je vous l'enverrai.

Paris, 29 août 1782.

AU MÊME.

L'amitié que vous m'avez toujours marquée, Monsieur, me fait un devoir comme un plaisir de vous adresser les

faibles essais auxquels je m'amuse. Voici une comédie que j'ai donnée, il y a un mois, et qui se joue avec plus de succès qu'elle n'en mérite. Vous jugerez.

Ce n'est pas seulement en parlant avec cet oubli de lui-même qu'il révèle son cœur, c'est surtout, la suite de la lettre va le montrer, c'est dans une circonstance qui était bien capable d'exalter son amour-propre; il venait d'obtenir le prix de poésie à l'Académie française. En envoyant l'ouvrage toujours à ce même ami, M. de Pelet, il s'exprime ainsi :

J'y joins un exemplaire d'un ouvrage que j'ai envoyé au concours de l'Académie, et qui a eu le bonheur d'être couronné. M. le duc de Penthièvre et M^{me} la duchesse de Chartres y sont venus et en ont été contents. Le public les a reçus avec un transport qui m'a bien plus touché que ma couronne.

Voilà, ce nous semble, une abnégation pleine de noblesse; voilà surtout un bel exemple de dévouement et de gratitude. N'est-il pas touchant de le voir se féliciter de ces applaudissements qu'il aurait pu revendiquer, lui aussi avec quelque droit, de le voir palpiter d'émotion, non devant sa propre gloire; mais devant les témoignages de vive sympathie que recueillait son bienfaiteur et son ami.

Deux passages de trois autres lettres vous intéresseront encore, elles dénotent avec un sens politique, droit et sûr, des sentiments d'humanité, de bonté et de concorde, qui sont le plus beau privilège de notre nature et le charme de la société.

Paris, 19 juillet 1781.

A M. ADRIEN GASPARD DE PELET, capitaine au régiment de la Vieille-Marine, chevalier de St-Louis.

La retraite de M. Necker a affligé tous les bons citoyens ;

je fais comme vous des vœux pour la paix et pour la prospérité de notre patrie. Il est bien affreux que les hommes, non contents des peines de la vie, y joignent des fléaux dont eux-seuls sont les auteurs. Votre position, Monsieur, me paraît la plus désirable pour un homme qui pense. Votre famille, votre fortune, tout cela est établi ; vous n'avez qu'à songer à être heureux et tranquille. Dieu vous y maintienne... C'est le vœu bien sincère de celui qui est, avec un attachement bien tendre et bien respectueux,

Votre.....

A M. BRUGUIER, négociant à Sauve.

25 février 1787.

L'assemblée des notables s'est ouverte, jeudi dernier, avec la plus grande pompe. Le roi a proposé des moyens pour soulager son peuple, et l'assemblée, divisée en sept bureaux, va examiner ces moyens et donner ensuite son avis. On ne peut rien savoir de positif encore ; mais il n'y sera point question des protestants. Le roi se réserve cela pour son conseil particulier, où l'on doit s'en occuper après tout ceci. Ainsi, mes chers amis, espérez de la bonté paternelle du roi, qu'il adoucira votre sort, sans qu'il vous en coûte rien pour cela.

Adieu, mon cher Bruguier, je vous prie de faire passer cette lettre à Margoton et de me donner des nouvelles de tous les paquets que j'ai envoyés à vous et à M. Seguret et à M. de la Menne. Engagez M. Seguret à finir un peu mes affaires, et vous, faites finir le champ. Quant à ma tendre amitié pour vous, elle ne finira jamais. Mille tendresses à toute votre famille.

Je vous embrasse.

FLORIAN.

AU MÊME.

17 juillet 1790.

J'ai bien pensé à vous, mon cher ami, dans tous les événements qui se sont passés. J'en ai bien parlé avec votre aimable fils, que j'ai vu souvent, et qui continue et continuera à vous donner des sujets de satisfaction. Dites-moi de vos

nouvelles, de celles de votre famille, et présentez mes respects et compliments à tout ce qui vous touche et vous appartient. Dans ces moments, il est impossible de faire aucun projet et aucune démarche pour l'avancement de ceux que vous aimez. Il faut voir la tournure que prendront les choses. On va, je crois, organiser l'armée, et je sais que la croix de Saint-Louis sera mise à 24 ans. D'après cela, M. de Bony doit l'avoir. J'espère enfin, mon cher ami, que la paix et le calme approchent, les vertus de notre bon roi nous les auront procurés. Je ne vous parle pas de la fédération, parce que vous en avez eu sûrement des défaites. Il y a toujours un peu de fermentation dans ce moment; mais je compte sur la sagesse et la prudence de M. de Lafayette, notre digne général, et sur celle de M. Bailly. Quand est-ce donc que les hommes sentiront que de tous les bienfaits de Dieu, le plus grand, le plus désirable, c'est la paix.

Adieu, Monsieur et cher ami, donnez-moi des nouvelles de votre santé....

Dire que Florian aimait son pays c'est une chose superflue; il ne parlait jamais sans attendrissement des lieux où il était né et il se plaisait à en vanter le charme.

Ce sentiment de l'amour de la patrie a, dit-on, fait employer à Florian des couleurs un peu trop roses; mais qui de nous ne le pardonnera volontiers? La France est sans doute notre patrie commune, elle est trop noble et trop belle pour que ses enfants la perdent de vue; mais pour chacun de nous il est un point de cette France si chérie et si digne de l'être, qui est particulièrement sensible à notre cœur. Ce point, cette petite patrie dans la grande, c'est la ville, c'est le village, c'est le hameau par où il plut au ciel de nous faire arriver sur la terre. C'est là que vécut ou que vit encore notre mère; c'est là surtout que nous aimons à abriter notre vieillesse, ou à retrouver, quand nous n'y sommes point arrivés encore, les consolations des ennuis de la vie publique.

Cette terre natale, ce modeste clocher, Florian se plaisait à venir le revoir toutes les fois qu'il le pouvait ; c'est là qu'il se livrait à l'étude avec sécurité dans le présent et sans crainte pour l'avenir. C'était là que son âme pure de passions, affranchie de désirs, reposée de fatigues, délivrée de douleurs, rejetait loin d'elle les soucis, les contentions et même les affaires. Tout favorisait en lui ce goût : le ciel radieux de la contrée, les splendides effets de lumière qui accompagnent si souvent les couchers du soleil dans les Cévennes ; ces collines si agréablement ondulées et embaumées par le thym et la lavande ; les bords riants du Gardon avec leurs tapis de verdure et leurs ombrages ; la paix de sa demeure un peu isolée, tout jusqu'aux murs mêmes du château où les embrasures des fenêtres étaient transformées par une aimable fantaisie, en de vastes cages d'où sortaient des chants doux et variés, tout entretenait sa rêverie, provoquait son inspiration et le conviait aux compositions gracieuses et sereines.

Il s'y consacrait et s'y abandonnait avec tout l'élan d'une âme tendre, d'un esprit élevé, dont la pensée, toujours saine et pure, se manifeste dans des travaux que l'imagination colore et que la raison sait aussi dicter.

Après ces détails puisés surtout dans les épanchements d'un commerce intime, il me reste bien peu à dire ; seulement pour que tout le cœur de l'homme soit ici retracé, j'ajouterai que celui qui avait si bien peint le bonheur que donne un amour partagé, ressentit plus d'une fois une affection vraie. Il l'éprouva surtout en voyant Mme de St-A... Les grâces de cette belle et voisine chatelaine, le placèrent longtemps sous un charme que rien ne put rompre. Mais hâtons-nous de dire qu'il

connut plutôt les délicatesses du sentiment que la fougue des passions. L'amour en passant par cette âme conservait la pureté chevaleresque, et j'allais dire, (le sujet semble m'y autoriser), la candeur pastorale; comme cette onde d'Aréthuse, chantée par les poètes de Rome, qui glissait sous les vagues des mers de Sicile, sans contracter aucune amertume des flots qu'elle traversait (1).

Avant de finir, disons qu'à l'époque de nos troubles civils, Florian ne fut pas épargné. La rénovation politique, qui commença par la réforme nécessaire des abus, se dénoua tristement (on ne le sait que trop) en frappant sans ménagement, sans distinction de rang, de sexe ni d'âge, tout ce qu'elle croyait former obstacle à un avenir d'indépendance et de prospérité dont elle se berçait si complaisamment. On ne pardonna pas à l'écrivain dont les œuvres gracieuses étaient comme la satire des excès de l'époque, ni au fidèle gentilhomme qui avait montré tant de dévouement à des princes proscrits; qui, surtout, avait, le jour du meurtre de la princesse de Lamballe, laissé imprudemment éclater son indignation; qui même depuis lors n'entendait pas prononcer le nom de cette grande infortunée, sans pâlir, et (chose qui m'a été attestée) sans répandre des larmes. Il n'en fallait pas tant pour être voué au supplice. Vainement les habitants de Sceaux, même les plus épris des idées nouvelles, les plus violents démocrates essayèrent de le protéger. Il fut incarcéré (2). On

(1) Sic tibi quum fluctus subterlabere Sicanos

Doris amara suam non intermiscet cuidam.

(Virg. x^e égl. vers 4 et 5.)

(2) Dans la Maison-d'Arrêt de la Bourbe, appelée alors Port-Libre.

nous le peint morne et abattu dans son cachot, cherchant cependant de temps en temps, dans la composition de son *Guillaume Tell*, des distractions et des consolations, tant il est vrai, comme l'a dit l'orateur romain, que les lettres sont non-seulement l'aliment de la jeunesse, les délices de l'âge avancé, mais encore le refuge de l'infortune.

La sienne était si grande, qu'il ne sut bientôt plus que se plaindre et gémir. Ce n'est pas parce qu'il attend tous les jours la mort, parce qu'elle le menace de près et sans cesse : il sait la regarder en face avec le sourire de la philosophie chrétienne; c'est qu'au milieu des désordres de cette sanglante période, il souffre de voir, c'est qu'il voit surtout s'évanouir tous ses rêves d'innocence pastorale, disparaître toutes les illusions si douces de bonheur tranquille qui avaient comme rempli tout le cours de son existence; c'est qu'il ne devinait pas qu'il y a toujours dans les plus terribles cataclysmes, une voix puissante et mystérieuse qui dit à la houle des révolutions comme aux anciens flots des mers : Vous n'irez pas plus loin; vous dormirez dans votre suaire ensanglanté; c'est encore parce qu'il ne comprenait pas que de ces désordres pouvait se dégager l'idée moderne ou plutôt, l'idée française, je veux dire ces principes de raison et de liberté, ces maximes tutélaires de pondération et d'examen, ces institutions de force collective et de discipline nationale, qui inspirent à la fois aux peuples le respect du pouvoir et au pouvoir le respect des peuples. Heureusement le 9 thermidor arriva, l'anarchie fut détrônée. Il fut enfin permis à la France de respirer. Grâce aux démarches d'un homme éminent, dont nous avons admiré le sublime courage et dont nous bénissons ici la chaleureuse intervention, grâce à

Boissy-d'Anglas, Florian fut rendu à la liberté, mais il n'en jouit pas longtemps et ne put exécuter le projet qu'il avait formé de reprendre la douce vie de campagne dont la simplicité et le paisible cours étaient si conformes à la situation mélancolique de son âme ; il n'eut pas le temps de venir revoir ces champs aimés de Massane Cardet et de Beau-Rivage qui auraient rendu à son oreille la langue sonore et accentuée de son enfance ; à son esprit , à ses goûts, les habitudes de sa jeunesse ; à son âme, les premières effusions de la tendresse ou les doux entretiens de l'amitié.

Il succomba bientôt après sa sortie de prison à une maladie de langueur , en bénissant la religion si douce pour les cœurs droits , si consolante pour celui qui souffre, et le 13 septembre 1794 , il s'éteignit à Sceaux doucement et chrétiennement, laissant à la Harpe et à Ducis , ses amis , de profonds regrets qu'ils osèrent l'un et l'autre courageusement exprimer.

Je dis à mon tour quelle serait l'émotion de Florian, si revenu tout à coup parmi nous , il voyait une société modeste qui essaye d'entretenir au sein de sa patrie le culte du beau et du vrai , et de faire revivre comme objet d'émulation et d'imitation toutes nos illustrations locales , écouter si pieusement l'incomplet récit de ses actions généreuses et se complaire , pour la seconde fois , à honorer une mémoire chérie.

Hommage remarquable peut-être à une époque si distraite et si affairée, où les intérêts politiques et industriels occupent à un si haut degré la pensée publique ; où les hommes sont si prompts à oublier ; où ces champs qu'aima tant notre illustre compatriote n'attirent plus , comme le remarque un de nos éminents

confrères (1), *ce regard d'amour qui à lui seul est une vertu, et qui en grandissant devient l'amour de la patrie.*

LETTRES DE FLORIAN.

Paris, 29 août 1781.

A M. DANIEL GASPARD DE PELET, capitaine au régiment de la Vieille-Marine, chevalier de Saint-Louis.

.

Je vais être résidant à Paris plus que jamais. M. le duc de Penthièvre s'est enfin décidé à m'attacher à lui, en qualité de gentilhomme. Je vais loger à l'hôtel de Toulouse, et ma fortune va augmenter de 2,500 fr. de rente.

.

Paris, 26 septembre 1782.

AU MÊME.

La lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire a un peu galoppé après moi, parce que j'avais suivi M. le duc de Penthièvre dans un petit voyage qu'il a fait à l'abbaye de la Trappe. Si votre lettre m'y était parvenue, elle aurait adouci l'austère pénitence que l'on fait dans cette maison.

.

Il faut que vous me permettiez, Monsieur, de regarder votre amitié comme un dédommagement pour tout ce qu'il ma ôté en Languedoc. Je compte sur vos conseils dans tous les temps, et l'idée qu'il me reste quelque chose dans votre province, emporte toujours celle du respectueux et tendre attachement avec lequel

J'ai l'honneur d'être...

(1) M. A^{ve} de Gasparin.

Paris, 24 janvier 1783.

AU MÊME.

Je vous prie de recevoir, Monsieur, une nouvelle bagatelle que la reine a eu la bonté d'accepter et de protéger. C'est par son ordre qu'elle a été jouée. Les mœurs qu'elle peint sont faites pour vous et pour votre famille. . . .

Adieu, Monsieur, permettez-moi toujours de vous regarder comme le meilleur ami que j'ai en Languedoc. Cette idée me rend mon pays plus cher. . . .

Paris, 13 décembre 1783.

AU MÊME.

Voici, Monsieur, un petit ouvrage qui réussit fort bien dans le public de Paris, et qui n'aura eu de succès, à mon gré, que lorsque vous m'en direz du bien. Je le crois fait pour votre cœur, et pour un homme qui, comme vous, aime la campagne et sait l'embellir. Je suis condamné à n'avoir point de campagne, et, pour m'en dédommager, je me suis emparé de la nature. Avec cela et votre amitié, je ne regretterai rien.

Paris, le 10 juin 1785.

AU MÊME.

J'ai reçu, Monsieur, avec un plaisir triste et doux la dernière lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire. Je ne veux pas rouvrir vos plaies, en vous répétant combien j'en ai souffert, et comme je sais que la plus douce distraction pour les bons cœurs, ce sont les services qu'ils peuvent rendre; je vais vous raconter avec confiance le marché que je viens de faire.

J'ai vendu Coutelle. Le contrat est signé, et je donne ce domaine pour un morceau de pain. Mais l'éloignement où je suis, le désir de liquider toutes les dettes de mon père m'ont engagé à ce sacrifice. Enfin, il est consommé, Monsieur!... J'ai délégué toutes les dettes qui peuvent rester, et voici un billet à ordre de 4,200 fr. que j'ai l'honneur de vous adres-

ser. Sur ces 4,200 fr., il y a 1,200 fr. que vous devait mon père, pour un trait d'amitié plus grand encore que le service. Le reste sont ces 1,000 écus que vous me prêtâtes, il y a, je crois, quatre ans, avec toute l'honnêteté et toute la grâce qui sont dans votre caractère obligeant.

Quand l'acquéreur aura tout généralement payé, il ne me devra plus que 1,730 fr. (Vous voyez combien mon patrimoine est considérable.)

Adieu, Monsieur, je voudrais être à même de vous dire tous les jours que le ciel nous a donné l'amitié pour nous consoler dans nos maux.

Paris, le 25 février 1787.

A M. BRUGUIER, négociant à Sauve.

C'est sûrement à vous, mon cher Bruguier, que je dois des remerciements pour une boîte de figues qui m'est arrivée par la poste. Recevez-en mes actions de grâces, et ma prière de ne point ainsi me combler de présents, ou de m'indiquer les moyens de faire ou de vous envoyer quelque chose qui vous soit agréable. Je passe ma vie à vous remercier.

Il y a quelque temps, mon cher Bruguier, que je vous écrivis, en vous envoyant un de mes ouvrages. J'écrivis aussi à M. Seguret. Tout cela était contresigné et chargé à la poste : je n'en ai point encore aucunes nouvelles. Je vous prie de m'en donner et de dire à M. Seguret, en lui faisant mes plus tendres compliments, que je le prie toujours de s'occuper de terminer toutes mes affaires, de payer surtout la pension de Margoton, et de finir tout cela le plus tôt qu'il lui sera possible. Comme je lui ai écrit là-dessus très en détail, je n'ai rien à ajouter que l'assurance de ma très-tendre amitié.

Quant à l'affaire de mon champ, ce n'est qu'en vous seul que j'espère, mon cher Bruguier, et je vous demande instamment de m'en défaire le plus promptement que le pourra votre amitié. Je vous ai déjà dit que je m'en rapportais à vous seul.

Paris, 28 août 1787.

A M. BRUGUIER . négociant à Sauve.

Il faut , mon cher Bruguier , que vous n'avez pas reçu une lettre double que je vous avais écrite pour terminer l'affaire de mon champ , car vous ne m'avez pas répondu , et M. Seguret me mande que vous n'avez pas parlé à M. Soulier. Comme j'aime mieux accuser la poste que votre amitié, que je ne reconnaitrais pas à cet oubli, je préfère de croire que vous n'avez pas reçu mon paquet. Je vous récris donc , mon cher Bruguier , pour vous engager de toutes mes forces à me faire vendre cette pièce , soit à Castel, soit à d'autres. Je vous ai dit que j'étais décidé à la donner pour mille écus , si vous n'en pouvez tirer davantage. Je sais très-bien que c'est un mauvais marché que je fais là ; mais ma confiance en vous est telle , que je remets le tout dans vos mains.

Répondez-moi donc , mon cher Bruguier, et annoncez-moi la fin totale de cette affaire , après laquelle je soupire beaucoup.

Mille compliments à toute votre famille, et ne doutez pas vous-même de la très-tendre amitié que vous a vouée pour la vie

Le Chevalier FLORIAN.

P. S. M. l'Archevêque de Toulouse est déclaré premier ministre.

Paris 18 décembre 1787.

A M. SÉGUIER.

J'ai l'honneur , Monsieur, de vous adresser un nouvel ouvrage que je vais donner au public, en vous priant d'en faire hommage, de ma part, à l'Académie de Nîmes. Elle sera peut-être indulgente sur ses défauts , en faveur du sujet que j'ai choisi. Le Languedoc est le lieu de la scène ; la ville de Nîmes joue un grand rôle dans mon roman ; et j'ai employé le peu de talent que j'ai reçu de la nature , à célébrer ma

patrie et ses habitants. Puissent mes efforts être agréables à mes compatriotes ! puisse surtout l'Académie, par son suffrage, me donner la récompense la plus douce de mon travail !

Quoique je sois bien loin, Monsieur, d'avoir aucun droit de recommander quelqu'un à l'Académie, quoique mes relations avec vous dussent se borner aux témoignages de ma reconnaissance, j'ose prendre la liberté de solliciter ceux dont j'ai l'honneur d'être le confrère, en faveur d'un de nos compatriotes, dont les talents et le goût devraient se passer d'appui. Je veux parler de M. de Choisi, connu par des poésies charmantes, et qui serait au comble de ses vœux, si vous daigniez lui accorder une des trois places vacantes actuellement à l'Académie. Je prends la liberté, non de vous demander pour lui une de ces places (vous me trouveriez avec raison bien hardi), mais de vous avertir de ses talents. Quel que soit le jugement que vous en portiez, il ne peut altérer le respect et la reconnaissance que j'ai voués à l'Académie de Nîmes, et avec lesquels

J'ai l'honneur d'être,
Monsieur,
Votre très-humble et très-obéissant serviteur.
FLORIAN.

1787.

A M. SÉGUIER.

Monsieur,

Je dois à l'amitié de M. Vincens de Saint-Laurent, de m'avoir procuré une gloire et un honneur depuis longtemps l'objet de mes desirs. L'association dont l'Académie veut bien m'honorer serait flatteuse pour tout écrivain, mais elle l'est davantage pour un compatriote. Il est doux d'être le confrère de ceux qui font le plus d'honneur à son pays ; il est doux de fortifier encore par les sentiments de fraternité, l'estime que l'on doit aux talents et l'amour de la patrie ! Il me semble, Monsieur, que je l'aime davantage depuis que vous avez bien voulu m'admettre parmi vous. Je me plains souvent au destin d'avoir perdu, par le malheur des circon-

stances, les biens que mes pères ont possédés en Languedoc. Vous réparez tous les maux que m'avait fait la fortune ; vous m'attachez à ma patrie par des liens plus doux que ceux qui n'existaient plus, et votre indulgente amitié me rend plus que je ne regrettais.

Il ne manquerait plus à mon bonheur, Monsieur, que d'être employé, par l'Académie, à quelque travail qui lui fût agréable. Mon zèle et ma reconnaissance pouvaient me tenir lieu de talent. En attendant, j'ose lui présenter deux faibles essais, qui ne sont dignes d'entrer dans sa bibliothèque que comme des monuments de ma reconnaissance et de perfection typographique. Je vous prie, Monsieur, de les lui faire agréer, ainsi que les assurances du respect et des sentiments tendres et reconnaissants qui sont devenus des devoirs pour moi.

En particulier, Monsieur, recevez aussi, je vous prie, l'assurance de la haute estime avec laquelle

J'ai l'honneur d'être,

Monsieur,

Votre très-humble et très-obéissant serviteur.

Le Chevalier DE FLORIAN.

P. S. — Si vous voulez m'envoyer mes patentes (à mon adresse), et ensuite sous le couvert de S. A. S. Mgr le duc de Penthièvre, elles m'arriveront par la poste. Mes noms sont : *Jean-Pierre de Claris de Florian.*

Celui qui vous remettra ce paquet est M. l'abbé du Petit-Val, qui va s'établir dans votre antique ville, et dont l'esprit et les qualités vous le rendront bientôt fort cher.

Au château de Vernon, ce 17 janvier 1788.

A M. DANIEL GASPARD DE PELET, capitaine au régiment de la Vieille Marine.

Une foule de devoirs, Monsieur, de visites, de lettres, d'affaires, m'a empêché jusqu'à ce moment de vous offrir mes vœux bien vrais et bien tendres, et de vous adresser un nouvel ouvrage composé en l'honneur de notre patrie. Je vous prie de l'accepter comme un gage de l'amitié que je vous ai

vouée depuis longtemps et dont vous m'avez fait un devoir doux à remplir. J'espère qu'*Estelle* vous intéressera, Monsieur, le plaisir que peut vous faire cette bergère Cévenolle, sera la plus douce récompense de mon travail, surtout si elle vous engage à me conserver cette amitié qui m'est si chère, et que je mérite par l'attachement tendre et reconnaissant avec lequel,

J'ai l'honneur d'être,
Monsieur,
Votre très-humble et reconnaissant serviteur,
FLORIAN.

Je vous prie de me rappeler à votre aimable famille.

Paris, le 23 février 1788.

A M. BRUGLIER, négociant à Sauve.

J'ai reçu, Monsieur et cher ami, la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, par laquelle vous m'apprenez le mariage de Mademoiselle votre fille avec M. Verdier de La Salle. Je vous en fais mon compliment de tout mon cœur, et je ne doute point que les nouveaux époux ne jouissent de tout le bonheur que le ciel accorde aux personnes vertueuses et aimables. La joie dont vous me paraissez rempli en m'annonçant ce mariage m'en est un garant d'avance. C'est par le bonheur des enfants que Dieu récompense les pères. Puisse donc toute votre famille vous payer des peines que vous avez prises pour elle, et la félicité de votre maison, nous représenter le tableau vivant de celle du bon Tobie ! Voilà mes vœux bien sincères et bien vifs.

Je vous remercie des marrons et des prunes que vous vouliez m'envoyer, mais je vous prie instamment de ne point me combler ainsi de présents. Vous m'avez donné assez de marques d'amitié, pour n'avoir pas besoin d'augmenter ma reconnaissance. Quant aux anchois et aux liqueurs dont vous me parlez, je vous en remercie. J'ai plus de liqueurs que je n'en peux boire. Quand mes papiers partiront, si vous pouvez y joindre seulement un pot d'anchois, beaux et bien conservés, je vous serai bien obligé.

Je vous ai envoyé, mon cher Bruguier, mon dernier ouvrage, sous le contre-seing du prince et joint à un exemplaire

pour la pauvre Margoton; ils ont dû vous parvenir, car ils étaient chargés à la poste. Je vous prie de m'en accuser la réception, et de dire pour moi mille choses tendres à Margoton. Je ne lui écris pas, parce que je lui ai déjà écrit en lui envoyant *Estelle*; mais parlez-lui de ma reconnaissance pour la dinde qui était excellente, et parlez-lui surtout de ma très-tendre amitié qui ne finira qu'avec moi.

Je vous prie encore, mon cher Bruguier, de dire à M. Seguret que j'ai eu l'honneur de dîner, il n'y a pas longtemps, avec son aimable fils, et M. l'abbé, son frère, à Versailles, où j'avais été remercier le Ministre du grade de lieutenant-colonel de dragons qu'il a bien voulu m'accorder et de la croix de Saint-Louis que je vais avoir dans très-peu de jours. Il est impossible d'être reçu avec plus d'amitié et d'amabilité que m'en ont témoigné MM. Seguret. J'en rapporte ma reconnaissance à Monsieur son père à qui j'en dois déjà beaucoup et à qui je vous prie de faire mes plus tendres compliments. J'attends avec impatience la fin finale de toutes mes affaires. Parlez-lui en, je vous prie, et dites-lui que l'impression d'*Estelle* me rend nécessaire la rentrée du peu qui doit encore me revenir de l'argent de M. Soulier. En conséquence, je vous prie de m'envoyer ce reste d'argent le plus tôt qu'il lui sera possible, bien entendu qu'il prélèvera ses avances qu'il aura pu faire. Quant à la reconnaissance que je lui ai vouée, il m'est impossible de la lui exprimer avant que je la ressent.

Adieu, mon cher ami, je vous prie de parler de moi à toute votre aimable famille, et de leur souhaiter à tous ce que je vous souhaite à vous-même, une félicité égale à la vive et tendre amitié avec laquelle je vous embrasse de tout mon cœur,

FLOBIAN.

Extrait d'une lettre de M. de Florian à M. VINCEWS
DE ST-LAURENT.

Paris, le 1^{er} avril 1788.

Je n'oublierai point, Monsieur, que c'est à vous que j'ai dû la flatteuse adoption de l'Académie de Nîmes; c'est à mon

premier patron que je m'adresse pour témoigner à cette Académie que les grâces que m'a faites la mère ne m'ont pas rendus moins sensible aux faveurs dont m'honore la fille. C'est la bonté de mes anciens confrères qui m'a porté bonheur auprès de mes nouveaux : j'aime à leur en rapporter une partie de ma reconnaissance, comme il me sera doux dans tous les temps de leur offrir l'hommage de mes faibles productions, d'entretenir avec eux un commerce utile pour moi, et de me vanter de leur adoption.

Je ne pouvais pas mieux choisir mon temps pour publier un ouvrage où la ville de Nîmes joue un grand rôle. Les succès de M. Pieyre au théâtre, ceux de MM. de St-Étienne et de Boissy dans toutes les sociétés où on les a connus, où on les chérit, où on les regrette, ont rendu le nom de Nîmes intéressant pour tous les Parisiens. *Estelle* a profité de la prévention où l'on était déjà pour son pays. Les charmantes poésies de M^{me} la baronne de Bourdic, ont fait penser que la bergère *Estelle* avait attrapé quelques fleurs échappées aux mains de la dame de son village, et quoique on ait été trompé dans cette attente, par respect pour la chatelaine, on a laissé chanter la paysanne.

Paris, le 27 novembre 1788.

A M. BRUGUIER, négociant à Sauve.

Voici, Monsieur et très-cher ami, la procuration que vous me demandez; je vous prie de finir le plus tôt que vous le pourrez cette affaire, sur laquelle j'ai eu l'honneur de vous écrire à peu près tout ce que j'avais à vous dire. Vous voudrez bien surtout retirer ma quittance qui n'aurait pas dû rester si longtemps dans les mains de M. Soulier, surtout à votre insçu. Je vous prie de me la renvoyer, de payer tout ce que je peux devoir d'ici à longtemps pour les pensions, de vous solder de vos frais et de me renvoyer le reste de mon argent.

Ce que je vous recommande surtout, Monsieur et très-cher ami, c'est de remercier bien tendrement M. de Pelet, à qui j'écrirai aussitôt que mon affaire sera finie, pour lui marquer ma vive reconnaissance.

Croyez qu'elle n'est pas moins tendre pour vous, et que de ma vie je n'oublierai ce que je vous dois et combien je vous aime.

FLORIAN.

Mille respects et tendresses à toute votre famille.

Paris, 17 juillet 1790.

A M. BRUGIER, négociant à Sauve.

Il est écrit, Monsieur et très-cher ami, que je vous mporterai toujours. Voici deux lettres que j'ai reçues, l'une de M. Jullien, de Sauve, l'autre de M. Durand, d'Anduze, qui réclament encore des dettes de feu mon père. Je vous les envoie, avec mes réponses qui ne m'engagent à rien et que vous voudrez bien lire, cacheter avec une hostie et leur faire parvenir. Je vous serai ensuite très-obligé d'examiner les titres de ces Messieurs s'ils sont justes et légitimes, je paierai dans ce cas, je vous prierai de réduire s'il est possible les mémoires et de les acquitter. S'ils ne sont pas justes, je ne paierai point. Dans tous les cas, comme voici un semestre d'échu de la pension de Margoton et de Suzanne, je vous demande, mon cher ami, de les payer, et de tirer sur moi une lettre de change à vue, ou de m'indiquer telle autre voie qui vous plaira, pour que je m'acquitte avec vous. Je vous demande de porter sur les créances qu'on réclame si tard l'œil de votre justice ordinaire, et je m'en rapporterai entièrement à l'opinion d'un homme aussi estimable et aussi estimé que vous. Je vous prie encore de faire dire bien des choses tendres à la pauvre Margoton.

J'ai aussi reçu une lettre de Tourrette Dufour ma nourrice, elle me demande des secours : si elle est dans le besoin véritablement, donnez lui une douzaine de francs. Vous mettrez tout cela sur le même compte, et sur le champ, le tout vous parviendra.

Paris, ce 31 juillet 1790.

A M. BRUGIER, négociant à Sauve.

J'ai reçu, Monsieur, avec une douleur bien vraie, la nouvelle de la mort du bon et honnête M. Seguret. Indépen-

damment des regrets que sa perte doit coûter à tous ses amis, tous ceux qui aiment la vertu et la probité doivent des larmes à ce digne homme. Je vous serai obligé de témoigner à toute sa famille combien je prends de part à leur malheur, et combien mon cœur partage leur peine.

Un des moyens de consolation le plus doux pour moi, Monsieur, serait l'espoir de pouvoir vous être utile. Dans les circonstances présentes où rien encore n'est arrangé, où l'on ne sait pas bien précisément de qui dépendront les nominations, je n'ose pas beaucoup m'en flatter. Cependant, je ferai mon possible, et vous pouvez être certain du zèle que j'y mettrai. Si vous pouviez m'expliquer d'une manière plus claire les personnes auxquelles il faudrait s'adresser pour obtenir ce que vous désirez, je ne regretterais aucune démarche. Mais je crois que toutes ces places dépendront dorénavant des départements. Je chercherai de mon côté à m'en assurer, et je ne négligerai rien pour vous convaincre de l'ancienne et tendre amitié qui me lie à votre famille.

Puisque vous m'offrez, Monsieur, vos obligeants services, je les accepte avec reconnaissance, et je vous demande de vouloir bien réclamer et garder tous les papiers d'affaires, quittances, etc., que M. Seguret avait à moi. M. Seguret était mon procureur fondé, il a payé toutes les dettes de feu mon père, et il avait dans ses mains toutes les pièces relatives à ces paiements. Retirez-les, je vous en prie, Monsieur, de ma part, et daignez les mettre ensemble jusqu'à la première occasion que j'aurai de les faire venir ici. Daignez aussi redemander un paquet contresigné que j'ai adressé, il n'y a pas longtemps, à M. Seguret, dans lequel je le priais d'examiner des petits mémoires d'ouvriers que l'on me redemande après un bien longtemps, et que je ne sais si l'on est fondé à me redemander. Je vous prie d'examiner cela dans votre justice et de prendre en un mot la place de mon ami M. Seguret. Dans cette même lettre, je le priais de payer à Margoton, l'ancienne gouvernante de mon père, et à Suzanne, l'ancienne gouvernante de mon oncle Merlet, les six mois échus au 1^{er} de ce mois de juillet, des petites pensions que je leur fais. Je suis en règle avec elles jusqu'à cette époque. Vous trouverez tout cela expliqué dans ma dernière lettre à M. Seguret, ainsi que les autres affaires dont je vous

parle. Nous prendrons ensuite des moyens pour que je vous fasse parvenir les petites avances que vous pourrez faire pour ces deux pensions. Enfin, Monsieur, je vous demande de prendre pour moi les sentiments d'amitié que m'a marqués M. Seguret, et que je suis sûr de trouver toujours dans M. Bruguier, votre beau-père et mon ancien ami. Dites-lui, je vous prie, que je suis le sien pour ma vie, ainsi que de toute sa famille, et que je conserverai toujours de bien tendres sentiments pour les amis de feu mon père et pour mes chers compatriotes.

Adieu, Monsieur, pardonnez cette longue lettre à la confiance que vous m'inspirez, et recevez l'assurance bien vraie de la constante amitié et de l'inviolable attachement avec lesquels,

J'ai l'honneur d'être,

Monsieur,

Votre très-humble et très-obéissant serviteur,

FLORIAN.

Paris, le 11 décembre 1790.

A M. BRUGUIER, négociant à Sauve.

Nos lettres se sont croisées, Monsieur, et je suis bien fâché de vous avoir causé ainsi deux importunités au lieu d'une ; j'y trouve du moins le plaisir de vous renouveler les remerciements que je vous dois pour tout ce que vous me dites d'obligeant et d'aimable, tant de votre part que de celle de M. Bruguier et de sa famille. J'ai éprouvé une véritable satisfaction à m'informer en détail de tout ce qui intéresse cette famille auprès de M^{me} Arnaud et de MM. Olivier et Brun, que j'ai vu plusieurs fois ici. Je les ai bien priés de vous répéter à tous combien je vous suis tendrement attaché, et c'est de toute mon âme que je leur envie le bonheur qu'ils auront de vous revoir. Joignez à ces assurances bien sincères mes remerciements de la boîte de figues que vous m'avez envoyées ; elles sont excellentes, et je n'en mange jamais sans penser à M. Bruguier et à vous, ce qui me les fait trouver encore meilleure.

Je vous fais mon compliment, Monsieur, de tout mon cœur sur la justice qu'on vous a rendue, en vous plaçant au directoire du district de Saint-Hippolyte. Il est bien important surtout, dans le temps où nous sommes, que ces places soient ainsi données à la probité et aux lumières. Je sais que ces nouvelles fonctions vous prendront une grande partie de votre temps, mais les hommes tels que vous, Monsieur, sont amplement dédommagés par le bonheur d'être utiles, et par les jouissances qu'ils trouvent dans l'estime de leurs concitoyens.

D'après vos offres obligeantes, je puis donc compter, Monsieur, que vous voudrez bien mettre en ordre tous les papiers qui regardent la succession de mon père, et examiner la validité des petites demandes que l'on pourrait me faire, pareilles à celles que je vous ai déjà envoyées. Quant à la pension de Margoton, je n'ai pu me procurer de lettres de change sur Montpellier, mais je remettrai à M. Ollivier qui s'en retourne à Durfort les cent livres de Margoton, et les trente livres pour Suzanne. Quand elles les auront reçues, vous voudrez bien en retirer les quittances, et nous serons ainsi parfaitement en règle au commencement de l'année 1791, à la fin de laquelle je vous enverrai encore 130 francs et ainsi de suite au bout de chaque année.

Adieu, Monsieur, je vous renouvelle ma prière de parler de moi au bon M. Bruguier, et à son excellente famille, de recevoir avec eux les vœux bien sincères et bien tendres que je fais pour vous tous à ce renouvellement d'année, et de ne jamais douter des sentiments et de l'amitié avec lesquels,

J'ai l'honneur d'être,

Monsieur,

Votre très-humble et très-obéissant serviteur,

FLORIAN.

Je vous prie instamment de vouloir bien faire parvenir cette lettre par une voie sûre à Margoton, à Durfort.

Paris, le 11 novembre 1791.

A M. Bruguier, négociant à Sauve.

Quoiqu'il y ait longtemps, Monsieur et cher ami, que je n'ai reçu de vos nouvelles et vous des miennes, je n'en

compte pas moins sur une amitié dont vous m'avez donné tant de preuves, et dont je serai toute ma vie reconnaissant. J'ai recours à elle dans ce moment-ci, et j'espère qu'elle ne me refusera pas le secours que je lui demande. Voici ce dont il s'agit : Vous savez qu'il y a trois ans à peu près que M. Bousquet me fit assigner à Durfort, domicile qui n'était pas le mien, pour m'appeler en garantie des pensions dues par la terre de Florian à l'abbé de Sauve, et qui n'étaient pas comprises dans l'acte d'inféodation passé précédemment entre feu mon père et l'abbé de Sauve, etc. Je renvoyai cette affaire à M. Seguret en lui disant que je ne voulais répondre à cette demande de M. Bousquet (dont le droit est au moins douteux), qu'en rendant un compte juridique et public de la succession de feu mon père, succession dont je ne me suis porté héritier, comme vous savez, que par bénéfice d'inventaire, et qui a été absorbée si bien par les créanciers que j'ai payés, que le bien de ma mère y a été consommé presque en son entier. Tous ces faits sont de votre connaissance et de notoriété publique. Le pauvre M. Seguret me répondit dans le temps qu'il ne croyait pas M. Bousquet fondé en droit et qu'il ne me conseillait point de rendre ce compte, parce que cela me coûterait des frais, et que l'objet n'en valait guère la peine. Par une suite de ma confiance en M. Seguret, je déférai à ses conseils et je laissai là cette affaire. Aujourd'hui après trois ans de silence de la part de M. Bousquet, après la mort de M. Seguret, qui pouvait seul me défendre. M. Bousquet revient sur ses prétentions, et m'écrivit en date du 1^{er} de ce mois, pour m'annoncer qu'il va me mettre en justice.

Je ne fais aucune réflexion sur ce procédé, mais je viens de répondre à M. Bousquet, que j'allais rendre compte juridiquement de la succession de mon père et lui prouver que j'ai beaucoup plus payé que je n'ai reçu. Voilà où en sont les choses. Voici à présent ce que je vous demande.

M. Verdier, successeur de M. Seguret, m'a fait des offres de service, avec une franchise et une amitié, sur lesquels je dois compter et dont je suis reconnaissant. Je voudrai, mon cher ami, que M. Verdier se chargeât de cette reddition de compte de la succession de mon père, à laquelle je suis irrévocablement décidé. Si les occupations de M. Verdier le met-

tent dans l'impossibilité de s'en charger, je vous demande à vous et à lui de m'indiquer quelqu'un qui ait de la probité, des lumières, et qui puisse promptement terminer entièrement cette affaire. Je sais qu'elle me coûtera quelques frais, mais je veux en faire le sacrifice pour plusieurs raisons : 1^o parce que je suis lassé d'avoir toujours depuis sept ans de nouvelles créances à acquitter; 2^o parce que M. Bousquet n'aura plus la moindre chose à réclamer; 3^o parce que si je venais à mourir sans enfant l'on pourrait venir chicaner les héritiers qu'il me plaira de choisir, sur la métairie de Rauret, et le testament de feu mon oncle Merlet; 4^o enfin, parce qu'ayant employé le bien qui revenait de ma mère, à acquitter les dettes de feu mon père, il est juste et raisonnable que je jouisse tranquillement de la petite fortune que je ne dois qu'à moi seul, sans que personne puisse venir inquiéter à ce sujet, ou moi, ou ceux à qui je voudrai la laisser. D'après ces raisons, qui paraîtront sûrement bonnes et valables à votre esprit bien fait et à votre âme honnête, je suis entièrement résolu à faire les sacrifices nécessaires pour assurer à jamais mon repos et ma propriété que je ne dois qu'à moi seul.

Il s'agit donc, mon cher ami, de trouver dans M. Verdier, ou dans tel autre que lui ou vous choisirez, un homme intègre et exact qui défende mes intérêts, qui rende mon compte, et m'obtienne une bonne et valable décharge, qui me mette désormais à l'abri de toute réclamation quelconque. Dans cette occasion, à qui puis-je mieux m'adresser qu'à vous, qui êtes le seul ami qui me reste dans mon pays, et de qui j'ai reçu tant de bons offices.

Pour parvenir au résultat que je désire, il faut mettre en ordre les papiers à moi appartenant, qui doivent être chez M. Seguret, et qu'il m'a écrit plusieurs fois avoir déjà lui-même mis en ordre. Ces papiers sont le témoignage de tout le bien qu'à laissé mon père, de tous les marchés que j'ai faits depuis sa mort, de toutes les dettes que j'ai payées pour lui. J'ai en outre, une liasse de ces créances acquittées que M. Seguret m'a envoyée; je vous ferai parvenir cette liasse par la poste sous notre contre-seing, qui doit avoir lieu encore jusques au 1^{er} janvier prochain. Je vous enverrai en un mot toutes les lettres de M. Seguret que j'ai conservées, et tous les papiers qui ont rapport à mes affaires, et qui pourront

accélérer la conclusion que je désire. Vous pouvez compter là-dessus. Mais auparavant de vous faire cet envoi, il faut que vous répondiez à cette lettre pour me dire : 1^o si M. Verdier peut se charger de mes affaires ; 2^o dans le cas où il ne pourrait pas s'en charger, quelle est la personne qu'il m'indique, et à qui il faudrait qu'il remit toutes les pièces nécessaires ; 3^o quelle est l'espèce de procuration qu'il faut que je lui envoie, et quelles sont les formes que je dois suivre pour qu'il finisse en mon nom cette affaire. En attendant, M. Verdier peut toujours mettre les fers au feu, en commençant par mettre en ordre tous les papiers qui me concernent et qui sont chez M. Seguret. S'il en manque, ceux que j'enverrai les compléteront ; et les lettres de M. Seguret que je lui ferai parvenir, achèveront de le mettre au fait. Quant aux frais, je m'en rapporte à votre amitié pour moi ; et vous pouvez être sûr qu'ils seront acquittés sur-le champ.

Vous voilà au fait, mon cher ami, de tout ce dont il s'agit. Je n'écris pas à M. Verdier, parce que je ne pourrais que lui répéter ce qui est dans cette lettre. Je vous prie de la lui montrer tout de suite ; et tout de suite de faire commencer la besogne. Pour ne pas perdre de temps, et n'en pas faire perdre à M. Verdier, je joins dans ce même paquet les lettres de M. Seguret, réservant la liasse des dettes acquittées pour un autre, dans lequel j'enverrai la procuration qu'il faudra, avec toutes les pièces qui sont en mon pouvoir. Je garde un état des pièces que je vous envoie, de peur qu'il ne s'en égare à la poste.

Adieu, mon très-cher ami, j'attendrai votre réponse avec impatience. Je vous prie, si vous le pouvez, de faire mes compliments à Margoton et lui dire que si elle veut m'envoyer une dinde comme de coutume, j'aime mieux que ce soit vers la fin de décembre que vers le commencement de janvier. Rappelez-moi au souvenir de toute votre famille que j'aime autant qu'elle est aimable. J'espère n'avoir pas besoin de vous dire combien j'aurais de reconnaissance de ce nouveau service, et combien est véritable l'amitié que mon cœur vous a vouée pour la vie, et avec laquelle je vous embrasse bien tendrement.

FLORIAN.

Paris, 10 décembre 1791.

A M. BRUGGIER, négociant à Sauve.

J'ai reçu, Monsieur, la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, le 24 du mois dernier. Je l'ai trouvée pleine de raison, d'honnêteté et d'obligeance. Permettez-moi de commencer par vous faire tous les remerciements que je vous dois pour l'amitié que vous voulez bien me témoigner. J'y suis d'autant plus sensible que je ne puis l'avoir méritée que par ma reconnaissance et par mon attachement bien vrai à votre aimable famille.

Ce que vous me dites, Monsieur, sur la demande de M. Bousquet, et sur les frais au moins égaux que me coûtera une reddition de compte, est on ne peut plus sensé. C'est par le même langage, raisonnable et amical, que M. Seguret me détourna, il y a trois ans, de cette reddition de compte. Mais permettez-moi de vous faire observer, que je n'ai pas d'autre moyen d'assurer à jamais mon repos, que ce bien inestimable du repos vaut bien quelques sacrifices; et qu'enfin la métairie du Rauret, substituée à MM. de Monteil dans le cas où je mourrai sans enfants et nonobstant vendue par mon père, mettront les acquéreurs de Rauret dans le cas de réclamer auprès de mes héritiers, si je mourais à présent, des dédommagements ou indemnités. Toutes ces idées là sont désagréables et pénibles. Je ne prétends rien aux biens de personne, mais je veux aussi disposer du mien, puisque je ne le dois qu'à moi. Je suis donc bien décidé, Monsieur, à cette reddition de compte, quels qu'en puissent être les frais, et puisque mon bonheur me donne un conseil et un ami tel que vous, c'est vous, Monsieur, que j'en charge, avec l'entière confiance que j'ai dans vos lumières et dans vos vertus.

Je me rappelle fort bien, que lors de la première demande de M. Bousquet, il y a trois ans, je consultai sur cet objet le plus fameux de nos jurisconsultes, entre autres mon confrère et ami, le célèbre M. Target. Tous furent d'avis que la prétention de M. Bousquet était au moins très douteuse, et tous unanimement me conseillèrent de répudier la succession. Ils me donnent encore le même conseil, que je suis irrévocable-

ment décidé à suivre ; et voici ce qu'ils me disent, qui me paraît plein de justice et de clarté.

N'ayant jamais été émancipé, n'étant jamais selon nos lois romaines, entré dans aucune jouissance, ni même aucune connaissance des biens de mon père, tant qu'il a vécu, je me suis présenté à sa mort et porté publiquement son héritier par bénéfice d'inventaire. Dès ce moment, je ne suis responsable aux créanciers que du bien que possédait mon père : or, ce bien était fort peu de chose, puisque Florian vendu, il ne lui restait que le bien de ma mère, duquel bien la moitié m'appartenait par mon droit de naissance, et la moitié de l'autre moitié était encore à moi par la mort de mon frère. Mon père n'avait donc à lui que la moitié de cette dernière moitié, c'est-à-dire le quart du bien de ma mère. Je ne dois donc rendre compte aux créanciers que de ce quart, qui doit encore supporter le quart du total des dettes, dont était grevé le total de l'héritage de ma mère.

Il ne s'agit donc que de prouver que ce qui pouvait rester de ce quart paternel, a été plus qu'absorbé par les dettes qu'a laissées mon père, dettes que j'ai payées avec l'exactitude et la piété que je devais à sa mémoire.

Or, pour cela, Monsieur, il ne faut qu'on prenne l'inventaire que je fis faire dans le temps par MM. Seguret et Bruguier de tout ce qu'a laissé mon père, en défalquer les trois quarts qui me revenaient, ôter ensuite du quart restant le quart des dettes maternelles et faire voir par les quittances que le reste a été employé à payer les créanciers qui se sont présentés. Tant pis pour ceux qui ne se sont pas présentés dans le temps. M. Bousquet est dans ce cas, puisque c'est en 1788 qu'il a fait sa réclamation, et que mon père est mort en 1784.

Voilà, Monsieur, un raisonnement qui me paraît clair comme la lumière, et dont vous ferez l'usage qui vous paraîtra le plus convenable. J'ai l'honneur de vous envoyer ci-joint ma procuration en bonne forme et telle que vous me la demandez avec une partie des papiers que M. Seguret m'avait fait passer. Le reste de ces papiers que je possède encore vous parviendra par un des premiers courriers, parce que j'ai craint de faire le paquet trop gros. Ce sera dans ce paquet que je finirai cette longue lettre, dans laquelle il me reste à

peine la place de vous parler des sentiments de reconnaissance et d'amitié que vous m'avez inspirés pour toujours, et avec lesquels,

J'ai l'honneur d'être,

Monsieur,

Votre très-humble et très-obéissant serviteur,

FLORIAN.

Mille tendres compliments à M. Bruguier et à sa famille. Ne vous donnez pas la peine de me répondre que vous n'avez reçu ma seconde lettre.

Paris, le 13 décembre 1791.

A M. BRUGUIER, négociant à Sauve.

Voici, Monsieur, le reste des papiers que je possède encore et que m'avait envoyé feu M. Seguret. Vous avez actuellement dans les mains tout ce que je puis vous fournir de relatif à la succession de mon père et tout ce que j'ai eu dans ma puissance touchant cette affaire. Car jamais je n'ai brûlé rien de ce qu'on m'en a fait passer. Je vous prie donc de vouloir bien mettre en ordre tous ces papiers, séparer les inutiles des utiles; y joindre ceux que vous pourrez rassembler pour rendre un compte clair et précis de la succession que je répudie. Je m'en rapporte à votre amitié, à votre prudence et à vos lumières pour que les frais en soient le moins considérables que vous pourrez. Soyez sûr d'avance de ma très-diligente exactitude à vous les faire passer sur-le-champ. Je m'en rapporte entièrement à vous pour le prix du temps et des soins employés à cette affaire, soit par vous même, soit par la personne sûre à qui vous la confierez, si vos occupations ne vous permettaient pas de tout faire. Ma confiance en vous, et en mon ancien ami M. Bruguier est entière. Je vous prie donc de nouveau de commencer et de finir le plus promptement que vous pourrez ce compte définitif. Je vous prie de le conclure de manière à ce que jamais personne ne puisse venir me faire de demande, et de compter sur un acquittement très-prompt de ce que je pourrai vous devoir comme sur une plus longue reconnaissance.

A présent, Monsieur, que je vous ai dit tout ce que je puis vous dire sur cette affaire, dont la conclusion me tient extrêmement à cœur, permettez-moi de vous parler de vous et de votre famille. Donnez m'en des nouvelles, je vous prie, parlez de moi à votre aimable épouse et au bon M. Bruguier que j'aime et j'embrasse de tout mon cœur. Je voudrais que vous m'indiquassiez le moyen de vous faire parvenir deux volumes d'un nouvel ouvrage que je vais donner au public vers le jour de l'an; il est trop gros pour être mis à la poste avec le contre-seing; et je voudrais pourtant que vous l'eussiez, comme un faible gage de mon amitié pour vous et pour M. Bruguier.

Je vous demande encore, Monsieur, de vouloir bien remettre à Margoton, à la fin de cette année, un assignat de 100 francs pour sa pension échue et trente livres à l'ancienne servante de mon oncle Merlet, que je vous ferai passer incontinent. Vous voudrez bien relire les quittances pour l'année échue de ces deux pensions, et répéter à Margoton les assurances de mon tendre attachement pour elle.

Adieu, Monsieur, pardonnez-moi cette lettre en deux volumes, et conservez-moi toujours une amitié que je mérite par celle que je vous ai vouée et avec laquelle je finis sans cérémonie, comme votre véritable ami,

FLORIAN.

Paris, le 21 janvier 1792.

A M. Bruguier, négociant à Sauve.

J'ai un peu différé, Monsieur, de répondre à la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, le 29 du mois dernier, parce que j'ai voulu consulter plusieurs notaires et plusieurs jurisconsultes sur la demande que vous me faites d'une renonciation en forme à la succession de mon père, tous unanimement m'ont dit de vous assurer que cette renonciation était absolument inutile; qu'ayant accepté la succession de mon père, je ne pouvais plus la répudier, mais que ne l'ayant acceptée que sous bénéfice d'inventaire, je ne puis, selon toutes les coutumes, être chargé des dettes que jusqu'à la concurrence de ce que j'ai recueilli de la succession; qu'en conséquence, dans la position où je me trouve, je m'ai d'au-

tres choses à faire que de rendre compte aux créanciers qui peuvent se présenter de cette succession *bénéficiaire*, et de leur prouver que j'ai payé plus que je n'ai reçu.

Voilà, Monsieur, ce que vous pouvez regarder comme certain. La procuration que je vous ai envoyée est plus que suffisante, car voici à quoi tout mon procès se réduit : J'ai accepté la succession de mon père. Je l'accepte encore sous bénéfice d'inventaire. Voici à quoi s'est monté ce que mon père m'a laissé, non compris le bien qui me revenait de ma mère et de mon frère. Voici les quittances de ce que j'ai payé pour mon père ; elles surpassent ce que j'ai reçu de la succession bénéficiaire ; donc je ne peux plus rien payer. Jamais il n'y eut de cause plus claire et aucun juge de la terre ne peut être un moment incertain.

La seule peine, le seul embarras n'est que pour vous, Monsieur, qui avez à établir, d'après les papiers, ce qui me revenait et ce que j'ai payé. C'est cette peine là que je vous ai prié de prendre ; ce sont ces soins que votre amitié m'a promis, et pour lesquels vous pouvez être aussi sûr de ma reconnaissance que de mon exactitude à m'acquitter des frais, du temps et des recherches que cela vous coûtera. Je vous ai envoyé tous les papiers qui étaient dans mes mains. Je joins ici une lettre pour M. de Bony, telle que vous la désirez ; vous voudrez bien la cacheter et l'envoyer. Je n'ai jamais eu le mémoire que feu M. Seguret me promettait. Je vous envoie ci-joint le contrat de mariage de mon père, seule pièce qui me restait. Quant au contrat de vente des biens de ma mère, je ne l'ai point, mais M. Campel, de Sauve, vous le fournira. En général tous les papiers qui regardent ma famille doivent être dans l'étude de M. Seguret, qui a toujours fait toutes nos affaires. Il est impossible que vous ne trouviez pas à Sauve tous les renseignements que vous pourriez désirer ; quant à moi je n'en ai plus. Je vous ai dit et envoyé tout ce que j'avais et savais.

Je ne comprends pas pourquoi M. Bousquet prétend avoir payé 6,000 fr. pour ma compagnie. J'étais capitaine en 1777, et Floïan s'est vendu en 1780. Les six mille livres dont il veut parler ont été, je crois, payées à mon oncle, pour une créance de huit mille livres, dont je me souviens même d'avoir payé le surplus ; et vous avez la quittance dans les papiers que je vous ai fait passer. Je ne me rappelle pas bien tous

ces détails , mais il ne font rien à l'affaire. Je n'étais pour rien , et dans rien , dans la vente de Florian. Je ne m'en suis point mêlé , j'ai été absolument nul.

Vous ne me dites pas un mot de la substitution de Rauret, qui est une des grandes raisons qui me fait rendre mon compte. Vous avez entre les mains le testament de mon oncle Merlet.

Enfin, Monsieur, je vous prie instamment de terminer cette affaire, et d'assurer à quelque prix que ce soit ma tranquillité sur tous ces objets. J'ai fait de mon côté tout ce qu'il était en mon pouvoir de faire , j'attends le reste de votre amitié, de vos lumières et de votre expérience dans les affaires.

Je vous dois au moins autant de remerciements que vous m'en adressez pour toutes les choses aimables et amicales que vous me dites. Soyez bieu sûr qu'elles m'inspirent autant de reconnaissance qu'elles me font de plaisir. L'estime des personnes comme vous , comme M. Bruguier , comme votre bonne et respectable famille , est le seul bien qu'un honnête homme doit rechercher et envier. Ce bien vaut mieux que la gloire. Être aimé de ceux qui sont dignes d'être aimé eux-mêmes , est la seule véritable, et aucun succès ne peut valoir une assurance d'amitié. Recevez donc la mienne, Monsieur, ainsi que M. Bruguier et toute votre famille , et comptez-y pour la vie.

Je vous serai obligé de payer le plus tôt possible à Margoton et à la vieille servante , les 130 fr. dont je vous ai parlé, tirez sur moi cette somme, par qui et quand vous voudrez.

J'ai reçu la boîte de figues que vous avez bien voulu m'envoyer ; elles sont excellentes et je vous en remercie ; mais en vérité j'ai regret aux peines que des envois si lointains doivent donner , et je n'ai pas besoin pour vous aimer de savoir que vous avez de bonnes figues.

J'ai déjà parlé à M. Pieyre , député de Nimes , pour qu'il vous fit passer les deux nouveaux volumes que je viens de donner au public. Il me l'a promis ainsi que M. Rabaud. Nous allons nous en occuper et j'aurai un très-grand plaisir à penser que ce livre vous amusera vous et les vôtres.

Je finis par vous offrir les vœux les plus tendres pour votre bonheur, pour celui de votre épouse et de l'enfant que vous élevez. Puisse-t-il vous ressembler ! C'est ce que

je puis souhaiter de meilleur à tous trois. J'y joins encore le souhait que vous conserviez toujours un peu d'amitié pour celui qui vous en a voué une bien tendre pour la vie.

FLOBIAN.

Paris, le 21 janvier 1792.

A MARGOTON.

Recevez, ma chère Margoton, tous les remerciements que je vous dois pour les deux lettres que vous m'avez écrites, pour la dinde que vous aviez fait partir pour moi, et pour les vœux que votre bon cœur veut bien m'adresser. Les miens pour votre bonheur sont bien sincères. Je vous souhaite tout ce que vous pouvez désirer, et je vous assure que ma félicité s'augmentera par la vôtre. Puissiez-vous jouir longtemps, ma chère Margoton, de la santé, du repos et de l'estime de tous ceux qui vous connaissent. Puissiez-vous enfin être aussi heureuse que vous méritez de l'être, vous pouvez être certaine que j'en serai plus heureux !

C'est un petit malheur que votre dinde n'ait pas pu m'arriver. Je suis trop juste pour ne pas convenir que c'était un grand abus de faire parvenir ces choses-là par la poste. Cela ne se peut plus, on a bien fait. Ne m'en envoyez donc plus, ma chère Margoton, et croyez que votre intention ne m'en est pas moins chère.

Je vous prie de présenter mes respects à Madame de Vibrac et à Madame de St-Enne, dont le souvenir m'est bien précieux. Je me rappelle toujours avec plaisir et reconnaissance les trop courts instants passés auprès d'elles, et l'amitié qu'elles veulent bien me conserver. Parlez de moi aussi, je vous en prie, à M. de Vibrac, et dites à MM. Olivier et Brun que je désirerais bien leur donner à déjeuner dans ma jolie volière, auprès du mouton d'*Estelle*. Remerciez pour moi Monsieur votre secrétaire et assurez-le que personne n'a plus de vénération pour ses vertus, que je connais, et plus d'attachement pour ses qualités que j'aime.

Je continue à jouir d'une très-bonne santé et à être aussi heureux qu'on peut l'être dans un temps où tout le monde ne l'est pas ; mais nous le serons tous, j'espère, et alors je le

serai davantage. Ma petite maison va fort bien. Mercier me sert toujours avec le même zèle et vous remercie bien tendrement de votre souvenir. Nanette vous dit aussi des choses bien tendres, et voudrait fort être à portée de prendre de vous des leçons.

M Bousquet me chicane encore et je viens d'écrire à M. Verdier pour qu'il voie à terminer tout cela. Je le charge de vous payer sur-le-champ vos cent livres et les dix écus de l'ancienne servante de mon oncle. Si vous aviez besoin de davantage, demandez-le sans scrupule, et soyez sûr que vous ne me ferez que plaisir. En général, ma chère Margoton, ne vous laissez manquer de rien, et croyez que je regarderai comme des jours heureux tous ceux où je pourrai vous prouver la très-vive et très-tendre amitié que je vous conserverai toujours et avec laquelle je vous embrasse du meilleur de mon cœur.

Signé : FLORIAN.

Paris, le 23 février 1792.

A M. BRUGUIER, négociant à Sauve.

Je ne perds pas un moment, Monsieur, à vous renvoyer la somme de cent vingt livres que vous avez eu la bonté de remettre à Margoton et à la servante de feu mon oncle. J'y joins le plus de petits assignats que je peux, et je n'y joins pas assez de remerciements pour toutes les marques d'amitié que vous voulez bien me donner.

Comme vous ne me parlez presque point de nos affaires, je ne vous en importunerai pas cette fois-ci. Je vous renouvelle seulement ma prière de terminer le plus tôt qu'il vous sera possible avec M. Bousquet qui ne doit pas être mécontent de la dernière réponse qu'il a reçue de moi. Margoton m'écrit qu'elle a des papiers qu'elle peut vous remettre. Je vous demande en grâce de consacrer quelques-uns de vos moments à finir une fois pour toute cette peu agréable affaire, et à assurer pour toujours ma tranquillité qui est le premier bien de ce monde. Soyez bien sûr de mon exactitude à m'acquitter de vos frais, de votre temps, de vos soins, sans que pour cela mon amitié se croie quitte envers la vôtre.

Quoique vous ne me parliez point, dans votre dernière, de votre aimable famille, je ne vous en prie pas moins de leur renouveler l'assurance des tendres sentiments que je leur ai voués, ainsi qu'à vous, Monsieur, pour toute la vie.

Signé : FLORIAN.

Je vous envoie port payé et chargé à la poste, un assignat de 50 fr., et quatorze assignats de 5 fr.

Paris, le 14 mai 1792.

A M. BRUGGIER, négociant à Sauve.

Pardonnez-moi, Monsieur et cher ami, si j'ai différé quelque temps à répondre à votre dernière. Un petit voyage que j'ai fait chez ma tante, abbesse à Vernon, a été cause de ce retard. Je me hâte de vous adresser les remerciements que je vous dois, et de redresser la petite erreur de dix livres que j'avais faite dans l'envoi des assignats. Je vous prie d'en recevoir mes excuses, jointes à deux assignats de 5 fr. que j'enferme dans cette lettre.

Je ne puis vous dire assez combien je suis reconnaissant de toutes les peines que je vous ai causées pour mettre en ordre la reddition de compte dont votre amitié a bien voulu se charger. Je conçois facilement combien d'embarras et de travaux a dû vous donner cette opération. J'aime à me le dire souvent, et j'aimerais encore plus à trouver une occasion de vous en marquer ma reconnaissance. C'est de quoi je vous prie d'être parfaitement sûr, parce que cette certitude influe sur mon bonheur.

Puisque votre ouvrage est fait, et qu'il est clairement prouvé que j'ai plus payé que reçu, 8,276 fr., je vous demande instamment deux choses : La première, de me mettre en règle envers M. Bousquet, par devant le tribunal de St-Ippolyte et de me faire expédier un acte juridique et en bonne forme qui termine d'une manière positive toute discussion à ce sujet, et me mette pour jamais à l'abri, soit pour cet objet, soit pour tout autre, de toute demande ou poursuite. Vous savez que je vous avais parlé dans mes premières lettres, de la vente de Rauret faite par feu mon père, qui me

donnait des inquiétudes à cause de la substitution à MM. de Monteil, en cas que je mourusse garçon. Il me semble incontestable qu'après l'opération que vous allez faire, personne n'aura jamais rien à réclamer ni de moi, ni de mes hoirs, que je meure garçon ou non. C'est en partie un des objets qui m'a fait le plus désirer cette reddition de compte, laquelle je vous prie d'arranger de manière que qui que ce soit ne puisse, dans aucun cas, rien prétendre sur le peu de bien que j'ai et que je ne dois qu'à moi.

La deuxième grâce que je vous demande, c'est de vouloir bien avancer tous les frais nécessaires pour la conclusion totale et l'expédition authentique et définitive de cette affaire. Ces frais là vous seront remboursés sur-le-champ par la voie que vous m'indiquerez, ainsi que ceux dont je vous serai redevable pour votre temps et vos travaux. Rien n'est plus juste que ce dernier acquit qui n'affaiblit point la reconnaissance. Après tout cela, nous verrons à trouver le moyen de me faire parvenir les papiers qu'il sera nécessaire que je conserve pour assurer ma tranquillité.

Voilà, Monsieur, tout ce qui nous reste à faire, et pourquoi je vous demande le plus de diligence et de soin que votre amitié pourra me donner, m'en rapportant entièrement, aveuglément et uniquement à elle.

Pour parler de choses moins sérieuses, je vous dirai qu'il y a plus de trois semaines que j'ai remis à M. Rabaud, de St-Étienne, mon dernier ouvrage pour vous le faire passer. Il m'a bien promis de profiter de la première occasion pour vous faire tenir ces deux volumes in-8°. J'espère que vous en serez content, et je voudrais qu'ils vous procurassent autant de plaisir à les lire que j'en éprouve à vous les offrir. Avant peu je me servirai de la même voie ou bien de celle de M. Pieyre pour vous envoyer un nouveau volume.

Je vous prie de parler de moi à toute votre aimable famille, et de rappeler surtout à mon ancien ami M. Bruguier, les sentiments que je lui ai voués pour toujours ; ils sont tendres, sincères et doux, et ne peuvent être égalés que par ceux avec lesquels je vous assure de ma reconnaissance et de mon vif attachement. C'est ainsi que je vous embrasse sans cérémonie comme un véritable ami.

Signé : FLORIAN.

Sceaux-l'Unité, près Paris, ce 30 Prairial
l'an II de la R. F. une et indivisible.

A MARGOTON.

J'ai reçu dans son temps, ma chère Margoton, votre lettre du 23 pluviôse, avec les 12 livres d'assignats que vous me renvoyez, pour reste de la pension que je payais à la pauvre Suzanne, que je regrette sans l'avoir connue. Vous me marquez dans la même lettre que votre intention est de me donner votre jardin, et vous me priez d'accepter cette donation, je vous prie de n'être point fâchée de mon refus à votre demande. Lorsque je vous ai donné ce jardin, mon intention fut, non-seulement de vous donner une jouissance qui put vous être utile et agréable, mais encore de mettre en vos mains de quoi récompenser ceux qui prendraient soin de votre vieillesse. Malheureusement, ma chère Margoton, les hommes ont besoin d'un motif d'espoir et d'intérêt particulier pour remplir les devoirs que la nature, les liens du sang, la seule vertu devrait leur rendre agréables. Il faut donc que vous puissiez vous acquitter avec ceux qui vous aiment et vous soignent, il faut que vous gardiez ce jardin pour en disposer à votre gré, toujours en vous soumettant aux lois, première règle des cœurs vertueux. Ne me parlez plus, je vous prie, de cette donation, vous me feriez une peine inutile. Je suis irrévocablement décidé à ce que vous gardiez et disposiez de ce jardin pendant et après votre vie.

Quant à votre pension que vous voulez que je cesse, je vous demande encore de me laisser vous la continuer tant que je le pourrai, vous promettant que lorsque je ne le pourrai plus, je ne vous l'enverrai plus. Je suis à la veille d'acquérir dans cette commune, où l'on a de l'amitié pour moi, une petite maison, avec un joli jardin. J'attends, pour savoir si je le pourrai, que l'arrangement des rentes viagères soit terminé, et de savoir ce qui me restera de ma petite fortune. Alors, j'espère me retirer avec Nanette et Mercier qui ne me quitteront point, avec mes livres et mes plumes, et je serai fort heureux avec fort peu, parce que ce n'est pas le beaucoup qui fait le bonheur, c'est la paix de la conscience et l'estime de ses concitoyens.

Signé : FLORIAN.

Sceaux-l'Unité, 11 messidor, II de la R. F. une et ind.

A M. BRUEVIER . négociant à Sauve.

Je vous remercie , mon cher concitoyen , de la lettre que vous m'avez écrite le 22 du mois dernier , des deux extraits de baptême qu'elle contenait , et surtout de l'assurance que vous me donnez de votre ancienne et bonne amitié , de laquelle mon cœur est tendrement touché. Je la mérite , mon cher concitoyen , par celle que j'ai pour vous , par l'amour que je porterai toujours aux lieux chéris où je suis né , par la tendresse que je conserve pour les anciens amis de mon père. C'est vous dire à combien de titres je vous aime , vous et votre excellente famille , à qui je vous demande de parler de moi , sans oublier votre gendre , lorsqu'il sera de retour.

Les extraits que vous m'avez envoyés suffiront , j'espère , pour la liquidation de mes petites rentes. Ne les voyant pas arriver , j'avais écrit à la bonne Margoton pour qu'elle vous en rafraîchit la mémoire ; je vous faisais tort en imaginant que votre amitié put rien oublier , je vous en demande excuse , et vous prie de rassurer la bonne Margoton sur l'arrivée de votre lettre , et de lui faire mes plus tendres compliments.

Adieu , mon cher concitoyen et ami , conservez-moi toujours votre amitié , c'est un des plus doux biens de la vie.

Je vous embrasse de tout mon cœur.

Salut et fraternité.



POÉSIE.

FRAGMENT

D'UNE TRADUCTION DE LUCRÈCE,

Par M. E. TEULON.

DÉBUT DU V^{me} CHANT.

Qui de son sein puissant fera jaillir des vers
Dignes de la grandeur du naissant univers
Et de la majesté du sujet que je chante ?
Quelle voix assez forte, assez retentissante
Exaltera celui dont les hardis efforts
Ont à l'humanité légué tant de trésors ?
Nul mortel, je le crois. Car s'il faut un langage
Dont la sublimité réponde à son ouvrage,
C'est un dieu, Memmius, un dieu qui, le premier,
Ouvrit à nos regards ce lumineux sentier
Que l'on nomme *sagessc*, et dont la main savante
Tira de la nuit sombre et d'une mer mouvante
Notre vie agitée et, guide souverain,
La conduisit au port où brille un jour serein.

Oui, compare aux bienfaits qu'il versa sur le monde
Des autres déités l'influence féconde :
Cérès nous révéla les fruits et la moisson,
Et Bacchus les attrait d'une douce boisson,
Présents qui ne sont point à l'homme nécessaires.
Combien de nations y sont même étrangères !

Mais qui donc pourrait vivre heureux sans la vertu ?
Aussi fut-il un Dieu parmi nous descendu ,
Celui dont la morale et la philosophie
Savent adoucir l'âme et consoler la vie.

Quelle erreur de penser , lui créant des rivaux ,
Que les travaux d'Hercule égalent ces travaux !
Eh ! quel mal nous feraient le lion de Némée ,
A la gueule béante , écumeuse , enflammée ;
Le monstre qu'Erymante a nourri dans ses bois ,
Le triple Géryon ou le taureau crétois ?
Que fait l'hydre de Lerne , aux têtes venimeuses ,
Que protègent les dards de vipères affreuses ?
Qu'importent Diomède et ses divins chevaux
Qui vomissent le feu de leurs brûlants naseaux ?
Qu'importent le long bec et la griffe fatale
Des sinistres oiseaux qu'abreuve le Stympale ?
Et ce dragon farouche , à l'œil étincelant ,
Des fruits d'or d'Hespérus , gardien vigilant ,
Des replis tortueux de son énorme masse
Enveloppant le tronc de l'arbre qu'il embrasse ,
Avons-nous à le craindre , exilé loin de nous ,
Sous un climat voisin d'une mer en courroux ,
Que n'affrontent jamais ni Romains ni Barbares ?
Et tant d'autres pareils , tant de monstres bizarres ,
S'ils vivaient , pourraient-ils nous causer quelques maux ?
Non. Le monde est rempli de cruels animaux
Qui répandent l'effroi dans les lieux solitaires ,
Aux profondes forêts , aux montagnes austères ;
Mais il dépend de nous d'en détourner nos pas.

Le cœur est-il impur ? Alors , que de combats ,
Que de périls il faut , malgré soi , qu'on endure !
Que de soucis cuisants , quelle horrible torture !
Que de sombres terreurs cause la passion !
Et le luxe , l'orgueil , la folle ambition ,
La paresse honteuse et la débauche infâme ,
Quelle incurable plaie , ils creusent dans notre âme !
Ah ! celui qui dompta tous ces fléaux divers ,
Et qui par sa raison en purgea l'univers ,

Ne mérite-t-il pas , quoique d'humaine race ,
Parmi les immortels d'occuper une place ?
Surtout lorsque cet homme , à l'esprit radieux ,
En langage divin sait nous parler des dieux ,
Et que , nous découvrant les effets et les causes ,
Il dévoile à nos yeux la nature des choses ?

Et moi , c'est en suivant ces traces que je dois
Te prouver que chaque être ici-bas a ses lois ;
Quelle règle préside à sa marche assurée ,
Sans qu'il puisse jamais en franchir la durée.
D'abord , l'âme , si frêle , a le corps pour appui ;
Elle naît , elle croît , dégénère avec lui ,
Et ne saurait fournir , sans atteinte , un long âge.
Enfin , dans le sommeil , comme dans un mirage ,
Mille fantômes vains abusent le cerveau ,
Puisque nous croyons voir les hôtes du tombeau .

Parcourons jusqu'au bout cette vaste carrière :
Le monde , ce grand corps , périssable matière ,
A reçu la naissance et doit un jour finir.
J'enseignerai comment , prompts à se réunir ,
Les éléments premiers ont composé la terre ,
Le ciel et l'océan , et le globe solaire ,
Et celui de la lune ; et quels êtres divers ,
Animés par la vie , ont peuplé l'univers ;
Et ceux dont l'existence est une erreur frivole ;
Comment le genre humain inventa la parole ,
Poussé par le besoin , et variant les sons ,
Aux différents objets put assigner des noms ;
Quelle fatalité fit germer dans les âmes
La peur des immortels , et tenir pour infâmes
Ceux qui n'entouraient pas de leur culte pieux
Les fontaines , les bois et les temples des dieux .

Je dirai quelle force et quelle loi commune
Gouverne dans leurs cours le soleil et la lune ;
Car n'imagine pas que , par leur volonté ,
Ces deux astres soient mus de toute éternité ,
Pour féconder les fruits à l'homme nécessaires ,
Ni qu'un pouvoir divin mette en branle ces sphères .

La plupart des humains, ceux qui savent le mieux
Le loisir éternel que savourent les dieux,
Dans l'admiration de ces grands phénomènes
Dont ils cherchent la cause, et des splendides scènes
Que par dessus leur tête ils contemplent là haut,
Dans les vieilles erreurs retombent aussitôt;
Ils forgent des tyrans, et dans leur ignorance
Vont jusqu'à les douer de la toute-puissance.
Malheureux insensés, mêlant dans leurs cerveaux
Le possible, le vrai, l'impossible, le faux,
Sans discerner jamais les profondes limites
Par la nature même à chaque objet prescrites.

PAUVRE MÈRE.

A M. NUMA DOUGOIRAN,

Par M. JULES CANONGE.

Un jour, sous ton pinceau nous regardions éclore
Un radieux portrait que je crois voir encore :
On eût dit l'idéal rêvé par Raphaël
Lorsqu'il poétisait les beautés de la terre
Et donnait, pressentant les merveilles du ciel,
A l'humaine figure un divin caractère.
Sur l'albâtre du cou, ferme, onduleux et pur,
Les veines enlaçaient leurs méandres d'azur ;
La main dans le velours fermant sa molle étreinte
De baisers maternels semblait encore empreinte.
Des lèvres et du port la douce gravité
Semblaient dire : Bonheur, tendresse et loyauté ;
Respirant les parfums que promet l'existence,
Les narines s'ouvraient au vent de l'Espérance.
Sous des cheveux dont l'ombre à demi le voilait,
Paisible et radieux le front se révélait ;
L'arc brillant dessiné par des sourcils d'ébène

Protégeait du regard la profondeur sereine :
Sans que d'aucun souci l'ombre osât le ternir ,
L'éclair de ce regard plongeait dans l'avenir ,
Car , pour lui , l'avenir devait être une fête ;
Et moi , ravi de voir combien , sur cette tête ,
Dispensateur jaloux de nos heureux moments ,
Le sort réunissait de présages charmants ,
Oublieux des retours de notre vie amère ,
Je disais : heureux fils ! et plus heureuse mère !

II.

L'aiguille qui du temps nous mesure le cours
A peine sur l'émail avait marqué vingt jours ,
Qu'un long crêpe funèbre attristait la dorure
Du cadre où rayonnait cette jeune figure ,
Toi dont l'art magistral s'inspira de ses traits ,
Contemplant tristement ton œuvre tu pleurais ;
Moi , songeant au retour de l'existence amère ,
En pleurant comme toi , je disais : Pauvre mère !

III.

Sur un écrit ouvert mon regard s'arrêta ,
Et , du geste , ta main à lire m'invita :
C'était du désespoir la délirante crise ;
Les flots tumultueux du vase que l'on brise
Ne s'en échappent pas en jet plus inégal
Que les cris de ce cœur navré d'un coup fatal :
C'étaient des chocs , des bruits où la terreur résonne ;
Profond comme un volcan dont la lave bouillonne ,
C'était ce vide affreux que la mort creuse en nous ,
Lorsqu'elle vient saisir , dormant sur nos genoux ,
L'être qui résumait toute notre existence :
« Que Dieu , s'il est un Dieu , que Dieu vous récompense ,
« S'écriait-elle , ô vous dont l'amitié , dont l'art ,
« De sa proie à la mort sut ravir une part !
« Vous qui savez prier , priez , priez , ... pour celle
« Qui désormais ne peut , vers la voûte éternelle ,
« Exhaler que blasphème et malédiction ! »

Et , muet sous le coup de cette affliction ,
Je sentis palpiter la terreur dans mon âme ;
En froissant cet écrit , je disais : Pauvre femme !

IV.

Ah ! cesse de maudire et livrer ta raison
Au vent qui fit tomber , dans sa jeune saison ,
Cette fleur , ton amour , ce fruit , ton espérance !
Va prier comme aux jours de ta naïve enfance .
Le Seigneur à l'orgueil ne se révèle pas ;
Mais , au bord de la tombe , en face du trépas ,
Si vers lui notre angoisse élève la paupière ,
Il descend dans nos cœurs ; va donc au sanctuaire ,
Quand vient l'heure où du soir la calme obscurité
Répand sur les autels plus de solennité .
Oh ! va t'agenouiller , courbe la tête , prie !
Embrasse en gémissant le Calvaire où Marie ,
Sous l'arbre de la croix exhalant ses douleurs ,
Sentit le sang d'un fils se mêler à ses pleurs !
Et , descendant pour toi de la divine sphère ,
Les anges chanteront en chœur : « Heureuse mère !
» Car l'Éternel a dit , quand le Christ a parlé ,
» Heureux celui qui pleure , il sera consolé ! »
Et , déployant ses voix pour raffermir ton âme ,
L'orgue murmurer dans l'ombre : « Heureuse femme !
» Car tu n'as pas laissé sous le vent de l'orgueil
» Ton esprit désolé se briser à l'écueil !
» Aux pieds du Tout-Puissant le fils attend la mère
» Et le ciel gagne plus que n'a perdu la terre !... »

V.

Alors , dans le nuage exhalé par l'encens ,
Un calme solennel endormira tes sens ;
Par delà les hauteurs de la voûte étoilée
Un songe ravira ton âme consolée
Au centre éblouissant de la gloire sans fin ;
Dans l'urne de saphir qu'élève un séraphin ,
Tu verras rayonner les pleurs de ta paupière

Répendus en priant sous l'arbre du Calvaire :
Et chacun de ces pleurs en flamme montera ,
Quand l'œil de l'Éternel vers toi s'abaissera ;
Se groupant sur ton fils , ces clartés voltigeantes
Viendront s'épanouir en étoiles riantes ,
De cercles lumineux ceindront ce front si beau ,
Puis s'entrelaceront comme un royal bandeau ;
Ton fils pour te l'offrir prendra cette couronne ,
Mais , sans quitter celui dont l'amour te le donne ,
Le diadème ardent sur ton front brillera ;
A vos embrassements la vierge sourira ,
Les cieus triompheront de ce touchant mystère
Et chantant : « Heureux fils ! » diront : « Heureuse mère ! »

UNE EXCURSION A MARSEILLE.

ÉPITRE A M. JULES CANONGE,

Par M. ISIDORE BRUN.

C'est un fait surprenant et presque une merveille,
Et vous allez à peine en croire votre oreille ;
Mais après l'avoir lu , dussiez-vous en douter ,
Ce fait , mon cher ami , je vais vous le conter .
Vous savez dès longtemps quel est mon caractère :
J'ai les goûts casaniers et l'humeur sédentaire ;
Et tandis qu'on vous voit explorateur hardi ,
Courir de droite à gauche et du nord au midi ,
Moi , je ne quitte point ma calme solitude
Où j'ai ces deux trésors , ma famille et l'étude ;
Et quand j'ai quelquefois par hasard déserté
L'âtre de mon logis , le sol de ma cité ,
Je me sens tout-à-coup cbagrin , l'âme inquiète :
C'est absurde vraiment , c'est stupide , c'est bête ,
Tout ce que vous voudrez , mais je suis fait ainsi ,
Je ne changerai pas ; or , écoutez ceci :

Un jour un mien parent, homme modeste et sage,
M'aborde et souriant me propose un voyage.
Un voyage ! lui dis-je. Eh ! pourquoi ? comment ? où ?
— Je ne vous conduis pas aux murs de Tombouctou,
Répond-il aussitôt, mon cher, mais à Marseille ;
Facile excursion que le beau temps conseille,
Qui vous plaira ; d'ailleurs le trajet n'est pas grand,
Et la vapeur enfin nous y porte en courant.

La proposition froissait trop ma pensée :
Je la traitai de sottise et presque d'insensée.
D'étranges visions, traversant mon cerveau,
Des plus affreux dangers me peignaient le tableau,
Un wagon qui déraile ou deux locomotives
Se heurtant lourdement ; puis, mille voix plaintives,
Des femmes, des vieillards, des enfants écrasés,
Atteints par l'eau brûlante ou par le choc brisés.
Ami, vous l'avouerez-je ? au parent qui me presse
Pour dernière raison, j'alléguai ma paresse,
Cet amour du repos qui me tient enchaîné
Comme un arbre indigène aux lieux où je suis né.
Mais en vain j'entassais obstacle sur obstacle ;
Je dus enfin me rendre et c'est là le miracle.
Oui, quitter ma demeure et mon clocher natal
Était vraiment pour moi l'accident capital.
Riez, si vous voulez ; ce fait m'étonne encore ;
Mais chut ! voici le jour, et la vapeur sonore
Nous appelle en grondant ; ses épais tourbillons
Hors des tubes d'airain montent en noirs sillons.
Nous accourons, on part. Place à l'ardente foule !
En immenses anneaux le boa se déroule ;
Il dévore l'espace, il bouillonne, il mugit,
Hurle comme un chacal, comme un lion rugit
Sous les sombres tunnels jette, par intervalles,
Ses sifflements aigus, ses tonnantes raffales :
C'est l'horreur de la nuit mêlée au bruit du fer
Et l'on croit assister au sabbat de l'enfer.

Le char émerge enfin de ces voûtes funèbres
Et le jour a soudain remplacé les ténèbres.

Salut ! divin flambeau , qui nous semblais perdu ;
Quels cris montent vers toi , quand tu nous es rendu (1) !
Parcèl à l'ouragan que le midi déchaîne ,
L'ardent convoi franchit et les monts et la plaine.
Comme un panorama , dans le vague emporté ,
Passent à l'horizon , vallon , forêt , cité ,
Spectacle merveilleux et qui changeant à vue
Nous saisit par sa grâce ou sa forme imprévue ,
Et fait luire à tout pas , sous un ciel plein de feu ,
Et les œuvres de l'homme et la grandeur de Dieu.

Mais déjà dans l'azur , comme une ombre lointaine ,
Surgit à l'horizon la cité phocéenne ,
Et l'on entend déjà ces confuses clameurs.
Ces bruits , du populaire éternelles rumeurs ,
Puis les sourds grondements de la locomotive
Ont cessé tout-à-coup. On s'arrête , on arrive.
La vapeur ne sort plus du long tube béant.
Voici l'embarcadère et son dôme géant ,
Et devant nos regards l'antique Massilie ,
Belle d'un ciel brillant comme un ciel d'Italie.
Saluons d'un long cri cette reine des eaux ,
Et son vaste commerce et ses mille vaisseaux
Qui voguant à travers l'immensité des ondes ,
Par les arts de la paix unissent les deux mondes.
Ici , le travail règne et triple son trésor :
C'est le démon du gain ; c'est la fièvre de l'or.
Un labeur inouï bouillonne dans ces rues.
De cent peuples divers les races accourues
Envahissent ce port. L'arabe du Liban
Près du frac marseillais y montre son turban.
L'homme du nord , quittant ses nuits hyperborées ,
Y vient avec le Turc échanger ses denrées ;
Et souvent un Anglais vous heurte et par dédain
Vous toise d'un coup-d'œil , en vous disant : goddem !

(1) C'est avec une joie non équivoque qu'on revoit la lumière du jour , lorsqu'on a traversé un tunnel. J'avoue qu'après avoir franchi le souterrain de la Nerthe qui a , dit-on , quatre kilomètres de longueur , j'éprouvai une sensation de plaisir dont le souvenir ne s'est pas encore effacé.

Voici la Canebière (1) où le pavé sonore
Sous d'innombrables chars retentit dès l'aurore ,
Où circulent sans fin , à travers mille cris ,
Éléphants phaétons , rapides tilburys ,
Et ces grands omnibus , lourde et roulante masse ,
Où comme un vrai colis le voyageur s'entasse.
Un sorbet nous attend dans les cafés voisins.
Voici Saint-Féréol (2) , aux pompeux magasins ,
Puis Rome (3) et Paradis (4) , Meilhan et ses allées ,
D'amusements , de fleurs et de dandys peuplées.
Courons vers le Prado. Contemplons ces villas
Où les jours fériés , méditant des galas ,
L'épicier tout joyeux s'en vient sous la tonnelle ,
Oublier un instant le sucre et la cannelle.

Mais soudain la vapeur a repris son essor :
C'est le jour du retour et nous roulons encor.
Clocher natal , salut !..... Marseille visitée
Sera par moi , ce soir , longuement racontée ,
Alors qu'en ma demeure , à ma veillée admis ,
Accouront , pour me voir , voisins , parents , amis.
Vous jugez du tableau : l'on m'embrasse à la ronde ;
Puis à vingt curieux il faut que je réponde.
Que de descriptions ! quels récits !..... par instant ,
Je me donne les airs d'un touriste important.
A m'entendre parler , on dirait que j'arrive
Des climats inconnus d'une lointaine rive ;
Et maint sot campagnard , en allongant le cou ,
M'admire et croit enfin que je viens du Pérou.

(1) Rue très-renommée qui aboutit au port. — (2) Saint-Féréol , riche et belle rue. — (3 , 4) Noms de deux autres rues très-remarquables.

SCIENCES.

SUR LA THÉORIE DES FONCTIONS SYMÉTRIQUES.

Par M. DELOCHE.

Newton , dans son *Arithmétique Universelle* , a fait connaître la manière d'obtenir la somme des puissances semblables des racines d'une équation. Cette somme pouvant dès-lors être regardée comme une quantité connue , quel que soit l'exposant de la puissance des racines , on parvient par une marche très-simple à la valeur d'une fonction symétrique quelconque. Waring (*) a donné aussi une règle pour calculer directement toutes les fonctions de cette espèce. Enfin M. Cauchy (**) a résolu le même problème en s'appuyant sur des considérations différentes.

Le travail qui va suivre a pour but principal de montrer comment ces trois méthodes , distinctes en apparence , peuvent être comprises dans une même théorie.

I.

Toute fonction symétrique V des racines d'une équation , représentées par les lettres a, b, c, d, \dots ,

(*) *Meditationes algebraicæ* , editio tertia , p. 13.

(**) *Exercices de mathématiques* , 4^me année , p. 103.

peut être considérée comme la somme algébrique de plusieurs sommes absolues de termes qui se déduisent les uns des autres par de simples permutations des lettres a, b, c, d, \dots . Chaque terme $Aa^\alpha b^\beta c^\gamma \dots l^\lambda$ n'étant d'ailleurs autre chose qu'un produit composé d'un coefficient constant et d'une permutation des lettres a, b, c, d, \dots .

D'après cela, l'expression la plus générale de V pourra s'écrire ainsi : $V = A \Sigma a^\alpha b^\beta c^\gamma \dots l^\lambda + \dots$ (1) en désignant par le symbole $\Sigma a^\alpha b^\beta c^\gamma \dots l^\lambda$ la somme des termes qui se déduisent par de simples permutations de celui qui est soumis au signe Σ et dont ce dernier est par conséquent le *type*; en supposant en outre, à la suite du type exprimé, une somme algébrique d'autres types qui peuvent différer de celui-là et par la valeur du coefficient numérique et par le nombre des lettres correspondantes aux racines et par l'exposant de ces lettres.

Pour mieux fixer les idées, nous pouvons concevoir que dans chaque type, les lettres a, b, c, d, \dots suivent l'ordre de grandeur des exposants et que les divers types soient disposés eux-mêmes suivant l'ordre de grandeur des exposants dans les premières lettres. Si donc le produit soumis au signe Σ dans le symbole $A \Sigma a^\alpha b^\beta c^\gamma \dots l^\lambda$ est le premier type de l'expression de V , on a d'abord $\alpha > \beta > \gamma > \dots > \lambda$ (le signe $>$ n'excluant pas le cas d'égalité). En second lieu, α est supérieur ou égal à l'exposant de la 1^{re} lettre a dans le 2^e type. Dans le cas d'égalité, β est supérieur ou égal à l'exposant de la 2^e lettre b dans le 2^e type. Dans le cas d'égalité, γ est supérieur ou égal à l'exposant de c dans le 2^e type et ainsi de suite jusqu'à l'exposant λ de la dernière lettre l du 1^{er} type qui, dans le cas d'égalité des exposants de toutes les lettres précé-

dentes, prises dans les deux types, doit être supérieur à l'exposant de l dans le 2°. Ce qui vient d'être dit du 1^{er} type par rapport au 2°, doit être entendu d'un type quelconque par rapport en suivant.

Cela posé, on peut remarquer que, si on développait $(\Sigma abc \dots l)^\lambda$ suivant les puissances descendantes des premières lettres des divers types contenus dans cette fonction symétrique et qu'on multipliat chaque type du développement par $\Sigma a^{\alpha-\lambda} b^{\beta-\lambda} c^{\gamma-\lambda} \dots k^{x-\lambda}$ on aurait, en posant, pour abrégé :

$$\begin{aligned} P &= A(\Sigma abc \dots l)^\lambda \Sigma a^{\alpha-\lambda} b^{\beta-\lambda} \dots k^{x-\lambda} = \\ &(-1)^{n\lambda} p_n^\lambda \Sigma a^{\alpha-\lambda} b^{\beta-\lambda} \dots k^{x-\lambda} \\ P &= A \Sigma a^\alpha b^\beta c^\gamma \dots l^\lambda + \dots \dots \dots (2) \end{aligned}$$

Le 1^{er} type du second membre étant le même que le 1^{er} type de V , et les autres types étant tous inférieurs au 1^{er}, pour la grandeur des exposants des premières lettres.

Donc en retranchant membre à membre l'égalité (2) de l'égalité (1), on aura $V - P =$ une suite de types inférieurs au 1^{er} type de V , pour la grandeur des exposants des premières lettres.

Faisons $V - P = V_1$, et traitons V_1 , comme nous avons traité V , nous obtiendrons $V_1 - P_1 =$ une suite de types inférieurs au 1^{er} type de V_1 , pour la grandeur des exposants des premières lettres.

En continuant toujours de la même manière, nous finirons par arriver à une relation $V_{n-1} - P_{n-1} = V_n$, dans laquelle V_n n'aura qu'un type composé de lettres ayant toutes l'unité pour exposant, lequel type sera par conséquent une constante ; on aura donc :

$V = P + P_1 + P_2 + \dots + P_{n-1} + V_n$, et dans cette expression de V , les types seront respectivement infé-

rieurs à ceux de l'expression primitive, pour la grandeur des exposants des premières lettres.

En traitant cette 2^{me} expression de V , comme nous avons traité la 1^{re}, et en continuant toujours de la même manière, nous finirons par obtenir l'expression de V en quantités constantes.

Le procédé qui vient d'être exposé revient à donner d'un seul coup à P , la valeur :

(—1) $\alpha + \beta + \gamma + \dots + \lambda$. A $p_1^{\alpha} p_2^{\beta} p_3^{\gamma} \dots p_{n-1}^{\lambda} p_n^{\lambda}$,
à P_1, P_2, P_3 des valeurs analogues et à poser ensuite :

$$V = P + P_1 + P_2 + \dots + P_{n-1} + V_n.$$

Ce qui constitue la méthode de Waring.

L'application de cette méthode suppose que l'on sache développer une puissance entière v , de la fonction symétrique $\Sigma abc \dots h$, composée d'un nombre μ de lettres et en second lieu, qu'on sache faire le produit d'un type $\Sigma a^{\alpha} b^{\beta} c^{\gamma}$ par un autre type $\Sigma a^{\alpha'} b^{\beta'} c^{\gamma'}$ pouvant différer du premier et par le nombre des lettres et par leurs exposants.

En désignant par $F(\mu)$ la fonction symétrique $\Sigma abc \dots h$, il est facile de voir qu'on a généralement :

$$F(\mu)^v = F \binom{v}{\mu} + \sum \frac{v(v-1) \dots (v-\varpi+1)}{1 \cdot 2 \dots \varpi} \binom{v}{\mu-\mu'} \binom{v-\varpi}{\mu} \binom{\varpi}{\mu'}$$

$\binom{v}{\mu}$ indiquant qu'il y a μ lettres élevées à la puissance v ,

$\binom{v}{\mu-\mu'}$, $\binom{v-\varpi}{\mu}$, $\binom{\varpi}{\mu'}$ indiquant de même qu'il y a $\mu-\mu'$ lettres élevées à la puissance v , μ lettres élevées à la puissance $v-\varpi$ et μ' lettres élevées à la puissance ϖ .

Le signe Σ s'étend à toutes les valeurs de ϖ depuis

$\varpi = 1$ jusqu'à $\varpi = \frac{\nu}{2}$ ou $\frac{\nu+1}{2}$ suivant que ν est pair ou impair, et, pour chacune de ces valeurs de ϖ , depuis $\mu' = 1$ jusqu'à $\mu' = \mu$.

Quant au produit de $\Sigma a^\alpha b^\beta c^\gamma \dots$ par $\Sigma a^{\alpha'} b^{\beta'} c^{\gamma'} \dots$ il y a deux résultats à obtenir : 1^o les exposants des lettres qui entrent dans chaque type du produit ; 2^o les coefficients numériques qui précèdent le signe Σ de chaque type.

Pour avoir les exposants de chaque lettre dans chaque type, on peut déterminer successivement les exposants de la première lettre, de la deuxième, etc., en opérant de la manière suivante :

Soit pour fixer les idées, $\alpha > \alpha'$, les exposants de la première lettre ne pourront être que ceux-ci :

$\alpha + \alpha'$, $\alpha + \beta'$, $\alpha + \gamma'$ α en y joignant en outre :
 $\beta + \alpha'$, $\beta + \beta'$, $\beta + \gamma'$
 $\gamma + \alpha'$, $\gamma + \beta'$, $\gamma + \gamma'$
 lorsque ces derniers sont plus grands que α et ne sont pas compris dans la 1^{re} série.

Tous les exposants possibles de la lettre a étant ainsi trouvés, on pourra trouver comme il suit les exposants de la lettre b pour un exposant donné de a :

Dans les deux séries d'exposants $\left\{ \begin{matrix} \alpha, \beta, \gamma, \delta \dots \\ \alpha', \beta', \gamma', \delta' \dots \end{matrix} \right.$ on fait abstraction de ceux qui ont fourni l'exposant donné de a ; puis on prend le plus fort de ceux qui restent dans l'une et dans l'autre série, on opère avec cet exposant comme on l'a fait précédemment avec α et on exclut en outre, des résultats obtenus, ceux qui surpasseraient l'exposant de a que l'on considère.

On opérera de la même manière pour avoir les exposants de la lettre c , correspondants à des exposants donnés pour les deux premières lettres a et b et ainsi de suite. Les combinaisons obtenues en prenant d'abord toutes les puissances possibles de a , puis toutes les puissances de b pour chaque puissance de a , puis toutes les puissances de c pour chaque combinaison des exposants qui conviennent à a et à b , etc., fourniront tous les types contenus dans le produit de $\Sigma a^{\alpha} b^{\beta} c^{\gamma} \dots$ par $\Sigma a^{\alpha'} b^{\beta'} c^{\gamma'} \dots$, abstraction faite des coefficients numériques.

Quand un type du produit est donné, si l'on veut avoir le coefficient numérique qui lui convient, on peut suivre la règle suivante :

Soit m le nombre des lettres du produit, et n le nombre des lettres de l'un des facteurs; combinons n à n les m lettres du produit et permutons de toutes les manières possibles les lettres de chacune des combinaisons obtenues; donnons respectivement à chaque lettre de chaque permutation les exposants du type facteur, en ne prenant qu'une fois les permutations qui seraient identiques, à l'ordre des lettres près; cherchons ensuite à mettre en regard de chacune des combinaisons restantes la série des lettres qui serait nécessaire pour compléter le produit donné, et le nombre des résultats, qui rentrent dans le type exprimé par le second facteur du produit, sera le coefficient numérique cherché. Par exemple, si tous les exposants étaient égaux au même nombre et dans les facteurs et dans le produit, les combinaisons n à n des m lettres de ce dernier, ne donneraient pas lieu à des permutations différentes d'elles, et comme d'ailleurs chacune de ces combinaisons pourrait être associée à une combinaison complé-

mentaire du produit donné, il s'ensuit que le nombre des combinaisons n à n serait le coefficient numérique cherché, qui aurait par conséquent pour valeur :

$$\frac{m(m-1)\dots(m-n+1)}{1.2\dots n}$$

Remarquons, en terminant ce paragraphe, qu'il résulte de la méthode de Waring les conséquences suivantes :

1° Toute fonction symétrique entière des racines d'une équation $X=0$ peut être exprimée en fonction entière des coefficients $p_1, p_2, p_3 \dots$ de cette équation ;

2° Si la fonction symétrique est homogène et de degré d , les différents termes en $p_1, p_2, p_3 \dots$ composant sa valeur sont de degré d , en considérant chaque coefficient comme ayant autant de dimensions que son indice contient d'unités ;

3° Si le degré d de la fonction symétrique ne surpasse m , c'est-à-dire le degré de l'équation, la valeur de la fonction symétrique ne contient pas de coefficient d'un indice supérieur à d et cette valeur est constante pour toutes les équations dont les d premiers coefficients sont $p_1, p_2, p_3 \dots p_d$;

4° Si d surpasse m , la valeur de la fonction symétrique peut être considérée comme formée de termes contenant p_m à diverses puissances dont la plus haute ne surpasse pas $\frac{d}{m}$.

II.

Reprenons l'expression primitive de la fonction symétrique donnée $V = \Lambda \Sigma a^\alpha b^\beta c^\gamma \dots l^\lambda + \dots$ etc.

Si, au lieu de prendre pour P , dans la méthode qui vient d'être exposée,

$P = A (\Sigma abc \dots l)^\lambda \times \Sigma a^{\alpha-\lambda} b^{\beta-\lambda} \dots K^{\alpha-\lambda}$, on se bornait à poser :

$P = A \Sigma abc \dots l \times \Sigma a^{\alpha-1} b^{\beta-1} \dots K^{\alpha-1} l^{\lambda-1}$, on simplifierait considérablement le développement de P , mais le premier membre de ce développement contiendrait une fonction symétrique moins simple, et, en suivant toujours la même marche, on arriverait à une valeur de V qui contiendrait des types moins simples, mais on arriverait plus rapidement à cette valeur.

Nous allons appliquer la méthode ainsi modifiée à la détermination de la somme des puissances $n^{\text{èmes}}$ des racines d'une équation au moyen des sommes des puissances inférieures. En opérant comme il vient d'être dit, on a successivement :

$$\Sigma a. \Sigma a^{n-1} = \Sigma a_n + \Sigma a^{n-1} b$$

$$\Sigma ab. \Sigma a^{n-2} = \Sigma a^{n-1} b + \Sigma a^{n-2} bc$$

$$\Sigma abc. \Sigma a^{n-3} = \Sigma a^{n-2} bc + \Sigma a^{n-3} bcd$$

....., ..,

$$\Sigma abc \dots k. \Sigma a^{n-m} = \Sigma a^{n-m+1} bc \dots k$$

en supposant que $a, b, c \dots k$ soient les racines de l'équation du $m^{\text{ième}}$ degré $X=0$.

on tire de là :

$$\Sigma a. \Sigma a^{n-1} - \Sigma ab. \Sigma a^{n-2} + \Sigma abc. \Sigma a^{n-3} \dots$$

$$\dots + \Sigma abc \dots k \Sigma a^{n-m} = \Sigma a^n$$

ou bien, en remplaçant $\Sigma a, \Sigma ab, \Sigma abc, \dots \Sigma abc \dots k$ par leurs valeurs $-p_1, +p_2, -p_3, \dots \pm p_m$ et les fonctions symétriques analogues à Σa^n par les symboles abrégés analogues à S_n ,

$$S_n + p_1 S_{n-1} + p_2 S_{n-2} + p_3 S_{n-3} + \dots + p_{m-1} S_{n-m+1} + p_m S_{n-m} = 0$$

ce qui est la formule de Newton pour un exposant n entier et positif, mais plus grand que m . Si n ne surpassait pas m , la dernière des égalités précédentes serait : $\Sigma abc\dots g. \Sigma a = \Sigma a^2 bc\dots g + n \Sigma abc\dots gh$ et la formule de Newton deviendrait :

$$S_n + p_1 S_{n-1} + p_2 S_{n-2} + \dots + p_{n-1} S_1 + n p_n = 0.$$

Si n était négatif on changerait, dans l'équation proposée, x en $\frac{1}{x}$ et on appliquerait à la transformée les formules précédentes.

La formule de Newton peut d'ailleurs être démontrée directement par la considération des polynomes dérivés.

En considérant comme connues les quantités analogues à Σa^n ou S_n , nous pouvons les employer à la détermination de la fonction symétrique

$V = A \Sigma a^\alpha b^\beta c^\gamma \dots l^\lambda + \dots$, en nous servant toujours de la méthode démontrée dans le paragraphe qui précède.

Nous pouvons poser alors :

$$\begin{aligned} P &= A \Sigma a^\lambda. \Sigma a^\alpha b^\beta c^\gamma \dots k^\kappa = A \Sigma a^\alpha b^\beta c^\gamma \dots k^\kappa l^\lambda \\ &+ A \Sigma a^\alpha b^\beta c^\gamma \dots k^\kappa + \lambda + \dots + A \Sigma a^\alpha b^\beta + \lambda c^\gamma \dots k^\kappa \\ &+ A \Sigma a^\alpha + \lambda b^\beta c^\gamma \dots k^\kappa \end{aligned}$$

Appliquons successivement cette formule au cas où V ne contient qu'un seul type de deux ou de trois lettres :

$$1^\circ V = \Sigma a^\alpha b^\beta ;$$

$$\begin{aligned} P &= \Sigma a^\alpha b^\beta. \Sigma a^\alpha = \Sigma a^\alpha b^\beta + \Sigma a^\alpha + b^\beta \\ V - P &= -\Sigma a^\alpha + b^\beta. \quad V = P - \Sigma a^\alpha + b^\beta = S_2 S_\alpha - S_\alpha + b^\beta. \end{aligned}$$

Si l'on avait $\alpha = \beta$, le coefficient de $\Sigma a^\alpha b^\beta$ serait égal à 2 et on aurait alors : $2V - P = -\Sigma a^{2\alpha}$ et

$$V = \frac{1}{2} (S_\alpha^2 - S_{2\alpha}).$$

$$2^o V = \Sigma a^\alpha b^\beta c^\gamma.$$

$$P = \Sigma a^\alpha \cdot \Sigma a^\beta \cdot \Sigma a^\gamma = \Sigma a^\alpha b^\beta c^\gamma + \Sigma a^\alpha b^\beta + \gamma + \Sigma a^\alpha + \beta b^\gamma + \Sigma a^\alpha + \gamma b^\beta + \Sigma a^\alpha + \beta + \gamma$$

$$P_1 = \Sigma a^\alpha \cdot \Sigma a^\beta + \gamma = \Sigma a^\alpha b^\beta + \gamma + \Sigma a^\alpha + \beta + \gamma$$

$$P_2 = \Sigma a^\beta \cdot \Sigma a^\alpha + \gamma = \Sigma a^\alpha + \gamma b^\beta + \Sigma a^\alpha + \beta + \gamma$$

$$P_3 = \Sigma a^\gamma \cdot \Sigma a^\alpha + \beta = \Sigma a^\alpha + \beta b^\gamma + \Sigma a^\alpha + \beta + \gamma$$

$$V - P + P_1 + P_2 + P_3 = 2 \Sigma a^\alpha + \beta + \gamma$$

$$V = S_\alpha S_\beta S_\gamma - S_\alpha S_\beta + \gamma - S_\beta S_\alpha + \gamma - S_\gamma S_\alpha + \beta + 2 S_\alpha + \beta + \gamma$$

Si l'on avait $\alpha = \beta$, on aurait aussi :

$$P = 2 \Sigma a^\alpha b^\alpha c^\gamma + \Sigma a^\alpha b^\alpha + \gamma + \Sigma a^\alpha + \beta b^\gamma + \Sigma a^\alpha + \gamma b^\alpha + \Sigma a^{2\alpha} + \gamma$$

$$2V = S_\alpha^2 S_\gamma - S_{2\alpha} S_\gamma - 2 S_\alpha S_\alpha + \gamma + 2 S_{2\alpha} + \gamma$$

Si l'on avait à la fois $\alpha = \beta = \gamma$, on aurait aussi :

$$P = 6 \Sigma a^\alpha b^\alpha c^\alpha + \text{etc.} \dots \text{ et l'on arriverait à}$$

$$6V = S_\alpha^3 - 3 S_{2\alpha} S_\alpha + 2 S_{3\alpha}$$

III.

Revenons de nouveau à l'expression primitive d'une fonction symétrique quelconque V .

$$V = A \Sigma a^\alpha b^\beta c^\gamma \dots l^\lambda + \text{etc.}$$

des m racines a, b, c, d, \dots, r, s , de l'équation $X=0$.

Le 1^{er} type de V , dans lequel nous supposons n lettres, représente la somme de tous les termes que l'on obtiendrait en faisant toutes les permutations possibles des m lettres, a, b, c, d, \dots, r, s prises n à n . Or cette somme peut être considérée comme formée de deux autres dont l'une est celle de toutes les permuta-

tions qui ne contiennent pas la lettre a , et l'autre la somme de tous les termes qui contiennent cette lettre. La 1^{re} somme n'est autre chose qu'une fonction symétrique des racines de l'équation $\frac{1X}{x-a} = 0$, la seconde somme peut être regardée comme formée de plusieurs autres contenant respectivement en facteur commun $a^2, a^3, a^4 \dots a^{\lambda}$, ces puissances de a étant multipliées par des fonctions symétriques des racines de l'équation $\frac{X}{x-a} = 0$ dont les coefficients contiennent la lettre a combinée avec les coefficients $p_1, p_2, p_3, \dots, p_m$ de l'équation $X=0$.

Ce que nous venons de dire du 1^{er} type de l'expression V , peut-être dit de tous les autres types, et l'on conçoit dès-lors, qu'on ait pu ramener l'expression de V à ne contenir que des types de fonctions symétriques des racines de l'équation $\frac{X}{x-a} = 0$, ces divers types étant multipliés par des puissances de a , parmi lesquelles se trouve la puissance zéro.

Cela posé, supposons qu'on ait exprimé tous ces types au moyen des coefficients de l'équation $\frac{X}{x-a} = 0$, V sera exprimé en fonction de coefficients $p_1, p_2, p_3, \dots, p_m$ de l'équation $X=0$ et de la lettre a . Mais a est racine de l'équation $X=0$, donc en désignant par A le résultat de la substitution de a à la place de x dans le 1^{er} membre de l'équation $X=0$, on peut, en divisant V par A , réduire la valeur de V au reste de cette division.

Il faut remarquer, en outre, que ce reste est nécessairement indépendant de a ; car, s'il en était au-

trement, comme la valeur de V doit être constante pour toutes les racines de l'équation $X=0$, on aurait une équation en x d'un degré inférieur à m , ce qui ne peut être, à moins que les coefficients de cette équation ne soient identiquement nuls.

La remarque précédente fournit ainsi le moyen d'obtenir la valeur d'une fonction symétrique quelconque des racines d'une équation, lorsque cette valeur a déjà été exprimée au moyen des coefficients de cette équation et de l'une de ses racines.

Revenons actuellement au procédé indiqué ci-dessus pour exprimer V en a et en fonctions symétriques des racines de l'équation $\frac{X}{x-a} = 0$. Si, après avoir obtenu ce résultat, nous opérons sur les divers types dont V se compose, comme nous avons opéré sur les types primitifs de V , nous exprimerons V en a et b , et en fonctions symétriques des racines de l'équation $\frac{X}{(x-a)(x-b)} = 0$. Et, si nous exprimons ces fonctions symétriques au moyen des coefficients de cette équation, V sera exprimé en fonction de a , de b et des coefficients de l'équation proposée $X=0$.

En désignant par B le résultat de la substitution de b à x dans l'équation $X' = \frac{X}{x-a} = 0$, et en divisant par B la valeur de V en a et b , le reste sera indépendant de b et exprimera la valeur de V en a . Donc pour obtenir la valeur de V en a , il suffit d'exprimer V en a et b et de diviser ensuite cette expression de V par le résultat B de la substitution de B à la place de x dans le 1^{er} membre de l'équation

$$X' = \frac{X}{x-a} = 0.$$

On ferait voir de la même manière que pour obtenir la valeur de V en a et b , il suffit d'exprimer d'abord V en a , b et c , et de diviser cette expression de V par le résultat C de la substitution de x dans le 1^{er} membre de l'équation $X'' = \frac{X'}{x-b} = 0$.

En continuant ainsi, on est conduit à la règle suivante pour obtenir la valeur de V au moyen des coefficients de l'équation $X=0$.

Former les quantités

$$X, X' = \frac{X}{x-a}, X'' = \frac{X'}{x-b} \dots X^{(n)} = \frac{X^{(n-1)}}{x-r},$$

substituer respectivement à x , dans les premiers membres de ces n équations, les m racines a, b, c, \dots, r, s et, en appelant $A, B, C \dots R, S$ les résultats de ces substitutions, diviser d'abord V par S ou, ce qui revient au même, remplacer dans V, s par sa valeur tirée de l'équation $X^{(n)}=0$, diviser le résultat de ce remplacement par R , puis le reste par Q , puis le nouveau reste par P et ainsi de suite jusqu'à ce qu'on ait obtenu le reste de la division par A . Ce dernier reste sera la valeur de V en fonction des coefficients $p_1, p_2, p_3 \dots p_m$ de l'équation $X=0$. Cette règle est celle qui a été donnée par M. Cauchy.

Cette méthode s'applique d'une manière simple à la détermination du produit des carrés de toutes les différences des racines d'une équation prises deux à deux.

On a dans ce cas :

$$V = (a-b)^2 (a-c)^2 \dots (a-s)^2 + (b-c)^2 (b-d)^2 \dots (b-s)^2 \\ + (c-d)^2 (c-e)^2 \dots (c-s)^2 \dots + (r-s)^2$$

Or, il est facile de montrer que $(a-b)(a-c)\dots(a-s)$ est égal au résultat de la substitution de a à la place de x dans la dérivée de X , donc on a :

$V = V_1 \{ ma^{m-1} + (m-1)p_1 a^{m-2} + \dots + p_{m-1} \}$, en nommant V_1 une fonction symétrique semblable à V des racines de l'équation $X' = \frac{X}{x-a} = 0$

En opérant sur V_1 , comme nous avons opéré sur V , et ainsi de suite jusqu'à ce que nous soyons parvenus à une fonction symétrique, V_{m-2} des racines d'une équation du second degré, et en cherchant directement V_{m-2} , par la méthode de Waring, nous exprimerons V au moyen des coefficients de l'équation $X=0$ et des lettres a, b, c, \dots, q . Nous obtiendrons ensuite V en fonction de ces coefficients par des divisions successives.

IV.

Lagrange * a fait connaître une formule qui donne l'expression de la somme des puissances semblables d'un degré négatif quelconque des racines d'une équation. M. Serret ** en a déduit la formule indiquée par Waring, dans ses *Méditationes algebraicæ* ***.

On peut facilement parvenir à la même formule en partant des formules de Newton :

$$S_1 + p_1 = 0$$

$$S_2 + p_1 S_1 + 2p_2 = 0$$

$$S_3 + p_1 S_2 + p_2 S_1 + 3p_3 = 0$$

.....

* *Traité de la Résolution numérique*, note xi.

** *Cours d'Algèbre supérieure*, 2^e édition, note 1.

*** *Editio tertia*, p. 1.

$$S_{n-2} + p_1 S_{n-5} + p_2 S_{n-4} + \dots + p_{n-4} S_2 + p_{n-3} S_1 + (n-2)p_{n-2} = 0$$

$$S_{n-1} + p_1 S_{n-2} + p_2 S_{n-3} + \dots + p_{n-4} S_3 + p_{n-3} S_2 + p_{n-2} S_1 + (n-1)p_{n-1} = 0$$

$$S_n + p_1 S_{n-1} + p_2 S_{n-2} + \dots + p_{n-4} S_4 + p_{n-3} S_3 + p_{n-2} S_2 + p_{n-1} S_1 + np_n = 0$$

En effet, multiplions l'avant-dernière égalité par a_1 , la précédente par a_2 , la précédente par a_3 , et ainsi de suite jusqu'à la 1^{ère} que nous multiplions par a_{n-1} ; ajoutons membre à membre toutes les égalités multipliées et retranchons la somme de la dernière, il viendra :

$$S_n + S_{n-1}(p_1 - a_1) + S_{n-2}(p_2 - a_1 p_1 - a_2) + S_{n-3}(p_3 - a_1 p_2 - a_2 p_1 - a_3) + \dots + S_1(p_{n-1} - a_1 p_{n-2} - a_2 p_{n-3} - \dots - a_{n-1}) + np_n - (n-1)p_{n-1} a_1 - \dots - 2p_2 a_{n-2} - p_1 a_{n-1} = 0$$

Déterminons maintenant les quantités a_1, a_2, \dots, a_{n-1} par les conditions suivantes :

$$a_1 = p_1$$

$$a_2 = p_2 - a_1 p_1$$

$$a_3 = p_3 - a_1 p_2 - a_2 p_1$$

.....

$$a_{n-3} = p_{n-3} - a_1 p_{n-4} - a_2 p_{n-5} - \dots - a_{n-4} p_1$$

$$a_{n-2} = p_{n-2} - a_1 p_{n-3} - a_2 p_{n-4} - \dots - a_{n-4} p_2 - a_{n-3} p_1$$

$$a_{n-1} = p_{n-1} - a_1 p_{n-2} - a_2 p_{n-3} - \dots - a_{n-4} p_3 - a_{n-3} p_2 - a_{n-2} p_1$$

La valeur de S_n deviendra :

$$S_n = -np_n + (n-1)p_{n-1} a_1 + (n-2)p_{n-2} a_2 + \dots + 3p_3 a_{n-3} + 2p_2 a_{n-2} + p_1 a_{n-1}$$

Remplaçons, dans cette expression de S_n , a_1, a_2, a_3, \dots par leurs valeurs, il viendra :

$$S_n = -np_n + \sum_{\xi=0}^{\xi=n-1} (n-1-\rho)p_{n-1-\xi} p_{1+\xi} - a_1 \sum_{\xi=0}^{\xi=n-2} (n-2-\rho)p_{n-2-\xi} p_{1+\xi} \\ - \dots - a_{n-2} \sum_{\xi=0}^{\xi=1} (1-\rho)p_{1-\xi} p_{1+\xi}$$

Remplaçons encore dans l'expression précédente, a_1, a_2, a_3, \dots par leurs valeurs, nous aurons :

$$S_n = -np_n + \sum_{\xi=0}^{\xi=n-1} (n-1-\rho)p_{n-1-\xi} p_{\mu_1} - \sum_{\xi=0}^{\xi=n-2} (n-2-\rho)p_{n-2-\xi} p_{\mu_1} p_{\mu_2} \\ + a_1 \sum_{\xi=0}^{\xi=n-3} (n-3-\rho)p_{n-3-\xi} p_{\mu_1} p_{\mu_2} + \dots + a_{n-5} \sum_{\xi=0}^{\xi=1} (1-\rho)p_{1-\xi} p_{\mu_1} p_{\mu_2}$$

μ_1 étant déterminé dans le 2^e terme par la condition $n-1-\rho + \mu_1 = n$; μ_1 et μ_2 l'étant respectivement dans tous les autres par les conditions :

$$n-2-\rho + \mu_1 + \mu_2 = n, \quad n-3-\rho + \mu_1 + \mu_2 = n-1, \\ n-4-\rho + \mu_1 + \mu_2 = n-2 \dots 1-\rho + \mu_1 + \mu_2 = 3$$

Remplaçons de nouveau, dans l'expression précédente de S_n , a_1, a_2, a_3, \dots par leurs valeurs, nous obtiendrons :

$$S_n = -np_n + \sum_{\xi=0}^{\xi=n-1} (n-1-\rho)p_{n-1-\xi} p_{\mu_1} - \sum_{\xi=0}^{\xi=n-2} (n-2-\rho)p_{n-2-\xi} p_{\mu_1} p_{\mu_2} \\ + \sum_{\xi=0}^{\xi=n-3} (n-3-\rho)p_{n-3-\xi} p_{\mu_1} p_{\mu_2} p_{\mu_3} \\ - a_1 \sum_{\xi=0}^{\xi=n-4} (n-4-\rho)p_{n-4-\xi} p_{\mu_1} p_{\mu_2} p_{\mu_3} - \dots - a_{n-4} \sum_{\xi=0}^{\xi=1} (1-5)p_{1-\xi} p_{\mu_1} p_{\mu_2} p_{\mu_3}$$

Résultats des Observations météorologiques faites à Saint-Hippolyte-de-Caton (Gard), en 1856,

Par M. le Baron GASTON THOMÈRES.

MOIS.	BAROMÈTRE A RÉDU.				TEMPÉRATURE.			VIBOMÈTRE.			VENT dominant.	ANÉMOMÈTRE.							NOMBRE DE JOURS.											
	MÉTÈRES.	LIGNES.	MÉTÈRES.		MÉTÈRES.	MÉTÈRES.	MÉTÈRES.	PIÈCE TISSÉE.				N.	S.E.	E.	S.	S.O.	O.	N.O.	ALÈS.	SUD-EST.	OUEST.	NORD.	SUD.	NORD.	SUD.	NORD.	SUD.	NORD.	SUD.	
			DE MAT.	DU SOIR.				LE MAT.	LA NUIT.	LE SOIR.																				
			MÉTÈRES.					MÉTÈRES.																						MÉTÈRES.
Janvier.....	735 41	725 24	745 88	746 02	10	9	9	85 35	120 25	305 00	S.	6	5	2	15	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
Février.....	760 47	755 82	749 94	750 05	16	11	8	27 15	50 50	303 65	S.	5	8	3	11	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	
Mars.....	758 26	759 17	748 24	758 23	16	10	11	49 40	100 85	156 25	S.	5	7	3	12	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	
Avril.....	755 09	753 22	745 99	745 98	19	10	14	78 50	46 25	124 75	S.	4	1	3	14	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	
Mai.....	735 48	739 35	744 07	744 84	25	17	10	70 50	92 75	165 50	S.	4	5	3	15	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	
Juin.....	754 25	745 24	749 25	749 24	52	44	22	56 80	52	98 80	S.	10	4	3	12	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	
Juillet.....	752 84	745 81	749 24	749 25	52	50	20	29	3	29	S.	17	5	3	11	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	
Août.....	758 59	735 70	746 54	746 76	54	50	17	89	3	89	S.	7	7	3	15	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	
Septembre.....	750 89	745 02	746 45	746 35	29	12	38	5 00	58 5	105 65	S.	9	9	3	12	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	
Octobre.....	756 04	740 00	747 91	748 01	21	80	8	10 11	25 45	55 50	S.	5	9	3	10	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	
Novembre.....	757 40	754	749 29	749 35	14	50	1	9 45	3	3	S.	14	8	3	9	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	
Décembre.....	760 25	724 00	747 84	747 85	14	5	0	0 80	41 55	48 55	N.	11	8	3	9	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	
ANNÉE.....	Le 25 heures 8 1/2 de nuit.	Le 25 heures 8 1/2 de nuit.	Le 25 heures 8 1/2 de nuit.	Le 25 heures 8 1/2 de nuit.	Le 25 heures 8 1/2 de nuit.	Le 25 heures 8 1/2 de nuit.	Le 25 heures 8 1/2 de nuit.	112 60	707 70	1120 50	S.	90	85	2	118	7	7	45	100	75	147	100	97	50	50	50	10	10	10	

μ_1 étant déterminé dans le 2^e terme, par la condition :

$$n-1-\rho+\mu_1=n$$

μ_1 et μ_2 dans le 3^e, par : $n-2-\rho+\mu_1+\mu_2=n$

μ_1, μ_2, μ_3 dans le 4^e, par : $n-3-\rho+\mu_1+\mu_2+\mu_3=n$

μ_1, μ_2, μ_3 dans le 5^e, par : $n-4-\rho+\mu_1+\mu_2+\mu_3=n-1$

et ainsi de suite.

En continuant à remplacer, dans la dernière expression de S_n , a_1, a_2, a_3, \dots par leurs valeurs, il est aisé de voir maintenant qu'on finira par obtenir l'expression suivante :

$$S_n = -np_n + \sum_{\xi=n-1}^{n-1-\rho} (n-1-\rho)p_{\mu_1} p_{\mu_2} - \sum_{\xi=n-2}^{n-2-\rho} (n-2-\rho)p_{\mu_1} p_{\mu_2} + \dots$$

dans laquelle $n-i-\rho+\mu_1+\mu_2+\mu_3+\dots=n$.

On peut réunir tous ces termes dans un terme unique et l'on a :

$$S_n = \sum (-1)^{i+1} (n-i-\rho)p_{\mu_1} p_{\mu_2} p_{\mu_3} \dots p_{\mu_i}$$

Le signe \sum s'étendant à toutes les valeurs entières dont i est susceptible depuis $i=0$ jusqu'à $i=n-1$ et, pour chacune de ces valeurs, à toutes les valeurs entières que ρ peut recevoir depuis $\rho=0$ jusqu'à $\rho=n-i$. Les quantités $\mu_1, \mu_2, \mu_3, \dots$ étant en outre liées aux valeurs de i et de ρ par la condition :

$$n-i-\rho+\mu_1+\mu_2+\dots=n.$$

ou bien : $i+\rho=\mu_1+\mu_2+\dots$

Supposons actuellement que la formule précédente soit vraie pour m sommes de puissances consécutives, c'est-à-dire, qu'à partir d'une valeur déterminée de n , on ait successivement :

$$S_n = -\sum_{n-\xi}^{\xi=n} (n-\rho)p + \sum_{n-1-\xi}^{\xi=n-1} (n-1-\rho)p p_{\mu_1} - \sum_{n-2-\xi}^{\xi=n-2} (n-2-\rho)p p_{\mu_1} p_{\mu_2} + \dots$$

$$S = -\sum_{n+1}^{\xi=n+1} (n+1-\rho)p + \sum_{n+1-\xi}^{\xi=n} (n-\rho)p p_{\mu_1} - \sum_{n-1-\xi}^{\xi=n-1} (n-1-\rho)p p_{\mu_1} p_{\mu_2} + \dots$$

$$S = -\sum_{n+2}^{\xi=n+2} (n+2-\rho)p + \sum_{n+2-\xi}^{\xi=n+1} (n+1-\rho)p p_{\mu_1} - \sum_{n-\xi}^{\xi=n} (n-\rho)p p_{\mu_1} p_{\mu_2} + \dots$$

.....

$$S = -\sum_{n+m-3}^{\xi=n+m-3} (n+m-3-\rho)p + \sum_{n+m-3-\xi}^{\xi=n+m-4} (n+m-4-\rho)p p_{\mu_1}$$

$$-\sum_{n+m-5-\xi}^{\xi=n+m-5} (n+m-5-\rho)p p_{\mu_1} p_{\mu_2} + \dots$$

$$S = -\sum_{n+m-2}^{\xi=n+m-2} (n+m-2-\rho)p + \sum_{n+m-2-\xi}^{\xi=n+m-3} (n+m-3-\rho)p p_{\mu_1}$$

$$-\sum_{n+m-4-\xi}^{\xi=n+m-4} (n+m-4-\rho)p p_{\mu_1} p_{\mu_2} + \dots$$

$$S = -\sum_{n+m-1}^{\xi=n+m-1} (n+m-1-\rho)p + \sum_{n+m-1-\xi}^{\xi=n+m-2} (n+m-2-\rho)p p_{\mu_1}$$

$$-\sum_{n+m-3-\xi}^{\xi=n+m-3} (n+m-3-\rho)p p_{\mu_1} p_{\mu_2} + \dots$$

Comme la formule de Newton est applicable, quelle que soit la valeur de n , nous aurons :

$$S_{n+m} = p_1 \sum_{\xi=n+m-1}^{\xi=n+m-1} (n+m-1-\rho)p_{n+m-1-\xi} - p_1 \sum_{\xi=n+m-2}^{\xi=n+m-2} (n+m-2-\rho)p_{n+m-2-\xi} p_{\mu_1} p_{n+m-2-\xi}$$

$$+ p_1 \sum_{\xi=n+m-3}^{\xi=n+m-3} (n+m-3-\rho)p_{n+m-3-\xi} p_{\mu_1} p_{\mu_2} \dots$$

$$+ p_2 \sum_{\xi=n+m-2}^{\xi=n+m-2} (n+m-2-\rho)p_{n+m-2-\xi} - p_2 \sum_{\xi=n+m-3}^{\xi=n+m-3} (n+m-3-\rho)p_{n+m-3-\xi} p_{\mu_1} p_{n+m-3-\xi}$$

$$+ p_2 \sum_{\xi=n+m-4}^{\xi=n+m-4} (n+m-4-\rho)p_{n+m-4-\xi} p_{\mu_1} p_{\mu_2} \dots$$

$$+ p_3 \sum_{\xi=n+m-3}^{\xi=n+m-3} (n+m-3-\rho)p_{n+m-3-\xi} - p_3 \sum_{\xi=n+m-4}^{\xi=n+m-4} (n+m-4-\rho)p_{n+m-4-\xi} p_{\mu_1} p_{n+m-4-\xi}$$

$$+ p_3 \sum_{\xi=n+m-5}^{\xi=n+m-5} (n+m-5-\rho)p_{n+m-5-\xi} p_{\mu_1} p_{\mu_2} \dots$$

+ — j

$$+ p_{m-2} \sum_{\xi=n+2}^{\xi=n+2} (n+2-\rho)p_{n+2-\xi} - p_{m-2} \sum_{\xi=n+1}^{\xi=n+1} (n+1-\rho)p_{n+1-\xi} p_{\mu_1} p_{n+1-\xi}$$

$$+ p_{m-2} \sum_{\xi=n}^{\xi=n} (n-\rho)p_{n-\xi} p_{\mu_1} p_{\mu_2} \dots$$

$$+ p_{m-1} \sum_{\xi=n+1}^{\xi=n+1} (n+1-\rho)p_{n+1-\xi} - p_{m-1} \sum_{\xi=n}^{\xi=n} (n-\rho)p_{n-\xi} p_{\mu_1} p_{n-\xi}$$

$$+ p_{m-1} \sum_{\xi=n-1}^{\xi=n-1} (n-1-\rho)p_{n-1-\xi} p_{\mu_1} p_{\mu_2} \dots$$

$$\begin{aligned}
 & + p_m \sum_{\xi=n}^{\xi=n} (n-\rho)p_{n-\xi} - p_m \sum_{\xi=n-1}^{\xi=n-1} (n-1-\rho)p_{n-1-\xi} p_{\mu_1} \\
 & + p_m \sum_{\xi=n-2}^{\xi=n-2} (n-2-\rho)p_{n-2-\xi} p_{\mu_1} p_{\mu_2} \dots
 \end{aligned}$$

Ce qui revient à :

$$\begin{aligned}
 S_{n+m} = & \sum_{\xi=n+m-1}^{\xi=n+m-1} (n+m-1-\rho)p_{n+m-1-\xi} p_{\mu_1} - \sum_{\xi=n+m-2}^{\xi=n+m-2} (n+m-2-\rho)p_{n+m-2-\xi} p_{\mu_1} p_{\mu_2} \\
 & + \sum_{\xi=n+m-3}^{\xi=n+m-3} (n+m-3-\rho)p_{n+m-3-\xi} p_{\mu_1} p_{\mu_2} p_{\mu_3} \dots
 \end{aligned}$$

et comme on peut ajouter au second membre le terme :

$$- \sum_{\xi=n+m}^{\xi=n+m} (n+m-\rho)p_{n+m-\xi}$$

dont la valeur est nulle, il s'ensuit que, si la formule dont il est question, est vraie pour m sommes de puissances consécutives, elle est encore vraie pour la $m+1^{\text{ième}}$. Or la formule a été démontrée pour les m premières puissances. Donc elle est également vraie pour une puissance quelconque n et l'on a, quelle que soit la valeur de n :

$$S_n = \sum (-1)^{i+\rho} (n-i-\rho) p_{n-i-\rho} p_{\mu_1} p_{\mu_2} p_{\mu_3} \dots p_{\mu_i}.$$

Pour avoir les termes qui conviennent à une valeur donnée de i , on prend i indéterminées $\mu_1 \mu_2 \dots \mu_i$; et l'on pose $\mu_1 + \mu_2 + \mu_3 + \dots + \mu_i = i + \rho$. On donne successivement à ρ toutes les valeurs entières comprises entre $\rho = 0$ et $\rho = n - i$. Pour chacune de ces valeurs de ρ on cherche toutes les combinaisons de valeurs entières qui, mises

à la place de $\mu_1, \mu_2, \mu_3, \dots$ vérifient la condition précédente etc. On peut alors former facilement les divers termes cherchés.

Supposons que l'on se donnât les coefficients $p_{\mu_1}, p_{\mu_2}, \dots, p_{\mu_i}$, et qu'on demandât de trouver le coefficient numérique A du terme ainsi défini. Cherchons à déterminer cette inconnue.

Soient $p_1^{\lambda_1}, p_2^{\lambda_2}, p_3^{\lambda_3}, \dots, p_m^{\lambda_m}$ les coefficients donnés de la manière la plus générale, quelques-uns des exposants $\lambda_1, \lambda_2, \dots, \lambda_m$ pouvant être nuls.

On a, d'après ces données :

$$\lambda_1 + \lambda_2 + \lambda_3 + \dots + \lambda_m = i + 1$$

$$\lambda_1 + 2\lambda_2 + 3\lambda_3 + \dots + m\lambda_m = n.$$

en faisant tour à tour $n - i - \rho = 1, 2, 3, \dots, m$, et en désignant par A_1 le nombre des permutations des quantités $p_1^{\lambda_1-1}, p_2^{\lambda_2}, p_3^{\lambda_3}, \dots, p_m^{\lambda_m}$ (décomposées en facteurs du premier degré) dans lesquelles les p_1 , les p_2 , les p_3, \dots les p_m n'occupent pas simultanément les mêmes places; en désignant de même par A_2 le nombre analogue relatif à $p_1^{\lambda_1}, p_2^{\lambda_2-1}, \dots, p_m^{\lambda_m}$; par A_3, A_4, \dots, A_m , les nombres analogues pour $p_1^{\lambda_1}, p_2^{\lambda_2}, p_3^{\lambda_3-1}, p_4^{\lambda_4}, \dots, p_m^{\lambda_m}$; pour $p_1^{\lambda_1}, p_2^{\lambda_2}, p_3^{\lambda_3}, p_4^{\lambda_4-1}, \dots, p_m^{\lambda_m}$ pour $p_1^{\lambda_1}, p_2^{\lambda_2}, \dots, p_m^{\lambda_m-1}$, on aura :

$$A = A_1 + 2A_2 + 3A_3 + \dots + mA_m.$$

Remarquons maintenant que, si dans chacune des permutations dont le nombre est A_1 , nous permutoons les p_1 entre eux, puis que dans chacune de ces nouvelles permutations, nous permutoons les p_2 entre eux et ainsi de suite, nous finirons par avoir toutes les permutations dont les quantités $p_1^{\lambda_1-1}, p_2^{\lambda_2}, p_m^{\lambda_m}$ (décomposées en facteurs simples) sont susceptibles,

quand on les suppose toutes différentes. Or, ces quantités étant en nombre i , le nombre de leurs permutations est $1, 2, 3, \dots, i-1, i$ ou $\Gamma(i+1)$, suivant l'usage adopté. On aura donc :

$$A_1 \times \Gamma(\lambda_1) \cdot \Gamma(\lambda_2+1) \cdot \Gamma(\lambda_3+1) \dots \Gamma(\lambda_m+1) = \Gamma(i+1)$$

On aurait de même :

$$A_2 \cdot \Gamma(\lambda_1+1) \Gamma(\lambda_2) \Gamma(\lambda_3+1) \dots \Gamma(\lambda_m+1) = \Gamma(i+1)$$

$$A_3 \cdot \Gamma(\lambda_1+1) \Gamma(\lambda_2+1) \Gamma(\lambda_3) \dots \Gamma(\lambda_m+1) = \Gamma(i+1)$$

.....

$$A_m \cdot \Gamma(\lambda_1+1) \Gamma(\lambda_2+1) \Gamma(\lambda_3+1) \dots \Gamma(\lambda_m) = \Gamma(i+1)$$

En multipliant respectivement chaque égalité par : $\lambda_1, 2\lambda_2, 3\lambda_3, \dots, m\lambda_m$ et en ajoutant on aura :

$$A = A_1 + 2A_2 + 3A_3 + \dots + mA_m =$$

$$\frac{n\Gamma(i+1)}{\Gamma(\lambda_1+1)\Gamma(\lambda_2+1)\dots\Gamma(\lambda_m+1)}$$

Il résulte de ce qui précède, que S_n peut se mettre sous la forme :

$$S_n = \sum \frac{(-1)^{\lambda_1+\lambda_2+\dots+\lambda_m} n\Gamma(\lambda_1+\lambda_2+\dots+\lambda_m)}{\Gamma(\lambda_1+1)\Gamma(\lambda_2+1)\dots\Gamma(\lambda_m+1)} \times p_1^{\lambda_1} p_2^{\lambda_2} \dots p_m^{\lambda_m}$$

$\lambda_1, \lambda_2, \dots, \lambda_m$ étant assujettis à vérifier la condition :

$$\lambda_1 + 2\lambda_2 + 3\lambda_3 + \dots + m\lambda_m = n$$

C'est la formule donnée par Waring.

Nous avons vu (II) que, les quantités analogues à S_n étant supposées connues, on peut obtenir la valeur d'une fonction symétrique.

Waring, dans l'ouvrage précédemment cité, a donné une formule qui fait connaître la valeur générale de V , en fonction des sommes des puissances semblables. Cette formule est démontrée dans la 2^e édition du *Cours d'Algèbre supérieure*, de M. Serret, note II.



PROGRAMME DES CONCOURS.

CONCOURS DE 1856.

ÉTUDE SUR FRANÇOIS TRAUCAT :

Appréciation de l'influence qu'ont exercée ses travaux agricoles, ses écrits,
ses exemples.

L'Académie du Gard ne demande pas seulement une Notice biographique où seront rappelés les faits les plus saillants de cette existence si active et si pleine ; mais elle désire aussi qu'après avoir constaté ce qu'était, au milieu du xvi^e siècle, l'industrie de la soie et les plantations de mûriers, on marque le progrès qui fut dû à Traucat, l'usage qu'il fit du privilège de planter des mûriers dans toute l'étendue du royaume, etc., etc. ; enfin qu'on compare cet état ancien de l'industrie de la soie et de la culture du mûrier avec l'état actuel.

Mettre ainsi en regard le passé et le présent, c'est mesurer en quelque sorte l'action de cet homme utile ; c'est recommander sa mémoire.

Le prix consistera en une Médaille d'or de 300 francs.

Le concours a été sans résultat. Le sujet a été retiré et remplacé par le suivant pour l'année 1857.

Exposer et Comparer les deux Systèmes dits de l'*Échelle Mobile* et du *Droit Fixe*, en matière de législation douanière sur les grains ;

Rechercher auquel de ces deux systèmes il conviendrait d'attribuer un caractère permanent, en France, lorsque la production des Céréales y aura recouvré son état normal.

Le prix consistera en une Médaille d'or de 500 francs.

RÉSULTAT.

L'Académie a reçu trois Mémoires; mais aucun n'ayant paru digne de la récompense promise, et la question ayant d'ailleurs perdu de son opportunité, le sujet a encore été retiré.

CONCOURS DE 1858.

NOTICE SUR RIVAROL.

L'Académie ne demande pas seulement un récit expressif et circonstancié, où seront successivement rappelés les divers évènements qui ont marqué le cours d'une vie si pleine et si agitée. Elle désire qu'après avoir peint l'homme et l'homme mêlé à l'histoire contemporaine dans ses côtés les plus graves et les plus légers, on détermine la part d'action qu'il a eue au milieu de ces luttes ardentes, où se débattaient les plus hautes questions de politique et de philosophie, et dans cette presse quotidienne, qui était déjà une puissance.

Le prix consistant en une Médaille d'or de 300 fr. sera décerné dans la Séance qui suivra l'époque de la clôture du Concours.

Les Ouvrages doivent être affranchis et adressés, avant le 1^{er} Juillet 1858, à M. NICOT, Secrétaire perpétuel de l'Académie, à Nîmes, et porter en tête une devise ou épigraphe répétée dans un billet cacheté, contenant le nom de l'auteur, sa demeure et sa qualité.



LISTE

**Des Ouvrages offerts par les Membres rési-
dants, non résidants, correspondants, et
par divers auteurs, en 1856 et 1857.**

- Antiquités de Nimes; par M. Simon Durant.
- Du Spiritualisme Chrétien; par M. de La Farelle. Paris; chez M. Meyrueis, rue de Rivoli 174.
- Epître aux Pisons sur l'art poétique, traduite en vers français; par M. Emile Teulon. Imprimerie Ballivet, à Nimes.
- Les Traditionnelles; poésies de M. Reboul. Giraud, libraire, à Nimes.
- Ginèvre; poème par M. Jules Canonge. Paris, chez Paulin, rue Richelieu 60.
- Varia; poésies par le même. Paris, chez Paulin, rue Richelieu 60.
- Notice historique sur la ville des Baux-en-Provence, 2^{me} édition; par le même.
- Vie de Mgr Cart; par M. l'abbé Azaïs. Chez Giraud, libraire, à Nimes.
- Vie du M^{al} Molitor; par M. Nicot. Paris, imprimerie Martinet.
- Lésions du sens moral; par M. de Castelnau. Imprim. Ballivet.
- La Flore du Gard; par M. de Pouzols. Imprimerie Boehm, à Montpellier.

- Question de Théodicée ; par M. Rodier de la Bru-
guière.
- Monographie de l'église de la Major ; par M. Casimir
Bousquet. Marseille, imprimerie Marius Olive 1857.
- Notice sur St-Cyr ; par M. le chanoine Giraud. Toulon,
imprimerie Aurel.
- Tablettes chronologiques ; de M. Chabert, de Metz.
- Opuscules sur les canaux, l'éclairage, les institutions
agricoles ; par M. Pagézy, de Montpellier.
- Du Plan incliné ; par M. Auguste de Gasparin.
- Une Course au Clap du lac ; par le même.
- Notice sur Séguier, discours prononcé à la distribu-
tion des Prix ; par M. Gaston Boissier. Imprimerie
Durand-Belle.
- Des eaux d'Ax ; par M. Alibert.
- Poésies de M^{me} la Comtesse Vernède de Corneillan.
- Etudes sur les eaux de la fontaine d'Eure ; par
M. Jules Teissier. Imprimerie Ballivet, à Nîmes.
- Vie de Léon Ménard ; par M. Germain. 1 vol. in-4^o.
Montpellier, imprimerie Martel aîné.
- Des Phosphènes ; par M. le Docteur Serres, d'Alais.
- De la transportation, aperçus législatifs, pratiques et
politiques, sur la colonisation pénitentiaire ; par
M. Barbaroux. 1 vol. in-8^o. Paris, imprimerie
Firmin Didot.
- Vie de Palissy ; par M. Doublet de Boisthibault.
Chartres.
- Alphabet Ibérien ; par M. Boudard de Béziers.
- Monnaies Ibériennes ; par le même.
- Des eaux thermales ; par M. Herpin.
- Des enfants dans les prisons et devant la justice ; par
M. Vingtrinier.
- Cartulaires du chapitre de St-Etienne-de-Chalons ; par
M. E. du Barthélemy.
- Monuments du Roussillon ; par le même.
- Des eaux thermales de Lez ; par M. Barry. Toulouse,
1857, imprimerie Bonnal.

- Notice sur les eaux minérales de Carcanières ; par M. C. Alibert. Foix , imprimerie Pomiès.
- Vie de Monseigneur de Chaffoy ; par M. le chanoine Coudere de Latour-Lisside. Imprimerie Roger et Baldy ; chez Giraud libraire , boulevard St-Antoine , à Nîmes.
- Œdipe à Colonne , traduction en vers français ; par M. Richaud.
- Légendes ; par M. l'abbé Alphonse Delacroix.
- Statistique de Saône-et-Loire ; par M. Ragut. 2 vol. in-4°.
- Notice historique et liturgique sur les cloches ; par M. l'abbé Jules Corblet. Paris , libraire Pringuet.
- Légendes , par M. Destremx de St-Christol et Chroniques Languedociennes.
- Parfums et Caprices ; par M. Paul Auguez. Paris , Pellet 1854.
- Moderne et Rococo ; par le même. Paris , dépôt passage Jouffroi 1854.
- Miroir des cœurs , 2^{me} édition ; par le même. Paris , Dentu 1855.
- Les Marchandes de Plaisir ; par le même. Paris , Dentu 1856.
- Les Étus de l'Avenir ; par le même. Paris , Dentu 1857.
- Rapport de M. Sellier , sur les travaux du congrès des délégués des sociétés savantes de France. Châlons , Laurent.
- Opuscules de M. le docteur Martel , du Puy.
- Mémoire de M. Revoil , sur un monument récemment découvert.
- Recherches Géogéniques ; par M. E. L. Guiet.
- Réforme du Cambresis ; par Charles Frossard.
- L'Église sous la Croix ; par le même.
- Essai sur le goût en musique , par M. Frédéric Nicot. Imprimerie Roger et Baldy , à Nîmes.
- Essai sur les Règnes de Louis et Carloman ; par M. Choussy.

La chute de Sébastopol; poëme par M. Eugène Brun.
Essai sur la république d'Andorre; par M. Boucoiran.
Guide historique du Voyageur à Nîmes; par le même.
Traitement de la maladie de la Vigne; par Thibault.
Maladie de la Vigne; par M. Leroy Mabile.
Notice sur la construction du grand Théâtre et du
Palais de Justice de Lyon; par M. Gaspard Bellin.
Du Prétendu Polythéisme des Egyptiens; par Perrot.
Imprimerie Soustelle-Gaude, à Nîmes.
Fables et poésies diverses; par M. le vicomte de Labou-
laye. Bourg, imprimerie Milliet-Bottier.

LISTE

Des Sociétés correspondantes qui ont adressé leurs Recueils à l'Académie du Gard.

- | | |
|--------------------------|--|
| <i>Aisne.</i> | Mémoires de la Société des Sciences et
Lettres de St-Quentin, 1856 et 1857. |
| <i>Allier.</i> | Bulletins de la Société de l'Allier, 1856
et 1857. |
| <i>Arriège.</i> | Bulletins de la Société d'agriculture à
Foix, 1856. |
| <i>Aveyron.</i> | Mémoires de la Société d'agriculture,
sciences et lettres à Rodez, 1856. |
| <i>Aube.</i> | Mémoires de la Société d'agriculture,
sciences et lettres de Troyes, 1855, 1856
et 1 ^{er} et 2 ^e vol. 1857. |
| <i>Bouches-du-Rhône.</i> | Mémoires de l'Académie des sciences, agri-
culture, arts et belles-lettres d'Aix, 1856
et 1857. Aix, impr. Illy, rue du Collège.
Mémoires de la Société de statistique de
Marseille, 17 vol. Impr. Marius Olive. |
| <i>Calvados.</i> | Mémoires de l'Académie de Caen, 1855,
1856. |

- Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie, 1856.
- Charente.* Mémoires de la Société d'agriculture, arts et commerce, 1856.
- Char^{te}-Inférieure.* Annales de la Société d'agriculture de la Rochelle, 1856. Impr. G^{vo} Maréchal.
Mémoires de la Société d'agriculture de Rochefort, 1855, 1856 et 1857. Impr. Thaze, rue Fonderie.
- Côte-d'Or.* Mémoires de l'Académie impériale des sciences, arts et belles-lettres de Dijon, tom. IV^e et tom. V^e.
Description d'un nouveau genre d'édenté fossile, publié par l'Académie de Dijon; Auteur, M. Nodot, directeur du Musée d'histoire naturelle.
- Doubs.* Recueil de la Société académique de Montbéliard.
- Eure.* Mémoires de la Société Ebroïcienne, 1855 et 1856.
- Haute-Garonne.* Recueil de l'Académie des Jeux Floraux, 1856, 1857. Imp. Douladoure, à Toulouse.
Mémoires de l'Académie des inscriptions et belles-lettres de Toulouse, 1855 et 1856.
Mémoires de la Société archéologique du midi de la France; tom. VI^e et tom VII^e. Toulouse, impr. Léopold Chezou.
- Gironde.* Bulletins trimestriels de l'Académie impériale de Bordeaux, 1855 et 1856. Bordeaux, librairie de Chaumaz-Gayet.
- Hérault.* Fascicules de l'Acad^e de Montpellier, 1856.
Mémoires de la Société archéologique, nos 21, 22, 23, 24, chez Seguin et Virenque.
Bulletins de la Société archéologique de Béziers, 1856 et 1857. Imprimerie veuve Millet.
- Indre.* Mémoires de la Société d'agriculture à Châteauroux, 1856.
- Isère.* Mémoires de l'Académie Delphinale, à Grenoble, 1856.

- Mémoires de la Société de statistique & Grenoble, 1856.
- Loir-et-Cher.* Recueil de la Société des sciences et lettres de Blois, 1856.
- Loire.* Annales et Bulletin de la Société industrielle et agricole de Saint-Etienne ; tom. 2^e (1856), livraisons de janvier, février, mars, avril, mai, juin 1857.
- Haute-Loire.* Mémoires de la Société Académique du Puy, 1855 et 1856.
Actes du Congrès, 1855.
- Loire-Inférieure.* Annales de la Société académique de Nantes, 1855, 1^{er} et 2^e semestre 1856.
Imprimerie veuve Mellinet.
- Lot-et-Garonne.* Mémoires de la Société académique d'Agen, 1856.
- Lozère.* Bulletin de la Société d'agriculture, industriel, sciences et arts, de Mende, années 1855, 1856, 1^{er}, 2^e et 3^e trimestres 1857. Imprimerie Ignon, à Mende.
- Maine-et-Loire.* Recueil de la Société académique, à Angers.
- Manche.* Mémoires de la Société académique impériale de Cherbourg, 1856.
- Marne.* Mémoires de la Société impériale d'agriculture, sciences et lettres, à Châlons-sur-Marne. Imprimerie Laurent, 1855, 1856.
Bulletins de l'Académie impériale de Reims, 1856, 1857.
- Meurthe.* Mémoires de l'Académie de Stanislas, 1855, 1856. Nancy, imprimerie Grimblot et veuve Raybois.
- Moselle.* Mémoires de l'Académie impériale de Metz, 1855, 1856 ; librairie Rousseau-Palès, à Metz.
Bulletins de la Société d'histoire naturelle de la Moselle, 1856.
- Nord.* Mémoires de la Société impériale des sciences, lettres et arts de Lille, 1855, 1856 ; 1^{re} série, 3^e volume. Librairie Derache, rue du Bouloy, à Paris.

- Bulletin de la Société impériale agricole ,
industrielle de Valenciennes, 1855, 1856,
et 1^{er} trimestre 1857. Imprimerie Henry.
Mémoires de l'Académie de Douai.
- Bulletin de la Société de Dunkerque.
Mémoires de l'Académie de Cambrai, 1855,
1856.
- Oise.* Bulletin de l'Athénée du Beauvoisis, 1855,
1856.
- Pas-de-Calais.* Mémoires de l'Académie d'Arras , 1853,
1854, 1855, 1856; 4 volumes. Impri-
merie Courtin , à Arras.
Mémoires de la Société académique de Bou-
logne-sur-Mer , 1855, 1856.
Mémoires de la Société des Antiquaires
de Morinie. St-Omer, 1857.
- Puy-de-Dôme.* Annales de l'Auvergne, tomes 28^e et 29^e.
Imprimerie Thibaud , à Clermont-Fer-
rand.
- Pyénées-Or^{les}.* Mémoires de la Société académique de Per-
pignan, 1856.
- Haut-Rhin.* Bulletin de la Société industrielle de Mu-
lhouse.
- Rhône.* Mémoires de l'Académie impériale des
sciences, belles-lettres et arts de Lyon.
Mémoires de la Société Linnéenne à Lyon.
Mémoires de la Société des sciences natu-
relles à Lyon.
- Saône.* Mémoires de la Société archéologique , à
Chalon.
- Saône-et-Loire.* Annales de l'Académie de Mâcon. Impri-
merie Protat , à Mâcon.
- Sarthe.* Annales de la Société d'agriculture des
sciences et lettres de la Sarthe.
- Seine.* Bulletin de la Société Centrale d'agri-
culture , 1855, 1856; et 1^{er}, 2^{me}, 3^{me}
tom. 1857.
Comptes-rendus de la Société Philotechni-
que.
Société de la Morale Chrétienne,

- Recueil de la Société Médicale allemande ,
à Paris.
- Société d'Encouragement pour l'industrie
nationale, rue Bonaparte, 44. Imprim.
veuve Bouchard-Huzard.
- Seine-et-Oise.* Mémoires de la Société des sciences mo-
rales, lettres et arts de Versailles, 1856
et 1856.
- Seine-Inférieure.* Précis analytique de l'Académie Impériale
de Rouen, 1855, 1856.
Bulletins de la Société libre d'émulation,
du commerce et de l'industrie, 1855,
1856; chez Peron.
Mémoires de la Société Havraise, 1855,
1856. ~
- Somme.* Mémoires et Bulletins des Antiquaires de
Picardie, tom. 3°. Amiens, imprimerie
Herment.
Mémoires de l'Académie des sciences,
agriculture, commerce, belles-lettres et
arts de la Somme. Imprim. Herment.
Mémoires de la Société d'émulation d'Ab-
beville.
- Var.* Bulletins de la Société d'Etudes scientifi-
ques et archéologiques de Draguignan,
1856 et 1857. Draguignan, imprimerie
Marquisan et Imbert.
Bulletins de la Société des sciences et let-
tres de Toulon; à Toulon, imp. Aurel.
- Vienne.* Bulletins des Antiquaires de l'Ouest, 1855,
1856. Poitiers, imprim. Dupré.
Bulletins de la Société académique, d'a-
griculture, belles-lettres, sciences et
arts de Poitiers, 1856 et 1857. Poitiers,
imprimerie Oudin.
Bulletins de la Société de Médecine de Poi-
tiers. Poitiers, imprim. Henri Oudin.
- Haute-Vienne.* Mémoires de la Société d'agriculture,
sciences et arts de Limoges.
- Yonne.* Mémoires de la Société archéologique, à
Sens, 1856.

Sociétés étrangères correspondantes.

Société archéologique de Belgique à Anvers.
Société libre d'Emulation de Liège.
Institut Smithsonian (Etats-Unis).

Journaux et Revues reçus :

Journal des Savants.
Revue des Sociétés Savantes.
Journal de la Morale Chrétienne.
Comptes-rendus de l'Académie des Sciences
morales et politiques.
Bulletin de la Société d'Encouragement,
pour l'industrie nationale.
Revue de l'Art Chrétien.

**Envoi de M. le Ministre de l'Instruction
publique.**

OEuvres complètes du baron de Stassart.
Recueil des Historiens de France.



TABLEAU NOMINATIF

DES

MEMBRES DE L'ACADÉMIE DU GARD.

BUREAU.

Président : M. DELOCHE ̄, Inspecteur délégué de l'Académie de Montpellier.

Vice-Président : M. JOUVIN ̄, Ingénieur en chef, en retraite.

Secrétaire-Perpétuel : M. NICOT (O. ̄) (O. U.), Recteur honoraire d'Académie.

Secrétaire-Adjoint : M. JULES SALLES, Peintre.

Trésorier : M. A^{is} PELET ̄, Inspecteur des Monuments historiques.

Bibliothécaire : M. LIOTARD, Bibliothécaire de la ville.

Président honoraire :

LE PRÉFET DU GARD.

Date de la Réception.

ACADÉMICIENS VÉTÉRANS.

- 7 janvier 1816. M. SIMON DURANT ̄, ancien directeur de Quinze-Vingt.
- 25 mars 1818. M. SIMIL, chanoine, à Agen.

MEMBRES RÉSIDANTS.

- 25 mars 1818. MM. NICOT (O. ̄)(O. U.), recteur honor^{is}.
- 15 mars 1818. Liotard, ancien professeur de mathématiques, bibliothécaire de la ville.
- 28 février 1824. Émile Teulon, premier président de Cour impériale.

- 13 mars 1822. MM. Plagniol [✱], inspecteur honorai,
d'Académie.
- 1^{er} décem. 1828. ^f Pagézy (O. [✱]), colonel d'état-major
en retraite.
- 30 mai 1829. Auguste Pelet [✱], inspecteur des mo-
numents historiques.
- 10 mars 1830. De Labaume [✱], président de chambre
à la Cour impériale.
- 19 mai 1830. J. Reboul, ancien représentant.
- 28 janvier 1832. L. Maurin [✱], conseiller à la Cour
impériale.
- 28 janvier 1832. C. Fontaines [✱], docteur-médecin.
- 29 décem. 1832. Abric, propriétaire.
- 7 janvier 1837. Deloche [✱], inspecteur de l'Académie
de Montpellier.
- 7 janvier 1837. Fontanès, pasteur.
- 28 avril 1838. Ferdinand Girard (O. [✱]), ancien pair
de France.
- 13 avril 1839. Numa Boucoiran, directeur du Musée.
- 13 avril 1839. Pleindoux [✱], docteur-médecin.
- 7 décem. 1839. F. de La Farelle, correspondant de
l'Institut, ancien député.
- 14 mars 1840. L'abbé Privat [✱], chanoine.
- 24 décem. 1842. De Daunant (C. [✱]), premier président
honoraire, ancien pair de France.
- 7 juillet 1849. Philippe Hedde, ancien conservateur
du Musée de St-Étienne.
- 21 juillet 1849. P. de Castelnau [✱], docteur-médecin.
- 13 juillet 1850. Alphonse Dumas, secrétaire de la So-
ciété d'Agriculture.
- 13 juillet 1850. Ignon [✱], conseiller à la Cour impériale.
- 13 juillet 1850. Jules Salles, peintre.
- 26 novem. 1852. Aurès [✱], ingénieur en chef du départe-
ment du Gard.
- 22 janvier 1853. Jouvin [✱], ingénieur en chef, en re-
traite.

- 22 janvier 1853. MM. Germer Durand, préfet des études à l'Assomption.
7 janvier 1854. Ollive-Meinadier, membre de la Chambre consultative d'Agriculture.
13 mai 1854. Bousquet 衆, chirurgien-major, en retraite.
6 janvier 1855. M. Moriau 衆, recteur d'Académie, en retraite.
22 août 1857. L'abbé Azais (O. U.), aumônier du Lycée de Nîmes.
-

MEMBRES NON RÉSIDANTS.

- 18 messid. an ix. Gergonne (O. 衆) (O. U.), correspondant de l'Institut, recteur, en retraite.
27 juin 1807. F. Guizot (G. C. 衆), ancien ministre.
1^{er} janvier 1809. Blaud, médecin, à Beaucaire.
1^{er} janvier 1809. Marquis d'Aramon 衆, ancien pair de France, à Aramon.
5 décem. 1810. De Gasparin (C. 衆), ancien ministre, à Paris.
7 janvier 1816. Maillet-Lacoste 衆, professeur de Faculté honoraire, à Paris.
7 janvier 1816. Enjalric 衆, président honoraire, à Aix.
25 mai 1818. Benjamin Valz 衆, directeur de l'Observatoire, à Marseille.
28 janvier 1832. Ferdinand Béchard, avocat, ancien député du Gard.
23 avril 1818. Jules Teissier, docteur-médecin, vice-président du Conseil général du Gard, à Anduze.
24 juin 1831. Serres 衆, docteur-médecin, à Alais.
20 mars 1833. De Pouzols, botaniste, à Manduel.
20 mars 1833. Émilien Dumas, géologue, à Sommières.

28 janvier 1832.	MM. Roux-Ferrand ☼, sous-préfet, à Épernay.
20 mars 1833.	Roustan ☼, inspecteur général des études, à Paris.
7 juin 1837.	Remacle ☼, préfet du Tarn.
21 mars 1838.	Ch. d'Hombres, maire, à St-Hippolyte-de-Caton.
23 juin 1838.	Isidore Brun, homme de lettres, à St-Gilles.
23 juin 1839.	Collin, peintre, à Paris.
24 décem. 1842.	H. Rivoire, chef de division à la préfecture de la Loire.
18 juillet 1843.	Thomas de St-Laurent ☼, capitaine d'état-major, à la Bastide-d'Engras.
1 ^{er} novem. 1847.	Frossard ☼, pasteur, à Bagnères-de-Bigorre.
1 ^{er} janv. 1849.	Vinard ☼, ingénieur en chef, en retraite, à Orange.
1 ^{er} janv. 1850.	Alexandre Rolland, homme de lettres, à Montpellier.
5 mars 1853.	Rodier de La Bruguière, propriétaire, à Anduze.
30 avril 1853.	Mazade, docteur-médecin, à Anduze.
7 janv. 1854.	Gaston Boissier, agrégé, professeur de rhétorique, au lycée Charlemagne.

MEMBRES CORRESPONDANTS.

2 nov. 1810.	Le Chevalier, à Paris.
27 décem. 1810.	Le baron Chaudruc de Crazannes ☼, ancien sous-préfet, à Castelnaudary.
2 nov. 1820.	Mignet (C. ☼), secrétaire perpétuel de l'Académie des Sciences morales, à Paris.
2 nov. 1825.	Di Pietro, directeur des douanes, à Alger.

- 1^{er} déc. 1828. MM. Marcel de Serres ☼, professeur à la
Faculté des Sciences, à Montpellier.
- 15 février 1849. J. Bard ☼, homme de lettres, à
Chorey (Côte-d'Or).
- 2 nov. 1830. Arthur Beugnot ☼, membre de l'Insti-
tut, à Paris.
- 26 nov. 1830. Sausse-Villiers, receveur des do-
maines, en retraite, à Montfrin.
- 15 janv. 1831. C. Vassas, ancien élève de l'École
Polytechnique.
- 15 avril 1832. Lecoq, professeur d'histoire naturelle,
à Clermont-Ferrand.
- 49 mai 1832. Colladon, physicien, à Paris.
- 19 mai 1832. Lopez, docteur-médecin, à Mont-
pellier.
- 10 octob. 1832. Tabarié, chimiste, à Montpellier.
- 12 mars 1836. De Quatrefages ☼, membre de l'Insti-
tut, à Paris.
- 12 mars 1836. Colard des Cherres ☼, capitaine au
52^e de ligne.
- 9 avril 1836. P. Eyssette, juge à Largentière.
- 24 juin 1837. Duvivier, homme de lettres, à Paris.
- 20 juin 1837. Moreau de Jonnés (O. ☼), membre de
l'Institut, à Paris.
- 28 avril 1838. De Sauriac ☼, président de la Société
d'Agriculture, à Foix.
- 28 avril 1838. Giraud (O. ☼), membre de l'Institut,
ancien ministre, à Paris.
- 28 avril 1838. Jules Canonge, homme de lettres, à
Nîmes.
- 4 août 1838. Désiré Nisard ☼, membre de l'Aca-
démie française, à Paris.
- 10 nov. 1838. Matter (O. ☼), ancien inspecteur gé-
néral des études, à Paris.
- 10 nov. 1838. De Malbosc, naturaliste, à Berrias.

- 13 avril 1839. MM. Auguste Cazeing ✱, ancien président^t
du Tribunal de commerce, à Nimes.
- 9 nov. 1839. Doublet de Boisthibault, avocat, à
Chartres.
- 7 décem. 1839. Germain ✱, professeur d'histoire à la
Faculté des Lettres, à Montpellier.
- 7 décem. 1839. Chevalier, chimiste, à Orléans.
- 15 février 1840. Quenin ✱, juge de paix, à Orgon.
- 15 février 1840. Albert Lenoir ✱, membre de l'Institut
historique, à Paris.
- 4 juillet 1840. Magen, homme de lettres, à Agen.
- 4 juillet 1840. Christol, professeur à la Faculté des
Sciences, à Dijon.
- 4 juillet 1840. Olry, secrétaire de la Faculté des
Lettres, à Strasbourg.
- 26 décem. 1840. Lecerf ✱, professeur à la Faculté de
droit de Caen.
- 26 décem. 1840. Hardouin, avocat à la Cour de Cassa-
tion, à Paris.
- 6 février 1841. Ragut, secrétaire-général de la Société
académique, à Mâcon.
- 6 février 1841. De Saive, médecin, à Liège.
- 23 août 1841. M^{me} Félicie d'Escudier, à Beaucaire.
- 2 mai 1842. De Payan-Dumoulin, avocat, à Valence.
- 6 août 1842. Cambessèdes ✱, botaniste, à Pradines
(Gard).
- 6 août 1842. Jules Renouvier, inspecteur des mo-
numents historiques, à Montpellier.
- 2 décem. 1842. Stancovich, chanoine, à Istria.
- 24 décem. 1842. Bernard-Brisse ✱, capitaine d'état-
major, en retraite, à Nimes.
- 16 novem. 1844. V^o Santarem ✱, à Paris.
- 11 janvier 1845. Alexis Perret, professeur à la Faculté
des Sciences, à Dijon. *
- 22 février 1845. Adolphe Ricard, secrétaire de la So-
ciété archéologique, à Montpellier.

- 5 avril 1845. MM. Payan , docteur-médecin , à Aix.
 7 avril 1845. Causse , juge , à Nîmes.
 25 août 1845. Jules Janin 彙 , homme de lettres , à Paris.
 15 novem. 1845. De Robernier 彙 , conseiller à la Cour impériale , à Montpellier.
 13 décem. 1845. Jaquemin , homme de lettres , à Arles.
 24 janvier 1846. Magalon , homme de lettres , à Bagnols.
 26 juin 1847. Isidore Hedde 彙 , membre de la Chambre consultative de Commerce , à Saint-Etienne.
 12 juin 1847. De Félice , professeur à la Faculté de Théologie , à Montauban.
 26 juin 1847. L'abbé Garcizo , supérieur du Grand Séminaire , à Nîmes.
 26 juin 1847. Vingtrinier 彙 , docteur-médecin en chef des prisons , à Rouen.
 17 mars 1849. Félix Bogaerts , professeur d'histoire , à Anvers.
 17 mars 1849. E. de Kerckhove-Varent , dr en droit , anc. chargé d'affaires à Constantinople , à Anvers.
 17 mars 1849. Vte de Kerckhove , ancien médecin en chef des armées , à Anvers.
 14 avril 1849. Alexandre Schaepkens , peintre , à Maëstricht.
 18 janvier 1851. Chever de Thumaide , secrétaire-général de l'Académie , à Liège.
 24 mai 1851. Barry , professeur d'histoire à la Faculté des Lettres , à Toulouse.
 19 juin 1851. Vte Armand de Pontmartin , homme de lettres , à Avignon.
 29 novem. 1851. Chabanon 彙 , docteur-médecin , maire , à Uzès.

- 20 mars 1852. MM. Ebrard , docteur-médecin , à Bourg.
 18décem.1852. Magloire Giraud , ch. hon. d'Aix et
 de Fréjus , corresp. du ministre de
 l'instr.publique pour les trav. hist.,
 rect. à St-Cyr (Var).
 8janvier 1853. Baruffi , médecin en chef de l'hôpital,
 à Rovigo.
 7janvier 1854. De Chabaud-Latour (C. 纈), général
 de division.
 15 avril 1854. Massone , docteur-médecin , à Gènes.
 6janvier 1855. C^r Bousquet , homme de lettres , à
 Marseille.
 6janvier 1855. Emile Boisson , notaire et maire . à
 Sommières.
 17 février 1855. Ecoffet 纈 , directeur des contributions
 indirectes , à Nîmes.
 14 avril 1855. Comarmond , conservateur des musées,
 à Lyon.
 23 juin 1855. Roux 纈 , docteur-médecin , secrétaire
 de la Société de Statistique , à Mar-
 seille.
 10 novem. 1855. Boudard , secrétaire de la Société ar-
 chéologique , à Béziers.
 5 janvier 1856. M^{me} la comtesse Vernède de Cornillan ,
 à Paris.
 16 février 1856. Charles Jalabert 纈 , peintre , à Paris.
 21 juin 1856. Jules Pagézy , maire de Montpellier.
 10 janvier 1857. Schilizzi , docteur-médecin , à Aigues-
 mortes.
 10 janvier 1857. Alibert , médecin-inspecteur des eaux
 d'Ax , à St-Christoly (Médoc).
 10 janvier 1857. De Barthélemy , archéologue , maître
 des requêtes au Conseil d'État , à
 Paris.